

La mort de Vassart

Accident (Goulet)

par Lise LACHANCE
envoyée du Soleil
à Saint-Jérôme

Le policier André Goulet a déclaré hier que son arme s'était déchargée accidentellement au moment où, dans sa poursuite de l'adolescent, il a sauté une clôture. "Quand on se concentre pour prendre son élan, tous les muscles se crispent. C'est ainsi que, sans que je m'en aperçoive, le coup est parti".

L'agent Goulet témoignait dans l'enquête du coroner sur la fin tragique du jeune André Vassart, âgé de 16 ans, qui tenait dans sa main un sac de 45 grammes (une once et demie) de marijuana quand il est mort, le 28 juillet, à Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Cette dernière révélation ressort du témoignage du sergent Robert Arnaud, qui était l'officier responsable, ce soir-là, au service de police de la petite ville de 18.000 habitants, et qui s'est trouvé le premier sur les lieux de la tragédie puisque c'est lui qui suivait la victime de plus près, dans sa fuite.

Les séances, que préside le Dr Jean-Louis Taillon, en étaient à leur première journée et se poursuivent aujourd'hui, au palais de justice de Saint-Jérôme, alors que le ministère public compte appeler à la barre 10 témoins. Neuf se sont succédés, hier, dans une salle comble où s'étaient rassemblés près de 200 personnes (des amis d'André Vassart, des curieux, des journalistes, des policiers municipaux et provinciaux).

Le père de la victime et son fils Paul, 23 ans, assis aux premiers rangs ont suivi les débats de façon impassible. Une seule fois avons-nous noté une réaction.

tion chez M. Vassart père; quand l'agent André Goulet, à qui appartient l'arme meurtrière, a précisé qu'il n'a pas tiré son coup de semonce dans les airs mais bien droit devant lui, dans le champ situé juste à côté du Foyer Drapeau où s'est terminée la poursuite. Il savait, a-t-il dit, qu'il ne risquait pas d'attraper l'adolescent puisqu'il venait de l'apercevoir, un peu plus à droite, entre deux buissons. Il lui a d'ailleurs crié, ajoutant: "Arrête ou on tire!"

"PAR ACCIDENT"

C'est quelques secondes plus tard, lorsqu'il s'est donné un élan pour sauter une clôture de broche à pieds joints afin de gagner du temps — alors que son index se trouvait encore sur la gachette de son Colt 38 — que la balle est partie sans qu'il le veuille, raconte le policier.

Aux nombreuses questions et demandes de précisions du procureur de la Couronne, Me François Beaudoin, l'agent a toujours nié avoir tiré volontairement (sauf pour l'avertissement) et, à plusieurs reprises, il a mimé le mouvement de son corps prenant son élan pour franchir la clôture, la main gauche posée sur l'obstacle et l'autre fendant l'air. "Quand on se concentre pour prendre son élan, tous les muscles se crispent. C'est ainsi que, sans que je m'en aperçoive, le coup est parti", explique M. Goulet dont les cheveux poivre et sel surprennent et ajoutent une bonne dizaine d'années à ses 21 ans.

De grandeur moyenne, bien en chair, celui contre qui s'est déchaînée la fureur des jeunes saint-thérésiens parait d'une voix ferme, sans hésitation. Mais même il ne risque le moindre regard vers l'assistance, même si celle-ci est d'un calme et d'une agressivité, s'il y en a, n'arrive pas à percer. Un tic nerveux, dû sans doute aux circonstances, lui fait bouger le nez constamment.

"AIE LE BLOND!"

"Aie le blond! J'ai affaire à te parler!" C'est la petite phrase qui a tout déclenché. Et elle n'était même pas prononcée par André Goulet.

En effet, le 28 juillet au soir, vers 7h30, le concierge du poste de police de Sainte-Thérèse-de-Blainville, M. Gérard Mayer, entre et informe les agents de la présence de trois jeunes qui débambulent ensemble et vendent de la drogue. A travers la fenêtre, il leur désigne spécialement Vassart. L'officier de garde, le sergent Arnaud, sort et interpelle ce dernier dans les termes sus-mentionnés. L'adolescent se retourne, reste cloué sur place quelques secondes puis prend ses jambes à son cou, sur la rue principale (Blainville ouest).

Le sergent part immédiatement à sa poursuite, convaincu d'être seul dans cette chasse. Mais le policier Goulet décide d'en faire autant et court derrière. Le constable Gilles Dupuis, qui observe la scène, voit le jeune tourner à gauche, s'engager dans la cour du (Suite à la page 2, 1ère col.)



Photo de Fortunat Marcoux

Richmond n'a plus de chemin de fer

Située à une trentaine de milles de Sherbrooke, cette région est la plus durement éprouvée par les pluies diluviennes qui se sont abattues dans les Cantons de l'Est depuis le début de la semaine. Ci-dessus, une partie de la voie ferrée, soulagée de son infrastructure.

— Autres photos aux pages 3 et 19

Les demandes d'aide se multiplient

Le plus touché, le cultivateur

par Fortunat MARCOUX
envoyé du Soleil à Richmond

Le ministre responsable de la qualité de l'environnement, M. Victor C. Goldbloom, doit visiter, aujourd'hui, les villes qui ont subi des dommages à la suite des inondations dans la région de l'Estrie afin d'en faire rapport au conseil des ministres qui devra décider, lors de sa prochaine réunion, si les secteurs concernés doivent être déclarés "zones sinistrées".

Hier encore, alors que débataient à peine les travaux de remise en état des différents services et que les habitants des villes et villages les plus éprouvés tentaient, tant bien que mal, de nettoyer les dégâts, il recommençait à pleuvoir, et même à gréler, dans l'Estrie.

Actuellement aucun territoire touché par les inondations n'a été déclaré sinistré par le gouvernement du Québec, a affirmé un porte-parole du Cabinet du premier ministre.

Ce n'est qu'à la suite de l'enquête menée par les représentants des différents ministères, soit aujourd'hui ou demain, que le conseil des ministres se prononcera sur l'opportunité de déclarer ces régions "zones sinistrées".

Aujourd'hui, le ministre Goldbloom devait visiter la région en hélicoptère, tandis qu'un conseiller spécial auprès du conseil exécutif, M. Gérard Fridon, rencontrait les maires des municipalités touchées.

Hier soir, une violente tempête de grêle s'est abattue, pendant près de 20 minutes, sur le village de Saint-Blaise, situé à proximité de Saint-Jean, dans le comté d'Iberville, à une vingtaine de milles au sud de Montréal.

TEMPETE DE GRELE

Des grêlons gros, comme des oeufs ont détruit des arbres, des poteaux de téléphone et d'électricité, occasionnant ainsi des pannes de courant dans un vaste secteur s'étendant sur 30 milles entre Saint-Gésaire et la ville de Granby.

Il va sans dire que les récoltes sont perdues, pour cette population agricole de quelque 225 familles. Déjà, avant ce coup de grâce, les récoltes étaient sérieusement compromises par la crue printanière des eaux de la rivière Richelieu.

Définitivement, la région de Richmond, située à une trentaine de milles de Sherbrooke, est celle qui a été la plus lourdement éprouvée par les pluies diluviennes qui se sont abattues par intermittences plus ou moins brèves au cours des journées de lundi, de mardi et d'hier sur les Cantons de l'Est.

Cette municipalité de 4.300 habitants et ses environs (Suite à la page 2, 4e col.)

par Gilbert ATHOT

Ce ne sont pas tellement les consommateurs, mais bien les cultivateurs qui devraient souffrir, au plan financier, des effets désastreux du froid de l'hiver dernier et des pluies persistantes de cet été sur les récoltes au Québec.

Si les prix des denrées alimentaires augmentent de façon générale et permanente, il semble que les "intermédiaires" auront alors profité de la situation pour justifier une majoration des prix et indirectement une augmentation de leurs profits.

C'est du moins l'interprétation qu'il est facile de donner aux réponses faites au "Soleil" par des porte-parole des ministères québécois et fédéral de l'Agriculture, de la Régie de l'Assurance - récolte du Québec et de l'Union des producteurs agricoles (Union catholique des cultivateurs).

Depuis le gel du sous-sol dans plusieurs régions au cours de l'hiver et principalement depuis que la pluie ne cesse de tomber, surtout au cours des dernières semaines, toutes sortes d'informations, souvent contradictoires, ont couru au sujet

des augmentations possibles ou réelles du prix des aliments cultivés. Les rumeurs ont repris de plus belle lors des inondations dans les Cantons de l'Est au début de la semaine.

QUELLE EST LA SITUATION?

Les avis ne sont pas unanimes quand il s'agit de cerner le plus fidèlement possible la situation qui prévaut actuellement au Québec dans le domaine des récoltes.

Dépendant des porte-parole interrogés et des régions également, la situation est qualifiée de "mauvaise", de "désastreuse" ou "d'alarmante".

Toutefois, on semble s'entendre de meilleure façon lorsque vient le temps d'identifier les régions les plus touchées. Sauf quelques exceptions, on s'entend pour dire que celles des Cantons de l'Est, de Saint-Hyacinthe, de Nicolet, de Trois-Rivières, du nord-est et du sud de Montréal sont les plus affectées.

Dans la région de Montréal, un porte-parole du ministère fédéral de l'Agriculture a précisé que les pertes, dans le secteur des (Suite à la page 2, 6e col.)

Ottawa, Laurentides

A la pluie succède le vent

SAINT-CLEOPHAS (PC)

— Une petite tornade a traversé hier un secteur de Saint-Cléophas, village des Laurentides, couchant les poteaux de téléphone et de l'Hydro et causant la mort de 12.000 poulets avec la mise en miettes d'un poulailler.

M. Yves Finlay, gérant du poulailler, a précisé que la tornade était passée vers 19h30, mais "tout était fini en quelques minutes".

En plus de soulever de ses fondations le poulailler de quatre étages, de construction sommaire, la tornade a endommagé une maison, une étable, des silos à grains, et un hangar sur une ferme. Une centaine d'arbres dans un verger ont tout simplement été arrachés par le tourbillon.

A OTTAWA

Une autre petite tornade a frappé tout près d'Ottawa, dans la région de Brookline,

Miss., une adolescente de 14 ans a perdu la vie, quand elle a été écrasée sous un hangar soulevé de 12 à 14 pieds dans les airs par une autre tornade. Autour de Brookline, des arbres et des poteaux de téléphone et électriques ont été arrachés; quelque 400 maisons n'ont pas eu de services téléphoniques durant plusieurs heures.

Dans la région d'Ottawa, les dégâts les plus considérables sont survenus sur une ferme, où un hangar abritant 300 faisans a perdu son toit qui est allé s'écraser sur une maison de l'autre côté de la rue. Un grand nombre des oiseaux ont été tués.

Cette dernière tornade a aussi emporté une tente et une roulotte, ainsi qu'un chariot à foin. A Pine Glen, au sud d'Ottawa, le vent violent a soulevé une barque d'aluminium et l'a projetée contre une maison.

Dans plusieurs secteurs, autour d'Ottawa, on a été privé d'électricité durant quelque temps.

à lire

Americains au Québec —

Deux enquêtes se contredisent sur le sentiment du touriste américain à l'égard de l'hospitalité québécoise. — page 3

Jean Marchand —

Un document secret conteste la politique de subventions aux entreprises du ministère de M. Jean Marchand, l'Expansion économique régionale. — page 6

Radio-Canada —

Jean-Paul L'Allier diffère d'opinion avec Mme Kirkland-Casgrain, au sujet de la partialité de Radio-Canada concernant le parti indépendantiste québécois. — page 30

Ougandais —

Sharp affirme que le Canada pourrait accueillir des réfugiés ougandais. — page 43

sommaire

Annonces classées	36 à 43
A Québec aujourd'hui	11
Arts et Lettres	10 et 11
Bridge	40
Bières	45
Documents	20
Famille	14
Finance	32 à 31
Horoscope	37
Mots croisés	35
Patron	39
Sport	22 à 28
Télévision	11

la météo

Nuageux et quelques averses aujourd'hui. Ciel variable cette nuit et demain matin. Vendredi: Ensoleillé en après-midi. Détails à la page 45



Le procureur de la Couronne discute avec le constable André Goulet (à gauche), de l'arme qui aurait causé la mort du jeune André Vassart. (Téléphoto PC)

Offensive de la CTCUQ

Donner la priorité au transport en commun

par Alain BOUCHARD

Une sérieuse offensive destinée à revigorer le transport en commun, accompagnée d'un véritable plaidoyer en faveur de sa primauté sur le transport privé, a été sonnée, hier soir, par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec qui rendait publique une étude intitulée "Transport en commun et circulation".

Le rapport de cette étude recommande notamment:

- que les autorités provinciales et municipales compétentes reconnaissent la priorité du transport en commun en milieu urbain et suburbain;
- que les agents qui dirigent la circulation aux intersections achalandées accordent la priorité au passage des autobus de préférence aux automobiles et aux camions;
- que, de façon générale, les autorités compétentes prennent des mesures sévères pour assurer le respect des règlements de

stationnement en vigueur et, plus particulièrement, aux zones d'arrêt d'autobus et aux zones de débarcadères afin de garder libre la voie publique;

— que de nouvelles restrictions aux conditions du stationnement soient décrétées,

Le maire de la Capitale (voir page 19) a commenté le rapport en disant que les recommandations de la Commission de transport coûteraient "dans les six chiffres" pour la seule ville de Québec. M. Lamontagne a, toutefois, offert sa plus entière collaboration et souhaité que la CTCUQ puisse être dotée, dans un avenir rapproché, d'un statut "entier".

en tout temps ou aux heures de pointe, sur certaines rues ou sections de rues particulièrement achalandées;

— que soient aménagées des voies réservées (Suite à la page 2, 1ère col.)

Donner la priorité...

(Suite de la première page)

vées ou des corridors pour la circulation des véhicules de transport en commun, aux endroits et selon les modalités suivantes:

1) côte d'Abraham, rues de la Couronne et Dorchester, voies réservées aux heures de pointe entre l'avenue Dufferin et le pont Orrouin, dans la direction de la circulation la plus dense (le matin vers le sud et le soir vers le nord);

2) rue Saint-Joachim, côté nord, corridor réservé, en tout temps, entre les rues des Glacis et l'avenue Dufferin (direction ouest);

— que des ententes entre les villes concernées et la CTCUQ permettent de résoudre les problèmes relatifs à certains feux de circulation, en fonction de l'efficacité du transport en commun;

— que les autorités compétentes aménagent ou fassent aménager des passages souterrains ou des passerelles pour piétons afin qu'ils puissent traverser en toute sécurité la voie publique, notamment sur le boulevard Laurier, face aux centres commerciaux et sur le boulevard Saint-Cyrille, pour desservir les édifices gouvernementaux;

— que les autorités municipales compétentes élargissent la voie publique à différentes intersections extrêmement achalandées.

Le mémoire de la CTCUQ a été présenté lors d'une conférence d'information tenue en présence des maires des unités composantes de la Communauté urbaine.

Les recommandations contenues dans le document visent, d'une part, à accélérer la circulation des autobus de la CTCUQ et, d'autre part, à inciter la population à utiliser de plus en plus ce mode de transport, de préférence à l'automobile.

La deuxième partie de cette offensive, dont le dernier mot reviendra finalement aux ministères et municipalités concernés, se traduira, quant à la CTCUQ, par l'affectation permanente de deux de ses officiers à la surveillance de l'application des recommandations.

La ville de Québec est incontestablement celle de la CUQ qui est la plus touchée par les conclusions de cette étude, mais la plupart des autres localités de son territoire y trouvent également à leur intention des

recommandations tout à fait précises, notamment Sainte-Foy, Charlesbourg, Sillery, Giffard et Loretteville.

"Il n'est pas exagéré de dire qu'il est urgent de prendre des mesures pour accélérer les services de transport en commun, sans quoi nous nous acheminerons vers des ennuis qui risquent de décourager bon nombre de leurs usagers, a déclaré le président de la CTCUQ, M. Yves Poisson, lors de la présentation du rapport.

Ce document de quelque 70 pages contient entre autres toute une série de tableaux statistiques et de photographies illustrant les principaux problèmes qui confrontent le transport en commun et, partant, les solutions proposées par la CTCUQ.

Dans un article intitulé Transport public versus transport privé, le document affirme notamment: "En milieu urbain, le transport en commun est le moyen de déplacement le plus économique et même si cela semble paradoxal, le moins encombrant. Un autobus peut transporter jusqu'à plus de 100 passagers et n'accapare guère plus d'espace que trois automobiles. Une voiture de dimension moyenne transporte moins de 1,5 passagers, tandis qu'un autobus exige en moyenne 25 fois moins d'espace pour transporter le même nombre de passagers".

La CTCUQ fait également quelques recommandations destinées à améliorer sensiblement la circulation en période d'hiver, insistant évidemment sur un système de déneigement qui soit le plus efficace possible.

Quant aux recommandations visant certains secteurs particuliers, que ce soit pour l'installation de feux de circulation ou l'élargissement de la voie publique, le document les énumère tous avec force détails.

"Le contenu de nos recommandations indique clairement l'importance d'une collaboration de nombreux centres de responsabilité (villes, ministères, entreprises publiques et privées etc.), pour que la population puisse bénéficier d'un transport en commun efficace", déclare la CTCUQ en conclusion.

Son président, M. Poisson devait en outre ajouter que diverses autres études du genre sont ou seront entreprises afin de continuer d'améliorer le plus possible le transport en commun sur le territoire de la CUQ.

Les demandes d'aide se...

(Suite de la première page)

immédiats auraient subi des dégâts frisant les \$2.000.000. Le sinistre a une ampleur telle qu'il faudra aux ouvriers 2 mois de travail pour en faire disparaître tous les vestiges.

Ces extrapolations ont été confirmées hier soir au cours d'un entretien avec le maire de Richmond, M. Roger Trudeau. Ce dernier a, du même coup, confirmé que le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, lui avait promis au cours de la journée l'aide de son gouvernement.

M. Trudeau a révélé également que d'autres municipalités avaient ou se proposaient de solliciter l'aide gouvernementale.

D'autres centres comme Granby et Victoriaville ont été pris avec des inondations, mais les pertes subies sont beaucoup moins importantes. D'ailleurs, à ces endroits, la situation est redevenue pratiquement normale.

La ligne de chemin de fer du Canadien National, soit en direction de Québec ou de Sherbrooke, a été coupée ou avariée en 42 endroits dans les secteurs de Windsor, de Richmond et de Danville. Il faudra une dizaine de jours de travail pour la remettre en bon état. Les voyageurs voulant se rendre à Québec pourront le faire via Drummondville.

Toutefois à Richmond, la population a eu à souffrir les inconforts créés par des pannes téléphoniques, d'électricité ou des bris d'aqueduc. Une trentaine de familles sont encore privées d'eau. Hier soir, les employés municipaux n'avaient pas réussi à localiser le bris. On craint, dans certains milieux, que celui-ci ne se soit produit dans la ligne enjoints dans la rivière Saint-François.

La route 39 en direction de Valcourt a été coupée dans presque toute sa largeur aux limites de la municipalité de Melbourne. On y voit une crevasse de 60 pieds de longueur et de 25 pieds de profondeur. Elle a été faite par la crue d'un ruisseau et toutes réparations s'avèrent inutilitaires aujourd'hui ou demain à cause de la force du torrent.

A Maricourt, le vieux moulin à scie de la firme Pépin et Frères a été emporté par les eaux à la suite de la rupture d'un barrage qui alimentait les installations en énergie électrique. Les pertes sont évaluées à une vingtaine de milliers de dollars. Le moulin ne sera pas reconstruit et 5 hommes perdront leur gagne-pain.

La route 5 a été coupée partiellement entre Windsor et Richmond, et dans toute sa largeur à Melbourne, en direction de Drummondville, mais la circulation a été rétablie. Dans la région, un premier relevé sommaire démontre que 51 pontons ont été emportés par la crue des eaux. Presque tous les chemins secondaires ont été lavés et plusieurs sont difficilement praticables. Quelques-uns ont été fermés à la circulation. C'est le cas, par exemple, pour le tronçon Melbourne-Maricourt.

A Asbestos, une partie du barrage retenant les eaux du réservoir municipal a cédé, réduisant considérablement la pression du débit dans les foyers. Un terrain de camping, des maisons d'été et des automobiles ont été engloutis par les eaux.

Le ministère de la Voirie a dû cesser momentanément les travaux de construction d'un pont au-dessus de la rivière Saint-François à Windsor. Dans cette dernière localité, des rues se sont affaissées de 2 pieds.

Un citoyen de Saint-Valérien, M. Georges Brunel, 48 ans, s'est noyé durant la nuit du lundi au mardi après que son automobile eut plongé dans les eaux qui venaient de miner la route 13 entre les municipalités de Roxton Pond et de Saint-Cécile-de-Milton, non loin de Granby.

A ce triste bilan incomplet, s'ajoutent les dégâts encore invisibles pour le moment.

D'autre part, selon une dépêche de la Presse Canadienne, une autre menace grave continue de planer principalement sur la vallée du Saint-Laurent.

En effet, la Commission des eaux limitrophes a fait savoir, hier, que le niveau du lac Ontario était de 13 pouces plus élevé que la normale à cette époque-ci de l'année et à seulement un pouce du maximum acceptable.

Ceci signifie que si les précipitations se poursuivent au rythme actuel, il deviendra nécessaire d'abaisser le niveau de l'eau du lac en libérant une plus grande quantité d'eau dans le fleuve Saint-Laurent.

Le niveau est actuellement si élevé dans le fleuve, qu'une telle solution risquerait d'entraîner l'inondation d'une bonne partie des rives basses de celui-ci. Un comité spécial de la Commission internationale des eaux limitrophes surveille de près la situation afin de prendre la meilleure décision dans les circonstances actuelles.

Le plus touché...

(Suite de la première page)

fruits et légumes, pouvaient varier entre 30 et 75 pour cent selon les parties de ce territoire.

M. Maurice Guinois, président de l'Association des cultivateurs, région de Montréal, a rapporté que les 1.250 membres de l'association avaient déjà rapporté des pertes s'élevant jusqu'à 60 pour cent de leurs récoltes.

Quant aux denrées elles-mêmes, la pomme de terre, la tomate, la fève, la laitue sont parmi les plus affectées par les pluies persistantes, selon les informations obtenues. Il y a évidemment le foin qui est durement touché dans plusieurs régions du Québec.

Les porte-parole des principaux organismes intéressés se disent dans l'incapacité de faire des projections précises à ce stade-ci relativement au coût des pertes subies par les producteurs. En partie, cela est dû au fait que certaines récoltes ne sont pas perdues, mais bien en retard d'une ou deux semaines, ou encore qu'elles ne peuvent être amassées en raison du mauvais état des champs.

Même si les pluies cessaient d'ici la fin de la saison des récoltes, les cultivateurs perdront au moins \$5 millions de ventes sur les marchés agricoles.

Les conséquences de cette situation pour les cultivateurs sont évidemment désastreuses, d'autant plus que les fruits et légumes (à l'exception de la pomme) ne

sont pas couverts par le régime de l'assurance - récolte et que plusieurs cultivateurs ne sont pas assurés. Quant aux plantes fourragères et aux céréales, les contrecoups seront moins difficiles pour les producteurs, l'assurance - récolte comprenant ces cultures.

En ce qui a trait aux consommateurs, les répercussions seraient beaucoup moins graves que certaines personnes ont pu le laisser croire.

Ainsi, il est vrai que certains fruits et légumes ont vu doubler leur prix. Mais des porte-parole d'organismes autorisés ont signalé que la partie du marché du consommateur consacrée aux fruits et légumes est petite si on la compare au reste du "marché du vendredi".

Par ailleurs, on insiste sur le fait que certains fruits, la tomate à titre d'exemple, n'est disponible à très bon prix que pendant quelques semaines durant l'été en raison de la production locale.

Quant à la viande et aux produits laitiers, des porte-parole autorisés ont insisté sur le fait qu'une augmentation des prix aux consommateurs est fort peu probable.

Ils appuient leur affirmation en ajoutant, d'une part, que les plantes fourragères et les céréales sont couvertes par l'assurance - récolte ou encore que les grains proviennent en grande partie de l'ouest du pays, ou bien bénéficient d'une autre forme d'aide financière gouvernementale en cas de sinistres.

D'autre part, il semble que le prix de la viande et des produits laitiers ne peut pas augmenter de façon significative à cause de la proximité des autres marchés concurrentiels, canadien et américain.

D'ailleurs, la Fédération des producteurs de lait affiliée à l'UCC, a indiqué qu'elle n'avait fait aucune démarche auprès de la Régie des marchés agricoles en vue d'une hausse des prix du lait.

La solution à une grande partie des problèmes actuels est le retour d'une température plus clémente, ce que ne peuvent pas prévoir les météorologues sur une période plus ou moins longue.

Une température plus clémente permettrait d'une part de "rescapier" plusieurs cultures, mais surtout de rendre les champs accessibles aux instruments aratoires.

LEVIS MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES

DEPARTS: TRAVERSÉ DE LEVIS

AUTOBUS DESHAIES

Bureau-chef: 1-819-292-2737

LEVIS 837-5805

LUNDI AU JEUDI 9.15 A.M. - 1.15 P.M. \$5.40

LE VENDREDI 9.15 A.M. - 6.30 P.M.

LE SAMEDI 9.15 A.M. - 1.15 P.M.

LE DIMANCHE 1.15 P.M. - 8.00 P.M.

Accident (Goulet)...

(Suite de la première page)

Foyer Drapeau. Il s'élançait alors en arrière du poste de police espérant par ce raccourci sauver du temps et prendre Vassart de face. Peine perdue. Quand il arrive sur les lieux hors d'haleine, il n'a même pas le temps d'arrêter pour savoir ce qui se passe que le sergent Arnaud lui crie d'appeler une ambulance.

Vassart est étendu face contre terre. Arnaud le retourne. Il remarque tout d'abord une blessure au menton. Le jeune respire. Il détache sa ceinture puis ouvre le petit sac de papier brun que la victime tient encore dans sa main droite. Dedans: cinq sachets de polythène totalisant une once et demie de marijuana. Par terre, à côté du blessé: deux dents et demie, sept pièces de 25 cents et trois de 10 cents.

La balle, comme l'apprendra au coroner, hier, le Dr André Brousseau, médecin légiste à l'Institut médico-légal de Montréal, est entrée dans la nuque et s'est logée dans la joue droite.

A aucun moment, a-t-on révélé à l'enquête, les deux compagnons de l'agent Goulet n'ont dégainé, eux, leur arme. "C'est une question de jugement, a souligné M. Arnaud. Il faut distinguer entre un suspect non armé et des bandits qui commettent un hold-up".

ENTRAÎNEMENT EMBAUCHE SANS "T'apprends par l'expérience! C'est ainsi qu'on a

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

signifié à l'agent Goulet que, pour ce dur métier de policier, il ne recevrait pas de formation spéciale. Celui qui s'est occupé de lui en cette première journée de travail, le 15 octobre 1970 (l'actuel directeur intérimaire Yvon Joyal) l'a amené à l'extérieur de la ville, dans un espace vacant, et lui a donné une boîte de balles pour qu'il pratique sur un terrain. Ce fut, avec le seul cours de tir de trois heures (environ 24 balles) suivi six mois plus tard à Montréal, l'unique entraînement qu'il a reçu concernant le maniement des armes.

La pratique personnelle est quasi inexistante pour les policiers puisqu'ils doivent acheter leurs balles. Lui-même a déjà prétexté avoir tiré pour que le poste lui remette d'autres balles." Il en a obtenu une douzaine de cette façon et s'en est servi pour pratiquer au chalet de son père. Il estime être mauvais tireur à 20 pieds".

Quant aux cours de théorie générale c'est de formation de base, c'est également après six mois d'embauche, soit au printemps 1971, qu'ils ont débutés. Il s'est agi de 20 à 25 séances de trois heures chacune données à Rosemere par le lieutenant Bouchard de la police de Montréal à l'intention des policiers de cette région-nord de la métropole.

A l'automne de la même année, l'agent suivait un cours en technique ambulancière à l'école de police de Montréal. Il assure que, dans les deux cas, il s'est classé dans les 86 ou 87 pour cent."

Avant d'être policier, André Goulet travaillait pour son père en électro-mécanique.

Le premier témoin entendu hier, a été le frère de la victime, Paul, un enseignant de 23 ans. Il a vu l'adolescent avant les événements, vers 18h., 18h30, chez leurs parents, à Blainville. Ce dernier s'apprêtait, comme tous les jours, à partir pour Saint-Thérèse, à 3 miles de là, afin de passer la soirée avec des amis.

Paul Vassart ignore si André avait à ce moment-là des drogues sur lui, pas plus qu'il ne sait, a-t-il dit, si son frère en était un adepte. Ils avaient déjà discuté de la question, André lui aurait tout simplement souligné qu'il y avait déjà goûté, comme tous les jeunes, "pour le kic".

Le chimiste Jean-Jacques Rousseau, chef de la section de toxicologie à l'Institut de médico - légal de Montréal, a déclaré n'avoir décelé ni drogue ni alcool dans le sang de l'adolescent. Il a précisé, toutefois, que l'état actuel de la science ne permet pas de détecter la présence de marijuana dans le sang."

Me Bernard Roy, avocat la famille Vassart, contre-interrogera longuement, aujourd'hui, le policier Boulet.

Le procureur de la couronne, Me François Beaudoin, a annoncé qu'il fera entendre 10 autres témoins. Il s'agira sans doute de témoins oculaires, la batterie d'experts en chimie, balistique, photographie et cartes ayant déjà été entendue."

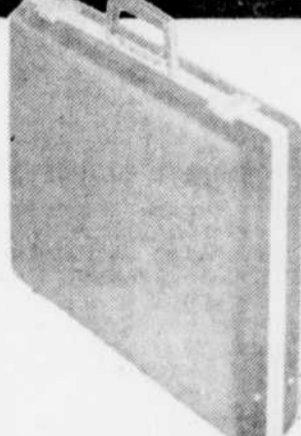
Trois avocats principaux occupent dans cette cause. On note, en plus des deux sus-nommés, Me Bernard Dorais qui représente la municipalité de Saint-Thérèse - de - Blainville.

ARTICLES SCOLAIRES

T.J. MOORE LTEE

Edifice Langlais 357, St-Joseph Place Laurier Annexe Nord 122, Côte de la Montagne CHARGEX Commandes téléphoniques: 692-1290

EN SPECIAL



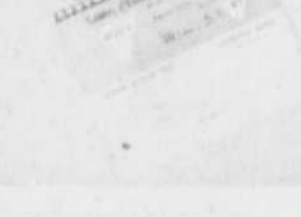
Porte-Documents "attaché" Ord. PRIX \$5.97 9.95 SPECIAL

Nouvelle construction quasi indestructible de "Diaply". Léger, son poids net est la moitié du magnésium. Antirouille, cadre d'une extrusion d'aluminium, serrures et accessoires au fini nickelé. Couleurs: noir, brun, bleu ou vert.

FEUILLES MOBILES pour livres à anneaux Paquet de 300 feuilles Ord. PRIX \$1.95 SPECIAL 97c



Paquet de 1000 FEUILLES Ord. PRIX \$2.89 6.05 SPECIAL



99c BIC Max-Pac

CAHIERS D'EXERCICES Assortiment de 5 cahiers de 11 x 8 1/2". 4 couleurs avec couverture imprimée. Ord. PRIX .89 SPECIAL 57c

6 BIC Ord. PRIX .99 SPECIAL 66c

T.J. MOORE LTEE

Tout pour le bureau!

LE VILLAGE DU MOULIN... LE VILLAGE DES COUPLES HEUREUX

Quel que soit l'âge des propriétaires au Village du Moulin, ils sont tous jeunes de coeur.

Une lune de miel commence... ou recommence au Village du Moulin dans l'atmosphère de bien-être moderne qu'a su créer Benoit Dumais Ltée sur le site de l'Historique Moulin des Mères.

Un rêve... une lune de miel qui durera des années et des années.

POUR AUSSI PEU QUE \$200 COMPTANT (MINIMUM) \$107 PAR MOIS

Incluant capital, intérêts, taxes et ristourne provinciale. Prêt spécial de la Société Centrale d'Hypothèques et de logement 7-1/2%

GRATUIT

Les 10 premiers nouveaux couples acheteurs recevront gratuitement un magnifique réfrigérateur ou une superbe cuisinière.



RENDEZ-VOUS AU VILLAGE DU MOULIN NEUFCHATEL

(En retrait du Boulevard Bastien, via le Boulevard Savard, face au centre d'achats Dallaire.)

842-9264

Maisons modèles ouvertes aux visiteurs: 1h à 5h; 7h à 9h p.m.; les lundi, mardi, mercredi, jeudi, 1h à 5h; les vendredi, samedi, dimanche

CONFORT AU FOYER ESSO



UNE AUTRE REALISATION

Benoit Dumais Ltée

SPECIAL DE LA SEMAINE TAPIS

TAPIS SHAG LONG POIL Rég. 10.95	6.95 v.c.
TAPIS DE CUISINE Rég. 10.95	6.95 v.c.
TAPIS 100% NYLON Rég. 8.95	4.95 v.c.
PRELART 100% VINYLE SANS CIRAGE Rég. 6.95	3.95 v.c.
TAPIS OZITE Rég. 4.95	3.95 v.c.
TAPIS FINI VELOURS Rég. 12.95	6.95 v.c.

ESTIMATION ET SERVICE DE DECORATION GRATUITS A DOMICILE

Tapis du Rêve
801 de la Canardière, Qué.
Tél.: 523-6311 - 523-5378

Le gouvernement québécois plongerait au coeur du problème linguistique s'il n'en tenait qu'à Léo Pearson



Le député libéral de Saint-Laurent, le seul peut-être du groupe d'avant 1970 à n'avoir rien reçu en retour de sa "fidélité" à M. Robert Bourassa se dit à ce point "préoccupé" par le problème de la langue qu'il en entretiendra prochainement le caucus.

M. Léo Pearson a confié au Soleil à l'occasion d'une conversation qu'il avait même consacré ses réflexions à ce sujet dans un mémoire qu'il a fait parvenir au premier ministre et qu'il compte aussi remettre à tous ses collègues.

"La Commission Gendron" (sur la situation de la langue au Québec), de dire M. Pearson, "ne peut absolument pas aller dans le sens du bon sens et de la réalité québécoise et nord-américaine."

Pour lui, cette "réalité" se traduit pour le gouvernement par l'énoncé, à l'automne d'une loi dont la teneur essentielle serait la suivante:

1 — Octroi du droit aux anglophones à leurs écoles anglaises, mais l'obligation pour eux de suivre un cours de français de façon à ce qu'ils puissent, à la fin de leur cours (primaire ou secondai-

re) parler et écrire convenablement le français (30 à 40 pour cent des cours);

2 — Obligation faite aux immigrants de s'inscrire aux écoles francophones, après bien sûr que l'on aura défini ce que c'est qu'un immigré et que l'on aura fixé des étapes. Mais cette définition d'un immigré pour M. Pearson c'est une personne dont la langue n'est ni le français, ni l'anglais, et qui n'est pas citoyen canadien;

3 — Nécessité pour les francophones d'obtenir un bon enseignement de la langue seconde anglaise, afin qu'ils ne soient pas défavorisés, dévalorisés et en mesure de concurrencer les citoyens anglophones;

4 — Assurer au Québec un visage et une vie francophones: publicité, étiquetage, raisons sociales, tout en faisant obligation aux commerçants d'embaucher des parlant français;

5 — Prévoir que si la "réalité" exige au niveau des contacts avec l'extérieur l'on doit accepter ou s'adapter au contexte économique, il ne faut pas nécessairement que l'anglais devienne la langue de promotion;

6 — Faire obligation, pour les emplois ayant affaire avec le public, d'embaucher des parlant français.

Selon M. Pearson, une telle façon de procéder de la part de "son" gouvernement aurait pour effet d'assurer la survivance des francophones, de favoriser leur épanouissement culturel et économique et de donner au Québec son visage véritable.

"Il n'est pas bon, et même dangereux, dit-il, que l'on présente des solutions en pièces détachées, surtout dans le domaine de la langue. Chaque fois ça amène une explosion émotive qui risque de fausser le jugement."

"La Commission Gendron, a-t-il ajouté, si elle présente un rapport que sur un aspect du problème, celui de la langue de travail, créera une semblable réaction inutile d'émotivité et de confusion"

M. Pearson ne va pas jusqu'à affirmer carrément mais il laisse clairement entendre que l'absence d'une politique de la langue au Québec est peut-être le principal frein aux investisse-

ments, à la croissance économique et à la création de nouveaux emplois.

"La population inquiète, dit-il, doit savoir ou sentir que, dans ce domaine, le gouvernement sait ce qu'il veut, où il veut aller, ce qu'il a l'intention de corriger, ce qu'il doit conserver, et les dangers qu'il voudrait éviter avant de traduire ses objectifs dans une législation"

S'il n'en tenait qu'à ce député libéral d'arrière-banc, qui était nationaliste bien avant la prise du pouvoir par M. Robert Bourassa, l'actuel gouvernement plongerait au coeur du problème.

L'approche du problème serait "globale" et toucherait à l'école, au monde du travail, à l'image et à l'immigration.

M. Pearson ne sera peut-être pas écouté, mais si tous ses collègues osaient dire comme lui ce qu'ils pensent profondément des grands problèmes de l'heure, peut-être l'actuel gouvernement aurait-il moins de difficultés à trouver son fil conducteur.

C'est tout de même au Québec que l'on mange le mieux!

Un commentaire de Yves JARRETTE

L'hospitalité québécoise, ou du moins celle représentée au niveau de notre industrie touristique, décevrait la majorité des touristes en provenance des Etats-Unis.

Cette conclusion est le reflet, partiel, d'une enquête effectuée en 1970, par un professeur en administration de l'Université de Québec, pour le compte d'une importante agence de voyage de New York.

Certains points de cette enquête, plus particulièrement ceux touchant le service que l'on reçoit — ou plutôt que l'on ne reçoit pas! — dans de nombreuses stations de service et garages, coïncident nettement avec l'opinion des automobilistes de la Belle Province — l'entente du service, coût des réparations, qualité, etc. . .

Là où ça ne va plus du tout, c'est lorsqu'il est question de la qualité de la nourriture et du surplus de gras qu'auraient constaté la majorité des quelque 2,000 touristes — automobilistes — 68 p.c. de ces personnes auraient trouvé trop gras les aliments qui leur furent servis, en apposant "mauvais" à la question posée, et 12 p.c. ont répondu par "très mauvais", ce qui représente 80 p.c. de désapprobation.

Certes, l'enquête fut effectuée en 1970, et depuis deux ans, les choses se sont bien améliorées au Québec dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. Il n'en reste pas moins vrai que ces chiffres sont complètement en contradiction avec ceux issus d'une autre enquête touristique effectuée en 1971 par le quotidien Le Soleil, en collaboration avec l'Université Laval.

Voici, textuellement, les résultats enregistrés l'an dernier, et concernant la seule région de Québec:

— Question: Selon vous, le service hôtelier est-il bon, mauvais ou moyen sur chacun des points suivants: Hébergement — Nourriture — Service de personnel.

Sur un total de 142 personnes (touristes) interrogées, 79-6 p.c. estimeront bons l'hébergement et la nourriture et une majorité de 81 p.c. déclareront également bon le service du personnel concerné. Nous sommes donc loin des résultats précédents.

Autre question extraite de cette même enquête, toujours en 1971:

— Question: De façon générale, diriez-vous que vous avez été satisfait de l'accueil reçu?

— Réponses: Une majorité importante de 91,6 p.c. s'est déclarée satisfaite, contre 4,2 p.c.

d'insatisfaits et un autre 4,2 p.c. qui n'a pas répondu.

Autre question d'importance contenue dans le questionnaire: — Pensez-vous avoir été exploité par certains hôteliers, commerçants, taxis ou autres?

Dans 79,2 p.c. des cas, la réponse est négative, contre 15,6 p.c. ayant répondu par l'affirmative et 5,2 p.c. d'abstentions.

En ce qui concerne la région de Québec, il apparaît, du moins d'après ces résultats, plus récents d'un an que les précédents, qu'une forte majorité de visiteurs semble apprécier notre hospitalité et... notre cuisine.

Certes, il y a toujours quelque "ronchon" qui regrette ses "bons" "Hot-dogs" bouillis à l'huile et ses délicieuses "chips" ruisselantes de margarine — régime-type de l'homme sapiens évolué (sic) — mais, fort heureusement, ce genre de touriste semble faire partie de la minorité.

Tout ce qui touche les domaines de l'hébergement, de la restauration et des services inhérents à ces deux sujets, fort importants à l'intérieur de l'industrie touristique, fait l'objet depuis trois ans environ, d'un effort soutenu du ministère provincial du tourisme, de la chasse et de la pêche.

Non seulement des cours itinérants et de recyclage sont-ils offerts aux personnes intéressées par les métiers de la restauration et de l'hébergement, mais une école du tourisme et de l'hôtellerie forme, depuis trois ans, des spécialistes dans tous les métiers concernés — Il est bon de souligner que le concept de cette école est unique au Canada.

N'oublions pas non plus la création, dans un but d'émulation et d'amélioration, du répertoire des Hôtels du Québec, sorte de botin visant la catégorisation, quantitative, et la classification, qualitative, des hôtels, motels et maisons de logement de la province.

En conclusion, il semble, et c'est normal, qu'il y ait encore des améliorations à apporter dans divers domaines de l'industrie touristique.

Toutefois, et surtout avec le choix offert, tant de cuisine typiquement québécoise que de celle dite internationale — c'est tout de même au Québec que l'on mange le mieux, parmi toutes les provinces canadiennes, ceci n'étant pas une allégonie ou une supposition, mais un fait vérifié — il se trouvera certainement un mets... pas trop gras ou de bonne qualité, pour satisfaire les estomacs DELICATS ou... RAFFINES!!! Bon appétit, messieurs les touristes!



Les chevaux de Loto-Perfecta courent sur \$200,000

Près de \$200,000 seront en jeu, ce soir, à 22h15, alors que prendront le départ les chevaux qui participeront à la première course de Loto-Perfecta à la piste Blue Bonnets, à Montréal.

Cette somme, qui correspond à peu près à 48% des \$400,000 qui ont été gagnés par la population, sera répartie entre les gagnants selon le montant que chaque individu aura misé.

D'après un porte-parole de Loto-Perfecta, M. Léon Bouchard, le total des billets vendus pour cette première course représente, en réalité, un franc succès puisque l'organisation n'était pas complètement au point et les centres de validation des billets étaient encore peu nombreux.

"La situation est extrêmement encourageante jusqu'à maintenant, surtout si l'on considère que seulement 350 valideuses étaient en opération à travers la province", a expliqué M. Bouchard. "Dans six mois, nous espérons avoir pas moins de 2,000 machines réparties à travers la province."

M. Bouchard a fait valoir que la population n'était pas tellement familière avec la nouvelle formule de loterie et que plusieurs personnes ne savaient pas encore où se trouvaient les centres de validation.

Le représentant de Loto-Perfecta a cependant ajouté qu'actuellement, les machines servant à la validation étaient distribuées à raison de 125 par semaine et que, d'autre part, la poursuite d'une publicité efficace aiderait à familiariser les Québécois à cette formule.

La première course de Loto-Perfecta sera télévisée sur les réseaux français et anglais à partir de 22h, ce soir.

Pour l'année 1972-1973

Le gouvernement offre le statu quo aux enseignants

Statu quo pour l'année 1972-1973, formation d'une commission ad hoc, réouverture des négociations le 1er mai 1973 avec le droit de grève pour les enseignants s'il n'y a pas entente entre les deux parties. Voilà la contre-proposition que l'Etat et la Fédération des commissions scolaires viennent de faire aux enseignants sur le chapitre 8 du projet de la convention qui concerne la tâche de l'enseignant.

La partie patronale reconnaît ainsi qu'une nouvelle définition de la tâche de l'enseignant s'impose, mais elle ne veut pas que l'on en discute maintenant et demande le maintien du ratio maître-élèves (1-27 à l'élémentaire et 1-17 au secondaire) pour l'année 1972-1973.

En réponse à cette contre-proposition, les enseignants ont demandé hier soir que la question soit tranchée par un tribunal d'arbitrage alors que la décision qui serait rendue lierait les deux parties.

Appelé à commenter cette contre-proposition de la partie patronale, le chef négociateur de la CÉQ, M. Guy Chevrette, la qualifie de simpliste et il se demande à quel jeu le gouvernement veut amener les enseignants.

On sait parfaitement, dit-il, que le droit de grève n'existe plus, le gouvernement le retire comme bon lui semble.

On sait que la définition de la tâche de l'enseignant est l'une des trois priorités de la convention collective des professeurs. Dans leur proposition, les enseignants rejettent le ratio maître-élèves et veulent un système de minimum et de maximum d'élèves par classe selon le secteur d'enseignement.

Dans sa contre-proposition, la partie patronale reconnaît que des instituteurs au service de la commission scolaire constitue un objectif à atteindre mais cet objectif doit tenir compte des politiques élaborées par le ministère de l'Éducation et des dispositions financières du Québec et des priorités collectives.

Ce qui fait dire au chef négociateur de la CÉQ que cette proposition n'est pas sérieuse et qu'elle devra encore tenir compte d'un ratio maître-élèves.

On sait que sur les 210,000 employés des secteurs public et parapublic, la table sectorielle de l'éducation est la seule à

être en cause le travail de ses membres.

La réouverture de la convention collective le 1er mai 1973, serait précédée de la mise en place d'une commission ad hoc dont les objectifs seraient d'évaluer la situation à l'intérieur et à l'extérieur du Québec par l'étude de la tâche des instituteurs dans les catégories d'instituteurs ainsi que par l'examen des mo-

S'il n'y a pas rapprochement des parties

Un décret va régir les conditions de travail des enseignants

Au chapitre de la classification, M. Chevrette a révélé qu'il y a entente sur au moins 90 pour cent des cas. Dans sa contre-proposition, la CÉQ reconnaît que la partie patronale a le droit de classer ses employés mais on veut que la liste des brevets où il y a accord soit en annexe à la convention.

Quant au 10 pour cent de cas en litige, on demande qu'il soit soumis au tribunal d'arbitrage et que la décision qui sera rendue lie les deux parties.

Pour ce qui est des nouveaux brevets (brevets étrangers), on suggère qu'il y ait classification après avis auprès des intéressés et que dans le cas d'une déclassification que la personne conserve son salaire en autant qu'elle complète 6 crédits par année.

On sait que le problème de la classification est demeuré en litige au cours de la dernière convention 1968-1971. Tenant compte d'une nouvelle convention de quatre ans, on réglerait le problème de la classification des enseignants pour 7 ans.

Au chapitre des règlements des griefs, il reste peu de choses à résoudre; le point le plus important est le temps requis pour faire un grief, la partie syndicale demande que le grief puisse être fait à l'intérieur de six mois comme l'ancienne convention et la partie patronale veut ramener cela à trois mois.

Pour ce qui est des mécanismes de sécurité d'emploi, les enseignants refusent la proposition de la partie patronale qui selon eux tend tout simplement à donner aux enseignants une préférence d'emploi.

Rénovation, installation d'aluminium fenêtre et gouttière

RHEAUME et TRUCHON ENR.
85, Durocher, Loretteville
Tél.: 843-1805

Robert Stanfield rencontrera des candidats éventuels pour les comités du secteur du Saguenay-Lac-Saint-Jean

CHICOUTIMI — Poursuivant ses démarches en vue d'attirer au sein du parti conservateur des hommes connus, M. Robert Stanfield profitera de son passage dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour rencontrer des candidats éventuels pour défendre les couleurs de son parti.

Après la recherche des "gros canons" comme les Claude Wagner et le ministre Allan Lawrence, la démarche de M. Stanfield est un autre indice tendant à confirmer que les conservateurs orientent largement leur stratégie publicitaire autour de la compétence et du prestige de l'équipe.

Dans le comté de Lapointe, M. Stanfield sollicitera Me Serge Simard, de Jonquières. Dans Chicoutimi, il souhaite que Me Jean-Marc Lavoie, candidat défait en 1968, revienne sur les rangs. Dans Roberval, il aura à choisir entre le préféré des jeunes conservateurs, M. Gaston Tremblay, et le notaire Germain Gagné de Saint-Félicien. Enfin, dans Lac-Saint-Jean, il s'entretiendra avec deux candidats éventuels, M. Gilbert Tremblay, courtier d'assurances, et Me J.-Vincent Fleury, avocat d'Alma.

TOURNEE

Dès son arrivée à Chicoutimi, M. Stanfield s'est entretenu cet après-midi avec quelque 200 militants. Il était accompagné du député de Charlevoix à la Chambre des Communes, M. Martial Asselin.

La tournée de M. Stanfield se poursuivra à Chicoutimi où il se rendra sur les sites des Jeux d'été du Québec. En soirée, il assistera au spectacle Son et Lumières à Jonquières.

Demain, il déjeunera en compagnie des journalistes au Cercle de presse de Chicoutimi. Il visitera les installations de l'Alcazar à Arvida. En après-midi il reviendra aux Jeux d'été du Québec. En soirée, il participera à une émission ligne ouverte à Alma et terminera la tournée à Mistassini où il prendra part au Festival du bleuets.

par Damien GAGNON

A moins d'un rapprochement des deux parties d'ici à la fin de semaine à la table sectorielle de l'éducation, le gouvernement devra établir par décret les conditions de travail des enseignants telles que la sécurité d'emploi, la tâche de l'enseignant, le perfectionnement et autres points en litige.

C'est l'opinion émise, hier, par le chef négociateur de la Corporation des enseignants du Québec, M. Guy Chevrette. Les enseignants ont d'ailleurs commencé à déposer, hier soir, à la table de négociation, une contre-proposition finale touchant tous les points en litige du projet de convention.

Si les négociateurs des deux parties disent publiquement que l'on conserve l'espoir d'en arriver à une solution négociée, privément on ne nie pas que le décret est inévitable alors qu'il y a peu de possibilité d'entente sur des sujets bien précis comme la tâche de l'enseignant.

Les enseignants, a dit M. Chevrette, ne sont pas intéressés à prolonger les négociations s'il n'y a pas rapprochement entre les parties cette semaine tenant compte que l'ouverture des classes est pour dans trois semaines. Ils veulent connaître leurs conditions de travail au moment de reprendre le collier.

La contre-proposition globale que la partie syndicale a commencé à déposer, hier soir, touche le champ d'application de la convention, la cotisation syndicale, le perfectionnement des maîtres, la tâche de l'enseignant, les règlements de griefs, l'éducation permanente et la classification.

PHARMACIE A VENDRE

- Excellente opportunité pour jeune pharmacien.
- Bénéfice annuel net supérieur à \$20,000.
- Conditions faciles.

Ecrire au Dépt 4948, Le Soleil

DOCTEURS REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE OPTOMETRISTES

NOUVELLE ADRESSE:

376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413

(En haut Régie des Alcools)

A VENDRE

SILLERY

7 pièces, 4 chambres à coucher, foyer, tapis, près écoles, Centre d'Achats, université, transport.

CHOIX D'AUTRES MAGNIFIQUES RESIDENCES

FORTIN, DELAGE & ASSOCIES, courtiers, 522-5631

L.-P. Bouchard, 653-3373, A. Labelle 849-8863, S. Scott, 651-3742.

Pas d'efficacité sans ...

Pas d'efficacité possible pour un service de transport en commun urbain et suburbain à moins que ne soit rempli un certain nombre de conditions, les unes du ressort de l'organisme qui en assume la responsabilité, les autres et de loin les plus importantes échappant entièrement à leur contrôle. On aura deviné qu'il s'agit de l'attitude des municipalités à l'endroit du transport en commun, selon qu'elles lui accordent ou lui refusent une importance prioritaire, de tout ce qui a trait à la circulation, à la signalisation, au stationnement et à l'aménagement urbain. Rien ne servirait d'augmenter le nombre des véhicules à la disposition du public s'ils ne peuvent circuler librement à travers le territoire qu'ils desservent, s'ils sont retardés à tout instant par des automobilistes qui se fichent royalement des règlements municipaux, se conduisant comme s'ils étaient seuls dans la rue ou encore s'ils sont immobilisés dans des embouteillages qu'il serait possible d'éviter avec un peu de coopération des autorités municipales, des services de police et de tous les autres conducteurs de véhicules. Il restera toujours les difficultés inhérentes aux conditions topographiques et aux erreurs accumulées à cause d'un aménagement urbain désuet ou fait sans aucune planification.

Tout ce long préambule n'a pour but que de présenter le mémoire préparé par la Commission de transport de la CUQ qui a été remis officiellement, hier soir, au président de ce dernier organisme et aux membres de son conseil, qui sont de fait les maires de la majorité de l'agglomération québécoise, exception faite des municipalités de la rive-sud, qui ne sont pas desservies par la CTCUQ.

A première vue, il peut sembler que la CTCUQ cherche à faire porter par d'autres la responsabilité des lacunes du service qu'elle fournit à la population. Ce serait fausser entièrement le sens d'un mémoire qui est avant tout un appel à une plus grande coopération de la part des municipalités et qui fourmille de faits vécus quotidiennement et de recommandations dont on devrait s'inspirer et dont l'application aiderait à améliorer la situation dans une très grande proportion. Il est évident que le stationnement dans plusieurs rues étroites, dans quelques-unes de nos grandes artères, est une source d'embarras qui explique l'impossibilité des véhicules de respecter l'horaire établi. Il est non moins évident que les municipalités font preuve d'une trop grande tolérance en présence des milliers d'infractions quotidiennes aux règlements de stationnement. Il est encore plus patent que les automobilistes québécois, dans leur ensemble, se conduisent en égoïstes et font preuve, surtout aux heures de pointe, d'un manque absolu de civisme.

On peut de plus se demander, du moins à la lumière des multiples décisions prises au bénéfice des automobilistes, si les autorités municipales sont bien conscientes du rôle prioritaire du transport en commun dans les agglomérations urbaines de quelque importance. On a l'impression qu'elles ne savent pas tirer profit de toutes les sommes dépensées pour multiplier les espaces de stationnement hors rue. L'ouverture du stationnement de l'hôtel de ville, il y a déjà un bon mois, n'a pas amélioré la situation dans la cité en dedans des murs. Aussi encombrées que jamais sont la Côte de la Fabrique, les

rues Saint-Jean, Sainte-Anne, Buade où il n'y a plus de raison de permettre et de tolérer le stationnement. Et que dire du secteur de la Place d'Youville où les autobus subissent des retards considérables aux heures de pointe. L'ouverture prochaine du garage de stationnement voisin et le réaménagement qui subira la place ne changeront rien à moins de l'adoption d'une réglementation sévère accompagnée d'une mise en application draconienne. La trop grande tolérance dont on fait preuve est une invitation à violer les règlements municipaux et une surveillance plus étroite s'impose. La ville de Québec y trouverait son profit, non pas tellement à cause des sommes que rapporteraient les amendes, mais surtout à cause des économies qui s'ensuivraient. Il ne faudrait pas, par ce qui précède, conclure que le mémoire de la CTCUQ se limite à la ville de Québec seulement. Il y est question des problèmes qu'on rencontre dans toutes les municipalités desservies par le transport en commun. Qu'il soit plus souvent question d'elle c'est normal, car elle est la plaque tournante du réseau. Mais si elle est seule à adopter les recommandations de la Commission de Transport, le mal ne sera qu'à demi guéri.

En contrepartie, car il y en a une, si la CTCUQ est souvent critiquée à tort pour des situations dont elle n'est pas responsable, elle n'est pas nécessairement exempte de tous reproches. Quand elle parle d'une campagne d'éducation auprès des usagers, on peut lui répondre qu'elle n'a jamais fourni de véritable effort soutenu. Elle n'a pas à se surprendre que les gens se bousculent pour monter à bord de ses véhicules. Pour qu'ils se mettent à la file, il faudrait qu'ils aient l'assurance que l'autobus s'immobilisera au point d'arrêt, pas deux ou trois pieds avant ou plus loin, comme cela se produit trop souvent. Il faudra aussi que les véhicules ne s'arrêtent pas à deux ou trois pieds du trottoir, ce qui n'est pas commode pour les personnes âgées, ce qui de plus contribue souvent à bloquer le passage aux automobiles ou à retarder la circulation. Et ce qui a surtout le don de nous mettre les nerfs en boule, c'est la façon dont on se conduit aux points de correspondance, les conducteurs n'ayant pas encore appris à attendre les quelques instants de plus qu'il faudrait aux usagers pour se rendre d'un point à un autre. N'y a-t-il pas moyen, en collaboration avec les municipalités, d'apporter les modifications nécessaires pour que les points de correspondance soient le plus rapprochés possible? Qu'advient-il aussi de la construction de ces abris qui ont fait l'objet d'un concours? Du personnel, si on peut regretter les impolitesses et les brusqueries de quelques conducteurs, dans l'ensemble on doit lui rendre un témoignage de bonne conduite et d'une patience qui frise parfois l'héroïsme quand il écoute sans sourcilier les récriminations de passagers impatientés à la suite d'une longue attente dont il se sait acieusement responsable. Quant à la commission, maintenant qu'elle a le pouvoir de faire remorquer les autos et camions qui obstruent ses points d'arrêt, elle devra, si les municipalités ne montrent pas plus de fermeté, s'organiser pour se prévaloir de ce pouvoir. Au moins, ses dirigeants ne risqueront pas de perdre quelques votes aux prochaines élections, n'étant pas élus.

Raymond DUBE

Pétroliers dans l'Arctique

Après le pétrolier géant Manhattan, qui en 1969 avait tenté l'expérience de la navigation dans l'Arctique jusqu'en Alaska, en vue de l'acheminement éventuel du pétrole américain de Pruhoe Bay par voie maritime, voici qu'un autre pétrolier renouvelle le passage dans l'Arctique. Mais dans des conditions et des buts différents cette fois. Le pétrolier finlandais Palva ne jauge que 16,254 tonnes, contre les 150,000 du Manhattan. Contrairement à ce dernier, le Palva effectue le voyage ses soutes remplies de 15,000 tonnes d'essence à destination de Rae Point sur l'île Melville. Rae Point est le centre des opérations de forage de la compagnie mixte canadienne Panartic Oils dans les îles de l'Arctique.

Le mois d'août est le plus propice à l'approvisionnement par voie maritime de centres d'opération de forage comme Rae Point. La majeure partie de l'approvisionnement y provient de Montréal, qu'il s'agisse d'équipement sismique ou de forage ou d'instrument de communication (la radio y fonctionne 24 heures par jour, 365 jours par année), on y dispense de plus des rapports sur la température des différents points de l'Arctique. Le transport des instruments techniques de tous genres est coûteux et l'approvisionnement en énergie l'est encore plus. Aussi, en plus de son aéroport, qui peut recevoir des avions Hercule, Rae Point possède-t-il un port en eau profonde, situé à un mille du camp. Cette année, ses réservoirs ont été accrus à une capacité de 4 millions de gallons d'huile.

C'est donc là que le navire en partance de Rotterdam déchargera sa cargaison de carburant. Le passage du Palva dans les eaux de l'Arctique est significatif en ce sens qu'il pose de nouveau concrètement la question du transport de pétrole dans cette région du pays et celle de la protection de l'environnement qui est liée aux divers modes de transport.

Le transport est un élément déterminant en vue de l'exploitation des immenses richesses naturelles de cette partie septentrionale du pays. Du fait de l'éloignement des régions habitées, des difficultés d'accès inhérentes au climat, le coût d'exploration et de forage est accru dans l'Arctique, de même que celui de l'acheminement des ressources de son sous-sol vers les régions habitées du pays ou de l'étranger. Le Canada n'élime, au départ, aucun mode de transport et de communication dans l'Arctique. On envisage la construction d'une route de

1,000 milles le long du Mackenzie jusqu'à Inuvik, dans le delta du Mackenzie. Il y est également question de chemins de fer. Quant à l'avion on s'en sert constamment comme moyen d'accès le plus rapide. Dès que les puits découverts le justifieront, un pipeline vers l'ouest et un gazoduc vers l'est du pays seront construits. La navigation comporte également ses avantages (la réduction des coûts de transport) et ses désavantages: les glaces et le danger de pollution dans le transport du pétrole.

Le voyage du Manhattan, il y a trois ans, a abondamment mis cette question en lumière. Les Américains de la Humble Oils affirmaient alors que le transport par pétrolier de l'Alaska coûtait 60 cents par baril de moins que par pipeline, soit une économie de \$5 milliards par an pour 2 millions de barils. Outre les divers moyens de transport, le Canada n'écarte pas a priori une utilisation intensive soit de pétroliers, soit de sous-marins à propulsion nucléaire composés de modules indépendants. Cette solution n'apparaît cependant théoriquement la meilleure à cause des dangers de pollution dans ces régions septentrionales qui sont particulièrement sensibles à la pollution.

Le pétrole déversé des navires peut en effet demeurer de longues années emprisonné sous les glaces, ce qui multiplie les dangers de pollution et rend plus difficile son élimination. L'ouverture du Grand Nord canadien à l'exploitation de ses ressources s'étant faite à une période où la population est sensibilisée à la pollution, cela peut expliquer que les règlements canadiens à cet égard comptent parmi les plus sévères au monde.

Il s'agit non seulement de protéger les moyens traditionnels de subsistance des Esquimaux, disséminés le long des côtes et sur les îles: phoques, morses, baleines qui s'y trouvent en abondance. Il faut aussi protéger une faune également abondante. Toutes les oies blanches du monde font leur nid l'été sur l'île Bylot, au nord-est de l'île de Baffin; quatre millions d'oiseaux migrateurs font leur nid le long des rives sur de l'île Devon. Un refuge comme celui de Thelon bénéficie d'une protection absolue pour les oiseaux migrateurs.

Aussi, les lois canadiennes visant à la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique paraissent-elles exagérément sévères et sont-elles mises en question par d'autres pays, qui n'ont cependant pas comme nous 3-



l'opinion du lecteur

Ailleurs aussi, la catéchèse répugne

Nos (?) manuels de "catéchèse" pseudo-catholique servent (ou desservent) dans le Canada tout entier. Donc en Acadie. Or, la comme ici, les parents sérieux jugent sévèrement le prétendu "renouveau" que des auteurs intéressés (naturellement)

voudraient nous faire gober. Voici, entre autres témoignages reproduits par le Madawaska, hebdomadaire d'Edmondston (Nouveau-Brunswick), celui d'un "parent" qu'on a publié le 21 juin dernier. Je cite rigoureusement les passages mis entre

guillemets; les points de suspension remplacent certains mots que j'ometts pour abrégé; les parenthèses contiennent des corrections de style qui ne modifient en rien le sens de la pensée.

"Les fruits de l'enseignement de la catéchèse peuvent... indiquer quelle méthode est supérieure. Mais... lorsque les adeptes de la nouvelle méthode persistent, contre toute évidence, à nous dire que les fruits sont bons, il faut reconnaître que ces gens n'ont pas la même règle pour juger de l'efficacité de l'enseignement religieux."

De M. F.W. Slingerland à M. André Turmel

M. le Rédacteur en chef, Le Soleil, 390 St-Vallier Est, Québec.

Monsieur,

Le 13 juillet, durant mes vacances, vous avez publié au Soleil une lettre adressée à moi-même par M. André Turmel en réponse à une communication que j'ai faite au Bulletin de l'Association des Professeurs de l'Université Laval (APUL) au sujet de la grève de sympathie des employés de l'université. Je me trouve un peu surpris que vous l'ayez publiée, étant donné que ma communication à l'APUL n'a jamais été publiée aux journaux, et que M. Turmel n'est même pas à l'emploi de l'Université.

Je me crois en droit de demander que vous publiez un sommaire de la communication originale, de même que la réponse (en version raccourcie) que j'ai adressée à M. Turmel le 28 juin, lesquelles voici.

1 Lettre au président de l'APUL (sommaire)

J'ai critiqué le président pour l'appui qu'il a fourni à un mouvement antidémocratique en conseillant aux professeurs de respecter les lignes de piquetage des employés (?) lors de la grève de sympathie en mai à l'université. "Les employés ont deux fois voté contre cette grève, qui leur a été ensuite imposée par une minorité de militants et par la mollesse de l'administration".

J'ai refusé à l'APUL le droit de se prononcer en mon nom sur des questions politiques et sociales. La lettre était signée par sept collègues de mon département et n'a reçu qu'une réponse défavorable parmi plusieurs, soit celle de M. Turmel.

2 Réponse à M. Turmel

J'accuse réception de votre lettre du 15 juin en réponse à celle que j'ai adressée à l'A-

PUL. Il est clair du contexte de ma lettre que je ne visais pas tout le mouvement syndical mais plutôt sa branche politicienne qui est, le crois, d'inspiration communiste, la branche qui voit les difficultés actuelles de la province en termes de "lutte des classes" et d'autres jargons de Mao ou de Marx. Examinez par exemple le document du CEQ publié le 21 et 22 juin sous la captation "au-delà des événements", ou les propos de Chartrand. Vous citez plusieurs défauts de démocratie du gouvernement actuel. Quelques-uns je trouve fort discutables, que ma communication à l'APUL n'a jamais été publiée aux journaux, et je pourrais en ajouter. Mais on se leurre royalement si on croit qu'il existe au monde un système libre de tels défauts. Essayez en Russie par exemple, de critiquer les autorités comme nous l'avons fait, vous et moi, et vous verrez vite les beaux effets de la "dictature du prolétariat". Demandez même à ceux qui ont vécu l'âge d'or des gouvernements travaillistes en Angleterre: si ces régimes étaient plus démocratiques que leurs remplaçants. Quant à notre situation actuelle, est-il démocratique de se servir de la "bagarre" (votre mot) pour imposer la volonté d'une minorité sur une majorité, ou d'empêcher le travail d'autres groupes non impliqués au différend?

Je vous conseille la lecture de la lettre de Micheline Gravel datée le 12 mai et publiée peu après au Devoir si vous voulez mieux comprendre la situation à Laval qui a donné lieu à ma lettre originale. Pour continuer, en ne citant que des faits que je sais, est-il démocratique de refuser l'accès à l'hôpital à un homme dont la femme mourrait du cancer, et de démolir sa voiture après qu'il ait réussi d'y entrer? Est-il démocratique de jeter sur le pavé un petit gosse de cinq ans pour persuader aux enseignants à fermer une éco-

le? Lequel préférez-vous, le baton du policier ou le baton de baseball du gréviste? Est-ce qu'une grève qui fait injure à des milliers de tierces personnes est démocratique? Quelle garantie de justice y a-t-il dans une convention résultante d'une grève, où le facteur principal est la relation de puissance des deux antagonistes? Vous citez la démocratie des syndicats et en général je suis d'accord, mais ne voyez-vous pas le danger d'oppression économique qui réside dans le système "closed shop" qui peut retirer d'un travailleur son gagne-pain s'il n'est pas d'accord avec l'"establishment" syndical? Lequel groupe de pression pèse plus fort sur nos gouvernements: celui des grosses corporations ou celui des gros syndicats? Mais je vous épargne tout cela pour dire qu'il n'existe pas au monde le système idéal et qu'il importe de maintenir les moyens de critique à tous les niveaux dont j'ai usé dans ma première lettre.

Quant à vos remarques personnelles, votre image de moi comme "assis derrière son bureau" ferait rire quiconque de ma connaissance, y compris ceux de l'APUL dont j'ai été déjà le secrétaire. Vous faites l'erreur fort commune d'opposer l'action politique d'une association professionnelle et l'inaction de ses membres, comme s'il n'y avait pas d'autre alternative. Je parie que je suis au moins aussi actif que vous-même sur le plan politique et social. Et pour employer votre argument, pour-quoi dois-je me remettre, en telle matière, au jugement d'un petit groupe de socialistes étroits tous aussi incompréhensibles que moi-même? Syndicalisation des professeurs? Peu populaire à Laval, et nettement moins, je crois, depuis ce printemps. Je serais moi-même en faveur d'un syndicat d'ingénieurs-professeurs à condition de renoncer le droit de grève en faveur de l'arbitrage obligatoire. Votre \$25,000, plus des à côté - vous rêvez en couleurs! - peut-être de l'Ontario? Je doute que notre doyen même gagne autant, et les deux sont rares.

Mais voilà assez d'écriture. La présente est ma dernière communication écrite envers vous. La vraie conversation n'est que verbale. Je vous invite de venir à mon bureau m'immortaliser quand pour se froter amicalement les idées. Peut-être nous pourrions ainsi tous deux apprendre quelque chose!

F. W. Slingerland, Professeur agrégé, Université Laval. Joseph d'ANJOU, S.J. 14, rue Dauphine, Québec (4e).

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels. Dans les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Il faut réviser la loi régissant la médecine et la pharmacie (La Rocque)

par Gilles PEPIN de notre bureau à SAINT-JOSEPH

Il faut de toute urgence réviser la loi régissant la médecine et la pharmacie, afin de délimiter clairement les attributions et les responsabilités de chacune de ces professions.

Telle est l'opinion exprimée hier par M. Gilles-A. La Rocque, pharmacien de Sainte-Marie de Beauce, parlant au nom de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP). M. La Rocque a été le principal négociateur représentant cet organisme dans les discussions qui ont précédé l'entente au sujet de l'assistance-médicaments entrée en vigueur le 1er août à l'intention des assistés sociaux, des aveugles et des invalides.

M. La Rocque, qui est aussi administrateur de l'Association des pharmaciens propriétaires pour la région s'étendant de Beauce à Gaspé, a clairement laissé entendre hier que ce groupe composé de quelque 1-

200 membres, va se défendre jusqu'au bout et publiquement dans la lutte engagée par des médecins qu'il croit mal renseignés ou trop ambitieux.

En faisant allusion à la requête en injonction qui a été déposée au début de la semaine et qui demande de surseoir à l'application de l'annexe 1 de l'entente intervenue entre le ministre des Affaires sociales et l'AQPP, a vigoureusement défendu le principe voulant que le pharmacien soit l'unique spécialiste des médicaments.

"Si la guerre doit éclater, tant mieux!... Elle permettra une fois pour toute de faire la lumière, publiquement. La population du Québec, particulièrement en milieu rural, a droit d'avoir à sa disposition les meilleurs services médicaux, qui ne peuvent être fournis que par le médecin; mais elle a droit également de bénéficier des meilleurs services pharmaceutiques, qui ne peuvent être fournis que par le pharmacien".

M. La Rocque a poursuivi

avec cette phrase: "Les pharmacies n'ont aucune objection à ce que les médecins soient les capitaines de l'équipe de la santé, mais ils n'accepteront jamais que ceux-ci se considèrent les propriétaires". Il a signalé que le titre de docteur n'est plus qu'honorifique et que les pharmaciens, qui ont le même degré de scolarité, sont tout à fait décidés à faire valoir leurs droits pour que leur profession soit enfin respectée et mieux connue du public.

Le représentant de l'AQPP a affirmé que pour assurer des services pharmaceutiques de qualité dans toutes les régions de la province, il importe d'accorder l'exclusivité de la vente des médicaments aux spécialistes, c'est-à-dire aux pharmaciens. A son avis, cela permettra en même temps de freiner une publicité qui crée des besoins artificiels, incite à l'automédication et favorise une surconsommation.

Beaucoup de médecins et de pharmaciens s'entendent à mer-

veille, a ajouté M. La Rocque; "mais par tradition, quelques uns ont encore tendance à considérer le pharmacien comme un preneur de commandes. Il faut que la population sache enfin que le médecin est le spécialiste du diagnostic et du mode de traitement, tandis que le pharmacien est le seul spécialiste des médicaments, connaissant les effets de ceux-ci, leurs contre-indications, les interactions médicamenteuses, la posologie, les modes de conservation et même la fabrication".

Aussi, selon M. Gilles La Rocque, "Quant les médecins prétendent pouvoir vendre des médicaments, ils pensent seulement à l'acte matériel. Comme dans toute profession, les aspects, formation, jugement et responsabilités sont souvent oubliés. De plus, parmi les professionnels de la santé, le pharmacien est celui qui doit investir le plus (au moins \$25,000); si on ne lui laisse pas l'exclusivité de

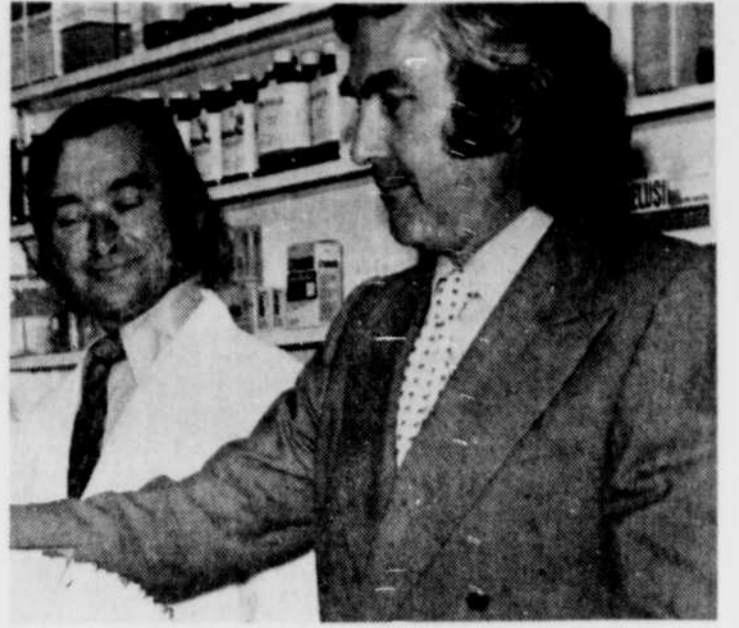
la vente des médicaments, comment voulez-vous qu'il puisse vivre et que l'on puisse en retrouver dans toutes les régions du Québec?..."

D'un autre côté, selon les explications données par M. La Rocque, il ne serait pas juste de prétendre qu'une discrimination est pratiquée à l'endroit des bénéficiaires du régime d'assistance-médicaments, concernant la liste de médicaments. Ces personnes, à cause du choix judicieux qui a été fait pour retrancher les médicaments peu ou non efficaces, sont assurées de bénéficier des meilleurs produits.

Cette liste, d'affirmer le négociateur de l'AQPP, constitue une première sur le continent nord-américain. En excluant plus de 25,000 médicaments, on force les compagnies pharmaceutiques à prouver que leurs produits sont efficaces et ne risquent pas d'engendrer des réactions secondaires dangereuses.

Pour répondre à ceux qui ont critiqué ouvertement cette liste de 3,000 médicaments "qui fut acceptée unanimement par les différents représentants qui ont eu l'occasion de travailler au sein du comité de pharmacologie, lors des négociations", M. La Rocque a rappelé les principaux critères qui ont servi au choix au sujet duquel les séances d'études se sont poursuivies pendant plus de 6 mois:

- 1) Seuls les médicaments possédant une valeur thérapeutique sont considérés pour inscription dans la liste;
- 2) Les médicaments considérés doivent être approuvés par la direction générale des Aliments et drogues, à Ottawa;
- 3) Seuls les médicaments provenant d'établissements qui répondent à la norme canadienne (74-GP-1C) de bonne fabrication, sont considérés pour inscription;
- 4) Les spécialistes grand public (les remèdes brevetés) ne seront pas considérés pour inscription.



M. Gilles La Rocque (à droite)

Selon deux députés créditistes

L'assistance-médicaments est impraticable en milieu rural

par Monique GIGUERE

Les députés créditistes de Dorchester et Portneuf, Messieurs Florian Guay et Antoine Drolet, sont partis, hier, en guerre contre le programme de médicaments dont bénéficient depuis le 1er août dernier, quelque 500,000 assistés sociaux, aveugles et invalides et l'ont déclaré "inapplicable" dans les milieux ruraux.

Au cours d'une conférence de presse convoquée au Parlement, ils ont qualifié cette extension au régime d'assurance-maladie de "nouvelle erreur de la clique bourrassacratique et de réglementation digne des pays totalitaires".

Après avoir mis en relief les difficultés d'accès aux médicaments des bénéficiaires depuis l'entrée en vigueur du programme de médicaments, M. Guay a accusé le ministre Claude Castonguay d'avoir confondu les grandes villes avec les régions rurales et d'avoir négligé d'analyser toutes les conséquences de cette mesure avant de l'appliquer.

DORCHESTER: UN CAS PRECIS

Il s'est attardé, en particulier, sur le comté de Dorchester où, a-t-il déclaré, aucun des onze médecins qui pratiquent dans cette région n'est autorisé à distribuer des médicaments dans le cadre du nouveau régime.

Selon M. Guay, il n'y a plus dans le comté de Dorchester que deux pharmacies pour desservir 37,000 habitants et certaines personnes doivent parcourir jusqu'à 80 milles aller-retour pour faire exécuter une ordonnance.

Il a cité le cas précis des gens de Saint-Zacharie pour qui la plus proche pharmacie est située à 28 milles, soit à Saint-Georges. M. Guay a dit ne pas comprendre pourquoi le médecin de Saint-Zacharie, le docteur Marcel Robitaille, autorisé en vertu de la Loi de pharmacie à distribuer des médicaments,

ne l'est plus dans le cadre de l'assistance-médicaments aux assistés sociaux.

Après vérification avec le Collège des pharmaciens de la province de Québec, il appert en effet, que le docteur Robitaille est bel et bien inscrit au registre du Collège depuis le 12 mai 1953.

Le président du Collège, M. Jacques Gagnon, a confirmé, hier, au cours d'une conversation, qu'en vertu de la Loi de pharmacie, un médecin est autorisé à distribuer des médicaments dans toute municipalité où il n'y a pas de pharmacien ou dont la population est inférieure à 5,000 âmes, à la condition d'être en règle avec le Collège.

Toutefois, face au programme de médicaments, il a observé que le Collège n'était pas au courant de ce qui s'était passé à la table de négociations puisqu'elles s'étaient déroulées entre le gouvernement et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP).

Pour sa part, rejoint au téléphone, le président de l'AQPP a signalé que des 500 ou 600 médecins qui exercent en milieu rural, environ 150 seulement étaient en règle avec le Collège au moment de la négociation.

Il a ajouté que ce n'était pas le rôle de l'Association de négocier pour des gens qui distribuaient illégalement des médicaments depuis toujours et dont, du moins officiellement, l'AQPP ignorait l'existence.

LIVRAISON A DOMICILE

Pour ce qui est des médecins, dont les noms apparaissent sur le registre du Collège des pharmaciens et qui n'ont pas été inclus dans l'entente, M. Comtois a expliqué que, dans ce cas-là, une entente avait été conclue avec le pharmacien le plus proche pour qu'il extensionne ses services aux villages voisins en mettant sur pied un service de livraison à domicile.

A titre d'exemple, il a men-

tionné la Pharmacie de Sainte-Marie de Beauce fournit des services à 25 milles à la ronde.

Sans nier le fait qu'il existe des services de livraison à domicile, le député de Dorchester rétorque que, dans la plupart des cas, la livraison ne se fait qu'une fois par semaine, ce qui est loin d'être pratique pour les personnes qui ont un besoin urgent de médicaments.

Une autre source de difficultés signalée par l'AQPP serait que les médecins ayant l'habitude de dispenser eux-mêmes les médicaments refuseraient de fournir des ordonnances à leurs patients.

DES PROBLEMES REELS

Il ne fait aucun doute que les problèmes d'accès aux médicaments dans les régions rurales sont bien réels et que le nouveau programme de médicaments a dérangé bien des habitudes.

Toutefois, il semble aussi que le député Guay a dépassé sa pensée lorsqu'il a affirmé que cette mesure était discriminatoire à l'endroit des 7,000 médecins de la province, puisque seulement 500 ou 600 d'entre eux sont autorisés, en vertu de la Loi de pharmacie, à distribuer des médicaments.

Il est également dans l'erreur lorsqu'il déclare que le nouveau régime coûtera plus de \$15 millions en administration en raison de l'embauche de 100 nouveaux fonctionnaires à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, alors que ce chiffre représente le coût global du programme, y compris le coût des médicaments.

Selon le député Guay, le gouvernement est en train de faire des assistés sociaux, et il ajoute que le gouvernement, par le biais de l'assistance-médicaments, traite les assistés sociaux comme des lépreux en leur refusant le droit de s'aligner en médicaments aux mêmes endroits que les autres.



NOUS SOMMES PRETS POUR L'ECOLE L'ETES-VOUS?

Bien au chaud vers un hiver frileux

- a) Pour les adolescentes, ce joli manteau de tissu fin suède. Capuchon et garnitures de fourrure. Longueur midi 10 à 14x ans, beige. **55⁰⁰**
- b) Pour les fillettes, ce manteau midi fin suède, capuchon et fermoir à glissière. 7 à 14 ans, rouille ou brun. **45⁰⁰**
- Centre-Ville, Fillettes, rayon 506, 3^e étage, Sainte-Foy, étage Laurier.
- c) Pour les petites, ce manteau de tissu antilope, fermoir éclair dissimulé sous la garniture de fourrure. Tan ou bleu dans les grandeurs 4 à 6X ans. **33⁰⁰**
- d) Manteau identique mais dans les grandeurs 2 à 3X ans. Couleurs beige ou bleu. **30⁰⁰**
- Centre-Ville, Enfants, rayon 430, 3^e étage, Sainte-Foy, étage Laurier.



Les jeunes, gagnez une bicyclette 10 vitesses!

Une bicyclette pour filles et une pour garçons seront attribuées à chacun de nos deux magasins. Participez au concours de bicyclettes 10 vitesses... Obtenez votre coupon de participation avec chaque achat d'articles pour la rentrée, au Centre-Ville et à Sainte-Foy. Déposez-le dans les boîtes spéciales: Centre-Ville, res-de-chaussée et 3^e étage, Sainte-Foy, étage Laurier et du Mail. Le tirage aura lieu mercredi, le 6 septembre à 5h.15 p.m. à nos deux magasins.

VEDETTE



Fleurs et Fruits

1⁰⁰ à 3⁰⁰

Attirez l'attention sur votre chapeau, un détail de votre robe, un revers de blazer, etc... Une panoplie de fleurs et de fruits de toutes les couleurs et de tailles variées, vous attend. Muguet pétillant, violettes de velours, rose fraîche, cerises juteuses, marguerites jeunesse, etc....

Centre-Ville, Gants, rayon 330, res-de-chaussée, Sainte-Foy, étage du Mail.

S.V.P. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

La carte de crédit Pollack, un moyen facile de magasiner!

Les 20 et 21 novembre à Toronto

Conférence tripartite sur les affaires urbaines

OTTAWA (PC) — Une conférence tripartite sur les affaires urbaines aura lieu les 20 et 21 novembre à Toronto et sera présidée par le sénateur Carl Goldenberg.

Cette conférence est, dans l'optique du gouvernement fédéral, une modalité coopérative inédite qui permettra aux trois paliers de gouvernement, fédéral, municipal et provincial, de discuter des principales questions d'intérêt urbain.

Depuis deux ans déjà, le gouvernement fédéral tentait d'organiser une telle conférence.

M. Robert Andras, avait été le premier à suggérer cette conférence et l'idée a été reprise par son successeur, M. Ron Basford.

Le 17 mai 1972, une entente de principe était conclue par un comité intermédiaire formé de M. Basford, M. Marcel d'Amour, maire de Hull et président de la Fédération canadienne des maires et municipalités, M. Darcy McKeough, ministre des Affaires urbaines de l'Ontario.

M. D'Amour a maintenant été remplacé par M. Des Newman, maire de Whitby.

Le voyage en Chine de Sharp vise à développer les liens culturels et commerciaux canado-chinois

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré, hier que son prochain voyage en Chine vise à développer les relations culturelles et commerciales canado-chinoises.

M. Sharp qui entreprendra une tournée de 10 jours en Chine, le 15 août, a rappelé au cours d'une conférence de presse, à Ottawa, qu'il répondait alors à une invitation que lui avait faite,

il y a quelques mois, son homologue chinois, M. Chi Peng Fei. Il a précisé qu'il aura des discussions s'échelonnant sur une période de quatre jours avec M. Fei ainsi que des leaders chinois.

M. Sharp a précisé que sa tournée serait couronnée de succès s'il parvient à des "échanges fructueux de points de vue", à discuter de questions bilatérales dans les domaines culturel et commercial et à se faire des "contacts personnels".

Il a rappelé que l'un des buts premiers de sa tournée est d'inaugurer la foire commerciale du Canada qui débutera le 21 août à Pékin.

Cette foire tenue sous les auspices du gouvernement canadien se poursuivra jusqu'au 2 septembre. Il a dit que plus de 200 entreprises industrielles canadiennes, de partout au pays, doivent participer à cette exposition et que plus de 500 hommes d'affaires canadiens la visiteront.

IMPORTANCE

M. Sharp estime que c'est l'exposition du genre la plus importante que le Canada ait tenue à l'étranger.

Il a précisé que le but de cette

foire n'était pas de signer sur place un grand nombre de commandes mais plutôt de montrer aux Chinois ce que l'industrie canadienne peut faire.

Selon lui, les Chinois seraient actuellement davantage intéressés dans la machinerie et technologie canadiennes que dans les produits de consommation.

Le ministre a, par ailleurs, précisé qu'il ne manquera, dans ses discussions avec les dirigeants gouvernementaux chinois, de réaffirmer la position du Canada sur les essais nucléaires qu'il condamne.

En réponse à un journaliste, le ministre a laissé savoir que les discussions en vue d'une entente canado-chinoise relative au transport commercial aérien progressaient à la satisfaction du gouvernement fédéral.

Il a également exprimé l'espoir de rencontrer le premier ministre chinois Chou En-Lai bien que cela ne soit pas prévu pour le moment.

M. Sharp sera notamment accompagné dans sa tournée par MM. Paul St-Pierre et Bruce Howard, respectivement secrétaire parlementaire aux Affaires extérieures et secrétaire parlementaire à l'Industrie et au Commerce.

La délégation canadienne arrivera d'abord à Canton d'où sont venues plusieurs familles chinoises qui vivent maintenant au Canada. Le lendemain, elle sera à Pékin alors que débutera, le 17, la ronde de discussions

avec les dirigeants chinois. Au cours de son voyage, M. Sharp visitera aussi à Shi-Chia-Chuang, l'hôpital érigé par le gouvernement chinois à la mémoire du chirurgien canadien Norman Bethune.

MIME
ECOLE DE MIME ET DE THEATRE MUJODI
 C.P. 207
 Station G, Montréal.

Marchand et son ministère, de nouvelles cibles de critiques, aux Communes

OTTAWA (PC) Les deux principaux critiques, aux Communes, de la politique d'expansion économique régionale du gouvernement Trudeau s'en sont pris de nouveau hier à M. Jean Marchand. L'un a réclamé la démission de M. Marchand, l'autre a dit qu'il faut, de toute nécessité, une enquête royale sur le ministère de l'Expansion économique régionale.

Les deux députés qui pousent les hauts cris sont Edward Broadbent, député NPD de Ottawa-Whitby, et le conservateur James McGrath, représentant de St. John's East. Ils réagissent ainsi devant la publication d'un document gouvernemental censuré qui réclame une étude approfondie des subventions que donne à l'entreprise privée le ministère de l'Expansion économique régionale, ministère dont M. Jean Marchand est le titulaire.

Le document secret a été écrit par J. H. Lynn, fonctionnaire de la division de la planification au Conseil du Trésor, à l'intention de R. Daniels, directeur de la division de l'efficacité des projets. Le rapport est daté du 15 mai et porte sur une thèse présentée par le Dr David Springate de Montréal à l'Université Harvard; cette thèse étudiait la politique de subventions du ministère de M. Jean Marchand.

Le même document secret, signé de M. Lynn, allait même jusqu'à affirmer que certaines sociétés avaient falsifié des faits afin d'obtenir des subventions dont elles n'avaient pas besoin.

Le député néo démocrate Broadbent a déclaré que c'était maintenant la responsabilité élémentaire du premier ministre Trudeau de clarifier la situation, d'exiger la démission

de M. Marchand, de révéler le contenu exact du document Lynn et de prendre les mesures nécessaires pour remédier aux erreurs que ce rapport déplorait.

Le député a tenu à préciser qu'il n'accusait pas M. Marchand d'avoir abusé de ses pouvoirs, mais qu'il l'accusait d'avoir manqué de jugement et d'avoir fait preuve d'incompétence dans l'administration de son ministère.

M. Broadbent renouvelle l'accusation qu'il a déjà lancée, selon laquelle une grande partie des 500 millions de dollars que le ministère de M. Marchand dépense annuellement sert tout simplement à apporter des bénéfices inattendus à de grandes sociétés et que celles-ci ne créent pas les emplois qu'elles devraient normalement créer par suite de ces subventions.

M. McGrath a déclaré, pour sa part, qu'une commission royale formée de trois commissaires doit enquêter sur le fonctionnement du ministère de l'Expansion économique régionale.

MM. Broadbent et McGrath soutiennent tous les deux que le document secret du gouvernement est de nature à donner raison à l'économiste David Springate, qui, le 23 mai dernier, critiquait devant un comité des Communes la politique d'expansion économique régionale de M. Jean Marchand. M. Springate, qui est Canadien et professeur à l'Université Harvard, à Boston, a dit devant ce comité, le 23 mai, qu'il a étudié le fonctionnement du ministère de M. Jean Marchand et qu'il est maintenant porté à croire que beaucoup de subventions vont à des sociétés supposément pour qu'elles s'installent dans certaines régions alors qu'elles avaient bel et bien déci-

de s'y installer même si elles ne touchaient pas un sou d'Ottawa.

Ces compagnies, a dit M. Springate, reçoivent ainsi d'Ottawa de beaux héritages!

LE DOCUMENT SECRET

C. M. Drury président du Conseil du Trésor, déclare que le document en question est "tout simplement une synthèse de l'analyse qu'a faite l'économiste David Springate".

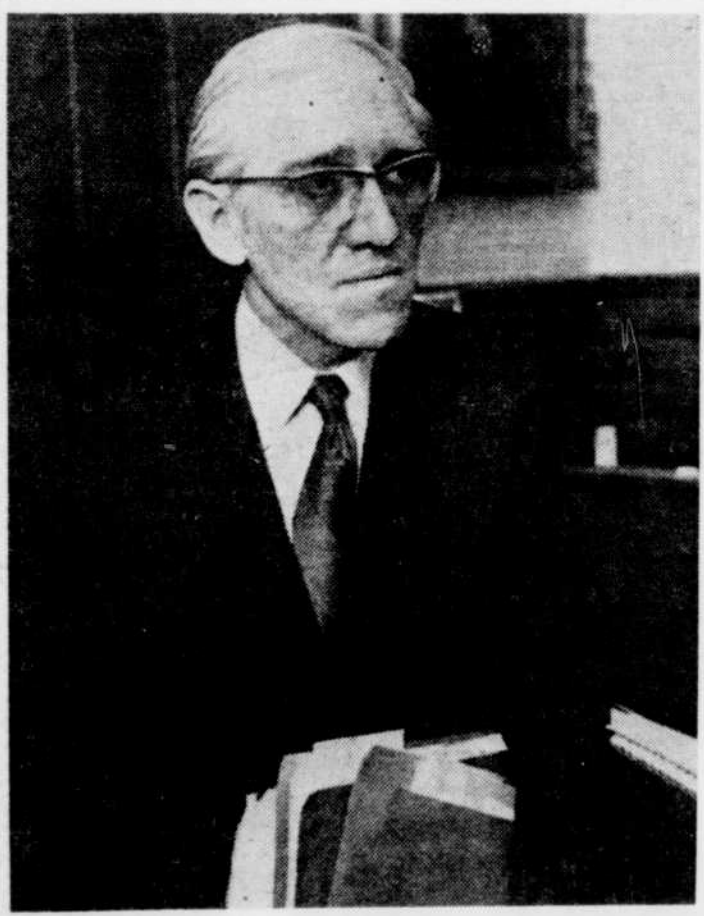
Et il note que, lors de la pré-

sentation de cette analyse devant le comité des Communes, M. Marchand avait apporté trois objections:

1 — L'échantillon est trop faible, l'analyse n'ayant porté que sur 31 des 1.600 compagnies qui touchent des subventions.

2 — L'échantillon ne repose sur aucune base scientifique.

3 — Les entrevues qu'a faites M. Springate sont vraiment trop subjectives.



Dalton Bales.

Critiqué pour l'achat de terrains, le procureur général de l'Ontario offre de démissionner

TORONTO (PC) — Le procureur général de l'Ontario, M. Dalton Bales, a offert de démissionner, par suite de discussions au sujet de terrains qu'il possède près du futur aéroport international de Pickering.

En faisant cette révélation, mercredi, le premier ministre William Davis a ajouté qu'il n'a pas accepté la démission de M. Bales, mais que ce dernier n'a pas retiré sa proposition.

"Je lui ai demandé d'y songer encore, dit M. Davis, mais M. Bales, comme tout autre ministre, est libre de démissionner n'importe quand."

EN MAI 1969, M. Bales et deux associés achetaient pour \$252.200 une ferme de 99 acres dans le canton Markham. Le contrat a été signé un an avant que le gouvernement provincial n'annonce son projet régional, avec Toronto comme centre.

En vertu de ce projet, la croissence de Toronto devait être freinée et s'étendre plutôt en direction de l'Est. Le premier ministre a expliqué que M. Bales alors ministre du Travail et ne connaissait rien de ce projet, ni des rapports qui l'avaient précédé.

Le premier ministre a ajouté qu'il va établir le bilan de tous les achats de terrains faits par des ministres; il a demandé à tous les ministres de ne se mêler à aucune transaction de terrains tant qu'il n'aura pas arrêté son attitude à ce sujet.

M. Davis a persi té à dire que M. Bales n'a rien fait de répréhensible: "Si l'on trouvait quelque chose d'irrégulier, il m'appartiendrait d'en décider. Mais une chose est certaine, M. Bales a acheté ce terrain sans dissimuler d'aucune façon une transaction".

BINGO

A L'OCCASION DE L'EXPOSITION DE MONTMAGNY

DIMANCHE SOIR 13 AOUT
A 8 HRES
ARENA DE MONTMAGNY

20 TOURS DE BINGO 3.00
15 TOURS AVEC PRIX DE
\$200.00

— CHAQUE TOUR —

5 TOURS AVEC PRIX DE
\$500.00

— CHAQUE TOUR —

GRATUIT TOUR SPECIAL DE
\$1,000.00

PLUSIEURS TOURS SPECIAUX DE
\$1,000.00 et \$500.00

CE GRAND BINGO SERA DIRIGE PAR
J.-E. PRUD'HOMME

SERVICE D'AUTOBUS DE QUEBEC
DEPART A 6.30 HRES DU TERMINUS D'AUTOBUS
BOUL. CHAREST & CARON — PASSAGE: \$2.00
S.V.P. FAIRE RESERVATIONS A: 651-4421

HEY! LES ENFANTS!

PLACE FLEUR DE LYS annonce

SON GRAND CONCOURS DE DESSINS

Vous aimez dessiner?

Faites le dessin de votre école et vous courez la chance de permettre à vos parents de se voir rembourser leurs achats pour la rentrée des classes

JUSQU'À \$75⁰⁰

10 GAGNANTS \$750⁰⁰
en tout seront remboursés.

DEPOSEZ VOTRE DESSIN DANS LES BARILS PLACES DANS LES MAILLS DE PLACE FLEUR DE LYS
 VOYEZ VOTRE DESSIN EXPOSE A PLACE FLEUR DE LYS DURANT LE MOIS D'OCTOBRE

Des clowns distribueront des **STYLOS** de PLACE FLEUR DE LYS aux enfants accompagnés de leurs parents.

Comment participer:

- Date limite: 15 septembre.
- Tous les enfants jusqu'à 16 ans, peuvent participer. Il y aura des gagnants dans toutes les catégories (5 à 7 ans, 8 à 10 ans, 11 à 13 ans, 14 à 16 ans inclus).
- Faites votre dessin, attachez-y vos coupons de caisse de n'importe lequel des magasins de PLACE FLEUR DE LYS (Jusqu'à concurrence de \$75.00)
- Tous les dessins deviennent la propriété de PLACE FLEUR DE LYS.
- La liste des gagnants pourra être obtenue au bureau d'administration.
- Les dessins seront jugés par le comité de Publicité de l'Association des Marchands de Place Fleur de Lys et la décision des juges est finale.

PLACE FLEUR DE LYS

...C'est mon centre!

COIN BOUL. HAMEL et BOUL. LAURENTIEN

CONSOMMATEURS

soyez avertis...

SEULS

tanguay INC *et* **Quasar** T.M.
de **MOTOROLA**

VOUS OFFRENT UNE GARANTIE

2 ANS
DE SERVICE
MAIN-D'OEUVRE
100%

2 ANS

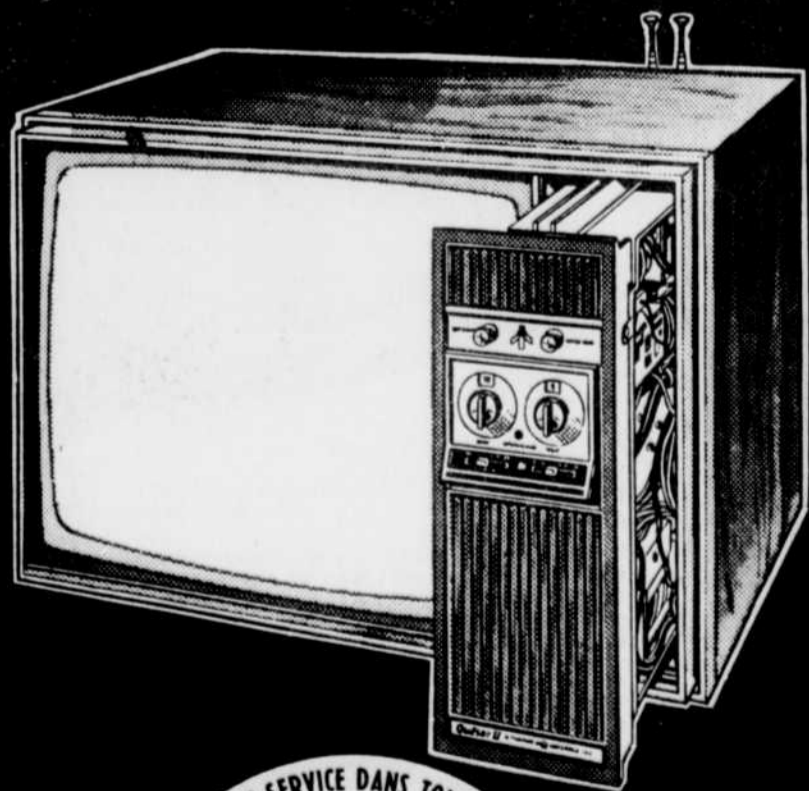
2 ANS
DE GARANTIE
100% SUR TOUTES
LES PIÈCES

OU

17,500 HEURES

SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

sur tous les télécouleurs **Quasar**
MOTOROLA



DEPUIS 4 ANS... PLUS DE 5,000
PROPRIETAIRES DE QUASAR SONT
NOTRE MEILLEURE GARANTIE!



ameublements

tanguay
INC.

LEVIS
ROND-POINT DE LEVIS
837-2496

BEAUPORT
535, BOUL. STE-ANNE
661-3761
(à côté de la Dame Blanche)

Le fossé s'élargit entre la CSN et le syndicat de l'Alcan

Arvida — Le fossé continue de s'élargir entre la CSN et la direction du syndicat des employés, de l'Alcan d'Arvida, alors que les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre pour assurer la présidence conjointe du scrutin actuellement en cours.

Ce deuxième référendum d'aléger le syndicat qui devait démarrer mercredi matin, a cependant commencé plus tôt que prévu puisque 298 travailleurs ont pu voter tard dans la soirée, mardi.

M. Jean-Charles Audet, secrétaire du syndicat, a mentionné, lors d'un entretien, hier, que ce changement au programme a été décrété pour permettre à des syndiqués qui quittaient les usines pour une bonne période, à compter de mardi soir, d'exprimer leur opinion.

Selon lui, la CSN a refusé de suspendre ses émissions de propagande durant le référendum comme le réclamait le syndicat d'Arvida, d'où l'impossibilité d'en venir à un accord préalable sur la présidence conjointe du scrutin. M. Audet a d'autre part signalé que le syndicat a quand même consenti à ce que deux partisans de la CSN soient constamment présents du bureau de vote. Ce bureau, comme on le sait, est aménagé dans une roulotte qui se déplacera d'une barrière à l'autre de l'usine, d'ici au 21 août. M. Lorenzo Duchesne, un vice-président du syndicat d'Arvida, est le président du scrutin.

COLLUSION ALCAN-SYNDICAT (COUTURE)

Tout en confirmant que MM. Marcel Couture et Gilles Girard représentant la CSN au bureau de scrutin mobile, M. Raymond Couture, directeur du service des grèves pour la centrale, dénonce les procédés des dirigeants syndicaux d'Arvida, qui ne veulent pas se soumettre aux règles du jeu, à son avis.

Selon M. Couture, il aurait été normal que le syndicat d'Arvida et la CSN collaborent ensemble pour déterminer les modalités du vote, comme les heures, les dates et les lieux. "Le référendum est préparé d'une manière unilatérale. C'est un manque à la décente la plus élémentaire. De plus, on précipite le vote", a-t-il soutenu, lors de l'entrevue, hier. Il aurait été préférable, selon M. Couture, de tenir ce vote en septembre.

Vote de grève chez Lamontagne à Sept-Iles

Les chefs d'équipes des trois magasins Lamontagne de Sept-Iles ont voté, hier soir, à 99% en faveur du recours à la grève comme moyen de pression contre leur employeur dans les négociations qui se déroulent actuellement.

La convention de travail des chefs d'équipes, syndiqués de la CSN, est expirée depuis le 31 janvier 1972. C'est devant ce qu'ils estiment être le peu de sérieux de la partie patronale dans ces négociations que les employés en sont venus à cette décision.

Selon M. Robert Tremblay, président de la Fédération du Commerce, aucune offre sérieuse n'a été faite par le patron, qui aurait plutôt proposé d'enlever des droits déjà acquis par les employés.

le monde du travail

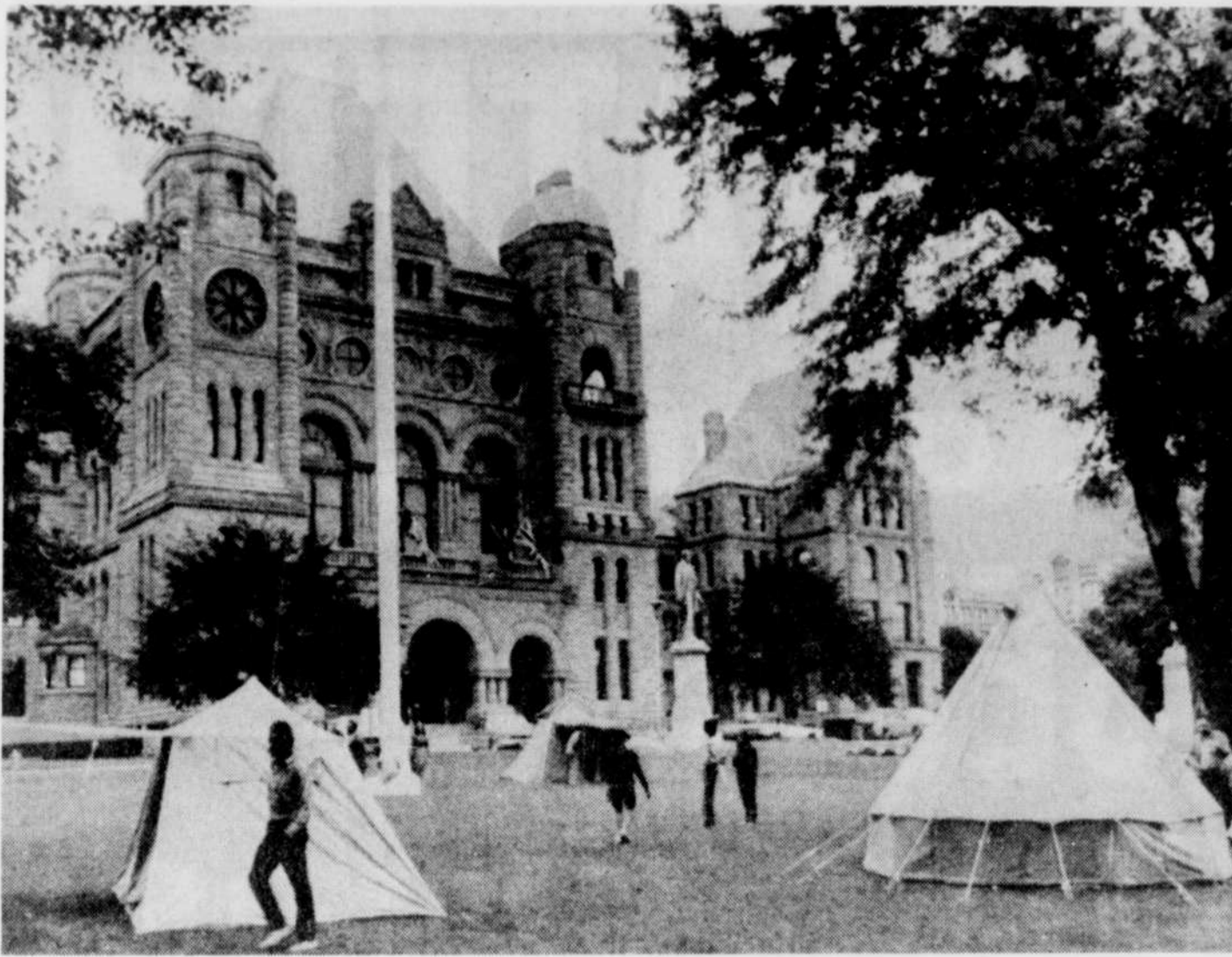
Rupture des négociations à la firme "Produit régional de Sept-Iles"

Les négociations ont été rompues hier entre la firme "Produit régional de Sept-Iles" et le syndicat affilié à la Fédération du commerce (CSN) en raison, selon les représentants syndicaux, de l'attitude rétrograde, provocatrice et épouvantable de l'employeur.

La partie syndicale a donc demandé au ministère du Travail d'intervenir dans ce conflit qui, semble-t-il, s'annonce majeur. C'était hier la première journée de négociations.

"Nous avons nettement l'impression", de dire la partie syndicale, "que cette compagnie cherche une épreuve de force dans ces présentes négociations."

Le communiqué émis par le syndicat révèle, entre autres choses, que la partie patronale a offert aux travailleurs de faire passer les heures de travail, qui sont actuellement de 40 heures, à 50 heures par semaine. De plus, une autre offre aurait pour but de biffer ou de modifier substantiellement les clauses normatives déjà prévues et acquises dans la convention actuelle.



DES CAMPEURS DEVANT LE PARLEMENT ONTARIEN — Les grévistes de l'hôpital Western de Toronto ont élevé hier un petit village de tentes devant le parlement ontarien. Les travailleurs, qui ont été congédiés par leur employeur après avoir quitté le travail, le 12 juillet dernier, ont l'intention de demeurer en face du parlement jusqu'à ce que le gouvernement ontarien ait décidé de prendre des mesures visant à leur rendre leur emploi.

Selon le trésorier du CTC

Le mouvement syndical doit faire contrepoids aux firmes multinationales

DENVER (PC) — Le mouvement syndical à travers le monde doit resserrer ses liens afin de "faire contrepoids" aux sociétés multinationales, a déclaré M. William Dodge, secrétaire trésorier du Congrès du travail du Canada.

M. Dodge, qui parlait à Denver, au Colorado, au congrès de fusion des deux plus grands syndicats des pâtes et papiers du continent, ajouta que le nouveau complexe industriel de conglomerats multinationaux constitue "la menace séparée la plus grave à laquelle le mouvement syndical ait jamais eu à faire face".

Le nouveau syndicat comptera 345.000 membres et est formé par la fusion de la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers et l'Union des papeteriers et ouvriers du papier, lequel compte quelque 50.000 membres au Canada.

Jusqu'à maintenant, selon M. Dodge, les gouvernements ont singulièrement échoués dans leurs tentatives de contrôler ces conglomerats.

M. Dodge a salué l'avènement du nouveau syndicat en rappelant que le CTC avait encouragé depuis longtemps la fusion des syndicats affiliés oeuvrant dans les compétences analogues.

Un communiqué de la déclaration de M. Dodge a été distribué à Ottawa.

M. Harry Sayer, président du Syndicat des employés de papeteries, devient premier vice-président, et M. L.-H. Lirrain, de Montréal, représentant canadien à l'exécutif et vice-président du nouveau syndicat. Les trois autres vice-présidents canadiens sont MM. James Buchanan, d'Ottawa, Edward O'Neal, de Vancouver, et Gilbert Hay, de Toronto.

Après la ratification de trois documents, il était devenu évident que les 1.200 délégués au congrès du Syndicat des employés de papeteries approuveraient la fusion.

Lundi, les trois documents avaient été approuvés par la Fraternité internationale des ouvriers des pâtes et papiers qui tenait son propre congrès.

Le nouveau syndicat va grouper plus de 350.000 membres, dont 50.000 au Canada. Il comprend les ouvriers des papeteries et de certaines opérations forestières.

Le président du nouveau syndicat est M. Joseph Tonelli, d'Albany, qui était président du Syndicat des ouvriers de la pulpe.

M. Harry Sayer, président du Syndicat des employés de papeteries, devient premier vice-président, et M. L.-H. Lirrain, de Montréal, représentant canadien à l'exécutif et vice-président du nouveau syndicat.

Les trois autres vice-présidents canadiens sont MM. James Buchanan, d'Ottawa, Edward O'Neal, de Vancouver, et Gilbert Hay, de Toronto.

Après la ratification de trois documents, il était devenu évident que les 1.200 délégués au congrès du Syndicat des employés de papeteries approuveraient la fusion.

Lundi, les trois documents avaient été approuvés par la Fraternité internationale des ouvriers des pâtes et papiers qui tenait son propre congrès.

Le nouveau syndicat va grouper plus de 350.000 membres, dont 50.000 au Canada. Il comprend les ouvriers des papeteries et de certaines opérations forestières.

Le président du nouveau syndicat est M. Joseph Tonelli, d'Albany, qui était président du Syndicat des ouvriers de la pulpe.

M. Harry Sayer, président du Syndicat des employés de papeteries, devient premier vice-président, et M. L.-H. Lirrain, de Montréal, représentant canadien à l'exécutif et vice-président du nouveau syndicat.

Les trois autres vice-présidents canadiens sont MM. James Buchanan, d'Ottawa, Edward O'Neal, de Vancouver, et Gilbert Hay, de Toronto.

Lewis recommande aux syndicats américains d'aider à l'autonomie de leurs filiales au Canada

MIAMI (PC)—M. David Lewis, chef du parti néo-démocrate, a demandé mardi aux syndicats américains d'aider à promouvoir l'autonomie des filiales américaines implantées au Canada et de s'opposer aux politiques de restrictions commerciales chez eux.

Il a précisé que le nationalisme se propageait au Canada, et en même temps une certaine inquiétude au sujet du contrôle étranger exercé par les centrales internationales installées au Canada.

"Je veux vous dire carrément que je partage cette inquiétude", a dit M. Lewis devant la convention internationale de l'Amalgamated Meat Cutters et de la Canadian Food and Allied Workers.

Certaines unions ont donné carte blanche à leurs leaders canadiens sur les politiques de leurs locaux respectifs, mais toutes les centrales internationales n'en sont pas encore là, a souligné M. Lewis.

AUTONOMIE

"Il me fait plaisir de constater que le Congrès canadien du Travail et vos propres dirigeants au Canada se sont penchés d'eux-mêmes sur ce problème et travaillent à l'élaboration d'une autonomie accrue des secteurs canadiens des unions internationales", a poursuivi M. Lewis.

"Il reste beaucoup à faire et j'espère que votre syndicat continuera de promouvoir et d'aider le développement d'une autonomie complète dans les secteurs canadiens de travail."

Voilà quelques-unes des remarques qui étaient contenues dans le texte du discours de M. Lewis, texte qui a été rendu public par son bureau d'Ottawa.

Les néo-démocrates, qui ont fait pression auprès des Communes pour un plus grand contrôle domestique des entreprises étrangères, ont à maintes reprises essuyé les reproches des députés d'autres partis, pour leur dépendance face à l'appui des centrales syndicales américaines établies au Canada.

VENTE APRES VACANCES DES TRAVAILLEURS

199

VOTRE CHOIX

Valeurs jusqu'à 8.95

1200 PAIRES DE PANTALONS ou JEANS DE TRAVAIL GRANDEURS 28 à 38 COULEURS VARIEES QUALITE DE TOUTE SORTE BAS de PANTALON EVASE ou NON EVASE

LA TULIPPE

637 CHEF DE RUE ST-VALLIER (GRAND FAUCON DE ST-JOHN'S)

A LOUER

6 emplacements pour chevaux de course, 6 emplacements pour pouliniers et poneys de course.
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
849-3526

VOYEZ CHEZ LE VRAI SPECIALISTE DE LA COULEUR

RCA A. CLOUTIER RADIO TV I N C. RCA

AccuColor 100

La télécouleur maîtresse de sa destinée...

car elle est 100% transistors.



Modèle CCD 928
Télécouleur AccuColor-100 à écran géant de 26" (315 po. ca.)

Fait de bois franc sélectionné, au riche placage chêne. Saisissant treillis des grilles dans les panneaux sculptés. Facile à déplacer sur roulettes Shepherd. Châssis modulaire 100% transistors AccuColor-100. Ecran à masque noir avec Perma Chrome. Réglage de couleurs AccuMatic. Accord précis automatique (AFT). Sélecteur électronique de canaux AccuTouch, à boutons-poussoirs lumineux. Allumage instantané. H. 29-9/16" L. 53" P. 19 1/2". En vente aussi avec boîtier de réglage électronique à distance, modèle CCD 928 R.



Modèle CCD 653
Télécouleur AccuColor-100 de 22"
Châssis AccuColor-100, modulaire et 100% transistors, lignes contemporaines, fini noyer, écran à masque noir ultra-rectangulaire de 22" avec Perma Chrome, réglage de couleurs AccuMatic, allumage instantané. H. 28 1/2" L. 30" P. 15-13/16"



Modèle CCD 926
Télécouleur AccuColor-100 à écran géant de 26" (315 po. ca.)

L'élégance du style provincial français rehausse cette luxueuse console à pieds cabriole. En véritable bois franc, placage de noyer ou de cerisier. Délicate garniture décorative sur les panneaux symétriques ornés de grilles. Châssis AccuColor-100, modulaire 100% transistors. Ecran à masque noir avec Perma Chrome. Réglage de couleurs AccuMatic, accord précis automatique (AFT). Sélecteur électronique de canaux AccuTouch, à boutons-poussoirs lumineux. Allumage instantané. H. 30" L. 46-15/16" P. 20-7/16". En vente aussi avec boîtier de réglage électronique à distance, modèle CCD 926 R.

On est fier de ce qu'on fait. On vous invite à comparer.



ACHETEZ DIRECTEMENT D'UN ELECTRICIEN PROFESSIONNEL POUR LE MEILLEUR SERVICE APRES VENTE

A. CLOUTIER RADIO TV I N C.

VENTE - SERVICE - SPECIALITE: TELEVISION EN COULEURS
840, rue Myrand - Ste-Foy - Tél.: 527-8123
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1963



Bien avant l'avènement de la TV couleur, nous étions dans le métier!

Bureau des examinateurs des électriciens
MINISTRE DU TRAVAIL
ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Des pouvoirs accrus aux tribunaux administratifs souhaités par Me Marceau

par Marcel COLLARD

CHICOUTIMI — Dans deux ans, à la fin de son mandat, Me Louis Marceau songe à proposer l'addition des pouvoirs des tribunaux administratifs, comme cela existe en France, aux fonctions actuelles du protecteur du citoyen.

Invité du Cercle de presse de Chicoutimi, hier matin, Me Marceau a précisé que ce serait peut-être une façon de rendre le poste plus efficace tout en augmentant la protection des citoyens. Il ne croit pas que l'addition d'employés au bureau du protecteur serait de nature à favoriser le rendement, quoique l'on pourrait envisager, comme en Suède, la nomination de trois hommes ayant les mêmes fonctions.

Quant à l'idée de passer dans la formule des tribunaux administratifs, Me Marceau pense qu'il faudrait faire une synthèse réfléchie des avantages des deux systèmes, ce qu'il se propose de faire d'ici la fin de son mandat qui était d'une durée de cinq ans.

S'il affirme qu'il ne commettra jamais l'imprudence de commenter les jugements d'un tribunal, Me Marceau ne prend aucun détour pour parler de l'appareil administratif gouvernemental. "Les retards caractérisent l'administration publique et causent des situations scandaleuses. L'administration, poursuit Me Marceau, est basée sur un système très hiérarchisé dans lequel sont multipliées les structures, avec comme principale préoccupation d'éviter des erreurs".

La CAT restera pour l'instant sous la juridiction du ministère du Travail

par Alain BOUCHARD

Le ministre Jean Cournoyer a déclaré, hier après-midi, qu'il n'est pas question, au moins pour les deux prochaines années, que la Commission des accidents de travail du Québec passe sous une autre autorité que celle du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

"Je tiens à rassurer la Commission des accidents de travail et ses employés qu'il n'a jamais été question d'un tel changement", a-t-il dit, ajoutant que "cela ne veut cependant pas dire qu'il n'y aura pas de changements d'autres natures en consultation avec celle-ci".

M. Cournoyer, qui prenait la parole à l'occasion de la cérémonie d'un nouveau commissaire, à l'édifice administratif de la CAT, a également déclaré qu'il se fera toujours le défenseur de cette dernière lorsqu'elle sera critiquée, mais qu'il saura lui-même la critiquer lorsqu'il croira avoir raison de le faire.

Le nouveau commissaire de la CAT, qui fut appelé à combler le cinquième poste du genre à la suite de la retraite de M. Conrad Lebrun, est M. Jean-Marc Jodoin, qui était auparavant sous-ministre adjoint au ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

Il avait été nommé commissaire, à titre temporaire, le 19 janvier dernier.

M. Jodoin a été assermenté par le juge René Beaudry, du Tribunal du travail, en présence des autres commissaires de la CAT, dont son président, M. Maurice Bellemare, lui-même ancien ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

Rappelons que la Commission des accidents de travail est le plus haut tribunal d'appel, au Québec, pour les victimes d'accidents de travail.

Des ouvriers veulent adhérer à la CSD

Selon un communiqué émis ce matin par la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) le Syndicat des manoeuvres de Québec regroupant quelque 1.634 membres aurait de nouveau voté, hier soir, en faveur de la désaffiliation à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Il a cependant été impossible de connaître combien de membres de ce syndicat étaient présents à l'assemblée d'hier. On sait que le 27 juin dernier, seulement 17 des 1.634 syndiqués avaient assisté à une assemblée et avaient voté pour se désaffilier de la CSN.

Cette assemblée jugée anti-démocratique par la CSN devait donc être reprise hier. Selon le président du syndicat, M. D'Arcy Grant, la participation à l'assemblée d'hier a été très forte et seulement trois membres auraient voté contre la désaffiliation.

SAGUENAY - LAC - SAINT-JEAN
La même situation confuse existe aussi au sein de Syndicat des employés de garage du Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Certains de ces syndiqués auraient de nouveau voté hier pour se désaffilier de la CSN. Un premier vote avait été pris en ce sens le 28 juin.

Après trois années d'existence, le bureau du protecteur du citoyen a reçu environ 13.000 plaintes, dont la moitié nécessitent des enquêtes. Le bureau a démontré l'importance d'avoir une formule de contrôle des

milliers de gestes administratifs posés chaque jour et un moyen pour les citoyens de faire valoir ses griefs.

Le bureau du protecteur, a poursuivi Me Marceau, a l'avantage de constituer des dos-

siers lui-même; contrairement à une cause inscrite devant un Tribunal, n'ayant pas à s'en protéger le citoyen peut arriver à dépiétre des situations qui ne font pas l'objet d'une plainte,

mais qui, néanmoins, lésent les droits des citoyens.

LA PERCEPTION DU BUREAU

Au début, a relaté Me Marceau, le protecteur du citoyen

était accueilli avec une certaine curiosité dans les divers services gouvernementaux. Toutefois, une réaction négative se développa, les fonctionnaires percevant le protecteur comme un danger, quelqu'un qui se mé-

le à des problèmes pratiques. La réaction est devenue plus favorable, bien que Me Marceau avoue devoir reconstruire certains dossiers pour les pièces manquantes pourraient avoir été "subtilisées".

Par ordre d'importance, Me Marceau énumère les principales sources des plaintes: les affaires sociales, l'éducation, la voirie, la justice, les accidents du travail et la fonction publique.

Woolco SPECIAL VEDETTE

<p>Tapis</p> <p>Tapis 9' x 12' confectionné 100% nylon avec l'endos en "Polyfoam", choix de couleurs: or, rouille ou rouge.</p> <p>43⁹⁶</p>	<p>Pantalon sport</p> <p>Pantalon de la réputée marque G.W.G., lavable à la machine, pressage permanent. Couleurs et tailles assorties.</p> <p>6⁹⁹</p>	<p>Scie électrique "Dewalt"</p> <p>Scie à bras de haute qualité, lame de 10 pouces, banc de scie de 26" x 32", pivot de 360 degrés.</p> <p>\$229⁰⁰ L'ensemble</p>	<p>Ensemble de 3 valises</p> <p>Valises pour hommes ou dames, doublées à l'intérieur. Construction solide. Choix de bleu ou vert.</p> <p>28⁸⁶</p>
<p>Rideaux</p> <p>Rideaux de type cantonnière, 50% polyester, 50% rayonne, offerts dans les tons de jaune, orange, vert et blanc.</p> <p>6⁹⁷</p>	<p>Chemise habillée</p> <p>Belle chemise à manches longues ne nécessitant pas de repassage. Tons unis de jaune, beige et vert pour garçons de 8 à 16 ans.</p> <p>2⁴⁴</p>	<p>Serviettes</p> <p>Serviettes luxueuses à imprimés jacquard, serviettes de bain de 22" x 44" au bas prix Woolco:</p> <p>2²⁴</p>	<p>Chandail pour dames</p> <p>Chandail à manches longues, couleurs d'automne, tailles P.M.G.</p> <p>\$5</p>
<p>Ensemble d'haltères</p> <p>Ensemble de "Ben Weider" de 110 livres comprenant une grande barre et 2 petites, en vinyle et aussi en métal. L'ensemble</p> <p>24⁸⁵</p>	<p>Vaseline</p> <p>Lotion pour soins intensifs, elle soulage, apaise et adoucit rapidement. Format 18 onces.</p> <p>1²⁹</p>	<p>Boîte à lunch</p> <p>Boîte à lunch avec une bouteille isolante de marque "Thermos" à l'intérieur. Boîte avec gravures sur les côtés, choix de plusieurs modèles.</p> <p>3²⁹</p>	<p>Manteaux</p> <p>Manteaux sport pour dames, coupe Safari, 100% vinyle. Tailles 10 à 18 ans. Teintes automnales.</p> <p>\$11</p>
<p>Aspirateur</p> <p>Aspirateur de marque Brentwood avec une corde rétractable.</p> <p>69⁹⁶</p>	<p>Fixatif pour cheveux</p> <p>Fixatif "Adorn" qui tient les cheveux de façon naturelle. Format 13 onces.</p> <p>1⁵⁹</p>	<p>Poubelle de cuisine</p> <p>Poubelle avec un couvercle s'ouvrant avec une pédale. Choix de couleurs, fini émail cuit.</p> <p>5⁴⁷</p>	<p>Gilet de coton et polyester</p> <p>Gilet pour fillettes de 4 à 6X, couleurs automnales assorties.</p> <p>1⁵⁰</p>
<p>Aspirateur Dial-A-Nap</p> <p>Aspirateur Brentwood qui nettoie en battant, secouant, balayant, peignant et aspirant.</p> <p>74⁹⁴</p>	<p>Shampooing</p> <p>Shampooing "Lady Patricia" protéiné qui donne de la vigueur, du corps et de l'éclat à vos cheveux. Format 20 onces.</p> <p>.69</p>	<p>Porte-documents</p> <p>Idéal pour l'homme d'affaires ou l'étudiant, fabrication solide, choix de noir, brun, vert ou bleu.</p> <p>6⁹⁵</p>	<p>Robes pour fillettes</p> <p>Robes en coton, jolies teintes automnales, grandeurs 4 à 6X.</p> <p>\$6</p>
<p>Divan moderne</p> <p>Ensemble de divan avec bras finis noyer, se transforme en lit double et comporte une section pour ranger la literie. Choix de vert ou or.</p> <p>\$188</p>	<p>Lampe</p> <p>Lampe suspendue de style contemporain. Le globe de couleur ambré a 12 pouces de diamètre. Chaîne de 15 pieds incluse.</p> <p>19⁸⁸</p>	<p>Magnétophone à cassettes</p> <p>De marque Jutan, joue et enregistre les cassettes 4 pistes. Au complet avec piles et microphone.</p> <p>29⁹⁵</p>	<p>Ensemble 2 pièces</p> <p>Ensemble pour garçons de 4 à 6X, couleurs assorties.</p> <p>\$7</p>
<p>Pendentif</p> <p>Joli pendentif court avec 7 guirlandes. Ton de or.</p> <p>2⁵⁰</p>	<p>Planche à repasser</p> <p>Planche à repasser qui s'ajuste à la hauteur désirée. Couleur orange.</p> <p>5⁷⁷</p>	<p>Radio portatif Shaun</p> <p>Radio AM/FM avec adaptateur CA intégré. Complet avec écouteur personnel et courroie.</p> <p>14⁹⁷</p>	<p>Manteau sport</p> <p>Manteau en nylon pour fillettes de 7 à 14 ans. Teintes assorties.</p> <p>\$4</p>
<p>Bagues</p> <p>Grand choix de bagues pour hommes ou femmes. Plusieurs modèles avec ou sans pierres, 10 carats.</p> <p>18⁶⁶</p>	<p>Crimpknit</p> <p>Crimpknit de 60 pouces de largeur, lavable, choix de couleurs.</p> <p>2⁶⁷</p>	<p>Guitare pour débutant</p> <p>Guitare de construction solide avec un manche renforcé en acier. Idéale pour l'étudiant qui prendra des cours au mois de septembre.</p> <p>11⁹⁵</p>	<p>Débardeur</p> <p>Débardeur pour dames, grandeurs: P.M.G., vaste choix de couleurs.</p> <p>\$5</p>
<p>Havre-sac</p> <p>Grand havre-sac avec un support en métal, très utile pour le chasseur ou le campeur.</p> <p>10⁸⁸</p>	<p>Ensemble de vanité</p> <p>Ensemble comprenant un miroir et 2 chandeliers offert dans trois styles différents. Choix de noir, brun et or.</p> <p>19⁸⁸</p>	<p>Bureau d'hommes d'affaires</p> <p>Bureau en métal et en bois de 24" x 54" avec dessus en imitation noyer. Côtés noirs ou tons. Idéal pour le retour à l'école.</p> <p>\$99</p>	<p>Jeans</p> <p>Jeans pour dames, tailles 9 à 14 ans dans la teinte de bleu.</p> <p>\$6</p>
<p>Chemise sport</p> <p>Chemise à manches longues et à motifs variés. Tons de bleu, rose et beige. Tailles P.M.G.</p> <p>3⁹⁹</p>	<p>Oreiller</p> <p>Oreiller de plume "Lady Cheryl", grandeur régulière, tons de bleu ou de rose.</p> <p>2³⁹</p>	<p>Feuilles mobiles</p> <p>Paquet de 1.000 feuilles de cartable, format familial pour le retour à l'école.</p> <p>2⁹⁹</p>	<p>Gaine-culotte</p> <p>Gaine avec jambes longues, extensible, tailles: M.G.</p> <p>3⁵⁰</p>

Magasins à rayons
Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout Et on épargne beaucoup chez nous

2960 BOULEVARD STE-ANNE GIFFARD ROUTE 2, ROND-POINT, LEVIS

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9h. A.M. à 6h. P.M.
JEUDI, VENDREDI: 9h. A.M. à 9h. P.M.
SAMEDI: 9h. A.M. à 5h. P.M.

Du nouveau à Télé-4 Télévision

(MRC) — A compter du 3 septembre, Télé-Capitale (canal 4) adoptera sa programmation d'automne. Les changements à l'horaire sont peu nombreux, mais Télé-4 semble vouloir revenir à la production locale. Du moins, la programmation d'automne en donne quelques indices pour la prochaine saison.

Tous les jours de la semaine, à 17h25, les Québécois auront leur magazine de fin de journée avec Robert Gillet. L'émission "Bonjour" durera un peu moins d'une heure, mais ne remplacera pas "Madame est servie..." qui continue sa carrière avec comme animateurs Jean Duceppe et Jacques Desrosiers.

De plus, le samedi après-midi, nous aurons droit à "notre" émission jeunesse avec comme animateur Raymond Papillon qui fera ses débuts dans ce nouveau rôle. Ce sera toujours "Allez-4" et l'émission sera en ondes entre 17 et 18h00 le samedi soir. Il y aura aussi le samedi après-midi un "Magazine - Jeunesse", à 13h00.

Les autres productions locales restent évidemment les informations quotidiennes "Samedi-Informations", "Mag dimanche", la participation occasionnelle à l'émission réseau "Le choc des idées" depuis Québec, les dessins animés (en couleur), "Au bout du fil", "Match" et "Première chance", les concours d'amateurs, et les séries de caractère commercial comme "De tout de tous", "Votre foyer madame", "Horizon santé".

Il y aura également deux émissions de lutte, une le dimanche matin, à 11h00 (pour vous bien réveiller) et l'autre le samedi soir à 20h00. La lutte grand prix Samedi et dimanche matins Nicole Boulanger présentera de la musique pendant 30 minutes, dès l'ouverture du poste, remplaçant Marc Legendre qui reste quand même en

ondes sur semaine, le matin seulement.

Tous les matins, sauf le dimanche, l'abbé Gaston Lapointe revient aussi placer son mot de pasteurale.

Le dimanche, pas de grands bouleversements, sauf que l'émission de Tex, "Sous mon toit" suivra désormais la "Bonne soirée" de Réal Giguère, à 20h30. Le samedi après-midi, juste avant "Allez-4", on présentera les "Match sur roulettes" américains et après l'émission pour les jeunes, à 18h00, ce sera "Première chance" les concours d'amateurs du canal 4. A 19h00, il y aura "Soirée canadienne", en provenance de Sherbrooke, puis la lutte, "Patrouille du cosmos" et "Toute la ville en parle".

Sur semaine, la mire sera à l'écran à 7h00, mais les émissions proprement dites ne commenceront avec l'abbé Lapointe qu'à 7h30. Suivront des dessins animés, les actualités, "Les talents de chez nous", "Au bout du fil" (à 9h00), "Horizon Santé", "Pour vous mesdames", des dessins animés, les actualités de midi, "De tout de tous", deux films et les séries pour enfants "M. Clown" (dessins animés), "Flipper" — ou "Flicka", "Ultra-man" ou autre pareils, — "Bonjour" l'émission de Robert Gillet, les nouvelles du sport et le bloc d'informations, "Madame est servie" et les séries hebdomadaires. Le lundi, les "Berger", "Amicalement vôtre", "Claude Blanchard"; le mardi, "Symphonien", "Hawai - 5 - 0", "Au Secours" et "A la Canadienne"; le mercredi, "Le ranch à Wellie", suivi d'un film; le jeudi, Cinéma Kraft, suivi de "Deux bien réveillés" et l'autre le samedi soir à 20h00. La lutte grand prix Samedi et dimanche matins Nicole Boulanger présentera de la musique pendant 30 minutes, dès l'ouverture du poste, remplaçant Marc Legendre qui reste quand même en

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur ce calendrier au cours des prochaines semaines.

L'OSQ accueillera quatre pianistes au cours de sa saison 1972-1973

Quatre pianistes de réputation internationale seront au nombre des solistes invités lors des Concerts du Mardi de la prochaine saison de l'Orchestre symphonique de Québec. Il s'agit de Rudolf Kirkusny, Ivan Moravec, Jorg Demus et Frans Brouw.

Firkusny participera au concert du 7 novembre, alors que l'OSQ sera sous la direction de son chef attitré Pierre Dervaux. Né à Prague, Rudolf Kirkusny faisait ses débuts avec la Philharmonique de cette ville à l'âge de dix ans. En 1936, il se produisit pour la première fois en Amérique. Depuis il a été entendu avec les principaux orchestres du continent, y a donné un nombre incalculable de récitals, tout en poursuivant ses tournées à travers le monde. Ce pianiste, que l'on dit de la plus pure tradition romantique, s'est déjà fait entendre à Québec alors qu'il fut à quelques reprises invité du Club musical. Il s'agira toutefois de sa première apparition avec orchestre dans notre ville. Firkusny jouera à cette occasion deux œuvres importantes du répertoire: les Concertos en do majeur (no 1) de Beethoven et en la mineur de Schumann.

Un autre pianiste tchèque Ivan Moravec, sera l'invité de l'OSQ, cette fois dirigé par Hidetaro Suzuki, lors du concert du 16 janvier. A la suite de l'immense succès



Rudolf Firkusny

remporté par ce pianiste lors de son récital de l'an dernier au Club musical, l'orchestre québécois a décidé de réinviter cet artiste dont la carrière a jusqu'ici

éviter toute publicité fracassante mais dont chaque apparition en concert laisse une profonde impression. Moravec présentera le Concerto no 2, en si bémol ma-

jeur; la même oeuvre qu'il aura interprétée plus tôt au cours de la saison avec l'Orchestre de Toronto dirigé par son compatriote Karel Ancerl.

Le 13 février les habitués de l'OSQ retrouveront le pianiste viennois Jorg Demus qu'ils avaient déjà pu entendre il y a trois ans. Partageant ses activités entre le récital, la musique de chambre (avec instrumentistes et chanteurs), Demus n'en néglige pas pour autant les oeuvres concertantes. Il vient tout juste de participer au Festival Mozart du Lincoln Center de New York. A Québec, il jouera le Concerto en ré mineur de Jean-Sébastien Bach, de même que les "Variations symphoniques" de César Franck, avec Dervaux au pupitre.

Le quatrième pianiste invité de l'OSQ est bien connu des Québécois. En effet, Frans Brouw s'y est non seulement fait entendre à plusieurs reprises mais il enseigne à l'École de musique de l'Université Laval depuis quelques années. Lauréat du Concours international de la Reine Elizabeth de Belgique en 1952, il fut le seul pianiste invité à représenter son pays d'origine, la Belgique, au Festival mondial de l'Expo '67. Avec le chef canadien invité Mario Bernardi, Frans Brouw jouera, le 27 février, le Concerto en sol de Maurice Ravel.

CINEMAS UNIS

Votre guide des meilleurs films

Le CHOC commence à l'instant où l'on réalise que TOU T A RÉELLEMENT EU LIEU!

2e Sem. 18 ANS

CAPITOL SCANDALE

M. LE CLUBE EST MIS AU VERT ET VOIT ROUGE

"SCANDALE" à 2.55, 4.15 et 6.40
"M. LE CLUBE..." à 1.00, 4.15 et 7.40

JACK LEMMON SANDY DENNIS

14 ANS

AVENTURES A NEW YORK

"The Out-Of-Towners" - Couleurs

AU-DELA DE LA SENTENCE

avec Barry Newman - Diana Muldaur - Couleurs

CHAMPLAIN

Der Jour (14 ans)
"Creatures the world Forgot" et "Terreur Avulge"

ABSOLUMENT PRIMITIF!

2e Film

L'ESCLAVE DE LA GORILLE

avec Ursula Davis - Mark Lawrence

LAURET

1044 St-Avenue, 525-5050 2e Sem.

14 ANS

HORAIRE: "L'Esclave" à 6.30 et 9.30; "La Sorcière" à 8h, p.m.; Der. so. complet à 8h, p.m.

une chasse à l'homme impitoyable

14 ANS

L'ALBATROS

Des Demain!

un film de JEAN PIERRE MOCKY

Der. jour: "Des Fraises et du Sang" (18 ans)

CONSTAMMENT SOUMISES... TOUJOURS CONSENTANTES!

18 ANS

LE CAMP SPECIAL

version française de LOVE CAMP

LES ESCLAVES DU PLAISIR

COULEUR

ALOUETTE

ALOUETTE "Le Camp" à 6.55 et 9.45; "Les Esclaves" à 8.25 p.m.

UN ÉVÉNEMENT UNIQUE DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA! MAINTENANT UN FILM

Oh! Calcutta!

NEWSWEEK MAGAZINE: "Un événement théâtral révolutionnaire. Brillant."

en COULEUR

Des Demain!

CARTIER

1019, AVENUE CARTIER, 525-9340

Aujourd'hui der. jour: "GASLIGHT" (Tous) à 7h. et 9h. p.m.

18 ANS Adultes

Kelle

LA NOUVELLE DÉCOUVERTE DE VADIM

avec GWEN WELLES

Des Demain!

CANADIEN

2700, BOUL LAURIER, PLACE LAURIER, 656-9922

Der. Jour: "Clémentine" (Tous)

sur les ondes

Ce soir est donc le grand soir pour les amateurs de jeux de hasard. C'est en effet à 22h00, sur les ondes du réseau TVA (à Québec, Télé-4) que les téléspectateurs pourront assister à la première course de Loto-Perfecta. L'émission, originant du canal 10 à Montréal, sera animée par Réal Giguère.

A Radio-Canada, ce soir, à 21h30, "Consommateurs avertis" portera sur la publicité par la poste.

Vendredi soir, au réseau d'Etat toujours, "Tournesol" sera à St-Boniface (à 21h00) et "Urbanase" portera sur le labyrinthe que représente, pour la plupart des citoyens, les nombreux paliers de décisions qui se chevauchent dans le gouvernement de l'île de Montréal.

Dimanche soir, les "Beaux Dimanches" présenteront le reportage filmé d'un spectacle de Camp Fortune, près d'Ottawa, alors que des comédiens de l'atelier de théâtre du Centre National des Arts jouaient Molière en plein air. Suivra un document de Jean-Christophe Averty sur l'artiste d'origine hongroise Victor Vasarelyx, puis, la dernière tranche du dossier, "La lutte de l'homme pour sa survie".

ciné-estival...

1ère PARTIE

les 99 jours de cinéma à 99¢

18 ANS

A L'AFFICHE

Aujourd'hui - vendredi et samedi

Sergio Gobbi

L'ETRANGERE

Marie-France Boyer, Pierre Vaneck

le bijou

HORAIRE: 7h. et 9h.

15 CH. STE-FOY TEL: 522-7956

CINEMA TEL: 522-7401

DE PARIS

A L'AFFICHE 18 ANS

SALLE CLIMATISEE

LES JEUNES FILLES AMERICAINES VUES PAR VADIM

EN 2e GRANDE SEMAINE

SI TU CROIS FILLETTE

EN COULEURS

MOCKY - LESLIE - ANS - DE MONTREAL - TEL: 522-7401

LE FILM LE PLUS HILARANT EN VILLE

David Hemmings
Joanna Pettet

LE CLUB DES LIBERTINES

Eastmancolor

George Sanders · Dany Robin · Warren Mitchell

CINEMA LIDO

Une grande production

POUR TOUS

avec la révélation québécoise

RENE SIMARD

dans son premier film

"UN ENFANT COMME LES AUTRES"

2e film

TRAHISON A STOCKHOLM

TEL: 525-9724

LE PIGALLE

3 FILMS EN COULEURS

Salle climatisée

LA REVOLUTION SEXUELLE

SEX SECRET

LES VIERGES FOLICHONNES

Aujourd'hui dernier jour: "Les Petites Filles modèles"

"Chaleurs" — "Les cousines"

LES CINEMAS ODEON

L'INVENTION LA PLUS DROLE DEPUIS CELLE DU RIRE...

Le ROI des Distracts

LES MOINS DE 12 ANS 75¢

HORAIRE: "Le Roi" 1.30 - 5.40 - 9.50 "20.000 lieues sous les mers" 3.20 - 7.35

EN SUPPLEMENT DE PROGRAMME en couleurs

FRONTENAC

Salles climatisées

STATIONNEMENT INTERIEUR

DU PONT & BOUL CHAREST - INF. 529-9745

Ciné-Parc BEL-AIR INC.

VILLE BELAIR TEL: 842-5228

OUVERTURE: 7h p.m. — PROJECTION: 8h45 p.m.

Films spéciaux pour enfants.

4 jours seulement

\$3.00 par voiture

(Peu importe le nombre de passagers)

POP CORN GRATUIT AUX ENFANTS!

AUTOROUTE 40 BOULEVARD DE LA CAPITALE

VERSION ORIGINALE - SOUS TITRES FRANCAIS

PRIMEUR A QUEBEC!

JO

DEUXIEME SUCCES

LOUIS DE FUNES dans "JO" en couleurs

EGALEMENT A L'AFFICHE AU

CINE PARC MONTMAGNY

TRANSCANADIENNE 20 - SORTIE 228

BEAUPORT 1

Tel.: 667-5362

CINE-PARC DE LA COLLINE

91, NICOLAS, RTE 20-95

Face à l'Église de la Colline

Le soir au crépuscule "POUR TOUS"

VERSION FRANCAISE

John Wayne

"Chisum"

est

ROBERT TUCKER - LINDY LOPHER GEORGE - BEN PONTON - BUZZ CARBY - GLENN COMBETT - PATRIC KNOWLES - ANDREW PRINE - RICHARD JAROCKI

PANAVISION - TECHNICOLOR

2e SEM. COULEURS

12 FILLES POUR UN HOMME

"L'AUBERGE DES PLAISIRS"

COULEURS

LES GALERIES CANADIENNE - 661-8575

CANADIENNE

STATIONNEMENT GRATUIT

AIR CLIMATISE

2e SEM. EN COULEURS

un Violon sur le Toit

"FIDDLER ON THE ROOF"

LUNDI A VENDREDI 2 p.m. - 8 p.m.

SAMEDI DIMANCHE 1.30 p.m. - 9 p.m. - 8.30 p.m.

MATINEES 12.00

LUNDI A SAMEDI 3.00

SAMEDI A 5 p.m.

SOIREES DIMANCHE ET FETES 13.00

Moins de deux ans 11.50 en tout temps

Centre AGE 60 ans ou plus en matinée seulement 11.50

LAISSEZ PASSER NON VALABLE POUR CET ENGAGEMENT

LE DAUPHIN

PARC-AUTO PAQUET & LALIBERTE

Ciné-Parc BEL-AIR INC.

VILLE BELAIR TEL: 842-5228

EN PRIMEUR AU CINE-PARC

De Beaufort, de Charlebourg, de Québec, via boul. de la Capitale et boul. Montcalm, direction Camp de Valcourier ou par la route de l'Église de Belair, de Ste-Foy, boul. Duplessis, Rte de l'Aéroport et Village de Belair.

PINOCCHIO DANS L'ESPACE

EN COULEURS

"LA DEESSE DE FEU"

2e GRAND FILM

AUTOROUTE 40 BOULEVARD DE LA CAPITALE

ENTRE BOURG ROYAL ET AV. SEIGNEURIALE

POUR TOUS

DERNIER SOIR

Les Bolidés de Feu

FRANCAIS AVALON

2e FILM: "5 POUR L'ENFER" en couleurs

MOINS DE 14 ANS GRATUIT

Ouvert dès 6.30

La projection débute au crépuscule

BEAUPORT 2

Début de tournage du film d'Yvon Deschamps

MONTREAL (PC) — On vient de commencer le tournage du nouveau film québécois "Le p'tit vient vite", a annoncé hier la Mojack Films par l'entremise du producteur Richard Hellman, qui avait réalisé "Tiens-toi bien après les oreilles à papa".

A partir d'un scénario écrit par Yvon Deschamps, "Le p'tit vient vite" sera réalisé par Louis-Georges Carrier. Cette super-comédie qui s'inscrit dans la lignée du grand comique international, gardera toutefois, une couleur et une saveur tout à fait québécoises, à travers le célèbre personnage de Deschamps, à la merci de la "job steady" et du "bon boss".

Pour la première fois, Yvon Deschamps présentera l'épave du personnage, qui sera à l'é-

cran, Denise Filiatrault. Ils auront aussi un nom, Édouard et Carmen Ladouceur.

Outre Deschamps et Denise Filiatrault, le film mettra en vedette Janine Sutto, Hélène Loiseau, Denis Drouin, Juliette Huot, René Caron, Juliette Pétrie, Marcel Gamache, Fernand Gignac, Guy Boucher, Robert Demontigny Michel Louvain la comédienne française Magali Noël, plus une vingtaine d'autres figurants.

"Le p'tit vient vite" dont le tournage s'effectue intégralement à Montréal, prendra l'affiche à la mi-octobre, dans une quinzième de cinémas au Québec. M. Michel Costom, président de Société nouvelle de cinématographie, assurera la distribution du film.



LE CENTRE D'ART de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, présente, jusqu'à la mi-septembre, une exposition de photos de Jean-Claude Paquette, de Québec. Membre de la Société des photographes artisans de Québec depuis 1962, Jean-Claude Paquette est responsable des salons semestriels de l'organisme. Il fait de la photographie depuis l'âge de 12 ans et ses travaux lui ont mérité de nombreux prix lors de concours et expositions.

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- (4) Québec CFM-TV
- (3) Burlington WCAX-TV
- (10) Montréal CFM-TV
- De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
- (5) Québec CKMI-TV
- (7) Sherbrooke CHLT-TV
- (12) Montréal CFCT-TV
- (c) Emission couleur
- (11) Québec CBVT
- (8) Mt. Washington WMTW-TV
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV

LE JEUDI 10 AOUT 1972

6.00	P. M.	8.30	9.00	9.30	10.00	10.30	10.50	11.00	11.05	11.15	11.22	11.30												
(3) Channel 3 news hour c	(7) (10) Madame est servie c	(11) Noëlle aux Quatre Vents	(12) Pulse c	(3) My three sons c	(12) The Marty Feldman comedy machine c	(3) Thursday movie: "The hob" c	(5) All in the family c	(8) Longstreet c	(10) Vie d'artiste c	(4) Enquêtes spéciales c	(5) The Irish Rovers c	(7) Enquêtes spéciales c	(11) Consommateurs avertis	(12) Quality of life c	(13) Les Joyeux naufragés c	(4) (7) (10) (13) Loto parfaite c	(5) Time to remember	(8) Owen Marshall counselor at law c	(11) Qui-vive c	(12) The Bold ones c	(3) Late Movie: "The alphabet murders" c	(5) After Eleven: "Hot enough for June" c	(8) The Dick Cavett show c	(11) Son et images c
(3) Channel 3 news hour c	(7) (10) Madame est servie c	(11) Noëlle aux Quatre Vents	(12) Pulse c	(3) My three sons c	(12) The Marty Feldman comedy machine c	(3) Thursday movie: "The hob" c	(5) All in the family c	(8) Longstreet c	(10) Vie d'artiste c	(4) Enquêtes spéciales c	(5) The Irish Rovers c	(7) Enquêtes spéciales c	(11) Consommateurs avertis	(12) Quality of life c	(13) Les Joyeux naufragés c	(4) (7) (10) (13) Loto parfaite c	(5) Time to remember	(8) Owen Marshall counselor at law c	(11) Qui-vive c	(12) The Bold ones c	(3) Late Movie: "The alphabet murders" c	(5) After Eleven: "Hot enough for June" c	(8) The Dick Cavett show c	(11) Son et images c
(3) Channel 3 news hour c	(7) (10) Madame est servie c	(11) Noëlle aux Quatre Vents	(12) Pulse c	(3) My three sons c	(12) The Marty Feldman comedy machine c	(3) Thursday movie: "The hob" c	(5) All in the family c	(8) Longstreet c	(10) Vie d'artiste c	(4) Enquêtes spéciales c	(5) The Irish Rovers c	(7) Enquêtes spéciales c	(11) Consommateurs avertis	(12) Quality of life c	(13) Les Joyeux naufragés c	(4) (7) (10) (13) Loto parfaite c	(5) Time to remember	(8) Owen Marshall counselor at law c	(11) Qui-vive c	(12) The Bold ones c	(3) Late Movie: "The alphabet murders" c	(5) After Eleven: "Hot enough for June" c	(8) The Dick Cavett show c	(11) Son et images c
(3) Channel 3 news hour c	(7) (10) Madame est servie c	(11) Noëlle aux Quatre Vents	(12) Pulse c	(3) My three sons c	(12) The Marty Feldman comedy machine c	(3) Thursday movie: "The hob" c	(5) All in the family c	(8) Longstreet c	(10) Vie d'artiste c	(4) Enquêtes spéciales c	(5) The Irish Rovers c	(7) Enquêtes spéciales c	(11) Consommateurs avertis	(12) Quality of life c	(13) Les Joyeux naufragés c	(4) (7) (10) (13) Loto parfaite c	(5) Time to remember	(8) Owen Marshall counselor at law c	(11) Qui-vive c	(12) The Bold ones c	(3) Late Movie: "The alphabet murders" c	(5) After Eleven: "Hot enough for June" c	(8) The Dick Cavett show c	(11) Son et images c

LE VENDREDI 11 AOUT 1972

7.00	A.M.	12.00	P.M.	2.30
(3) News c	(7) Bienvenue CFMT c	(10) Les p'tits bonshommes c	(3) Where the heart is c	(3) The guiding light c
(7) 7.25	(10) Les p'tits bonshommes c	(8) Morning report c	(4) L'actualité c	(5) The Galloping Gourmet c
(7) 7.30	(8) Morning report c	(3) Captain Kangaroo c	(8) Pasword c	(7) (11) (13) Réseaux - soie c
(7) 7.35	(3) Captain Kangaroo c	(8) Farm and home c	(10) Y'a du soleil c	(8) The dating game c
(7) 7.40	(8) Farm and home c	(10) Bonjour-Montréal c	(11) L'homme et ses inventions c	(12) What's the good word c
(7) 7.45	(10) Bonjour-Montréal c	(8) Cartoon Carrousel c	(12) Hercules	(3) The secret storm c
(7) 7.50	(8) Cartoon Carrousel c	(7) Dessins animés c	(13) Les petites annonces c	(5) 30 from Newfoundland c
(7) 7.55	(7) Dessins animés c	(3) The David Frost show c	(7) Votre menu Madame c	(12) Another world c
(7) 8.00	(3) The David Frost show c	(4) Dessins animés c	(4) De tout de tous c	(3) (5) The edge of night c
(7) 8.05	(4) Dessins animés c	(7) Filmatin: "Le roi pirate" c	(7) Informa 7 c	(7) Pour vous Mesdames c
(7) 8.10	(7) Filmatin: "Le roi pirate" c	(10) Les tannants de chez nous c	(13) Le 13 vous informe c	(8) One life to live c
(7) 8.15	(10) Les tannants de chez nous c	(4) Bonjour c	(3) News c	(11) Baturum c
(7) 8.20	(4) Bonjour c	(8) Au bout du fil c	(3) Search for tomorrow c	(12) Anything you can do c
(7) 8.25	(8) Au bout du fil c	(8) Morning Movie: "Split second" c	(7) C'est mon opinion c	(3) My Three Sons c
(7) 8.30	(8) Morning Movie: "Split second" c	(10) The Lucy show c	(7) Split second c	(4) L'escadrière sous-marine c
(7) 8.35	(10) The Lucy show c	(10) Pour vous mesdames c	(11) Le gourmet farfelu c	(5) Family court c
(7) 8.40	(10) Pour vous mesdames c	(10) Mr. Dressup	(12) Magic Tom c	(7) (11) (13) Ulysses et Oscar c
(7) 8.45	(10) Mr. Dressup	(3) The Beverly Hillbillies c	(13) Pour vous Mesdames c	(8) Love American style c
(7) 8.50	(3) The Beverly Hillbillies c	(4) Pour vous Mesdames c	(8) All my children c	(12) The Dick Van Dyke show c
(7) 8.55	(4) Pour vous Mesdames c	(7) Friendly Giant c	(10) Ciné-vendredi: Programme double: "La valse blanche" et "La brigade des bêtes noires" c	(4) L'escalier wild west c
(7) 9.00	(7) Friendly Giant c	(7) Informa 7 c	(4) La fièche brisée c	(4) Les sentinelles de l'air c
(7) 9.05	(7) Informa 7 c	(5) Chez Hélène c	(5) That girl c	(7) (11) (13) Les cadets de la forêt c
(7) 9.10	(5) Chez Hélène c	(7) (11) (13) En mouvement c	(8) Gilligan's Island c	(11) Tarzan c
(7) 9.15	(7) (11) (13) En mouvement c	(3) Family affair c	(12) Truth or consequences c	(13) Cinéma de 5 heures: "Le tombeau de ces dames" c
(7) 9.20	(3) Family affair c	(5) Sesame street c	(4) Tirage concours Bonanza c	
(7) 9.25	(5) Sesame street c	(7) (11) (13) Mini-Fée c		
(7) 9.30	(7) (11) (13) Mini-Fée c	(8) What every woman wants to know c		
(7) 9.35	(8) What every woman wants to know c	(10) L'araignée c		
(7) 9.40	(10) L'araignée c	(3) Love of life c		
(7) 9.45	(3) Love of life c	(4) Dessins animés c		
(7) 9.50	(4) Dessins animés c	(8) Bewitched c		
(7) 9.55	(8) Bewitched c	(11) Super holidays c		
(7) 10.00	(11) Super holidays c	(11) Les aventures de Tom Sawyer c		
(7) 10.05	(11) Les aventures de Tom Sawyer c	(12) Studio plein air c		
(7) 10.10	(12) Studio plein air c	(12) Man and his world report		
(7) 10.15	(12) Man and his world report	(10) Le 10 vous informe c		
(7) 10.20	(10) Le 10 vous informe c			

Les importantes transactions des gens du cinéma québécois

MONTREAL (PC)—M. Harold Greenberg, président de Bellevue-Pathé et M. Guy Fournier, vice-président directeur d'Onyx Films Inc. ont annoncé que le groupe Bellevue-Pathé vient de faire l'acquisition de tous les services de post-production cinématographique que maintenait Onyx Films Inc.

M. Fournier a dit que cette vente était en accord avec la nouvelle orientation qu'on entendait donner à Onyx Films. Dotant cette compagnie d'actifs considérables, la transaction prend effet le premier septembre 1972.

duction de films de long métrage, de bandes publicitaires et de films documentaires, louant la plus grande partie de ses services techniques.

A la suite de cette acquisition, Bellevue-Pathé sera à même d'offrir à l'industrie cinématographique du Québec des services complets de mixage de film, de post-synchronisation, de montage magnétique et de montage, de même que des services additionnels de projection. La transaction prend effet le premier septembre 1972.

à québec aujourd'hui

Les arts

Centre d'Art St-Laurent: Exposition des oeuvres de l'association des Céramistes de Québec.

Centre d'Art St-Laurent: Exposition des photos d'art de Claude Paquet.

Centre International de Séjour de Québec: 89, d'Auteuil, exposition des aquarelles, gravures et peintures de José Jobin, 10h à 22h30.

Musée du Québec: VACANCES '72.

Restaurant d'Europe: Exposition d'André Dubois, intitulée "Itinéraire 2", peintures et dessins '69-'72.

cinéma

Ciné-Musée: "Un autre regard", Kénojouak, artiste esquimaux, "Le Musée vivant", "Le vert vivace", "Georges de la Tour", au Musée du Québec, 14h30.

cabarets

Bal Tabarin — Ce soir à 9h, 11h, — 3 danseuses et danse avec Roger Lachance.

Club du Vieux Bardeau — Ce soir, danse — Les garçons de minuit, et orchestre Calypso. Les Flamingos, Dimanche, lundi et mardi: Les Flamingos. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi: Cocktail 5 à 7.

théâtre

"You're a Good Man Charlie Brown" au Québec City Summer Stock Theater, 31 rue Desjardins, à 6h00 et 9h00. 694-0454.

"Deux imbéciles heureux" comédie de Michel André.

LE CINÉMA A QUÉBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Clémentine" (4) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.

CANADIENNE: "Douze filles pour un homme" (5) couleur à 12h15, 3h40, 6h35, 9h35. "L'auvergne des plaisirs" (6) coul. à 2h10, 5h05, 8h05.

CAPITOL: "Scandale" (4) coul. à 2h55, 6h15, 9h40. "M. le curé est mis au vert et voit rouge" coul. à 1h00, 4h15, 7h40.

CARTIER: "Gaslight", à 7h00 et 9h00.

CINEMA DE PARIS: "Le Club des Libertines" (—) coul. à 1h00, 4h25, 7h55. "Si tu crois fillelette" (—) coul. à 2h45, 6h05, 9h30.

EMPIRE: "Des fraises et du sang" coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.

LAIRET: "La sorcière sanglante" (—) coul. à 7h45. "L'esclave de l'île des Gorilles" (—) coul. à 6h15, 9h30.

LAURIER: FERME POUR L'ÉTÉ

LE BIJOU: "L'étrangère" (5) coul. à 7h00 et 9h00.

LIDO: "Trahison à Stockholm" (—) coul. à 7h30. "Un enfant comme les autres" (—) coul. à 9h05.

MIU-MINUT: "Les esclaves du plaisir" (6) coul. à 12h05, 2h50, 5h45, 8h35. "Le Camp Spécial No 7" (6) coul. à 1h20, 4h10, 7h00, 9h50.

ODEON: "SALLE LE DAUPHIN: "Un violon sur le toit" (3) coul. à 2h00 et 8h00.

ODEON: "SALLE FRONTÉ-

Le cinéma et les Jeux olympiques

HOLLYWOOD (AFP) — Les Jeux olympiques étant un événement international, pourquoi ne pas s'adresser à plusieurs metteurs en scène de plusieurs pays pour filmer chacun ce qui l'intéresse le plus dans les épreuves disputées? Cette idée a amené le producteur d'Hollywood David Volper, auteur lui-même de nombreux documentaires filmés, à s'adresser à Arthur Penn (Etats-Unis), John Schlesinger (Grande-Bretagne), Milos Forman (Tchécoslovaquie), Franco Zeffirelli (Italie), Kon Ichikawa (Japon), Yuri Ozorov (URSS), Claude Lelouch (France), Mai Zetterling (Suède), Michael Pfleger (Allemagne Fédérale) Ousman Sembene (Sénégal) et à leur proposer de choisir chacun le sujet qu'il aimerait traiter à Munich.

"Nous avons demandé à chacun des metteurs en scène de limiter son film à une durée de 6 à 15 minutes, pas plus", a ajouté M. Marulies. Chacun pourra choisir également la musique qu'il veut pour le son mais la participation pour l'ensemble sera l'oeuvre d'un seul compositeur, de même qu'il n'y aura qu'un seul narrateur pour le documentaire qui sera monté à Hollywood. Quant au générique, il suivra l'ordre alphabétique.

Dingo et Donald
PARIS (AFP)—A partir du 16 août sur les écrans français, soit dix jours avant les Jeux olympiques, deux athlètes Dingo et Donald, seront les héros d'un dessin animé des productions Walt Disney: "Dingo et Donald, champions olympiques".

Vedettes depuis l'avant-guerre de centaines de dessins animés et illustrés, le célèbre canard Donald et le chien Dingo démontreront leurs talents en s'essayant à toutes les disciplines olympiques. On verra ainsi Dingo boxer en s'entraînant avec son ombre, une ombre beaucoup plus forte que lui, ou encore se noyer dans sa baignoire, lancer le javelot, etc... Un vieux grec, âgé de 2.400 ans, sera le présentateur du film et contera l'histoire de la gymnastique et des Jeux olympiques en prenant comme exemples animés Dingo et Donald.

Les deux animaux, malgré leurs maladroites et facéties, retomberont toujours sur leurs pattes et gagneront la coupe de rire, rappelant, après Pierre de Coubertin, que les jeux sont un moyen de propagation de la joie sportive.

Pour les athlètes
MUNICH (AFP) — Le Village du ciné, créé au sein des installations olympiques sur l'initiative de l'organisation coiffant l'industrie cinématographique ouest-allemande SPIO, permettra aux dieux du stade de se détendre: 64 films long métrage de qualité et 78 documentaires, dont 50 bandes sportives primées, seront projetés à leur intention jusqu'au 10 septembre.

Le cinémas olympique dispose de 238 places.

MOTEL

voyageur

2250 boul. Ste-Anne,
Québec 3, Tél. 661-7701

ou
"Bar le Rendez-vous"

DANSE

7 soirs par semaine avec
l'ensemble de
JACQUES COTE

Entrée gratuite même le samedi.
Coupés et hors-d'œuvre
de lundi au vendredi de
5h à 6h30.

Décès du pionnier des cinémas Odéon au Québec

TORONTO (PC) — Arthur P. Bahen, vice-président des Cinémas Odéon, pour l'Est du Canada, est décédé mardi dans un hôpital de Toronto. Il était âgé de 61 ans.

Originaire de Montréal, M. Bahen était actif dans les salles de cinéma depuis 36 ans. En 1936, il avait abandonné la carrière d'enseignant, après avoir acquis des intérêts dans le Verdun Palace, de Verdun, Qué.

En 1948, il a inauguré à Montréal le cinéma Champlain, premier cinéma de la chaîne Odéon ne présentant que des films de langue française.

Quatre ans plus tard, il était nommé administrateur des tous les cinémas Odéon au Québec, auxquels s'ajoutaient ceux des Maritimes, en 1957.

Il vivait à Toronto, depuis 1960, soit depuis sa nomination au poste de gérant général de la chaîne Odéon pour tout l'Est du pays. Plus tôt cette année, il avait accédé au poste de vice-président de la compagnie. Il avait déjà été président de la Canadian Picture Pioneers.

TOUS LES SOIRS*

dieter fess

L'organiste-chanteur bavarois de renommée internationale.

REMPORTE UN SUCCÈS FORMIDABLE AU LAC BEAUPORT

À la salle St-Castin, durant le dîner.
AU PIANO-BAR DU CAFÉ NORMAND
de 9h30 à la fermeture

* sauf le lundi

MANOIR
St. Castin
Lac Beauport

petite histoire des longs-métrages

JEUDI, LE 10 AOUT 1972

7.30 (7) (11) (13) Les Grands Films: "Sans fol, ni loi". Western une réalisation de E. Belamy en 1965 avec Robert Fuller, Dan Duryea et Jocelyn Lane. — Un officier est chargé de retracer les lingots d'or que les Soudais ont abandonnés sur territoire indien. c

(10) Cinéma: "La menace". Film policier une réalisation de G. Oury en 1960 avec Robert Hossein, et Marie-Josée Nat. — Une jeune fille, désiree par un homme marié, l'accuse d'être un assassin.

8.00 (4) Cinéma: "L'ange purpre". Drame une réalisation de N. Johnson en 1960 avec Dirk Bogarde et Ava Gardner. — Durant la Révolution Espagnole, un prêtre qui a abandonné le sacerdoce est poursuivi par les Communistes. c

9.00 (3) Thursday Movie: "The hob". Comédie une réalisation de R. Parrish en 1967 avec Peter Sellers et Britt Ekland. — Pour avoir un contrat, un chanteur doit faire la conquête d'une femme de mauvaise vie. c

11.00 (4) Heure Exquise: "Scandale à la cour". — Comédie réalisée en 1960 par M. Curtiz avec Sophia Loren et Maurice Chevalier. — Une princesse qui doit épouser un prince s'éprend d'un jeune Américain. c

11.30 (3) After eleven: "Hot enough for June". Comédie réalisée en 1963 par R. Thomas avec Dirk Bogarde et Sylvia Kascina. — Sans le savoir, un jeune écrivain est utilisé comme informateur dans un réseau d'espionnage.

12.00 (12) Thursday Movie: "A breath of scandal". Comédie une réalisation de M. Curtiz en 1960 avec Sophia Loren, Maurice Chevalier et John Gavin. — Une princesse qui doit épouser un prince s'éprend d'un jeune Américain. c

VENDREDI 11 AOUT 1972

9.00 **A.M.** (7) Filmatin: "Le roi Pirate". 1952, aventures de S. Salkow avec John Derek et Barbara Rush. — Un prince hollandais se bat contre son frère, le roi, allié aux Espagnols.

9.30 (8) Morning Movie: "Split second". Drame une réalisation de D. Powell en 1953 avec Stephen McNally, Alexis Smith et Jen Sterling. — Des gangsters se cachent avec des otages dans une mine où doit vent être effectué des essais nucléaires.

12.45 **P.M.** (7) Ciné-Vacances: "Cowboy". Western réalisé en 1958 par D. Davies avec Jack Lemmon et Glenn Ford. — Un homme apprend le rude métier de cowboy.

1.00 (11) (13) Cinéma: "L'arbre vert". Mélodrame une réalisation de G. Rolando en 1966 avec Roberto Gho et Natali Paretti. — Un épisode véridique de la vie de Don Bosco l'apôtre des jeunes et le fondateur des Salesiens.

(4) Deux dans un: Programme double: "La main de dieu". Mélodrame réalisé en 1954 par R. Gardona avec Armando Calvo et Alma Rosa Aguirre. — Un jeune curé d'un village mexicain se heurte à la haine d'un patron de boîtes de nuit.

"Le nettoyeur". Western réalisé en 1954 par G. Marshall avec Audie Murphy et Mari Blanchard. — Un vieux shérif se fait aider dans son travail par un jeune homme inexpérimenté.

(10) Ciné-Vendredi: Programme double: "La valse blanche". Comédie sentimentale une réalisation de J. Stelli en 1943 avec Ariane Borg et Julien Berthaut. — Un musicien fait semblant qu'il est amoureux d'une jeune fille qui doit mourir dans peu de temps.

"La brigade des bêtes noires". Film de guerre réalisé en 1957 par T. Young avec Victor Mature et Leo Genn. — Des prisonniers s'évadent d'un camp et essaient d'atteindre leurs lignes.

5.00 (13) Cinéma de 5 heures: "Le tombeau de ces dames". Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis en 1961 avec Helen Traubel. — Un homme qui méprise les femmes se trouve un travail dans une pension pour jeunes filles. c

C'est \$125,000 que les bandits ont raflés au bureau de poste

Par Lucien LATULIPPE

Un peu plus de \$125,000, tel est le montant d'argent que quatre "cagouleurs" ont raflé, mardi soir, au bureau de poste de la rue Saint-Paul, à Québec. Ce chiffre nous a été révélé, hier soir.

Par ailleurs, la police de Québec laisse entendre que l'enquête se poursuit normalement et qu'aucune arrestation n'a été effectuée. Les perquisitions effectuées à maints endroits n'ont rien donné jusqu'ici.

La camionnette qui a servi au vol a été minutieusement examinée par le service d'identité judiciaire. Elle a été trouvée abandonnée rue des Prairies, à moins d'un mille de la scène du vol. Elle n'a pas été rapportée volée à Québec et, hier soir, la police ne connaissait pas sa provenance.

L'argent volé était en possession d'employés de la Brink's qui avaient été le chercher au bureau de poste de Lévis. Le bureau-chef des Caisses populaires Desjardins le destinait à des succursales de l'extérieur.

Le vol s'est déroulé vers 18h30. Deux gardes de la Brink's s'approprièrent à prendre place dans l'ascenseur du bureau de poste avec un employé des Postes, lorsqu'ils ont été abordés par les quatre "cagouleurs". Pour protéger leur fuite, ces derniers ont lancé une bombe fumigène. Aucun coup de feu n'a été tiré.

AUCUN ELEMENT NOUVEAU

De son côté, la Sûreté du Québec ne rapporte aucun élément nouveau concernant les hold-up à Sainte-Hélène de Kamouraska et à Sayabec. Trois "cagouleurs" ont volé \$31,000 au premier endroit et un individu seul a raflé \$15,000 au second.

Ces deux caisses populaires ont été dévalisées, vendredi dernier. A Sayabec, le voleur s'est introduit dans l'édifice de la caisse par le toit au cours de la nuit précédente et il a attendu l'arrivée des employés qui ont été maîtrisés, chacun leur tour. Il a été vu à sa sortie de la banque et, plus tard, dans la journée.

A Sainte-Hélène, les trois voleurs sont entrés, vers 23h45, vendredi. Après avoir maîtrisé les deux soeurs Tardif, ils se sont fait ouvrir le coffre-fort et ils ont pris la fuite un peu après

Saputo nie avoir "graissé" des membres de l'administration de Ville Saint-Léonard

MONTREAL (PC) — M. Emanuelino Saputo, directeur général de la fromagerie Saputo, a catégoriquement nié hier avoir versé une ou des commissions à un ou des membres de l'administration municipale de Saint-Léonard en retour des nombreux changements de zonage qui ont été obtenus par des membres de sa famille et qui ont permis à ceux-ci de faire des transactions très lucratives.

Cité comme témoin à l'enquête que mène la Commission municipale du Québec sur l'administration du maire Leo Ouellet, M. Saputo a été longuement interrogé sur les photographies de documents trouvés dans sa son bureau lors de la perquisition faite le 18 mai dernier par l'escouade du crime organisé de la police de Montréal à la fromagerie Saputo.

Ces documents photographiés font état de la comptabilité de la famille Saputo et particulièrement de transactions sur des terrains destinés à la construction de stations service.

Voici un extrait d'un des documents:

Profit net \$61,364.69; Comm. Tutino \$3,000.; Comm. Marki 1,000.; Scalia 1,000.; Comm. St. Léonard 20,000.

Interrogé sur la signification du mot "comm.", M. Saputo a affirmé que cela pouvait signifier commission, mais aussi commerce et commissaire.

Pour les \$1,000 inscrit à "Comm. Marki", M. Saputo a précisé qu'il s'agissait d'une commission de \$1,000 qu'il entendait donner à M. Marquis, le représentant de BP la compagnie BP au moment de la transaction. L'autre montant de \$1,000 aurait été dû à M. Scalia qui avait vendu le terrain à M. Tutino.

Par contre, M. Saputo a nié que le \$20,000 soit une commission versée à un ou des membres de l'administration de St-Léonard en retour des changements de zonage obtenus et que le \$3,000 soit une commission à M. Tutino pour avoir servi de façade à la famille Saputo dans cette transaction.

Par ailleurs, dans un autre document on parle d'une commission de \$1,000 à "Duchette" au sujet d'un autre terrain à St-Léonard. M. Saputo a déclaré ne pas savoir s'il s'agissait de M. Duchette qui a agi comme représentant de la compagnie Texaco lors de l'achat de ce terrain.

Appelé comme témoin, M. Jean-Noël Duquette, courtier en immobilier, a reconnu qu'il avait représenté Texaco dans cette transaction mais a nié catégoriquement avoir reçu quelque commission que ce soit en rapport avec cette affaire.

Les mineurs de National Asbestos entendent résister

Par Fortunat MARCOUX

L'arrêt de travail des 145 travailleurs de l'Amiante de la compagnie National Asbestos Ltd. à Thetford Mines, se poursuivra tant et aussi longtemps que l'employeur n'accélérera pas les négociations en vue de

la conclusion d'un nouveau contrat de travail.

Cette décision a été prise à l'unanimité hier après-midi, au cours d'une assemblée à laquelle le 80 pour cent des grévistes étaient présents.

Les mineurs ont débrayé spontanément hier matin, après avoir été informés que la rencontre patronale-syndicale, tenue la veille, avait donné peu de résultat.

Les négociations achoppent

sur une douzaine de clauses, alors que les employés des autres sociétés minières en exploitation dans les régions de Thetford et d'Asbestos ont déjà conclu des accords avec leurs employeurs. C'est le cas, par exemple, des 2,000 mineurs de

la Canadian Johns Manville, d'Asbestos, des 315 ouvriers de la Carey Canadian Ltd., à Tring-Jonction, et des 500 et 450 travailleurs de la Lake Asbestos of Quebec Ltd. à Coleraine, et de la Bell Asbestos Ltd. à Thetford.



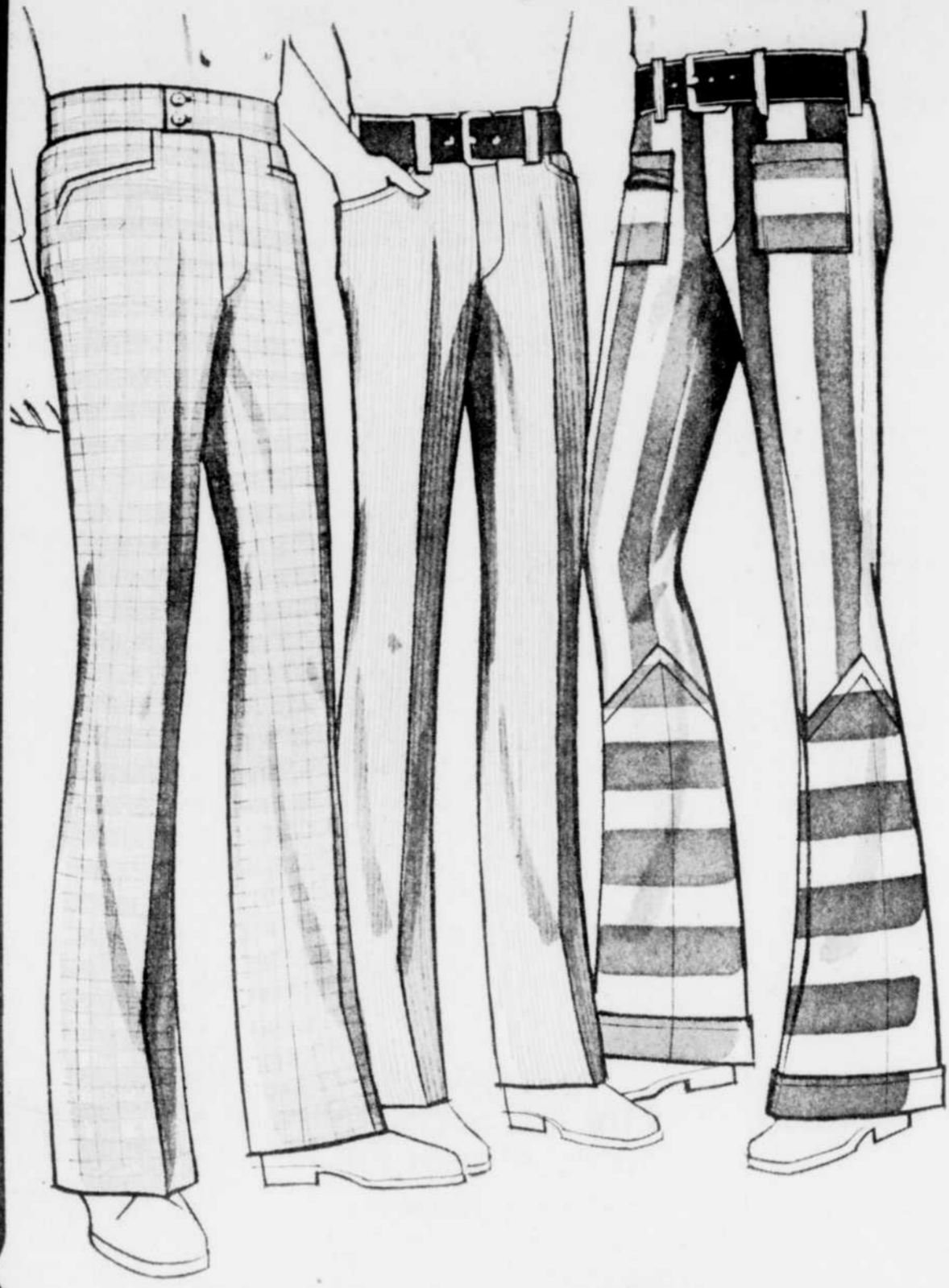
50,000 pantalons

pour le camp... les sorties... pour la rentrée

Solde du manufacturier pantalons divers pour garçons

177 ch.

3 pour 5⁰⁰



le cin
du consommateur

Que signifie pour vous la nouvelle loi canadienne sur les labels de textiles?

Autrefois ce n'était pas bien compliqué: lavage ordinaire pour cotonnades et toiles, nettoyage à sec pour lainages et soieries. Mais tout a changé. C'est pourquoi cette nouvelle loi est si importante pour le consommateur. La plupart des fibres créées sont lavables, sinon à la machine du moins à la main, mais certaines ne le sont pas et il faut les connaître sous peine de surprises désagréables. Tout faire nettoyer à sec n'est pas non plus la solution car certaines fibres thermoplastiques ne le supporteraient pas.

Il n'est donc pas suffisant de savoir qu'un vêtement est en tissu de composition chimique. Ce n'est pas suffisant de se contenter de connaître la marque de commerce. Il faut aussi connaître le nom générique, c'est-à-dire le nom de la fibre créée du vêtement et le genre d'entretien conseillé par le manufacturier.

La nouvelle loi imposera un label mentionnant nom générique et marque de commerce sur tout vêtement confectionné et vendu au Canada. De nombreux labels indiqueront en outre, les directives d'entretien.

Vérifiez le label et gardez-le en lieu sûr!

Occasion formidable de faire provision de pantalons pour vos fils! Modèles pour toutes circonstances! Unis ou à motifs pour répondre aux exigences de tous. Achetez-en pour le camp ou les vacances, les sorties et pour la rentrée. Tous sont de première qualité.

Modèles les plus nouveaux.

Pantalons 100% coton de teintes unies ou motifs, de fantaisie dans une variété de coloris. Tailles: 8 à 18.

100% velours côtelé coton dans un grand choix coloris populaires. Tailles: 8 à 18.

Lainage mixte dans un assortiment de teintes unies ou de motifs de fantaisie. Tailles: 8 à 18.

Vêtements pour garçons

Miracle Mart
Marque de la semaine
LA MEILLEURE MARQUE!



MIRAMAR
Chemises habillées
manches longues sans
repassage pour hommes

Nous sommes fiers de notre marchandise portant la marque Miramar! Par exemple, nos chemises Miramar! Elles sont confectionnées d'un mélange meilleur que la moyenne: 65% polyester et 35% coton. Ce sont vraiment des chemises lavez-portez!

Pour s'assurer qu'elles sont de teintes inaltérables, notre laboratoire du contrôle de la qualité leur a fait subir un test rigoureux y compris l'exposition à un simili soleil brûlant. En outre, nous avons choisi les teintes et modèles pour répondre aux exigences de la mode.

Encolures: 14 1/2 à 17.

N'hésitez pas, portez des chemises Miramar.

ACHAT BONI **2⁹⁹** ch.

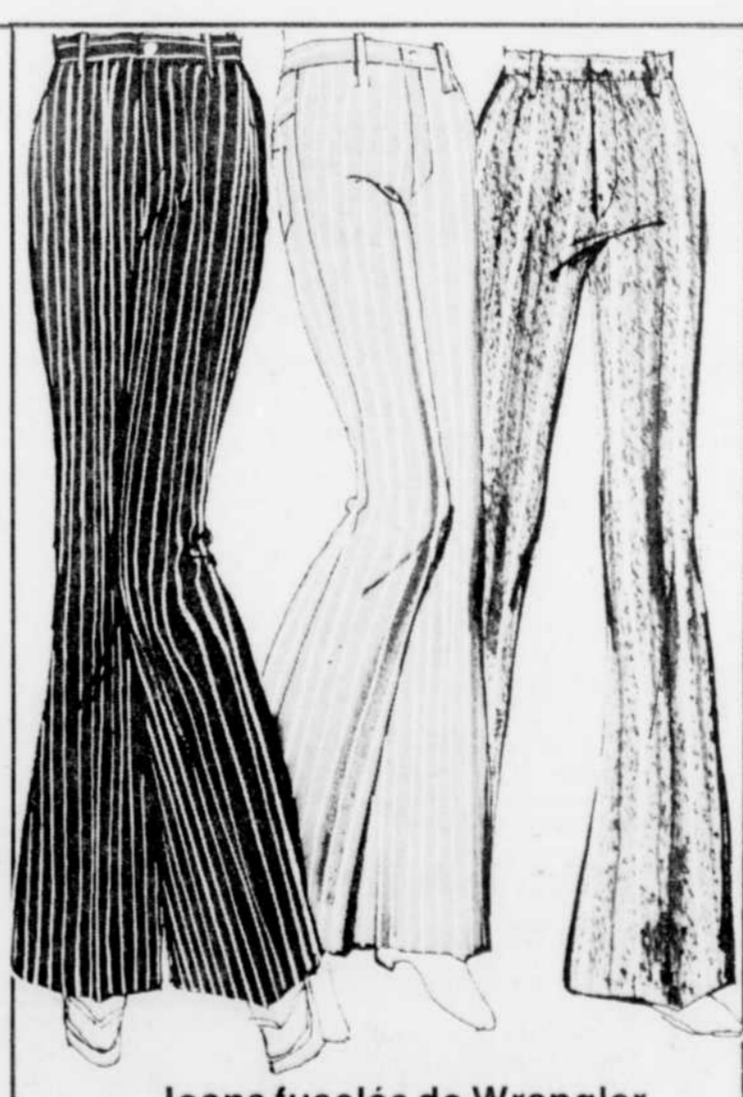


Jeans de denim marque canadienne pour garçons

ACHAT BONI **1⁸⁸** ch.

Un achat formidable à prix modique pour vos petits hommes! Un modèle fait pour l'action et le confort. En denim, braguette en avant et deux poches plaquées. Marine seulement. Tailles: 2 à 3x et 4 à 6x. Comme ils n'en ont jamais trop, procurez-leur en plusieurs.

Vêtements pour enfants



Jeans fuselés de Wrangler tissu mélange polyester/laine

ACHAT BONI **3⁸⁸** ch.

Choix de 3 modèles durables et des plus seyants! Modèle western, glissière en avant, passants. Rayures de brun, vert ou or. Tailles: 10 à 18. Modèle à 2 poches en arrière, passants, glissière et boutons-pression en avant. Rayures de gris ou noir. Tailles: 10 à 18. Modèle western, 2 poches en arrière, passants, glissière et boutons-pression en avant. Rayures de marine, chameau ou noir. Tailles: 7 à 15.



Pantalons de denim à poches contrastantes pour fillettes

ACHAT BONI **3⁶⁶** ch.

Les grands favoris des fillettes modernes. Choix de trois modèles populaires en denim marine. Poches contrastantes, insertion sur les jambes et bande de taille. Pratiques pour le sport comme pour l'école. Tailles: 7 à 14.

Vêtements pour fillettes

2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR DANS QUÉBEC



• Les Galeries de Charlesbourg, 4350, 1^{re} avenue, Charlesbourg, Qué.

• Place Ste-Foy, 2440, Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, Qué.

OUVERT • LUNDI A MERCREDI, 9 A M A 6 P M • JEUDI ET VENDREDI, 9 A M A 9 P M • SAMEDI, 9 A M A 5 P M

Office de protection du consommateur d'Ontario

Il n'y a pas de loi pour contrer les agences frauduleuses de voyages nolisés

TORONTO (PC) — Nous n'avons encore rien fait contre les agences frauduleuses de voyages nolisés parce que nous ne pouvons nous appuyer sur aucune loi, a déclaré mercredi M. Alvin Walker, de l'Office de protection des consommateurs en Ontario.

Si Ottawa et les provinces pouvaient s'entendre enfin sur leurs pouvoirs, on aurait une loi à ce sujet, a ajouté M. Walker.

Quant à Me Jacob Ziegler, professeur de droit, il a déclaré que si les grandes entreprises étaient incommodées par la faiblesse des lois pour la protec-

tion des consommateurs, il y a longtemps que ça serait changé. Ce qui manque dans tout cela, dit-il, c'est l'absence de courage et d'intérêt de la part du gouvernement.

Une compagnie montréalaise de vente de terrains devra s'expliquer en Cour suprême de New York

NEW YORK (PC) — Une compagnie montréalaise qui s'occupe de la vente de terrains a reçu l'ordre d'expliquer le 23 août, en Cour suprême de l'Etat de New York, pourquoi on ne devrait pas l'empêcher de pratiquer dans cet Etat.

Le procureur général Louis Lefkowitz a révélé que les défendeurs sont Can-Am Industrial Corporation, 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, et trois de ses administrateurs.

Dans un affidavit présenté en cour par Me Martin Weber, il est dit que la compagnie a continué à offrir des terrains dans l'Etat de New York, malgré une injonction. La plainte signale que plus de 50 citoyens de l'Etat ont payé \$136,000 pour des terrains qu'on leur avait présentés comme étant dans une zone réservée aux industries alors qu'il s'agit de terrains en culture.

L'affidavit de Me Weber ajoute qu'une grande campagne de publicité dans tous les Etats-Unis, par la compagnie, a convaincu 700 personnes à investir \$8,250,000.

Chalutiers anglais pris en faute dans les eaux canadiennes

CORNER BROOK, T.-N. (PC) — Des accusations ont été portées contre deux chalutiers britanniques qui pêchaient dans la limite de 12 milles des eaux côtières canadiennes.

Les chalutiers Coriolanus et Cassio ont été détenus au port mardi au moment où ils venaient prendre des provisions. Le Defiance a subi le même sort hier matin.

Des accusations formelles ont été portées en Cour au cours de la journée d'hier.

Un porte-parole du ministère des Pêcheries a déclaré qu'une patrouille aérienne du ministère avait aperçu la semaine dernière les trois navires pêchant dans les eaux territoriales canadiennes au nord-ouest de Terre-Neuve.

L'Association des couvreurs de planchers demandera de vérifier toute plainte contre les détaillants

MONTREAL (PC) — L'Association des couvreurs de planchers va demander aux grossistes de refuser tout approvisionnement aux détaillants dont les méthodes de vente seront contestées par le public.

C'est ce qu'a déclaré mardi le président de l'Association, M. J. Yvon Hébert, qui a ajouté que cette dernière servirait d'intermédiaire entre les consommateurs et le ministère des Institutions financières.

L'Association va demander aux fabricants et grossistes de vérifier toutes les plaintes contre des commerçants. Elle demande en retour que toutes les plaintes s'accompagnent d'une copie de l'acte de vente, d'un échantillon du couvre-plan-cher, et d'informations sur la superficie du plancher.

M. Hébert a conclu que l'on espère ainsi faire disparaître des abus qui ont été dénoncés par le ministre des Institutions financières. A la suite de protestations contre cinq détaillants de couvre-planchers de Montréal par un comité de citoyens.

Mise en garde gouvernementale contre les activités du "Club Auto Secours"

Le surintendant des Assurances du Québec au ministère des Institutions financières met en garde le public contre les activités du "Club Auto Secours Inc." de Montréal, dans un communiqué remis, hier, à la presse.

Le Club Auto Secours ne dé- tient pas de permis et un enre- gistrement l'autorisant à transi- ger des affaires d'assurances au Québec, précise le surintendant, M. Roger-A. Camaraine.

intitulé "contrat de protection complémentaire" émise par le Club Auto Secours n'a pas reçu l'approbation du surintendant des Assurances, en conformité des prescriptions de l'article 242 de la Loi des assurances au Québec.

De plus, la formule de contrat

au MIRACLE MART Achats Bonis en vigueur jusqu'au samedi, 12 août

... tous à un seul bas prix exceptionnel!

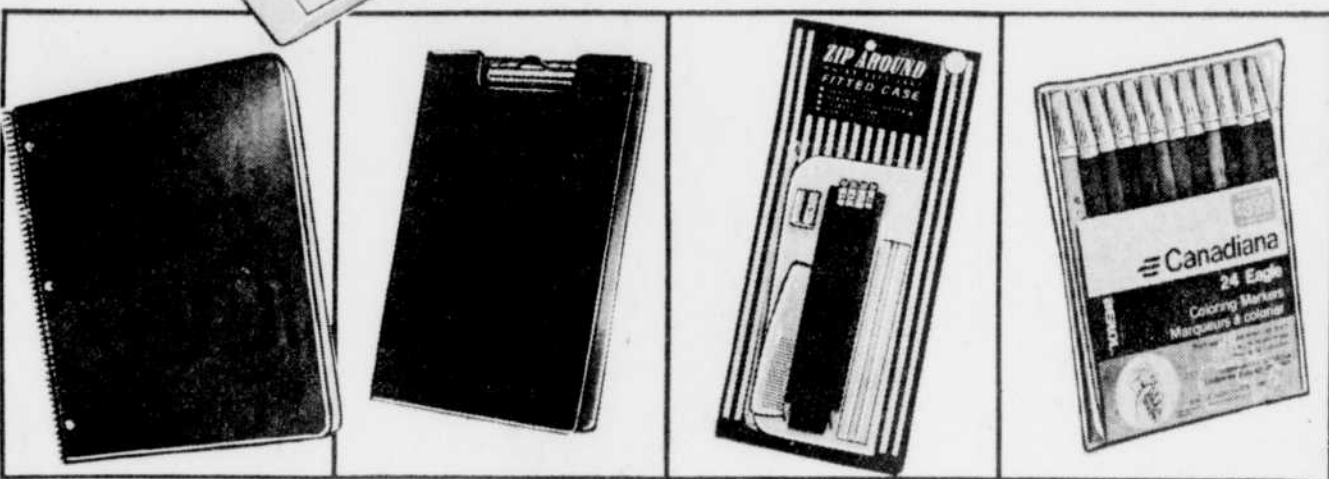


Offre pre-scolaire! 500 feuilles volantes

Valeur intéressante pour les étudiants.
• 500 feuilles, étroitement lignées.
• Avec marge.

ACHAT BONI **1 11** paquet

Venez tôt car les quantités sont limitées.



Calepin à ressort

ACHAT BONI **87^c** ch.

- 300 pages lignées.
- Avec marge
- Epais couvercle de cou- leur.

Quantité limitée.

Planchette à pince

ACHAT BONI **87^c** ch.

- Planchette pliante à pochette utile.
- Motif "patch" nouveau.

Papeterie

Crayons en paquet

ACHAT BONI **97^c** paquet

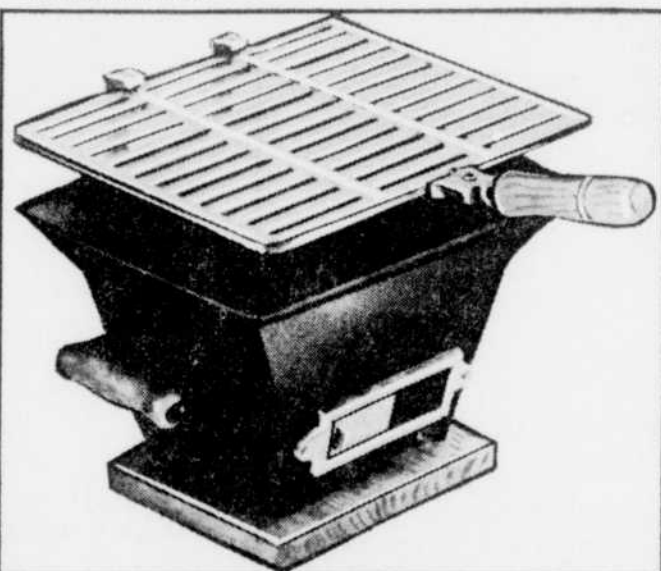
- 4 crayons, 2 couleur, 1 peigne, 1 règle, un taille-crayon.

Crayons-feutre

ACHAT BONI **1 33** paquet

- 24 teintes différentes.
- Lavables.
- Dans étui de vinyle.

Quantité limitée.



Hibachis d'aluminium

- Poignée de bois naturel.
- Gril réglable à 4 positions.
- Commande réglable de tirant d'air.
- Simple: 10" x 10".

Mira Mart Briquettes de charbon de bois

- En sac de 20 lb.

Barbecues

Simple ACHAT BONI **3 97** ch.

PRIX MIRACLE **1 49** le sac

SOLDE DE FIN DE SAISON Outils électriques de jardinage

Quantité limitée - hâtez-vous!

Taille-haie Black & Decker

Lame simple de 13".

Orig 18.99 ACHAT BONI **12 97** ch.

Taille-haie Black & Decker

Lame double de 13".

Orig 24.95 ACHAT BONI **17 97** ch.

"Powerhouse" McGraw

Taille-haie et gazon.

Taille-haie et bordures.

Orig 19.98 ACHAT BONI **16 97** ch.

Sécheur Black & Decker

Pour garder votre gazon toujours beau.

Orig 18.99 ACHAT BONI **14 97** ch.

Taille-gazon Black & Decker

Pour avoir un gazon toujours droit

Orig 35.95 ACHAT BONI **29 97** ch.

Tondeuse Black & Decker

Pour tailler facilement votre pelouse

Orig 79.95 ACHAT BONI **59 97** ch.

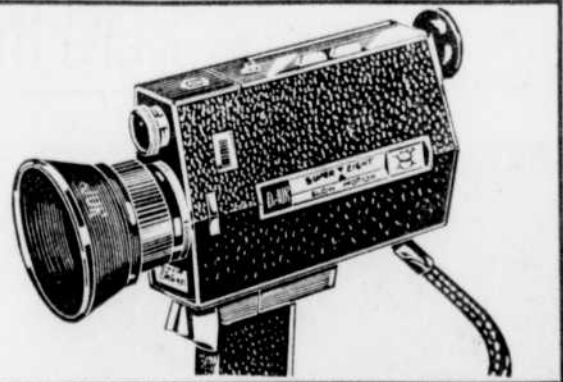
Outillage de jardin



Projecteur-diapos Hanimec C500S

- Refroidi par soufflerie. Lampe de projection de 500 watts. Mécanisme "push-pull". Un plateau plat compris. • Peut servir avec plateau rond. Autres accessoires facultatifs

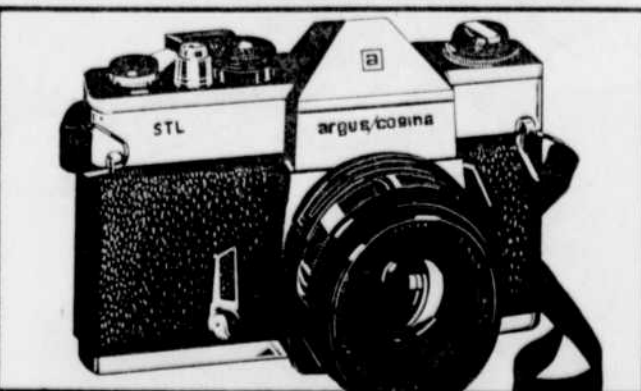
ACHAT BONI **34 77** ch.



Ciné-camera Dejur 450 Super 8mm

- Objectif zoom à puissance de 4 à 1 par poussoir. • Commande d'exposition à travers l'objectif. • Ralenti et commande à cadre simple.

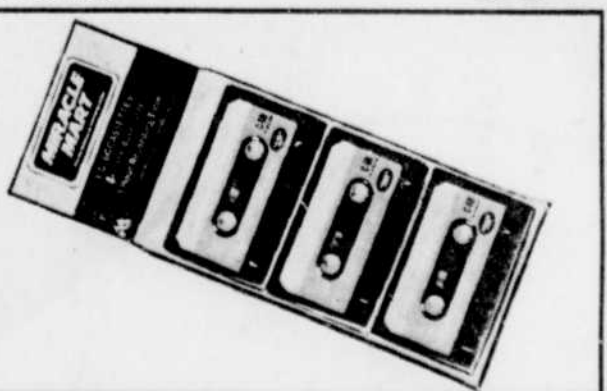
ACHAT BONI **69 97** ch.



Argus Cosina Reflex objectif simple

- Objectif F2.8 Mise au foyer à image micro divisée. Vitesse de 1s. à 1/1000 sec. Visée à travers l'objectif. Auto-minuterie.

ACHAT BONI **119 97** avec étui Photographie



Rubans cassette Miracle Mart

- Paquet de 3 cassettes C-60.
- Total de 3 heures d'enregistrement ou d'écoute.

PRIX MIRACLE **1 59**



Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

- Allocations familiales
- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile



Voyez qui magasine au Miracle Mart



pourquoi pas!

Il est indispensable d'être élégant quand on fréquente un certain milieu.

Regardez ces pantalons. Bonne qualité et prix en conséquence. Vrai? Faux! Bonne qualité mais prix modique!

C'est ça Miracle Mart!

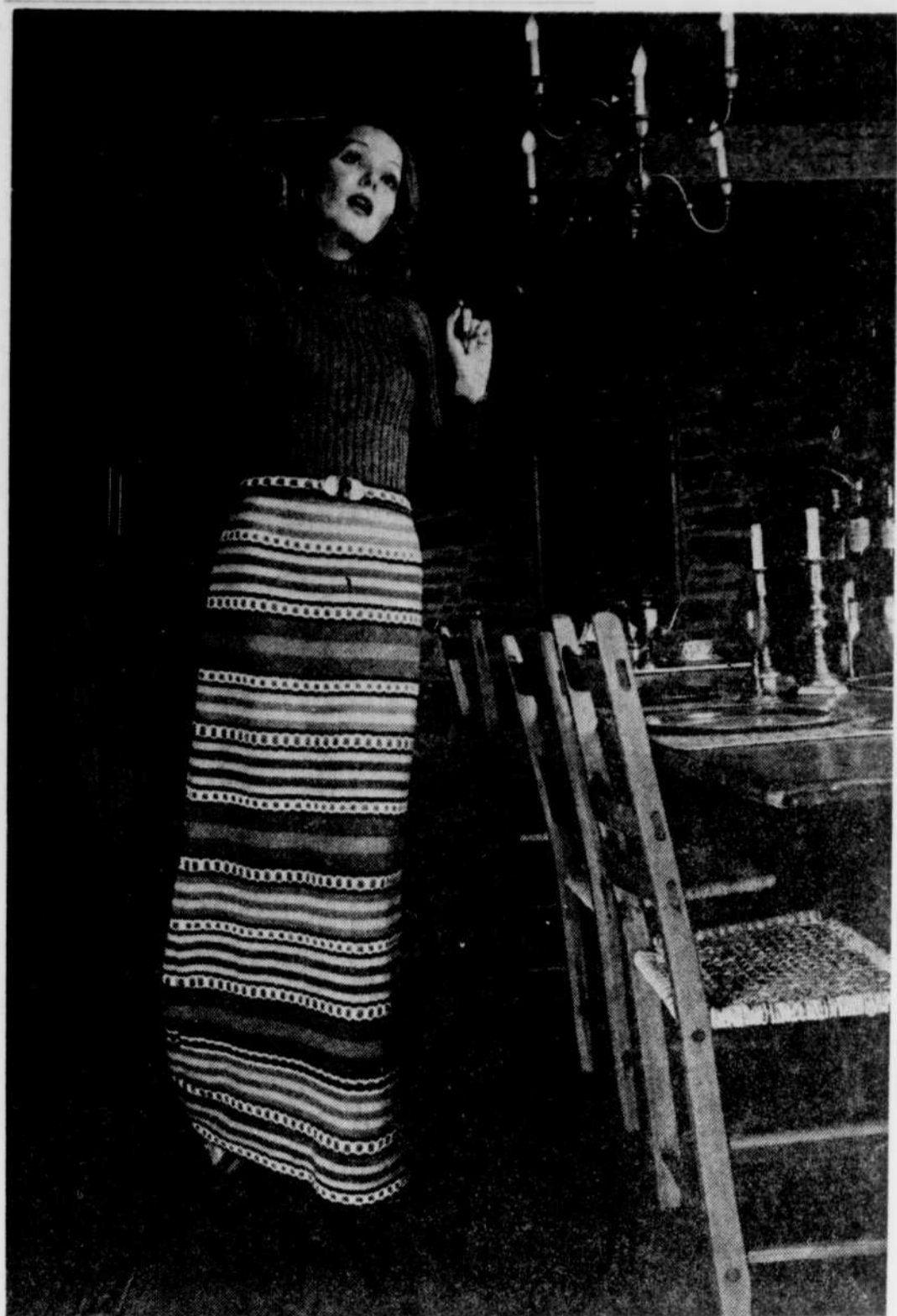
Et en plus le choix est facile, grâce à l'assortiment des couleurs et la variété des modèles!

Sans compter que le principe de Miracle Mart est satisfaction garantie ou argent remis!

Que pourrais-je désirer de plus?



Nous vous donnons plus que vous ne l'espérez



Pour l'hôtesse, une très jolie robe longue, violette et or, coupée par Anna Knitwear de Toronto, dans un tissu 100 p. 100 pure laine, de Canadian Worsted Mfg. de Scarborough.

Le Sénat américain étudiera la question de l'euthanasie

WASHINGTON (AFP) — Une commission spéciale du Sénat américain, qui se préoccupe des problèmes de la vieillesse, va examiner pendant trois jours la question de l'euthanasie ou "mort dans la dignité".

Lundi, plusieurs médecins ont déposé pour ou contre. Le Dr Walter Sackett, membre du parlement de l'Etat de Floride, a révélé qu'il avait permis à des

centaines de patients de mourir et il s'est prononcé en faveur d'un projet de loi qui permettrait l'euthanasie après que deux médecins aient déclaré le cas désespéré. La décision pourrait être prise par le parent le plus proche, si le malade est inconscient ou par trois médecins s'il n'a plus aucune famille. Le Dr Sackett qui a introduit ce projet devant le Parlement de Floride estime que l'euthanasie appliquée à 1,500 malades permettrait dans son Etat d'économiser \$85 milliards qui pourraient être consacrés à sauver d'autres patients.

Un autre médecin, le Dr Elizabeth Kubler-Ross, qui a entendu pendant deux ans sa mère supplier que l'on mette fin à son calvaire, s'est également prononcée pour l'euthanasie pour des motifs humanitaires. En revanche, le Dr Laurance Foye a déclaré que personne ne sait comment décider quand le fait d'être vivant devient inutile et il a souligné que des cas considérés com-

me désespérés s'étaient révélés, quelques fois, ne pas l'être.

Des femmes sur les navires de guerre américains

WASHINGTON (Reuter) — La marine américaine a annoncé mardi qu'elle affectera des femmes-marins à bord d'un de ses bâtiments dans le cadre d'un programme devant aboutir pratiquement à l'égalité des deux sexes dans l'ensemble de la flotte américaine.

D'après un message envoyé à tous les navires et à tous les postes de la marine par l'amiral Elmo Zumwalt, chef des opérations navales, ce projet pilote s'inscrit dans un ensemble d'initiatives visant à octroyer à la section féminine de la marine, les Waves, les mêmes chances qu'aux hommes.

L'armée de terre américaine a annoncé lundi qu'elle se proposait d'élargir le rôle du corps d'armée féminin, et d'ouvrir pratiquement toutes les activités militaires aux femmes, à l'exception du combat proprement dit.

L'amiral Zumwalt a déclaré à une conférence de presse au département de la Défense que finalement, à son sens, les navires et les avions auront leurs marins femmes et leurs aviatrices.

Le projet pilote prévoit l'installation de waves à bord du navire hôpital Sanctuary en prévision de la ratification d'un amendement de la constitution américaine sur l'égalité des sexes, visant à rendre illicite d'interdire certains emplois au sexe féminin.

ANTIQUITES A.G. BOUSQUET
53, 5e Concession, Rte 371N
Village Valcartier
844-2595
Ouvert tous les jours et soirs, excepté le mercredi

Pour la période des Vacances
JUILLET ET AOUT
NOTRE SALON
RESTERA OUVERT 5 JOURS

LES LUNDI, MARDI, MERCREDI
de 9h. à 5h.30
JEUDI ET VENDREDI de 9h. à 9h.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

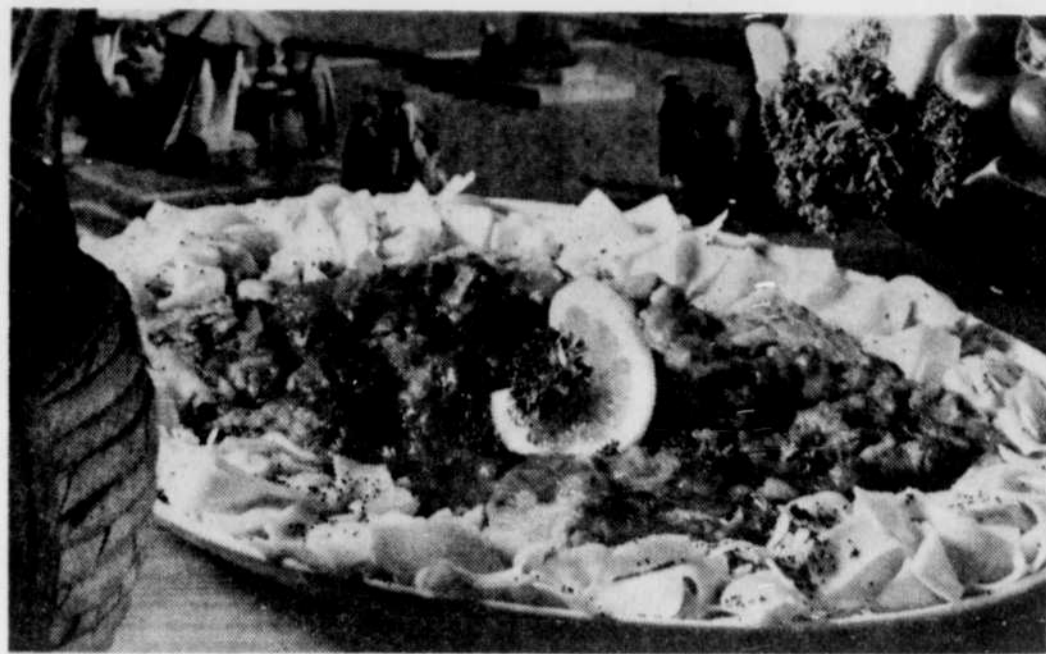
Geneviève Morel
287 est, rue St-Joseph — 522-1504

Le veau à l'italienne pour tenter l'appétit des invités

La viande de veau est rose, de fibre et de saveur délicates. C'est peut-être cette extrême délicatesse et sa petite quantité de graisse qui font que la majorité des cuisinières ne se risquent pas souvent à préparer des plats à base de veau, mises à part les recettes qui exigent des coupes plus coûteuses. Mais ces coupes ne sont pas à la portée de toutes les bourses.

Le veau à l'italienne, accompagné de nouilles aux grains de pavot, est un plat qui peut être préparé à l'avance et qui ne manquera pas de surprendre agréablement vos invités, même ceux qui ne raffolent pas du veau.

profondeur. Faire sauter les oignons dans le reste d'huile jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Ajouter le vin, réduire le feu; incorporer le reste de la farine (si le 1-4 de tasse n'a pas été totalement utilisé) et ajouter les tomates, le bouillon de poulet, l'ail, le thym, les feuilles de laurier broyées, le persil, le basilic, le sucre et le sel. Cuire pendant 5 minutes à feu doux et goûter; ajouter du sel si besoin est. Verser cette préparation sur le veau; couvrir et cuire dans un four de 250 degrés F. pendant 1 heure environ ou jusqu'à ce que le veau soit bien tendre. Arroser de jus de citron; servir avec des nouilles aux grains de pavot.



Veau à l'italienne

- 2 1-2 lbs de bifteck de veau (tranche d'environ 1 po. 1-2 d'épaisseur)
- 1-4 tasse d'huile d'arachides
- 1-4 tasse de farine
- 1 oignon moyen, haché
- 3-4 tasse de vin blanc
- 2 tasses de tomates en boîte ou fraîches, pelées, épépinées et pressées
- 6 onces de bouillon de poulet
- 1 gousse d'ail broyée
- 1-2 cuil. à thé de thym
- 1-4 cuil. à thé de feuilles de laurier broyées
- 2 cuil. à table de persil haché
- 1-2 cuil. à thé de basilic
- 1-2 cuil. à thé de sucre
- 1-4 cuil. à thé de sel
- 1 cuil. à thé de jus de citron

Couper le veau en morceaux prêts à servir et l'assaisonner de sel et de poivre. Saupoudrer de farine et faire revenir dans l'huile d'arachides dans un poêlon épais. Retirer du feu et placer dans une cocotte de 3 po. de

De la sculpture à la fabrication de la vaisselle

HARLOW (PA) — Sally Anderson est une mère de famille qui de la sculpture artistique est passée à un métier plus terre à terre peut-être, mais qui ne manque pas d'intérêt, celui de fabricant de poteries de toutes sortes et surtout de vaisselle.

Elle débuta professionnellement dans sa carrière de sculpture en céramique vers 1955 et présenta ses œuvres à des expositions internationales en 1960.

Mais elle désirait gagner sa vie avec son art et comme les œuvres sculpturales en céramiques ne semblaient pas rapporter particulièrement, elle dut abandonner cet art pour se tourner carrément vers la fabrication de la poterie et de la vaisselle.

527-3251
Madeline Fraser,
décorateur-ensemblier
CONSEIL, CONSULTATION, EXECUTION.

Pour vos
FOURRURES
consultez
HENRI DION
Spécialiste en belles fourrures.
Prix raisonnables.
HENRI DION FOURRURES
576 de Mazenod - 525-9702

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9h. p.m.



FAITES UNE ENJAMBÉE, UN SAUT, UN BOND VERS L'AUTOMNE!
Achetez ce manteau dès maintenant. De la fameuse collection anglaise exclusive à Renfrew, voici le manteau en tartan doublé de laine. Boutons de cuivre avec écusson. Ceinture au dos. Collet en velours piqué. Redstone ou McKenzie. Tailles 2-10. Une aubaine extraordinaire... \$40! Enfants, au troisième.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit
Parc-Autos Place de l'Hôtel de Ville

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9h. p.m.



LE TARTAN BAT LA MARCHÉ
... cet automne avec ce manteau de coupe toute nouvelle. Jeune d'allure, dans le style Miss Renfrew, en lainage prédouble. Doublure et entre-doublure de chamois. Brun-noir-et-blanc. Tailles 5-15. \$100. Miss Renfrew Prêt-à-porter, au deuxième.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit
Parc-Autos Place de l'Hôtel de Ville

travail à l'aiguille

LA BRODERIE EST DE MISE! — Jamais la broderie n'a été aussi en vogue que cette année, surtout depuis les dix dernières années. Faites vous-même la robe dont les lignes sont charmantes et enjolivez-la de petite broderie. Vous serez complimentée de tous vos amis pour la réussite de ce chef-d'œuvre! Patron no 981; 10, 12, 14, 16, 18, 20. Les décalques pour la broderie sont compris. Précisez la grandeur de la robe.



981
10-20
Laura Wheeler

Ecrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUEBEC 2.
Prix: 75¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIERE CLASSE)
Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours.
Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

ELLE PART DU BON PIED!
42 styles, tous coloris!
De 14.00 à 20.00

Marie-France
Centre d'Achats Place Laurier - 656-9065

CHARGEX

La CEQ:

La disproportion des subventions aux universités est un exemple de plus du "fédéralisme rentable"

MONTREAL — Les chiffres indiquant que le gouvernement fédéral a attribué à l'université anglophone McGill 48 p.c. de ses subventions de recherche

destinées aux universités québécoises ne sont qu'un exemple de plus du "fédéralisme rentable" du gouvernement Bourassa. C'est en substance ce qu'ex-

plique la Corporation des Enseignants du Québec dans un communiqué remis hier à la presse à la suite de la publication par Ottawa des montants alloués à la recherche aux universités de la Belle province.

"Alors que certains ministères québécois multiplient les efforts dans le but de lancer la recherche dans les universités québécoises francophones, constate la CEQ dans son message, Ottawa va une fois de plus à contre-courant des priorités de la majorité des francophones du Québec."

L'organisme syndical estime que le gouvernement fédéral devrait d'abord distribuer la masse de ses subventions à la recherche proportionnellement à la composition linguistique du Québec. De plus, dans l'optique de la CEQ, en vertu du concept des disparités régionales, un effort spécial pourrait être consenti en faveur des universités québécoises francophones.

"Par ces mesures, on aurait quelque chance de favoriser un certain rattrapage," souligne la CEQ.

Budget de fonctionnement des universités

La FAPUQ veut participer

La Fédération des Associations de professeurs des universités du Québec (FAPUQ) approuve totalement les opérations de planification et de rationalisation du gouvernement du Québec dans l'utilisation des ressources en éducation du Québec dans l'utilisation des ressources en éducation de la collectivité québécoise, mais la Fédération estime que l'élaboration de cette politique doit s'opérer avec la participation et la consultation de tous les groupes directement concernés dans ce domaine.

L'effort soutenu de la FAPUQ et ses prises de position sur la question vitale des budgets de fonctionnement des universités en 1972-1973, a entraîné des réactions favorables de la part du Conseil des Universités et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, organismes supérieurs qui tiendront compte du point de vue des professeurs d'université.

Dans sa lettre du 30 juin dernier à la FAPUQ, M. Germain Gauthier, président du Conseil des Universités, déclarait: "Le Conseil recevra avec avantage les commentaires que la FAPUQ voudra bien faire sur l'un ou l'autre des éléments contenus dans ces documents de travail qui sont largement diffusés pour fins de consultation. Vous pouvez être assuré que nous rechercherons systématiquement la collaboration de la FAPUQ, à l'occasion de la préparation d'avis à présenter au ministre de l'Éducation."

Dans son rapport analytique présenté récemment au ministre de l'Éducation et à la Direction générale de l'Enseignement supérieur, la FAPUQ souligne tout particulièrement, à propos des budgets de fonctionnement des universités pour la prochaine année académique, que l'État accroît son rôle auprès de la communauté universitaire par le fait qu'il participe directement au financement des universités québécoises, et cette participation augmente constamment.

RECOMMANDATIONS

Au nombre des principales recommandations formulées par la FAPUQ, tant auprès du ministre de l'Éducation que du Conseil des Universités et de la Conférence des recteurs et principaux, figurent:

— Que le gouvernement revise toute sa politique de subventions de dépenses de fonctionnement des universités prévues pour 1973-74 à la lumière des consultations auprès des universités, des professeurs et du Conseil des Universités;

— Que la décision finale du gouvernement concernant les subventions aux universités ne soit prise qu'après consultation et entente avec la FAPUQ;

— Que l'avis du Conseil des Universités concernant la politique gouvernementale des subventions aux universités ne soit présenté au ministre de l'Éducation qu'après consultation et entente avec la FAPUQ;

— Que la FAPUQ soit invitée à faire partie du comité conjoint (DIGES-CREPUQ) qui étudie la politique salariale;

— Que le gouvernement, le Conseil des Universités et les administrateurs des universités ne prennent aucune décision concernant les conditions de travail des professeurs qu'après consultation et entente avec la FAPUQ;

— Qu'une étude sur la coordination interuniversitaire des avantages sociaux soit entreprise conjointement par les professeurs, les administrateurs des universités, le Conseil des Universités et le gouvernement;

Arrivée du directeur de la maison des étudiants canadiens à Paris

PARIS (AFP) — Le nouveau directeur de la Maison des étudiants canadiens à la Cité universitaire de Paris, Mme Suzanne Viau, est arrivée mercredi matin à Paris, pour prendre possession de son poste.

Mme Viau assumera ses nouvelles fonctions à compter du 16 août. Elle succède à M. Benoit Vaillancourt, qui repartira le même jour pour Ottawa.

C'est la première fois qu'une femme prend la direction de la Maison des étudiants canadiens depuis sa fondation.

Mme Viau a déjà résidé à Paris dans un passé récent. Elle était l'épouse de Guy Viau, directeur du Centre culturel canadien, décédé en novembre dernier d'une crise cardiaque.



Mariée Jolie...

Quelle que soit la date choisie pour cet heureux jour, voici une toilette de mariée idéale. Elle est en crêpe sur un fourreau blanc ou bleu. Capuchon amovible rehaussé de marabout. Le bas de la manche et de la jupe en sont aussi décorés. Tailles 6 à 14, robe et capuchon \$150.



275, est, St-Joseph, Québec.

- 2 heures de stationnement gratuit
- ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h.
- entièrement climatisé pour votre confort

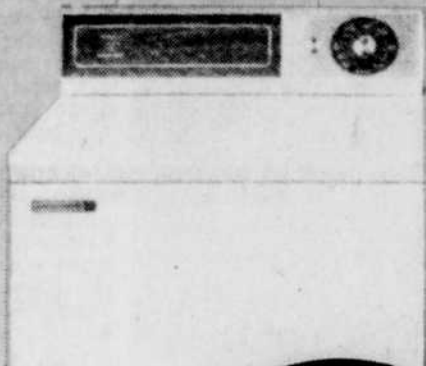
GRANDE VENTE BONANZA

CHEZ **GASTON Levesque**

SUR TOUS LES APPAREILS

Westinghouse

LAVEUSE AUTOMATIQUE

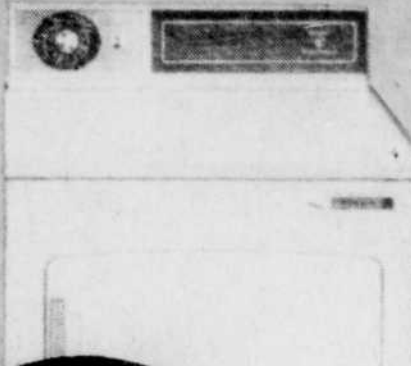


- 4 cycles
- Economiseur d'eau
- Garantie et service inclus

249⁹⁵

SPECIAL BONANZA

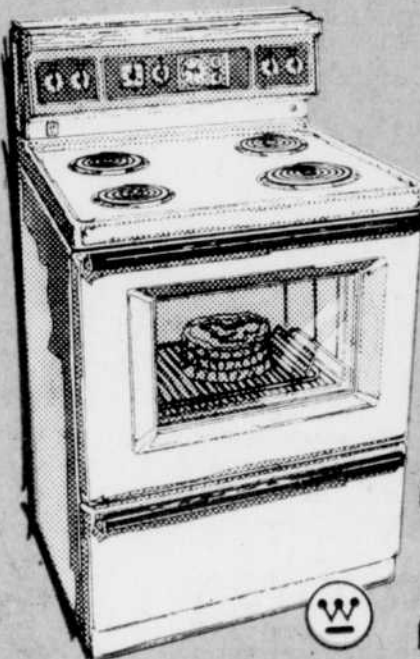
SECHEUSE AUTOMATIQUE



- 2 cycles
- Tambour en porcelaine
- Garantie et service inclus

149⁹⁵

CUISINIÈRE AUTOMATIQUE



- Éléments amovibles
- Porte du four amovible
- Garantie et service inclus

SPECIAL BONANZA

219⁹⁵

REFRIGÉRATEUR AUTOMATIQUE



- 14 pi. cu.
- Sans givre
- Garantie et service inclus

SPECIAL BONANZA

324⁹⁵

TELECOULEUR 25 PO.

- Marche instantanée • "Tint-O-Matic" • AFT
- Plan de protection de 5 ans sur lampe-écran.



SPECIAL BONANZA

499⁹⁵

TELECOULEUR PORTATIF 19 PO.



- Marche instantanée "Tint-O-Matic"
- Plan de protection de 5 ans sur lampe-écran.

SPECIAL BONANZA

19 po. couleur

DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION POUR LE CONCOURS BONANZA

A LA PLAZA

AUCUN COMPTANT REQUIS

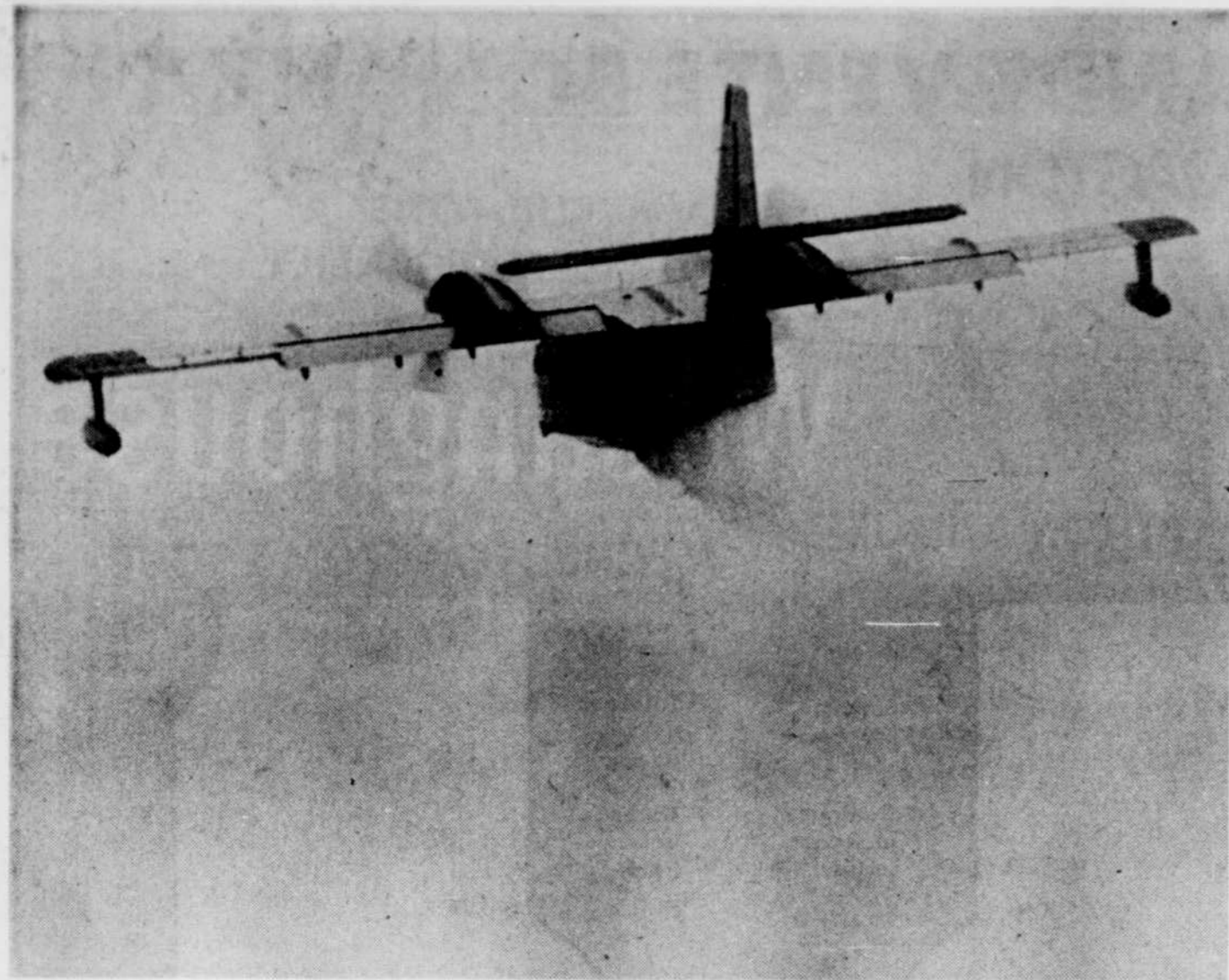
MISE DE COTE GRATUITE

GASTON Levesque

374⁹⁵



100 RUE CHABOT - 250 RUE ROUSSEAU - 101 RUE BEAUCAGE, VILLE VANIER - 683-3471



Le CL-215 photographié en pleine opération

L'aéropointage, nouvelle technique pour combattre les feux de forêt

par Jean-Pierre DRAPEAU

Le ministère québécois des Transports faisait hier matin, à l'intention d'une délégation de la Yougoslavie, une démonstration de la nouvelle technique appliquée au Québec depuis 2 mois dans la lutte aux feux de forêt: l'aéropointage.

Organisée avec la collaboration de Canadair et la Société de Conservation de la Région Québec - Mauricie (organisme para-gouvernemental chargé de la protection des forêts contre les incendies), cette démonstration avait pour but de montrer à la délégation yougoslave l'utilité de ce nouveau système, ainsi que les multiples utilités de l'avion-citerne CL-215, avion que la délégation étrangère est venue étudier sur place en vue d'en acheter une dizaine.

L'AÉROPOINTAGE

L'aéropointage consiste à utiliser, lors de feux de forêt, un avion - relais à partir duquel est coordonné le travail des avions - citernes et des sapeurs au sol.

Ainsi, lorsqu'un foyer d'incendie est rapporté à la Société de Conservation, celle-ci envoie sans tarder sur les lieux, à bord d'un bimoteur rapide offrant des caractéristiques exception-

nelles de visibilité, un spécialiste dans la lutte contre les feux de forêt. Cet expert, l'aéropointeur, est habituellement le premier officier rendu sur les lieux. Il procède rapidement à une étude des caractéristiques du feu: son intensité, la nature du bois aux prises des flammes, la direction et la vélocité du vent, etc.

L'aéropointeur précède l'avion-citerne que le ministère des Transports met à la disposition de la Société. Lorsque ce dernier arrive, l'aéropointeur est en mesure de lui signaler l'endroit le plus propice où déverser son eau. Il est responsable des travaux d'arrosage tant que le chef de combat au sol n'est pas arrivé.

Bref, l'aéropointeur planifie le travail d'arrosage aérien. Il synchronise ce travail lorsqu'il y a plusieurs avions - citernes utilisés pour combattre le feu. Il détermine les priorités. Il sert également de lien de communication entre l'équipe de sapeurs au sol et les avions - citernes.

Selon M. Lucien Bédard, officier de conservation de la SCRQM, la technique d'aéropointage met un terme aux difficultés d'orientation des CL-215 lors des feux de forêt.

DEUXIÈME EN DIX JOURS

Soulignons que cette démonstration était la deuxième faite en moins de dix jours. La première avait eu lieu le 30 juillet devant plus de 1000 personnes réunies sur le bord du lac Saint-Charles (pour assister à la course de canots organisée dans

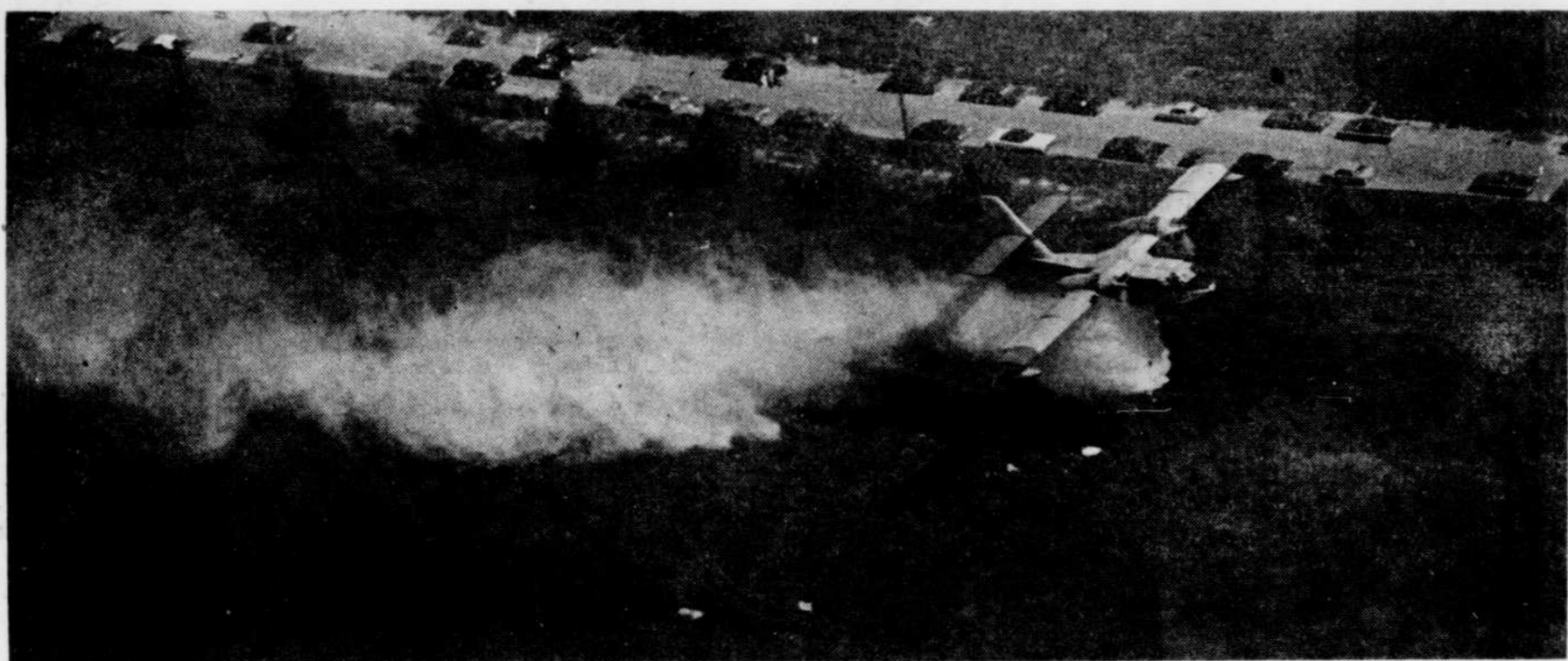
le cadre du 8e Pow-Wow annuel des Hurons à Loretteville).

Tout comme hier, M. Raymond Masson tenait office d'aéropointeur à bord d'un avion piloté par M. Roger Deroy. Le pilote de l'avion - citerne, un CL-215 d'une capacité de 1200 gallons d'eau, était le capitaine Ghyslain Boivin, qui est reconnu pour son habileté à atteindre parfaitement la cible qui lui est indiquée.

Cette deuxième démonstration devait avoir lieu au lac Sacocomi, à Saint-Alexis-des-Monts, où se trouvaient l'aér-

pointeur et presque tous les membres de la délégation yougoslave. Mais la mauvaise température a obligé les organisateurs à effectuer l'opération à proximité de l'aéroport de l'ancienne-Lorette.

A défaut d'une démonstration d'aéropointage, les quelques délégués yougoslaves qui se trouvaient encore à Québec ont donc bénéficié d'une démonstration de l'utilité du CL-215 qui, comme on le sait, sert à arroser les feux de forêt, ensemençer et fertiliser les terres, détruire la vermine au moyen d'insecticides lancés des airs, etc.



Surnommé la "machine à pluie", le CL-215 largue ici ses 1,200 gallons d'eau. Utilisé normalement contre les feux de forêt, cet appareil peut

aussi servir à de multiples autres usages: ensemençer et fertiliser les terres, détruire la vermine au moyen d'insecticides lancés du haut des airs, etc.

Deux accidents, sept plongeurs forcés

L'excursion en radeau sur la rivière Niagara reste disponible

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — Le gérant d'une compagnie américaine qui offre aux visiteurs une excursion en radeau dans les rapides de la rivière Niagara a déclaré mardi que les touristes pourraient encore tenter la petite aventure périlleuse, même si déjà sept passagers des radeaux ont plongé dans les eaux, au cours de deux accidents.

M. Thomas Schweiger, gérant de la Niagara River White Water Tours, a indiqué qu'on avait éliminé un certain problème

technique, responsable de la chute d'un journaliste, samedi, la première journée où le voyage était offert au public.

Lors d'un essai, le 26 juillet, un des radeaux avait chaviré et les six passagers avaient été secourus par un deuxième radeau.

Samedi, le journaliste a été ramené à bord du radeau par les autres passagers. Une rampe, entourant l'embarcation avait cédé sous son poids.

M. Schweiger a expliqué qu'on avait apporté les changements nécessaires aux radeaux et que, dimanche, ils avaient effectué l'excursion à plusieurs reprises, avec 30 passagers payants à bord, sans qu'aucun incident malencontreux ne se produise.

Il en coûte \$20 pour vivre cette aventure à bord d'un radeau de caoutchouc, de 30 pieds par 36 pieds de longueur, dans les rapides tourbillonnants. Le projet a reçu l'approbation de l'Administration des parcs de l'Etat de New York.

Appel d'offres

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Location de la maison Chapais monument historique une propriété du ministère

- Il s'agit d'une maison en bois, d'un étage et demi comprenant dix pièces avec sous-sol complètement aménagé, et système de chauffage central, située dans le village de Saint-Denis de Kamouraska.
- Superficie du terrain: 40,100 pieds carrés.
- Les intéressés pourront visiter la maison mercredi, le 16 août 1972, de 17 heures à 21 heures.
- Les documents relatifs à toute offre seront disponibles sur place au moment de la visite.
- On est prié de transmettre toute correspondance à: Monsieur Paul Morency Service des monuments historiques 47, rue Sainte-Ursule Québec.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

offre spéciale vacances de FUJI FILM



GRATUIT! BALLON* DE PLAGE FUJI

avec 2 rouleaux de film couleur Fuji

Vous désirez des couleurs naturelles... EN VOICI!

FUJI FILM

FUJICOLOR pour photos - FUJICHROME pour diapositives

En cartouche 126 et tous formats courants.

iconolastement,
des délices soufflées
qui amortissent
les cric crac croc
intempestifs
à vous pour \$21

20 ans pour garçons et filles

PLACE STE-FOY

PLACE LAURIER

La cause des croque-morts de la Rive-Sud

La simple transmission d'un communiqué libelleux à un journaliste est diffamatoire

par J.-Claude RIVARD

Dans une cause qui renforce la jurisprudence existante, la Cour d'Appel du Québec a fait droit aux arguments de l'avocat québécois Michel Chabot en décidant que la simple transmission d'un communiqué libelleux à un journaliste constitue un libelle diffamatoire, même si ce communiqué n'a fait l'objet d'aucune publication.

Cette décision a été rendue, hier, par les juges Hyde, Rinfret et Taschereau, de la Cour d'Appel, dans la cause du directeur de funérailles Claude Valois, de Saint-Prospère, comté de Dorchester. Les trois juges ont renversé pour motif d'erreur en droit, la décision d'un juge de première instance, qui avait acquitté M. Valois pour le motif que la poursuite avait omis de prouver que le texte libelleux émanant de l'intimé et publié dans une édition du Journal de Québec, avait été diffusé dans le grand public.

Les trois juges ont décidé qu'il n'était pas nécessaire de prouver la mise en circulation de l'imprimé qui contenait un texte libelleux.

LA CAUSE

La cause qui impliquait à l'origine quatre directeurs de funérailles et au sujet de laquelle trois d'entre eux ont été condamnés par des juges de la Cour des Sessions de la Paix, remonte au 29 août 1968, alors que le "Journal de Québec" présentait sous la signature du journaliste Jean-Luc Lacroix, un texte à sensation coiffé du titre "Scandale à même la chair humaine sur la Rive-Sud". Le texte signalait que le responsable de la morgue, M. Richard Gauthier, directeur de funérailles, à Lauzon, n'accordait pas aux cadavres de victimes d'accidents les égards qu'il importait de leur accorder, à partir du moment de l'accident jusqu'à celui de l'arrivée des policiers sur les lieux du drame.

M. Gauthier a subsequmment porté une plainte qui fut endossée par le ministère de la Justice. Au nom du ministère public, Me Michel Chabot a soutenu devant les tribunaux que la publication de l'article avait été faite dans un but mal-

cieux et concerté afin de nuire à M. Gauthier.

Lors d'un congrès de directeurs de funérailles tenu à Québec, MM. Claude Valois, de Saint-Prospère; Charles-Edouard Turgeon, de Lévis; Claude Marcoux, de Saint-Romuald et Paul Garneau du Cap-de-la-Madelaine, auraient rencontré le journaliste et lui auraient remis un communiqué de presse "afin que le public sache à quoi s'en tenir" au sujet de la morgue de la Rive-Sud.

Au terme du procès, devant des juges de la Cour des Sessions de la Paix, M. Garneau fut acquitté; M. Marcoux, condamné à payer \$300 d'amende et les frais (environ \$600); M. Turgeon, \$200 et les frais. M. Valois fut acquitté parce que le procureur de la Couronne avait omis de prouver que le Journal de Québec ait été mis en vente, le 29 août 1968.

MM. Marcoux et Turgeon en ont appelé de leur condamnation: le jugement n'est pas encore rendu. Quant à M. Valois, la Cour d'Appel a décidé que le juge a erré en droit en l'acquittant pour faute de preuve de la mise en circulation de l'imprimé qui contenait l'article libelleux.

Reconnu coupable de libelle diffamatoire par la Cour d'Appel, M. Valois a été condamné à \$250 d'amende, payable dans les trente jours, ou à défaut de paiement, à deux mois de prison.

Les trois directeurs de funérailles qui font actuellement l'objet de condamnation criminelle pour libelle diffamatoire, sont également poursuivis, conjointement et solidairement, devant les tribunaux civils, pour un montant de \$100,000. La cause doit être entendue, à Québec, au mois de novembre.

Alors que le juge Taschereau s'est particulièrement appliqué à l'étude des faits, le juge Rinfret a principalement donné du litige une appréciation légale de la cause.

Le premier juge a acquitté M. Valois de l'accusation portée parce qu'il y avait "absence totale de preuve que l'écrit aurait circulé dans le public".

Le juge Taschereau signale qu'il s'agit d'une erreur en droit qui justifie la Couronne d'en appeler du verdict prononcé.

Le juge Rinfret signale qu'en ce faisant le premier juge n'a pas tenu compte du troisième paragraphe de l'article 263 (jardis 249) du Code criminel où il est dit: "Une personne publie un libelle lorsqu'elle (...) le montre ou le délivre, ou le fait mon-

trer ou délivrer dans l'intention qu'il soit lu ou vu par la personne qu'il diffame ou par toute autre personne".

"Dans la présente instance, pour constituer le libelle, il n'était pas nécessaire que le journal soit publié au sens usuel du mot, c'est-à-dire mis en circulation. Il suffisait que l'écrit soit exhibé au journaliste et que lui, il en prenne connaissance."



Charles R. Gain.

Charles Gain décide de ne pas être chef de police de Calgary

OAKLAND, Cal. (PA) — Le chef de la police d'Oakland, M. Charles R. Gain, a décidé de rester à son poste et de ne pas accepter le même poste à Calgary, pour lequel il avait été pré-senti.

M. Gain a donné comme raison qu'il des conseillers municipaux de Calgary s'étaient opposés au choix d'un Américain. Des citoyens de la ville ont même insisté pour engager un policier de la ville.

Le président de la Commission de police de Calgary, M. J. E. Prothro, avait été averti du désistement de M. Gain. Le

chef de police actuel, M. Duke Kent, prendra sa retraite le 4 septembre. La Commission devra donc choisir parmi les 80 candidats qui s'étaient présentés, mais un certain nombre sont des Américains ou des Britanniques.

Dans sa lettre à la Commission, M. Gain regrette de n'avoir pu prendre le poste à Calgary mais il s'est rendu compte que, dans les circonstances, étant Américain, il n'aurait pas été à l'aise.

Le reproche pas aux conseil municipal son attitude nationaliste, dit-il. Le conseil municipal, par un vote de 7 contre 5, avait adopté une résolution déclarant que le chef de police doit être un Canadien.

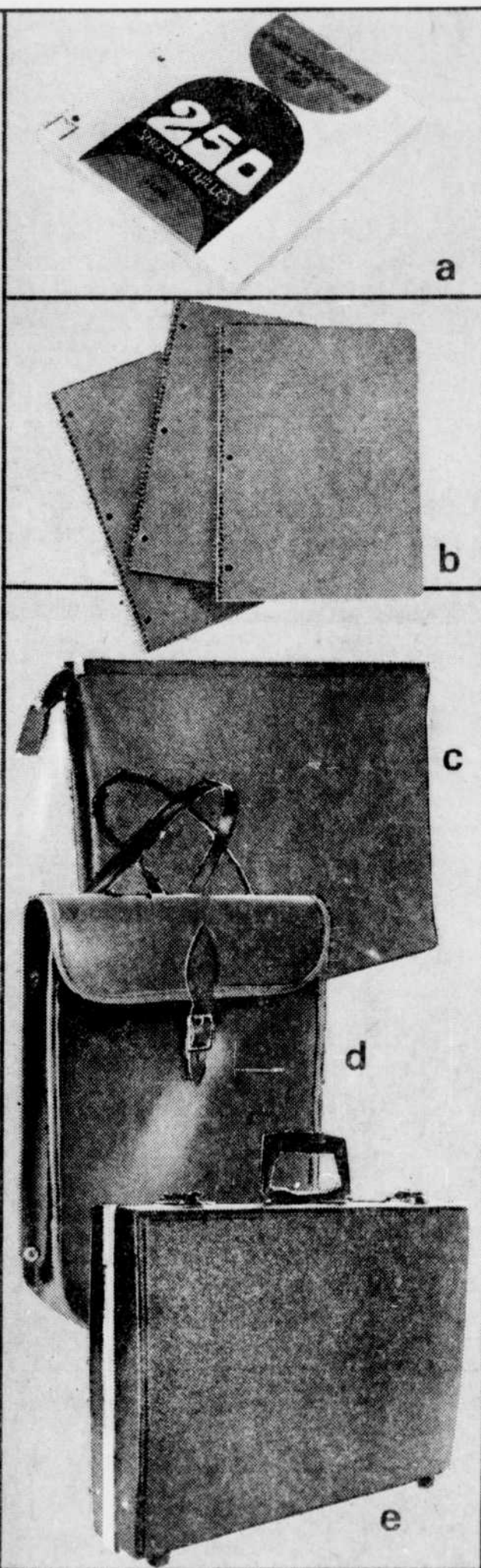
Si le chef Gain n'avait pas retiré sa candidature, d'autres ennemis l'auraient attendu. Vendredi dernier, un citoyen de Calgary obtenait de la Cour suprême de l'Alberta une injonction temporaire interdisant à M. Gain d'occuper le poste de chef de police.

En outre, le conseil municipal devait étudier une résolution demandant au procureur général de la province de démettre la commission de police parce qu'elle avait choisi M. Gain.

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

POUR LA REENTRÉE



VOUS POUVEZ AMELIORER VOTRE SITUATION

Le travailleur d'aujourd'hui doit posséder un métier solide pour bien gagner sa vie. Les techniques nouvelles exigent qu'il continue de se perfectionner, ou encore qu'il apprenne un nouveau métier.

Si vous êtes en chômage ou que votre métier ne suffit plus à vous faire vivre, c'est le moment de penser à la formation professionnelle. La formation peut augmenter vos chances de conserver votre emploi et d'y progresser, ou encore de trouver et de garder un nouvel emploi.

Des cours gratuits sont accessibles aux travailleurs grâce au PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE DU CANADA dont le coût est défrayé par le gouvernement fédéral. Au-delà de 300,000 Canadiens ont profité de ce programme l'an dernier. Les cours se donnent dans les maisons d'enseignement relevant de l'autorité provinciale.

Peuvent être admis à ces cours ceux et celles dont l'âge dépasse d'au moins une année l'âge légal de fin de scolarité.

Consultez votre CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA. Un conseiller expérimenté déterminera avec vous si vous pouvez être inscrit au programme de formation.



Centre de Main-d'œuvre du Canada

Main-d'œuvre et Immigration, Bryce Mackasey, Ministre

Canada Manpower Centre

Manpower and Immigration, Bryce Mackasey, Minister

ON PEUT ENCORE S'INSCRIRE AUX COURS SUIVANTS:

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (DEBUTANT)

Spécialité: Production
Exigences: Secondaire IV général ou scientifique (de préférence) ou l'équivalent.
Fortement suggéré: Avoir réussi Algèbre 151-152; Trigonométrie 151-152; Géométrie analytique 151, ou MM 151-152.

Début: 28 août 1972.
Durée: 52 semaines.
Endroit: CEGEP Lévis-Lauzon.
Tâche: Sous la direction d'un ingénieur industriel ou d'un M.B.A., le technicien en production affectue la gestion des stocks, planifie les travaux à exécuter, étudie les temps et mouvements, effectue et de matériel selon différentes méthodes de cheminement critique, effectue les différents contrôles de qualité requis pour une production et en établit le prix de revient.

INSTRUMENTATION ET CONTROLE (DEBUTANT)

Exigences: Secondaire IV scientifique.
Fortement suggéré: Avoir réussi les cours de niveau secondaire V suivants: Algèbre 151-152; Trigonométrie 151-152; Géométrie analytique 151; Physique 151-152; Chimie 151-152-153, ou MM 151-152.

Début: 28 août 1972.
Durée: 52 semaines.
Endroit: CEGEP Lévis-Lauzon.
Tâche: Sous la surveillance d'un ingénieur ou d'un technicien senior, le technicien en instrumentation et contrôle les instruments et les appareils de contrôle impliqués dans l'ensemble des procédés industriels, améliore et développe le contrôle et la mesure des procédés industriels, supervise le montage de systèmes de contrôle, effectue des tâches connexes dans les secteurs de l'électronique, de la pneumatique et de l'hydraulique.

LES COORDONNES EN PLEINE CROISSANCE



Gais, colorés, jeunes, les vêtements complémentaires, en Courteille lavable, envahissent les garde-robes des 7-14.

- A. Jupe à légère ampleur au bas, boutons devant et poches appliquées. **6.99**
- Blouson à devant et poignets boutonnés. **11.99**
- B. 'Smock' à patte de boutonnage devant, col à pointes. **11.99**
- Pantalon évasé coupé au genou. **9.99**
- C. Jumper à porter avec ou sans chandail. **9.99**
- Garnitures marine et rouges sur fond gris.

- A. Paquet de 250 feuilles lignées. Rechange pour cahiers à anneaux. Val. de 1.25 **.87**
- B. Ensemble de trois cahiers pour couverts à anneaux. Val. de .59 ch. **3/1.17**
- C. Serviette en cuir de qualité. Noir, brun, olive. Prix spécial **2.87**
- D. Sac de classe pour jeunes étudiants. Fabriqué en ski tan seulement. Prix spécial **2.47**
- E. Porte-documents de fabrication solide. Noir, olive. Val. de 7.00 **5.87**

Syndicat. Papeterie. Centre-Ville, rez-de-chaussée. Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Commandes postales et téléphoniques acceptées. **COMPOSEZ 524-8411.**

HEURES D'OUVERTURE: CENTRE-VILLE: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: 9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

LE TEMPS DE FROIDURE MET EN VEDETTE



LE LOUP NATUREL POUR ELLE ET LUI !

Pour lui aussi bien que pour elle et aussi faciles à porter qu'élégants, deux manteaux sport et leur toque style Zhivago en loup naturel.

Le manteau..... 599⁰⁰

La toque..... 35⁰⁰

● Autres chapeaux de style Zhivago en lynx pleines peaux, loup naturel, renard bleu de Norvège..... Ch. 35⁰⁰

Syndicat. Salon de la Fourrure. Centre-Ville, 3e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.



La méthode moderne de magasiner

CHARGEX

HEURES
D'OUVERTURE:

CENTRE-VILLE:
9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS:
9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

Deux contrats de déneigement sont octroyés

Pour tenter d'enrayer des inconvénients aux automobilistes des nouveaux quartiers de Québec, le comité exécutif a décidé de confier le déneigement des grandes artères de ces districts aux firmes Michaud et Simard et Union des Carrières et Pavages.

Ces deux compagnies auront la tâche d'entretenir toutes les routes qui conduisent au centre de la ville. De l'équipement sera entreposé le long du parcours pour assurer un travail continu et pour débarrasser de façon plus rapide les points stratégiques.

On se rappellera que, l'an dernier, les contribuables de ce secteur ont été isolés à plusieurs reprises, à cause des tempêtes de neige. Il est même arrivé que les pompiers aient eu énormément de difficultés à se rendre sur les lieux d'un incendie.

Dans un rapport remis au géant municipal, l'ingénieur responsable du déneigement, M. Raymond Pelletier, souligne le fait qu'il sera plus facile de coordonner le travail de deux entrepreneurs importants. D'autant plus que, dans un tel cas, les chefs d'équipe sont fournis par les compagnies elles-mêmes et non pas par la ville de Québec. La ville a cependant conservé la responsabilité du sablage des rues, ce qui lui donnera du même coup un moyen de vérification du travail fait. M. Pelletier rappelle que l'expérience de l'hiver dernier a dicté la prudence à son service. "Souvent, écrit-il, il est très difficile aux entrepreneurs de se rendre sur les lieux du travail, de se ravitailler en carburant et de remplacer leurs opérateurs."

C'est donc pour cette raison que l'on a étudié la possibilité de louer la machinerie d'une ou de deux compagnies. Après analyse, on en est venu à la conclusion que seulement Michaud et Simard et Union des Carrières et Pavages avaient le nombre d'unités désirées (niveleuses, camions, grattes, souffleurs). Le premier travaillera à \$1,89 le pied linéaire et le second à \$1,79.

Les deux compagnies sont prêtes à ajouter de l'équipement supplémentaire à celui prévu au contrat, si la situation l'exige. Chacune entretiendra des circuits continus, soit en forme de boucle.

Les rues et boulevards qui seront ainsi entretenus sont: Saint-Jacques, Bastien, Saint-Charles, Chaveau, Bonaventure, l'Ornière, Masson, Lelièvre, Saint-Claude, Sainte-Geneviève, Poulin, Cook, Verret et Martel.

Dans les autres secteurs, les contrats seront accordés comme par les années passées.

Pas d'embarcations à moteur sur le lac Saint-Charles... du moins pour le moment

La ville de Québec ne permettra pas, du moins pour le moment, l'utilisation d'embarcations motorisées sur le lac Saint-Charles. De plus, elle demandera à la municipalité de Stoneham de contrôler les installations septiques de cette localité qui polluent le bassin d'alimentation en eau potable de la Capitale.

En effet, le comité exécutif a pris ces deux décisions à son assemblée d'hier.

Dans le premier cas, on se rappellera que la municipalité de Lac-Saint-Charles avait demandé à la ville de Québec l'autorisation d'émettre des permis pour l'utilisation d'embarcations motorisées sur le lac. De son côté, elle s'était engagée à oeuvrer pour enrayer la pollution que les installations sanitaires peuvent causer à ce lac.

Or, dans un rapport remis au comité exécutif, le comité sur la pollution de Québec stipule: "Bien qu'un règlement régissant la construction et l'entretien des installations sanitaires ait été adopté par le conseil municipal de Lac-Saint-Charles, ce règlement ne fut pas mis en force. La municipalité n'a pas engagé d'inspecteurs, elle a continué à émettre des permis de construction et aucune surveillance n'a été exercée quant à la mise en vigueur des exigences".

On ajoute: "La municipalité n'a pas donné suite non plus à l'assistance technique fournie par la ville de Québec, l'automne dernier, alors qu'une classification complète des installations sanitaires autour du lac fut fournie. Il en résulte que sur un total de 156 installations déficientes, seulement 10 ont été corrigées, jusqu'à maintenant."

Les membres du comité spécifient aussi que les analyses de l'eau, par le laboratoire du Service de santé de Québec, démontrent que la qualité de l'eau ne rencontre pas les normes objectives fixées.

Dans une lettre expédiée au maire Léopold Beaulieu, de Lac-Saint-Charles, le maire de Québec dit regretter cette interdiction. Il ajoute qu'il ne veut pas donner de fausses espérances et qu'aucune demande de délivrer des permis ne sera considérée, tant et aussi longtemps que les travaux d'aménagement du réseau d'égouts d'épura-

tion des eaux-vannes n'auront pas été entièrement complétés.

STONEHAM

Le comité sur la pollution fait savoir qu'en relevant les installations sanitaires autour du lac Saint-Charles, on a constaté que certaines installations polluantes se trouvent dans Stoneham. La ville de Québec se dit prête à collaborer en mettant ses techniciens en hygiène publique à la disposition des propriétaires concernés.

Aussi, le comité exécutif a décidé de demander au conseil municipal de Stoneham de mettre sur pied un organisme de contrôle des installations septiques. On recommande également l'adoption d'un règlement régissant la construction et l'entretien des installations sanitaires.

Pour enrayer la pollution, une amende de \$100

La ville de Québec a décidé d'enrayer la pollution sous toutes ses formes. C'est ainsi qu'hier, le comité exécutif a adopté un règlement portant à \$100 d'amende ou à trois mois de prison le maximum dont peut être passible tout contrevenant.

Le règlement concerne la propreté, la salubrité et l'hygiène. Il s'applique donc autant pour la personne qui jette quelque chose dans la rue que pour celle qui laisse traîner ses ordures le long du chemin pendant deux ou trois jours.

On se rappellera aussi que dans le projet de loi du ministre de l'Environnement, le docteur Victor Goldbloom, on prévoit une amende \$50 pour toute personne qui se débarrasse de quelque chose en la laissant tomber hors d'une automobile. Avec ces deux règlements, on espère que les rues et deux règlements, on espère que les rues et

Avec plus de six mois de retard, la construction du mail commence

Le comité exécutif de la ville de Québec vient d'accorder le premier contrat pour la construction du mail Saint-Roch. Les travaux de construction du mail couvert commencent donc avec plus de six mois de retard.

C'est le 6 décembre que l'on avait procédé à l'ouverture des offres pour l'investissement des pieux qui serviront de base à la structure du mail. Les trois compagnies à répondre à l'appel d'offres furent: Les entrepreneurs Benta Ltée, avec \$94-

600; Western Caissons Québec Ltée, avec \$73,300; et Franki Canada Ltée, avec \$55,500.

Le contrat a été accordé à cette dernière compagnie. On a cependant vérifié au préalable si l'offre demeurait toujours, puisque la période de validité était terminée.

Normalement, au cours de l'hiver prochain, les clients des magasins de la rue Saint-Joseph, du moins dans la section actuelle du mail, devraient être en mesure de magasiner entiè-

rement à l'intérieur. On se rappellera que trois propriétaires d'édifices refusaient de faire installer des gyscopes automatiques, conditions essentielles à la construction du mail. Il semble cependant que ces difficultés s'estomperont avec le début des travaux.

Pour sa part, la ville de Québec, procède à l'installation des infrastructures depuis déjà un mois. Il faut, en effet, moderniser, les réseaux d'aqueduc, d'égouts, et d'électricité avant de construire le plancher du mail.

L'application des recommandations coûterait dans les \$100,000

Tout en se disant heureux de constater que la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec travaille sérieusement à l'amélioration de ses services, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a vivement souhaité, hier soir, qu'elle puisse être dotée, dans un avenir rapproché, d'un statut "entier".

"Que la Commission de transport soit totalement intégrée à la Communauté urbaine, comme tous ses autres services ou qu'elle en soit complètement dissociée", a déclaré le maire Lamontagne qui est également président du conseil de la CUQ.

Ce dernier, qui commentait alors le rapport de la CTCUQ sur le "Transport en commun et la circulation", rendu public hier soir, a dit qu'il n'est personnellement opposé à aucune de ces deux solutions mais qu'il est impatient de voir se concrétiser l'une d'entre elles.

"Ceci me semble logique et normal, a-t-il ajouté; car en définitive ce sont les contribuables des municipalités composantes de la Communauté urbaine qui sont appelés à défrayer les déficits de la Commission de transport, de sorte qu'ils devraient, par leurs élus, avoir leur mot à dire dans son administration."

Par ailleurs, le maire Lamontagne a offert la "plus entière collaboration" de la CUQ quant à l'application des recommandations de la CTCUQ, même si, a-t-il dit, il "doute qu'elles puissent être mises en vigueur dès demain matin".

Pour la seule ville de Québec, M. Lamontagne a dit estimer que l'application totale de ces recommandations lui "coûterait dans les six chiffres".

Il a cependant insisté sur l'importance pour le public d'un excellent service de transport en commun, invitant tous les maires concernés à bien étudier le rapport de la CTCUQ et à examiner dans quelle mesure ils peuvent y donner suite.

Aucune réaction générale n'a pu être décelée chez les maires des municipalités composantes de la CUQ, les quelques rares interventions ayant été plutôt destinées à obtenir des informations supplémentaires ou signaler un problème particulier du service de transport en commun.

Une émission de télévision en circuit fermé d'une durée d'environ 20 minutes avait accompagné la présentation du rapport de la CTCUQ, par son président Yves Poisson. Ce document audiovisuel contenait un ensemble d'images illustrant toute la série des problèmes traités dans l'étude de la CTCUQ.

Pour la partie basse de la ville

Le Centre local de services de santé et de services sociaux aurait déjà choisi un local

par Roger Bellefeuille

Le Comité provisoire formé en vue de mettre en place un Centre local de services de santé et de services sociaux (CLSSC) pour la population de la Basse-Ville de Québec choisit, d'ici quelques semaines, le local nécessaire.

Selon des renseignements obtenus de bonnes sources, le Comité aurait d'ailleurs déjà fait son choix entre cinq possibilités de location; il lui resterait maintenant à obtenir l'approbation du ministre des Affaires sociales.

La formation de ce comité provisoire remonte au mois de février. Il est formé de sept

membres, en plus d'une coordonnatrice. Ce sont: MM. Pierre Paré et Roger Parent, représentant les citoyens du quartier St-Roch, Gilbert Hamel et Jacques Vapalade, le quartier Saint-Sauveur, et deux représentants d'organismes sont le Dr Louis-de-G. Pagé, (Hôtel-Dieu), Mlle Yolande Boissinot (Service familial de Québec) et le Dr Camille Lessard (Ligue anti-tuberculeuse de Québec).

La coordonnatrice du projet est Mlle Mireille Filon, travailleuse sociale prête par le Service familial de Québec grâce à une subvention spéciale du ministre des Affaires sociales.

Rappelons que dans les diverses structures prévues par la Loi 65 le Centre local de services de santé et de services sociaux devient l'avant-poste de ce réseau, sa principale voie d'accès.

Pour ce qui est de la région de Québec, trois C.L.S.C. sont à l'heure présente prévus: outre celui de la Basse-Ville de Québec, il y a celui de Saint-Marc-des-Carrières dans le comté de Portneuf, et celui du Lac-Étchemin, sur la Rive-Sud.

Le comité provisoire de la Basse-Ville est à mettre la dernière main à un inventaire des besoins de la population à être desservie; une fois ce travail complété, il restera, comme prochaine étape, à déterminer, à la suite d'une consultation avec la population, lors d'une séance d'information, les services à être prioritairement mis en place. Cette phase devrait se dérouler à l'automne.

DIMENSION COMMUNAUTAIRE

Selon les propos mêmes de la coordonnatrice du projet, Mlle Filon, une préoccupation vraiment communautaire devrait animer le C.L.S.C. de la Basse-Ville; c'est-à-dire offrir un éventail de services, qui soit réellement adapté aux besoins de la population de la Basse-Ville.

D'autre part, la mission mise sur pied pour voir à la formation du Conseil régional de la région de Québec (No 3) reprendra ses séances d'information, le lundi 21 août.

Les principales fonctions de ce Conseil, rappelons-le, seront surtout axées sur la participation de la population à la définition de ses besoins, sur l'établissement et le maintien de mécanismes de communication avec le ministère des Affaires sociales, sur la réception des plaintes de la part de la clientèle et l'assistance technique aux établissements.

Maires, hôpitaux, foyers d'hé-

bergement, agences de service social, institution pour enfants, groupes socio-économiques sont invités à proposer des représentants à ce conseil.

C'est particulièrement aux groupes socio-économiques de la région de Québec (No 3) que sont destinées les prochaines séances d'information de la mission régionale.

Ces séances, qui auront lieu dans la semaine du 21 août, seront annoncées, quant à l'heure et l'endroit, par avis public, dans les organes d'information.

Orsainville accorde l'émission d'une obligation de \$1,658,500

La municipalité d'Orsainville vient de confier à la maison Tassé & Associés Limitée l'émission d'une obligation de \$1,658,500 pour couvrir différents emprunts destinés à l'exécution de travaux publics.

L'émission, qui porte un taux d'intérêt moyen de 8,5431 et qui coûtera à la municipalité 96,51 pour cent de sa valeur réelle, arrivera à échéance en septembre 1982.

Tassé & Associés Limitée s'est vue accorder l'émission en vertu de la procédure habituelle des appels d'offres.

TERRAINS A VENDRE
Vermont-sur-le-lac
STONEHAM

- VIVEZ À L'ANNÉE DANS CE SITE ENCHANTEUR. LOIN DE LA POLLUTION ET DU BRUIT, À SEULEMENT 12 MILES DE QUÉBEC (15 minutes par le boulevard Laurentien)
- N'AYEZ QU'UNE "RESIDENCE-CHALET" ET PROFITEZ DES SPORTS D'ÉTÉ ET D'HIVER
- MAGNIFIQUE LAC POUR CANNOTAGE, VOILE, PÊCHE
- GOLF À 500 YARDS DU DEVELOPPEMENT ET 3 CENTRES DE SKI DANS UN RAYON DE 2 MILES

Ouvert tous les jours
Pour informations
848-3192

ECOLE BLUTEAU
COURS COMMERCIAL BILINGUE
Secondaire court

Reconnue par le Ministère de l'Éducation

Cours du jour ou du soir

Cours de recyclage et Culture Personnelle

- Anglais
- Comptabilité
- Sténographie
- Français
- Mathématiques
- Dactylographie

473, de la Canadière
Tél.: 524-3215
Essai de 15 jours gratuits

Pour la vente ou l'achat d'immeubles, consultez votre courtier

QUEBEC LAND & REALTY CO. COURTIERS

529-8456

Membre de la Chambre d'Immeubles Corporation Courtiers

Service d'Optique Elite Ltée

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMÉTRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec

Place Laurier, Ste-Foy 653 8398
Gare Centrale d'autobus 529 4655
1050, St-Jean Québec 524 2543

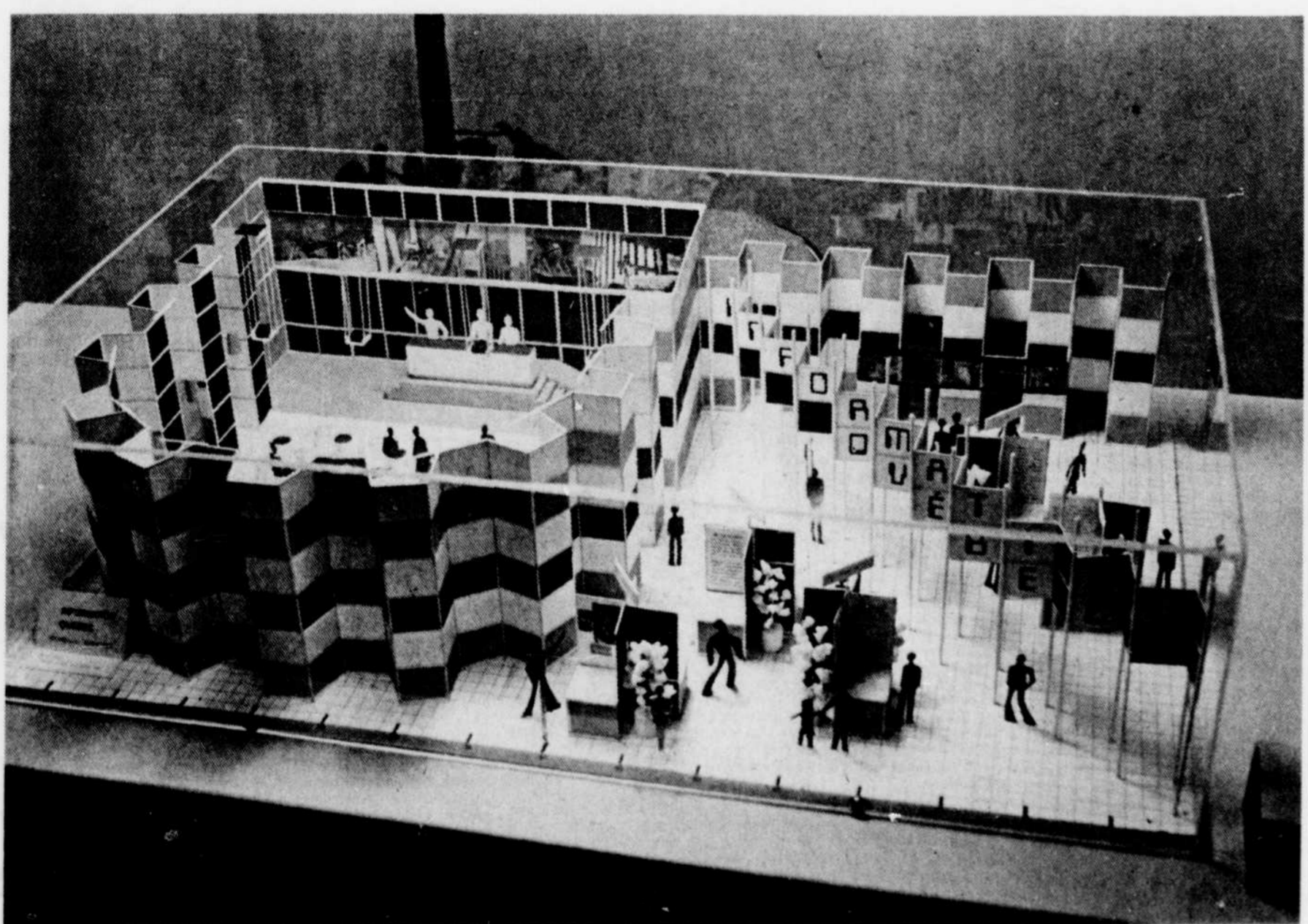
ACADEMIE ST-LOUIS

INSTITUTION PRIVEE
DECLAREE D'INTERET PUBLIC

COURS SECONDAIRE (I-II-III-IV-V)

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au:
BUREAU DES ADMISSIONS
810, avenue Des Erables
Québec 6

681-7768



INFORMATION — Cette photo montre l'aspect qu'aura le kiosque de la ville de Québec à Expo-Québec. Le projet n'est pas encore accepté définitivement car on veut en diminuer le volume, mais l'aspect physique du kiosque ne devrait pas tellement changer. La version finale sera rendue publique au cours d'une conférence d'information, la semaine prochaine.

A L'INSTITUT DENYS... tu reçois toujours PLUS!

- SECRETARIAT
- COMPTABILITE
- INFORMATIQUE
- ANGLAIS
- ETC.

TECHNIQUES COMMERCIALES
PLUS
ORGANISATION D'ENTREPRISE
PLUS
ENTRAINEMENT **Top** "en exclusivité"

722, côte Ste-Geneviève, Québec 4 — Tél.: 529-3764
Ecole agréée par le ministère de l'Éducation

au delà de l'événement

(2) L'opposition politique

Le fédéral et le bilinguisme

par Peter DESBARATS

Quoique les rapports de presse ne l'ait pas mentionné à cette époque, la question qui a amené le premier ministre Trudeau à faire une déclaration sur le bilinguisme considéré en relation avec les prochaines élections, lors de sa conférence de presse du 19 juillet, avait été posée par un journaliste américain arrivé au Canada il y a moins d'un an.

Lansing Lamont, chef du bureau d'Ottawa du Times Magazine, a supposé que le bilinguisme risquait de devenir le sujet le plus émotif de la prochaine campagne électorale.

Il a poursuivi en disant que le bilinguisme était au Canada ce que le "busing" avait été aux États-Unis, soit un problème qui surprendrait, ou même, dégouterait certains Canadiens étant donné ses incidences raciales.

Le premier ministre, les médias d'information et la plupart des habitants de ce pays ignoraient, en quelque sorte, cette image étonnante que projette le Canada à l'étranger. Cependant, le premier ministre Trudeau a admis que la question du bilinguisme serait sûrement entourée de beaucoup d'émotivité au moment de la prochaine campagne.

Étant donné la déclaration de M. Trudeau lors de cette conférence de presse et, plus encore, le programme de bilinguisme du gouvernement fédéral, il est maintenant juste d'affirmer que c'est là un des principaux points de tension de la société canadienne.

Cette coïncidence de la rivalité et de l'animosité traditionnelles entre les deux groupes ethniques risque de créer une incertitude politique d'une grande puissance.

Cette force pourrait servir à effectuer les changements qui sont nécessaires à la structure nationale, mais il y a aussi le danger qu'elle devienne incontrôlable.

On trouve dans l'histoire du Canada plusieurs circonstances où le sentiment populaire s'est déchaîné à propos de questions concernant la race ou la langue, et plusieurs hommes politiques en ont été les victimes parce qu'ils en avaient mésestimé l'importance.

L'avenir de Trudeau n'est pas encore déterminé mais il est évident qu'il est étroitement relié à celui des politiques gouvernementales sur le bilinguisme.

La tentative sans précédent de créer un service civil bilingue au Canada dans une période de temps d'un peu plus de dix ans est l'une des principales démonstrations politiques de l'intérêt que porte Trudeau au fédéralisme.

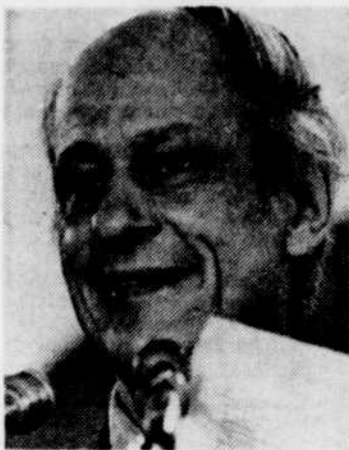
UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

Lorsque au cours de sa conférence de presse il a affirmé que c'était une course contre le temps et qu'il fallait absolument que le pays devienne bilingue avant une certaine date, le premier ministre parlait autant pour lui-même que pour la nation canadienne. Si le gouvernement échouait dans sa tentative de rendre bilingue le service civil, d'ici 1975, ce serait un échec fatal pour le gouvernement libéral et, comme il l'a déclaré lui-même, le début de la fin d'un Canada uni.

CLAUDE RYAN—Des mesures qui surviennent 50 ans trop tard.



RENE LEVESQUE — Une politique qui serait dangereuse si elle n'était inapplicable.



Tous ne furent cependant pas d'accord avec l'analyse de M. Trudeau.

La plupart des Canadiens anglophones se demandent constamment comment expliquer le fait que la plus forte opposition au bilinguisme soit venue des francophones qui devraient normalement en être les plus grands bénéficiaires.

Pour sa part, M. Trudeau a prétendu que les promoteurs de ce programme avaient été poignardés dans le dos par les Québécois francophones qui rejetaient le principe d'un Canada bilingue. Aussitôt, le Parti québécois a rétorqué que les péquistes auraient sûrement condamné une politique aussi dangereuse s'ils n'avaient cru, au préalable, qu'elle était absolument inapplicable.

Claude Ryan, directeur du Devoir, s'est fait le porte-parole d'une plus grande partie de Québécois en écrivant à la suite de la conférence de presse qu'une telle mesure arrivait 50 ans trop tard... qu'elle n'était pas complètement inutile mais évidemment insuffisante. M. Ryan a jugé que cette politique sur le bilinguisme était trop statique et conservatrice pour convaincre les Québécois que leur avenir était à l'intérieur de la confédération.

DES GENS FRUSTRES

Même parmi les membres francophones du cabinet Trudeau, il existe des divergences de vues quant aux effets que le bilinguisme au sein de la fonction publique pourrait avoir sur l'avenir du Québec.

Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, m'a déclaré, lors d'une récente entrevue, qu'à Ottawa il y avait des problèmes, de graves problèmes, mais qu'à son avis ce n'était pas ce qui risquait de détruire le pays.

"Je crois que les Canadiens français sont beaucoup plus frustrés de l'attitude des anglophones de Montréal", a-t-il dit, "parce qu'il y a des anglophones de Montréal qui passent toute leur vie dans la métropole sans apprendre un seul mot de français".

Dans le reste du Canada, les opinions opposées s'affrontent par la rumeur, les insinuations et les allusions, comme le mentionne le Commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer.

Mais, au Québec comme dans les autres provinces, les opposants au programme ont de la difficulté à former un front commun.

Lorsque Douglas Alkenbrack, député de la circonscription ontarienne de Frontenac-Lennox and Addington, au début de l'année, a accusé le gouvernement d'avoir détourné le bilinguisme pour en faire une politique favorisant nettement les Canadiens français, il a été violemment attaqué par la plupart des journaux québécois, y compris ceux qui s'étaient montrés peu enthousiastes devant ce programme.

Au Québec, et ailleurs, de même que dans la fonction publique, les déclarations d'opposition au bilinguisme font parfois oublier que la majorité des Canadiens sont en faveur du bilinguisme au sein de la Fonction publique. Un sondage d'opinion public, effectué l'été dernier, a en effet démontré que deux Canadiens sur trois abondaient en ce sens. L'enquête a fait voir que le plus fort appui provenait du Québec (83% pour le bilinguisme) tandis que c'étaient les provinces de l'Ouest qui étaient les moins enthousiastes (46% pour, 44% contre et 0% d'indécis).

L'indifférence manifestée face à ce programme, particulièrement dans l'Ouest et dans les maritimes, menace peut-être plus le gouvernement Trudeau que la franche opposition.

(Copyright: Toronto Star et Le Soleil)
(Demain: l'opposition des fonctionnaires)



Quelques-uns des 25,000 barils de carburant accumulés en prévision de la campagne d'hiver (Photo Claude Tessier)

(4) L'été et l'hiver

Les hydrauliciens chez les amérindiens

un reportage de Claude TESSIER

Avec une turbine sifflante, le pilote Vladeta Djukich arrache son hélicoptère Alouette d'un hélicoptère de brousse formé d'épaves noires couchées les unes contre les autres. Le petit camp R-7 de l'Hydro-Québec, à 155 milles au nord de Matagami, s'éloigne comme une image de télévision passée au zoom.

L'objectif de la randonnée: survoler les rapides de la rivière Rupert puis un chantier où l'Hydro-Québec construit une digue d'essai. Les rapides de la Baie James ne révèlent leur force et leur majesté que lorsqu'on se trouve au pied des chutes ou qu'on marche sur les eaux en hélicoptère. Ces cours d'eau sont largement comparables, et très souvent, dépassent en ampleur le St-Maurice, la Bastiscan, la St-François, ou la Bersimis.

Au site R-7, la rivière Rupert n'a que 200 pieds de large et coule en cascades sur une différence de niveau de 70 pieds. Le rocher est exposé dans la rivière. Du cockpit de l'hélicoptère, les flots ne sont qu'à quelques pieds. Sur les rives boisées, on sait que la couverture d'argile peut atteindre 100 pieds de profondeur. Un barrage de transition de 7,300 pieds de long devra être construit à cet endroit. L'Hydro-Québec a choisi cet emplacement pour faire des essais de construction de digues. D'autres essais semblables sont en cours non loin de Matagami. On en tirera des informations qui seront ensuite appliquées aux aménagements de la rivière La Grande.

Le camp R-7 a été le premier objectif dans la construction de la route d'hiver et on y a acheminé de grandes quantités de carburants et d'équipement. Comme les es-

sais sur la digue ont lieu de l'autre côté de la rivière, il a fallu traverser sur un pont de glace tout le nécessaire aux travaux qui ont lieu cet été. La Baie James n'est pas encore à l'heure de ses bacs permanents et de ses ponts.

La Baie James se révèle donc comme deux pays: un d'hiver, une sorte de désert blanc relativement facile à franchir et un d'été, un monde dont la création semble inachevée.

Sera-t-il préférable de faire le gros des travaux en été ou en hiver? En été, les beaux jours sont longs mais la saison est courte. En hiver, les jours sont courts mais la saison semble interminable. Dans ces régions argileuses, de combien de temps jouiront les ingénieurs pour poser les matériaux capricieux? On se trouve ici en présence du problème du cheminement critique des travaux; une planification rigoureuse est essentielle au maintien des coûts.

Une fois les essais terminés, des camp R-7 sera temporairement abandonné parce que les autorités ont décidé d'aménager d'abord le complexe situé au nord. Les ouvriers vont donc se rendre 200 milles plus haut et rejoindre les centaines d'hommes qui ont établi leur campement sur les bords de la rivière La Grande.

Les carrés de tentes du camp R-7 et les baraques de toile seront pour un temps déserts. Seules resteront des photos de "pin-ups" tirées d'une profusion de magazines Playboy et qui sont épinglées sur les murs des dortoirs. Il n'est pas sûr que certaines ne démenageront pas avec les hommes.

(Demain: quelle est l'histoire de la Baie James?)

Faut-il brûler les écoles ou créer une école nouvelle?

par William GROSSIN

Une idée souvent exprimée à propos du développement de l'éducation est celle de l'inadaptation grandissante de l'école à sa mission éducative. C'est ce que fait avec une particulière vigueur, un apôtre de la contestation, le pédagogue américain Everett Reimer, lorsqu'il déclare: "Les établissements d'enseignement constituent presque une perversion institutionnelle de l'éducation. Ils dispensent une éducation parfaitement déficiente."

Si tel est le cas, l'avenir de la personne humaine et celui des sociétés sont menacés. Quelles mesures prendre? Quelles recommandations formuler? Ou réagir? Inutile, répondent certains auteurs, de vouloir amender l'institution, les dégâts sont irréparables. "Nous ne devons pas réformer l'école, déclare le Belge Marcel Hicter, mais la repenser entièrement, repenser entièrement l'accès à l'instruction, à l'éducation, à la culture." D'autres sont plus catégoriques. L'Américain Paul Goodman propose: "La plupart des écoles secondaires devront être éliminées. Il souhaite que les enseignants eux-mêmes abolissent les établissements d'enseignement actuels". Il faut "déscolariser la société" écrit Ivan Illich, l'auteur d'Une société sans école.

Ces avis ne proviennent pas seulement de pédagogues d'avant-garde, extérieurs au système, mais également de responsables au sein d'organismes officiels. Marcel Hicter, par exemple, est directeur général de la jeunesse et des loisirs au ministère de l'Éducation nationale de Belgique. Ils ne proviennent pas non plus des seuls pays capitalistes ou des pays très industrialisés. Steven Bezdanov, vice-président du Conseil fédéral de l'éducation et de la culture de Yougoslavie, parle lui aussi d'une "crise éducative de la société" et propose de "rejeter l'ancien système scolaire pour créer un nouveau système".

DES ENFANTS A L'IMAGE DES ADULTES...

Cette violence dans la condamnation de l'école traditionnelle tient à la rapidité de l'évolution des sociétés. L'école conservatrice, l'école qui sert à maintenir l'infrastructure dont elle est issue, à former des enfants à l'image des adultes, convient à une société qui demeure à peu de chose près ce qu'elle est, la vitesse de ses transformations marchant au pas lent des générations. Mais aujourd'hui, l'enfant porteur de valeurs en cours n'est en aucune manière préparé à ce que sera la société dans vingt ans, dans dix ans même. Les jeunes ont peur d'être en retard. Ils craignent qu'un enseignement essentiellement fondé sur la connaissance du passé et la transmission du savoir ne les entrave. Il leur faudra

ignorer une grande partie de ce qu'ils auront appris, s'en débarrasser même, pour s'adapter sans y avoir été préparés, aux conditions de leur vie d'adultes, qui s'élaborent sans leur participation. C'est pourquoi il leur semble que l'école "galvaude l'éducation", qu'elle est devenue "anti-éducative et antisociale", comme le rapportait Ivan Illich devant des étudiants portoricains. C'est un "symbole du statu quo", un rituel sans signification.

PEDAGOGIE INTENTIONNELLE ET DOMESTICATION...

Ce qui paraît plus grave, c'est que l'enseignement de type classique en vient à rendre très difficile, voire impossible, l'adaptation ultérieure. La "pédagogie intentionnelle" véhicule avec le savoir une morale, des habitudes, des normes. L'école initie les jeunes à l'idéologie dominante de la société, inspire des craintes, des espoirs, des respects, étaye un système donné de contrôle social. Or, dit Paul Goodman, "l'application d'un processus idéologique est chose redoutable: ceux qui en sont victimes perdent toute leur vitalité intellectuelle".

Mais les enseignants? Ne se réclament-ils pas souvent d'impartialité? Ne s'efforcent-ils pas d'être "objectifs" et "neutres"? Au sein des écoles actuelles, cette neutralité n'est-elle pas possible? En aucune manière, répond le Brésilien Paulo Freire. La prétendue neutralité n'est qu'un masque. L'éducation est toujours au service, soit de la domestication des hommes, soit de leur libération. L'école de type classique, expression de l'aliénation des hommes, est en même temps l'instrument d'une aliénation plus poussée. Elle ne dévoile pas le monde. Elle présente au contraire à l'enfant, à l'adolescent et même à l'adulte l'image d'un monde mythifié. L'élève enseigné reçoit des connaissances sans jamais les apprendre du monde, sans exercer une action sur le monde. Au mieux, il ressemble à l'éducateur, son modèle. Quant à l'éducateur, il ne sait jamais — presque jamais — devenir l'élève de ses élèves.

Alors que s'affirment ses insuffisances, l'école voit grandir son importance et son rôle dans la société. Elle devient la grande distributrice des emplois. Elle marque de son sceau les compétences. Elle décerne les diplômes. Par là, elle détermine la valeur marchande des individus et commercialise le savoir. La course aux diplômes fait fureur.

Quant à ceux qui ne parviennent pas à obtenir le diplôme convoité, à quelque échelon que ce soit, ils éprouvent un senti-

ment d'échec particulièrement amer qui nourrit toutes les conduites de frustration. Ainsi l'école produit une quantité considérable d'hommes déçus, alors qu'ils entrent dans l'activité productive. Ils prennent dans la "vie active" le plus mauvais départ qu'on puisse imaginer. Ils se sentent rejetés dans une couche inférieure. Une porte s'est fermée pour eux, une barrière se dresse. Alors qu'on a rêvé l'école, qu'on l'a peinte comme un "melting pot" de conditions sociales, un moyen d'égaliser les chances et un lieu de la fraternité humaine, elle est devenue par excellence un instrument de chiage social, et même de ségrégation.

L'ÉDUCATION PARALLELE...

Nous sommes en pleine "ère scolaire", dit Ivan Illich, comme nous fûmes jadis en pleine ère chrétienne. L'église et la religion se sont identifiées, de même l'école et l'éducation. L'église a dressé le rituel en obstacle à la foi. L'école dissipe le contenu réel de l'éducation. Le but de cette éducation se perd de vue.

Or l'éducation pratique, dit Everett Reimer, doit consister à augmenter la conscience qu'ont les individus et les groupes de leurs lois, de leurs idéologies, de leurs institutions et à développer les aptitudes de ces individus et de ces groupes à adapter les lois, les idéologies et les institutions à leurs besoins et à leurs intérêts. Pour Paul Goodman, l'éducation devrait aider tous les jeunes à trouver leur vocation, à découvrir dans le cadre de la communauté la tâche qui permettra de développer pleinement leur personnalité et, comme l'a dit Luther, de justifier leur existence. Ce qui suppose que de telles tâches existent en suffisante abondance; d'où la nécessité de lier le renouveau de l'école au renouveau de la société.

Mais, dès maintenant, c'est en dehors de l'école et contre son enseignement que se propagent des thèmes éducatifs. L'éducation "incidente" comme l'appelle Goodman (ou "parallèle" selon l'expression du président de l'Association internationale de l'éducation, Bogdan Suchodolski), professeur à l'Université de Varsovie, entre en conflit avec les systèmes éducatifs officiels qui la méconnaissent. Les jeunes trouvent quelque liberté critique et l'expression d'eux-mêmes en dehors de l'école, en dehors du rapport obligatoire et fabriqué de maître à élève. Selon Paulo Freire, l'école ne sait pas, et, dans les structures actuelles, ne peut pas, dispenser l'éducation libératrice, une éducation qui ne sépare pas le monde et la conscience, l'action et la réflexion, la pratique et la théorie.

Il paraît important que la société ménage et développe des possibilités d'éducation incidente et permanente. Goodman propose que la formation dispensée par les universités suive l'entrée dans une profession au lieu de la précéder. Bezdanov va dans le même sens. L'école doit perdre son monopole de fournisseur des connaissances. Il envisage pour chacun la possibilité de sortir du système d'enseignement à tout moment, et d'exercer un métier, puis de revenir au sein du système et de reprendre ses études sans se heurter à aucun obstacle. Ce n'est donc pas, comme on le dit (sans d'ailleurs le faire), l'école qui doit s'ouvrir sur "l'extérieur", mais le monde de la vie pratique qui doit s'ouvrir sur l'école.

DEMAIN, LA DESERTION...

Le désir de fuir l'école restrictive et contraignante grandit. Le métier d'enseignant perd son attrait. "Dans toute société intelligente, déclare Marcel Hicter, la formation devrait être assurée par les meilleurs". Or les meilleurs s'en vont. Les élèves s'en vont aussi. "Au cours des prochaines années, avertit Goodman, il est probable que les élèves des établissements secondaires du premier cycle feront l'école buissonnière par bandes entières". Des contribuables refuseront de financer l'institution. Les critiques à l'égard des dépenses scolaires vont déjà bon train. Le danger de retrouver les adolescents à la rue sans que rien soit prévu pour leur éducation est un danger très réel dont les prodromes se manifestent ici ou là, malgré le renforcement des contrôles de la fréquentation.

"Seule une génération qui aura grandi sans école obligatoire pourra recréer l'Université", déclare Illich. Propos très pessimistes. Est-il impossible de réinventer l'école avant qu'elle ait complètement disparu, de la faire renaître avant qu'on la tue? N'y a-t-il rien d'autre à faire qu'à enregistrer l'approfondissement de la crise et attendre la catastrophe?

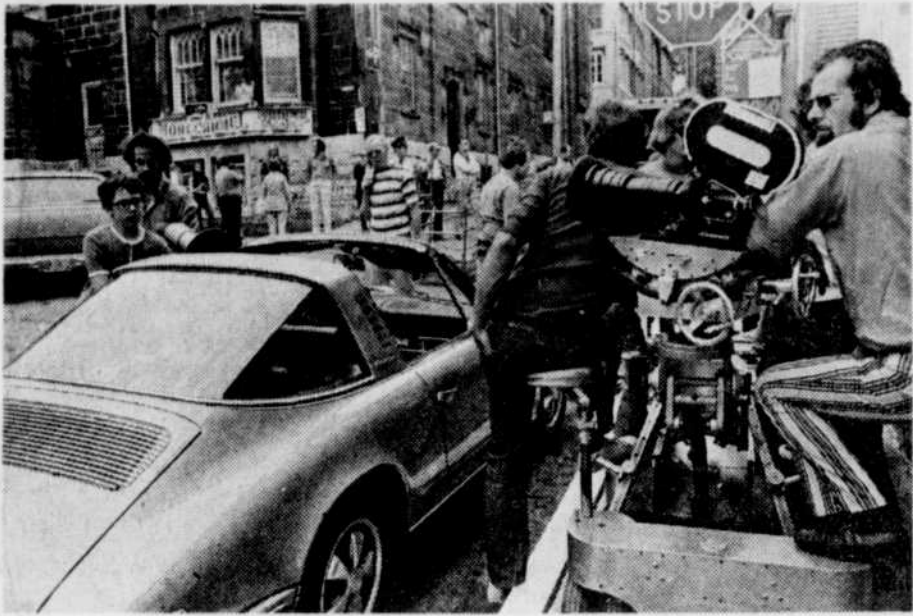
En tout état de cause, les critiques, même les plus radicales de l'école, portent davantage sur la rigidité de l'institution et le contenu conservateur de l'enseignement donné que sur la mission éducatrice elle-même. Aucune nation ne saurait s'engager dans la voie dangereuse d'une destruction complète des structures scolaires actuelles sans préparer les transitions, c'est-à-dire sans recréer d'autres structures: ce qui aboutirait inévitablement à terme, à l'apparition d'une école nouvelle. INFORMATIONS UNESCO.

Trois tragédies de la route et un accident de travail



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE



COOL MILLION

La compagnie cinématographique Universal Studio, de Hollywood, tourne présentement, à Québec, en collaboration avec la Société Agincourt, de Toronto, un film d'espionnage qui s'intitulera "Cool Million".

Un homme vient de se faire tuer à Toronto et le présumé meurtrier affirme qu'à l'heure du meurtre, il était à Niagara Falls. Or, la seule preuve pour confirmer son alibi réside en une photo qu'un touriste de Québec a prise de lui devant les fameuses chutes. Le héros du film, James Farentino, s'amène donc dans la ville de Champlain dans sa rutilante Porsche jaune-orange, à la recherche du touriste inconnu.

"Cool Million" devrait être présenté au réseau américain NBC à la fin de septembre ou au début d'octobre. D'autres sources nous affirment cependant que le montage de ce film ne pourra pas être terminé avant six mois.

La chaîne américaine NBC étant affiliée au réseau anglais CTV du Canada, les Québécois qui sont de la distribution pourront probablement se "voir la binette" en synchronisant le canal 12 de Montréal, où "Cool Million" devrait être présenté dans le cadre de l'émission "World Premiere".

Hollywood est à Québec toute la semaine pour réaliser une partie de ce long métrage de 90 minutes, écrit et réalisé par M. Gene Levitt.

MIAM MIAM MIAM

Monsieur, Nous avons lu avec grand intérêt, dans votre chronique du 2 août, la suggestion que vous faites aux Québécois de téléphoner un peu à l'avance au restaurant de leur choix, afin que le chef puisse leur cuisiner des plats un peu hors de l'ordinaire, de façon à sortir des cuisses de grenouilles et du steak au poivre.

En tant que restaurateurs, nous aimerions apporter notre témoignage à cette heureuse suggestion. Quant à nous, déjà une partie de notre clientèle le fait et nous pensons qu'elle s'en trouve bien étant donné qu'elle récidive.

C'est d'ailleurs une preuve de confiance que le client nous donne. Il est aussi très facile d'établir le prix à l'avance et à ce moment-là il n'y a aucune surprise, si ce n'est celle d'un gueuleton exceptionnel.

Merci encore et que les Québécois sachent que c'est un plaisir pour tout bon restaurant de les faire bien manger.

Bien à vous,
Renato La Rosa et Miro Capolla
27, rue Sainte-Angèle.

BOULEVARD DE L'ÎLE

"Monsieur, Dans une récente rubrique, vous pechiez contre l'archaïque route de l'Île d'Or-

léans. Vous aviez raison et voici une suggestion que tout le monde propose dans les salons et que personne n'ose avancer publiquement".

"La route de l'Île sera toujours aussi sinieuse et archaïque qu'elle l'est aujourd'hui. La redresser, en plus d'exiger une expropriation hors-prix, briserait le cachet de l'Île.

"Par contre, construire une voie rapide au centre de l'Île au trait carré des terres, pourrait être une solution fort acceptable. Puisque cette route ne briserait pas les terres des habitants de l'Île, l'expropriation des dites terres ne demanderait pas une dépense énorme. De plus, les touristes et les poètes pourraient continuer à rouler sur la route de ceinture, pendant que les habitants de l'Île pourraient, de leur côté voyager d'un village à l'autre, d'un bout à l'autre, rapidement et en toute sécurité.

"Cette politique permettrait de dégager la route de ceinture et, de ce fait de diminuer le nombre effarant d'accidents qu'on a à y déplorer chaque année".

Mais le boulevard de l'Île ne semble pas être dans les priorités du ministère de la Voirie.

L'AUBERGE

Les "yuppies" qui profitent de l'Auberge, ancienne prison de Québec, ancienne Petite Bastille, etc., pour se reposer après un long voyage pourraient penser à la population du quartier Montcalm.

Deux générations s'affrontent presque tous les soirs. D'une part une bande de jeunes aux cheveux longs et à la barbe, écoutant à tue-tête une musique à écorcher les oreilles, et, d'autre part, le fin gratin de Québec qui, dans les luxueux appartements de l'arrondissement, doit subir l'assaut de leur tranquillité.

"Le parc des champs de batailles devrait être un lieu de repos, mais on se fait casser les oreilles par des pétarades de motocyclettes (Interdites sur les plaines) par des hurlements, des chants et des cris épouvantables.

Tard le soir, les "yuppies" sortent de leur tanière pour aller crier leur joie autour de la fontaine".

"La Commission du parc des champs de batailles vient de reviser ses règlements, mais les policiers fédéraux ne les appliquent pas, sous prétexte que l'ancienne prison de Québec appartient maintenant à la province et que ce terrain est en dehors de leur juridiction".

"Tout le quartier Montcalm est en émoi et même si les "yuppies" de cette année sont moins nombreux et moins bruyants que ceux de l'an dernier, il n'en demeure pas moins que nous aimerions avoir un peu de paix", nous a raconté un représentant de ce fin gratin.

Trois tragédies de la route et un accident de travail ont été rapportés à la Sûreté du Québec au cours des dernières heures: un Québécois a succombé aux brûlures subies lors d'un accident de travail, à Ville Gagnon; deux motocyclistes, l'un de Deschambault et l'autre de Girardville, ont été tués sur les routes; enfin, un garçon de sept ans a été happé par une auto à Saint-Adélaïde - de - Pabos, en Gaspésie.

Martial Cloutier, 32 ans, fils de M. Joseph Cloutier, 1660, rue Maufils, à Québec, a succombé, dans un hôpital de Montréal, aux brûlures qu'il a subies, dimanche lorsque ses vêtements ont pris feu alors qu'il était à transvider du carburant (huile diesel) d'une citerne de camion à un autre, sur les chantiers de construction d'un nouveau tronçon de voie ferrée entre Ville Gagnon et Fermont, au mont Wright. Un compagnon de travail a aperçu la victime tout en feu à l'arrière du véhicule et lui a porté secours. Après avoir reçu les premiers soins, Martial Cloutier a été transporté par avion à Montréal où il est mort.

Normand Soucy, 7 ans, fils de M. Edmond Soucy, de Sainte-Adélaïde - de - Pabos, a été heurté à mort par une automobile, hier avant-midi, près de la demeure de ses parents. La

mort du bambin a été constatée à l'hôpital de Chandler.

Un accident assez insolite s'est produit, hier, à Girardville, au Lac - Saint - Jean, quand un septuagénaire a été heurté à mort alors qu'il circulait à motocyclette. M. Armand Asselin, 75 ans, a perdu la vie lorsque sa moto a été heurtée en face de son domicile.

Il pleuvait et le jeune homme circulait en motocyclette. La moto aurait dérapé et son cavalier désarçonné a roulé sur la route pour être écrasé par le camion qui circulait en sens inverse.

AUCUN TEMOIN

Bien que cela paraît impossible, aucun automobiliste n'aurait été témoin de l'accident qui a coûté la vie à Réjean Genest, de Pont - Rouge, vers 17 h 15, mardi, sur le boulevard de la Capitale, à environ un demi-kilomètre à l'ouest du boulevard Bertrand.

C'est ce qu'ont mentionné dans leur rapport au coroner les agents de la SQ qui se sont rendus sur les lieux. Les policiers n'ont pu recueillir les noms d'aucun témoin qui circulait sur la route, si ce n'est celui d'un ouvrier qui se trouvait dans un champ, à plusieurs centaines de pieds de là. Ce dernier a dit qu'il avait vu une auto culbuter.

Selon les constatations faites par l'agent Raymond Lévesque, le jeune automobiliste de 23 ans, fils de M. et Mme Alexandre Genest, de Pont - Rouge, circulait vers l'ouest. Il aurait perdu la maîtrise de son véhicule

le qui a bifurqué vers la gauche pour capoter sur le terre - plein.

Sur la route, la police a relevé des traces du véhicule sur une distance de 172 pieds. Sur le terre - plein, l'auto a parcouru en capotant une distance de 339 pieds. La victime a été projetée hors de l'auto et elle a été trouvée à environ 150 pieds plus loin.

Dans les circonstances, Me J.-Armand Drouin a jugé qu'il s'agissait d'une mort violente accidentelle. Le jeune Genest a succombé à de multiples fractures avec lésions et hémorragies internes.

POUR LE MEILLEUR ACHAT! CONSULTEZ LE SPECIALISTE DU PIANO... ..

PIANOS

Gérard Robitaille
SUR LA MEZZANINE

J.B. LALIBERTE
LIMITÉE



MISE DE COTE
CONDITIONS FACILES

"SPECIAL CHOC"

PIANO EXCLUSIF
TEL QU'ILLUSTRE

- Hauteur 39 1/2 pouces.
- Banc duo inclus.
- Accord gratuit la première année.
- Une valeur incomparable!

REGULIER \$960.
PRIX ROBITAILLE

\$769

4 TECHNICIENS-ACCORDEURS - 525-4841

SERVICE D'EXPERTS - ACCORD ET REPARATION DE TOUS GENRES

ENCORE PLUS DE REFRIGERATEURS A PRIX ENCORE PLUS BAS!



réfrigérateurs

13 pi. cu. 2 portes automatique
Inglis Roy \$249⁰⁰

17 pi. cu. 2 portes automatique
Roy \$279⁰⁰

2 portes verticales, sans givre. Congélateur contenant environ 200 lb.
Inglis \$375⁰⁰

13 pi. cu. sans givre
Moffat \$279⁰⁰

10 pi. cu.
Roy \$179⁰⁰

congélateurs

12 pi. cu. \$169⁰⁰

21 pi. cu. \$189⁰⁰

MEILLEURES ALLOCATIONS D'ECHANGE

gilemieux

15, RUE ST-LOUIS, LEVIS - 837-8821

15 MINUTES
DU PONT
PIERRE-LAPORTE

Un incendie ravage un édifice du centre commercial de Rimouski

par Jos.-L. HARDY

Un incendie, a ravagé, au cours de la matinée, aujourd'hui, à Rimouski, un immeuble de quatre étages, situé rue de la Cathédrale et abritant trois magasins, un restaurant, des bureaux d'affaires et des chambres. La propriété incendiée appartient à M. Gabriel Gagnon.

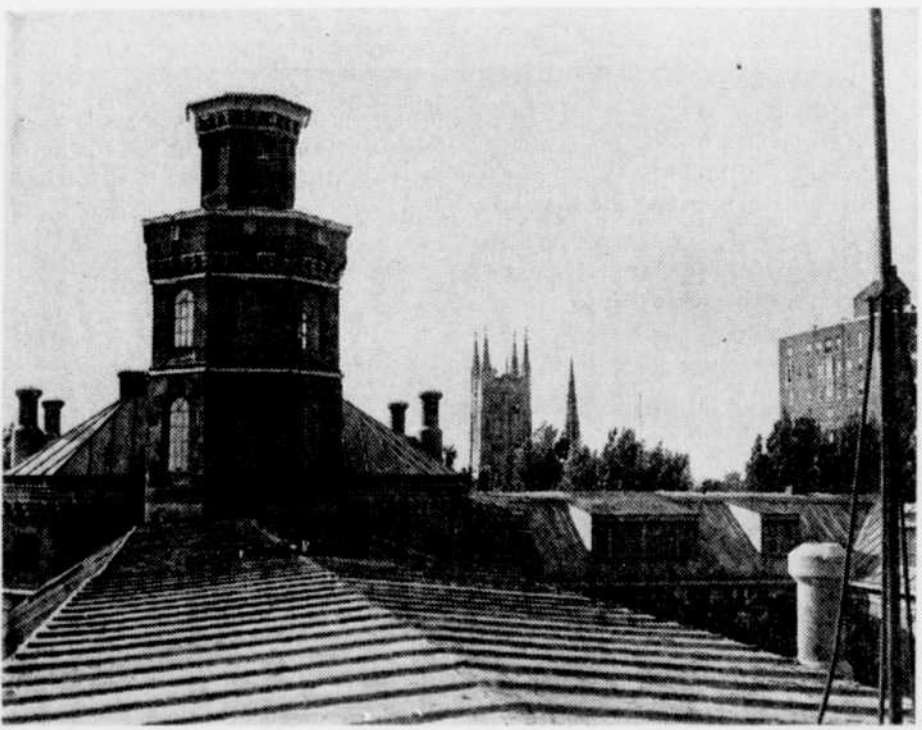
De cause inconnue, les flammes se sont déclarées vers 8,15 heures. Il semble que le feu, se soit propagé d'une poubelle qui

se trouvait à l'arrière de l'édifice. Une cinquantaine de sapeurs-pompiers, dirigés par le chef J.-A. Belzile, ont combattu les flammes une partie de la matinée.

Les établissements endommagés par cet incendie sont le magasin de chaussures "Le Cosaque", le salon de barbier Yvon Langlois, le magasin et atelier de graveur Marc Pineault ainsi que le "Buffet Eclair". Ces postes de commerce occupent le

rez-de-chaussée tandis que le restaurant se trouve au sous-sol. Les deuxième et troisième étages sont occupés par des bureaux et le quatrième par des chambres. Ces derniers ont évacué les lieux sans difficulté.

Les établissements voisins, notamment ceux de Québec Téléphone, n'ont pas été touchés par les flammes qui ont surtout exercé leurs ravages à l'arrière de la vaste propriété située près de l'Hôtel Saint-Louis et en face de l'Hôtel de Ville.



claude laroche



La crosse refait surface grâce aux Jeux du Québec

CHICOUTIMI — L'instructeur Marc Beaudin de l'équipe de crosse de Baie-Comeau qui représente la Côte-Nord aux Jeux du Québec, à Chicoutimi, est un type athlétique assez spécial.

Il n'a permis à ses jeunes protégés de calibrer leur jeu de ne voir leurs parents venus à Chicoutimi que pendant dix minutes depuis que les compétitions de crosse ont commencé. Sévère et discipliné, il surveille les allées et venues de ses joueurs, leur interdit les peanuts, les patates chips et les eaux gazeuses, et ne laisse aucun article de journal tomber entre leurs mains. Pourtant ces articles ne contiennent que des louanges à l'endroit de cette équipe qui a remporté des succès éclatants jusqu'ici:

"Je ne leur laisse pas voir les titres des journaux parce que ça affecte leur esprit d'équipe," de me confier un Beaudin au regard énergique à la suite d'un triomphe de 11-1 sur la Gatineau, hier après-midi.

Mais l'aspect le plus spectaculaire de l'instructeur Marc Beaudin qui passe pour un technicien du jeu de crosse, l'un des sports les plus robustes et spectaculaires qui soient reposé sur le fait qu'il n'a jamais tenu un bâton de crosse dans ses mains:

"Donnez-moi un bâton de crosse et je ne suis même pas capable de faire une passe, admet-il. Même plus, je ne croyais pas à ce sport et je n'avais pas confiance, quant à titre de moniteur, mon patron Marc Lefebvre de service municipal de Baie-Comeau, m'a demandé en avril dernier, d'organiser la crosse dans la municipalité."

La crosse, un sport grouillant où nos jeunes ont vraiment l'occasion de se défouler, reprend vie au Québec grâce à l'apparition des Jeux du Québec qui sont en train de leur donner une vigoureuse impulsion, rôle les Jeux présentement à l'affiche à Chicoutimi joueront dans plusieurs autres disciplines.

Raclée sur raclées

En fait c'est à Rivière-du-Loup qu'est née la spectaculaire équipe de crosse de la Côte-Nord. Cette région, à l'occasion des premiers Jeux d'été y avait délégué un club de crosse de fortune même si ce sport était inexistant dans ce pays. L'équipe en question y attrapa des raclées étourdissantes. Les témoins de cette débâcle jurèrent que ça ne se passerait pas comme ça en 1972.

En avril dernier, le remède se présente sous la forme de la création de ligues de crosse, mosquito, pee wee et midjet groupant pas moins de 240 jeunes de Baie-Comeau répartie en plusieurs équipes très actives. Mais la poussée de la crosse dans cette ville de la Côte-Nord prit franchement son élan quand Alain Paquet et Yvan Blanchard de la Fédération de crosse du Québec se rendirent sur place pour y donner une clinique où l'élève le plus attentif était précisément le zélé moniteur Marc Beaudin.

"Cette clinique nous a donné notre inspiration, m'assure Beaudin, et je souhaiterais que les autres disciplines fassent la même chose. Qu'ils se déplacent sans se faire prier pour enseigner leurs sports et ils se gagneront des adeptes. Mais ce n'est pas ça. Il faut téléphoner aux fédérations, leur écrire, les supplier et se mettre à genoux, et encore on n'est pas certain d'obtenir un appel quelconque. C'est différent dans la crosse."

Il faut préciser que le club de la Côte-Nord n'est pas une équipe - étoile de son circuit. Ce genre de formation est interdite aux Jeux de Timi. Il s'agit des champions de la ligue pee wee de Baie-Comeau, équipe qui s'est entraînée rigoureusement durant 50 heures pendant les quatre dernières semaines.

L'éclatement de la crosse sur la Côte-Nord a comme source ces Jeux du Québec qui ont été regardés jusqu'ici avec beaucoup de scepticisme.

"Pas plus que je ne croyais dans la crosse, au départ, je ne croyais pas dans les Jeux du Québec, affirme Beaudin. Mais j'ai changé d'avis. Les équipes que nous avons battues cette année vont travailler trois fois plus fort d'ici l'an prochain. Les Jeux du Québec stimulent l'orgueil et l'ambition et ce moniteur va permettre aux différentes disciplines de se développer au pas de course aux quatre coins du Québec."

À Chicoutimi, il est possible de discerner des progrès sensibles chez les athlètes depuis la présentation des premiers Jeux, à Rivière-du-Loup, en 1971, et Marc Beaudin qui a vu le phénomène de la crosse gagner sa région, a de bonnes raisons d'être optimiste:

"Le système commence à donner des fruits, c'est indéniable, affirme-t-il. D'ici dix ans, nous commencerons à développer des athlètes de calibre international."

Trop vieux

Un combat de titans est à prévoir au water-polo entre les équipes de Montréal et de Québec... La limite d'âge pour le water-polo aux Jeux de Timi est de 18 ans, et le grouillant Fernand Dion de la Fédération de water-polo soutient avec raison que c'est beaucoup trop vieux pour jeter les bases de ce sport dans les différentes régions... Il entend lutter pour que la catégorie juvénile, 16 ans et moins, soit en vigueur en 1973.

La structure de l'organisation des Jeux de Chicoutimi dégage une force incomparable, et l'on comprend mieux la réussite de cette entreprise quand on apprend, par exemple, que le président de la Corporation, M. Marcel Claveau, a laissé son étude de notaire depuis six mois pour s'employer exclusivement à la réalisation de ces Jeux.

À titre d'observateur, Paul DesRuisseaux qui était à Chicoutimi, hier, se rend à Churchill Falls, Labrador, aujourd'hui en compagnie de Claude Lacasse de Sport-Canada, afin de solliciter la candidature du Labrador dans les Jeux de l'Arctique.

Les choses vont au ralenti pour la région de Québec présentement, mais le chef de mission Daniel Robitaille n'est pas inquiet pour si peu, et il ne craint pas de faire la prédiction que sa région finira en tête par une marge d'au moins 20 points.



AU SOCCER — Entre les 15 équipes de soccer à participer aux jeux d'été, un déséquilibre flagrant. La domination est exercée, après deux jours de compétitions, par les formations de Richelieu-Yamaska, des Laurentides et de la Rive-Sud. Déséquilibre à un point tel que certains matches perdent rapidement toute signification. De plus, la pluie et l'état détrempe du terrain au parc Jean-Béliveau ne sont pas sans compliquer la tâche des joueurs. Aujourd'hui, les épreuves se poursuivent en vue de l'attribution des médailles.

Le polo aquatique: un duel entre Québec et Montréal

CHICOUTIMI — Il était à prévoir que les équipes de polo aquatique du secteur de Montréal et de Québec continueraient d'afficher une tenue exceptionnelle aux Jeux d'été du Québec car ils possèdent des formations bien équilibrées.

À la fin des deux jours de qualification qui ont pris fin, hier, Québec et Montréal se retrouvent en tête de leur groupe respectif avec une fiche intacte de quatre victoires contre aucune défaite.

Il y eut des pointages assez impressionnants, mardi, mais ceux d'hier ne laissent aucun doute sur la supériorité de ces deux équipes. Ces deux formations ont remporté deux victoires chacune, hier, par voie de blanchissage.

Dans le groupe "C", le même phénomène se répète et l'équipe du Sud-Ouest présente elle aussi une fiche vierge avec quatre victoires, tout comme les deux autres formations dans le "A" et dans le "B".

Ce qui était moins prévisible toutefois, c'était que l'équipe du Saguenay - Lac-St-Jean réussisse à se tailler une place dans les éliminatoires. Surtout, lorsque l'on constate que l'équipe

régionale ne pratique la discipline du polo aquatique que depuis quatre mois seulement.

Dans la classe "A", on peut s'attendre à des surprises de la part du groupe de Richelieu-Yamaska qui a décroché la deuxième place. Cette formation est assez puissante et les porteurs de balle sont robustes et puissants.

Il en va de même pour l'équipe du Centre du Québec qui s'est bien tiré d'affaire avec trois victoires et une seule défaite.

L'équipe de l'Estrie de la catégorie "C" a toutefois aidé grandement la cause du Saguenay - Lac-St-Jean en faisant subir une défaite de 12-5 à l'équipe de la Côte-Nord qui bataillait pour l'obtention de la 12ème place avec Côte-Nord. L'équipe régionale a finalement terminé avec cinq points contre quatre pour l'Estrie et trois pour la Côte-Nord.

Les grandes finales seront disputées à compter de 9h, ce matin, et chaque équipe doit jouer quatre matches. Les résultats d'hier, sont les suivants:

CROSSE
Les régions Saguenay - Lac-Saint-Jean et Côte-Nord qui n'ont pas encore connu la défaite dans leurs quatre compétitions de crosse, sont assurés de parti-

ciper au tournoi rotation, qui déterminera aujourd'hui, les gagnants des médailles.

SOCCER

La deuxième journée des compétitions de soccer a donné lieu à des matches peu équilibrés. Ce sont les régions Richelieu - Yamaska et Laurentides qui ont enlevé la vedette grâce à leur technique plus perfectionnée. Ils ont d'ailleurs remporté des victoires de 18-0 et 12-0.

Le problème soulevé à cause de l'âge trop avancé de joueurs de certaines régions a été réglé par un accord de principe entre les régions.

RESULTATS

POLO AQUATIQUE
Estrie 3, Sud-Ouest 12
Côte-Nord 11, Mauricie 1
Centre du Québec 21, Nord-Ouest 1
Richelieu 28, Est du Québec 0
Saguenay - Lac-St-Jean 13, Estrie 7
Outaouais 2, Laurentides 4
Lanaudière 6, Rive-Sud 8
Mauricie 2, Sud-Ouest 21
Nord-Ouest 0, Québec 31
Est du Québec 0, Montréal 22
Québec 30, Outaouais 0
Estrie 12, Côte-Nord 5
Laurentides 0, Centre du Québec 19

Rive-Sud 4, Richelieu 11
Montréal 16, Lanaudière 0

CROSSE

Montréal - métropolitain 8, Mauricie 7
Mauricie 5, Outaouais 2
Montréal - métropolitain 5, Nord-Ouest 3
Côte-Nord 11, Outaouais 1
Saguenay - Lac-St-Jean 8, Québec 3
Côte-Nord 12, Sud-Ouest 2
Montréal - métropolitain 5, Nord-Ouest 3
Estrie 6, Centre du Québec 3
Québec 9, Sud-Ouest 7
Estrie 5, Lanaudière 8
Saguenay - Lac-St-Jean 3, Nord-Ouest 2

SOCCER

Montréal 1, Québec 0
Richelieu - Yamaska 9, Lanaudière 0
Centre du Québec 3, Est du Québec 0
Côte-Nord 2, Outaouais 2
Centre du Québec 2, Est du Québec 0
Est du Québec 6, Outaouais 2
Laurentides 1, Estrie 0
Sud-Ouest 5, Mauricie 0
Rive-Sud 8, Québec 0

Les Carnavals se contentent de diviser un double

WEST HAVEN (PA) — Les Carnavals de Québec ont à nouveau divisé les honneurs du programme double contre les Yankees de West Haven gagnant la première joute au compte de 3-0 pour baisser pavillon par le pointage de 5-1 dans la deuxième joute.

Buskey, lanc.	1	0	0	0
Veletz, 3b	1	0	0	0
Babbitt, lanc.	0	0	0	0
Poulsen, fu	1	0	0	0
Totaux	23	0	4	0
Québec	100 000 2-3	5	1	
West Haven	000 000 0-0	4	3	

E: Solaita (2), Chapman, Zeber, DJ: Québec 2, West Haven 1. L&B: Québec 4, West Haven 6. 2B: Cox (2), Bennett.

Les Carnavals ont pris un point d'avance dès la première manche de la première joute et ont protégé leur avance jusqu'à la septième manche alors que les hommes de Karl Kuehl ont réussi à marquer deux autres points pour briser définitivement les reins des Yankees.

Lanceurs				
B. Arnen	MI	Cs	P	Fm
(G. 7-3)	7	4	0	0
Buskey	6	2	3	3
(P. 6-4)	6	2	3	3
Babbitt	1	3	0	0
Durée de la joute: 1h50.				

Un mauvais lancer du joueur de deuxième - but des Yankees, George Zeber, a permis à Randy Brown de se rendre jusqu'au deuxième coussin. Sur un retrait dans le champ intérieur, Brown a atteint le troisième coussin. Jim Chapman a alors été crédité d'un but sur balles intentionnel.

Deuxième joute				
QUEBEC	Ab	P	Cs	Pp
Lintz, ac	3	1	1	0
Schuldies, cd-cg	3	0	1	1
Cox, 2b	3	0	1	0
Down, cg-1b	3	0	0	0
Foote, rec-od	3	0	0	0
Brown, 1b-lanc.	3	0	1	0
Scott, cc	3	0	1	0
Chapman, 3b	3	0	0	0
Abraham, lanc.	1	0	1	0
Damaskus, fu	1	0	0	0
Piché, lanc.	0	0	0	0
De Felice, rec.	1	0	0	0
Totaux	27	1	6	1

Avec deux retraits, Chapman a été pris en sourcilier, mais Tony Solaita, en touchant Chapman à l'échappée la balle, permettant à Brown de croiser le marbre. Puis le lanceur gagnant Bob Arnen a réussi un simple permettant à Chapman de compléter le tour des buts et compter le troisième point.

WEST HAVEN				
Stodgel, ac	Ab	P	Cs	Pp
Zeber, 2b	4	0	1	0
Veletz, 3b	3	2	2	1
Spikes, cc	3	1	1	0
Nordhagen, cc	3	0	2	1
Carson, cg	2	0	0	0
Bennett, 1b	2	0	1	0
Little, rec.	2	0	0	0
Medich, lanc.	2	1	0	0
Totaux	24	5	8	2

Arnen, qui a porté sa fiche à sept victoires et trois défaites, n'a accordé que quatre coups sûrs aux Yankees et a retiré sept frappeurs sur trois prises.

Dans la deuxième joute, les Yankees ont cogné huit coups sûrs pour avoir raison de l'équipe québécoise. George Medich a limité les Carnavals à six coups sûrs tout en retirant six frappeurs sur des prises pour remporter sa neuvième victoire contre deux défaites. Brian Abraham a été le lanceur perdant des Québécois, et sa fiche est de 7 victoires et quatre défaites.

Lanceurs				
Abraham	MI	Cs	P	Fm
(P. 7-4)	4	6	4	3
Piché	2	1	1	2
Brown	1	1	0	0
Medich	1	0	0	1
(G. 9-2)	7	6	1	0

Frappé par le lanceur: Carson (par Piché), Lancers erratiques: Abraham, Piché, Brown, Balk: Abraham. Balle passée: Foote. Durée de la joute: 2h 02. Assistance: 1,554.

Première joute				
QUEBEC	Ab	P	Cs	Pp
Lintz, ac	4	0	0	0
Schuldies, cd	3	1	0	0
Cox, 2b	3	0	3	1
Down, cg	3	0	0	0
Foote, rec.	3	0	0	0
Brown, 1b	3	1	0	0
Scott, cc	3	0	1	0
Chapman, 3b	2	1	1	0
B. Arnen, lanc.	3	0	1	1
Totaux	27	3	5	2

WEST HAVEN				
Stodgel, 3b	Ab	P	Cs	Pp
Deidel, rec.	2	0	0	0
	3	0	1	0

VENTE & SERVICE
Radios d'autos, maisons et TRANSISTORS STEREO D'AUTOS

DROLET
RADIO D'AUTO

207, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la Gare centrale d'Autobus



vente mi-été



MEDAILLES

	or	ar	br	tt
Québec	27	9	16	52
Montréal	10	12	11	33
Laurentides	10	7	10	27
Saguenay	8	12	6	26
Rive Sud	7	5	3	15
Côte Nord	7	4	6	17
Estrie	5	7	6	18
Est Québec	5	3	9	17
Outaouais	4	5	5	14
Nord Ouest	4	5	1	10
Centre Québec	4	4	2	10
Mauricie	4	3	5	12
Richelieu	3	12	8	23
Lanaudière	3	9	0	12
Sud Ouest	2	1	8	11

CLASSEMENT

Québec	363
Montréal Métro	193
Laurentides	165
Saguenay Lac St-Jean	158
Rive Sud Métro	114
Richelieu Yamaska	114
Côte Nord	108
Estrie	103
Est du Québec	92
Outaouais	80
Lanaudière	75
Mauricie	70
Nord Ouest	68
Centre du Québec	66
Sud Ouest	49

occasion spéciale

COMPLETS A LIQUIDER
au prix de
299 \$
prix rég.: \$125 - \$175

jean coulombe
PLACE LAURIER, STE FOY, 651 9727

Concessionnaire
CHRYSLER - DODGE - POLARA
MONACO - CHARGER - CORONET
CHALLENGER
DART - SWINGER - DEMON
IMPERIAL - COLT
CAMIONS DODGE

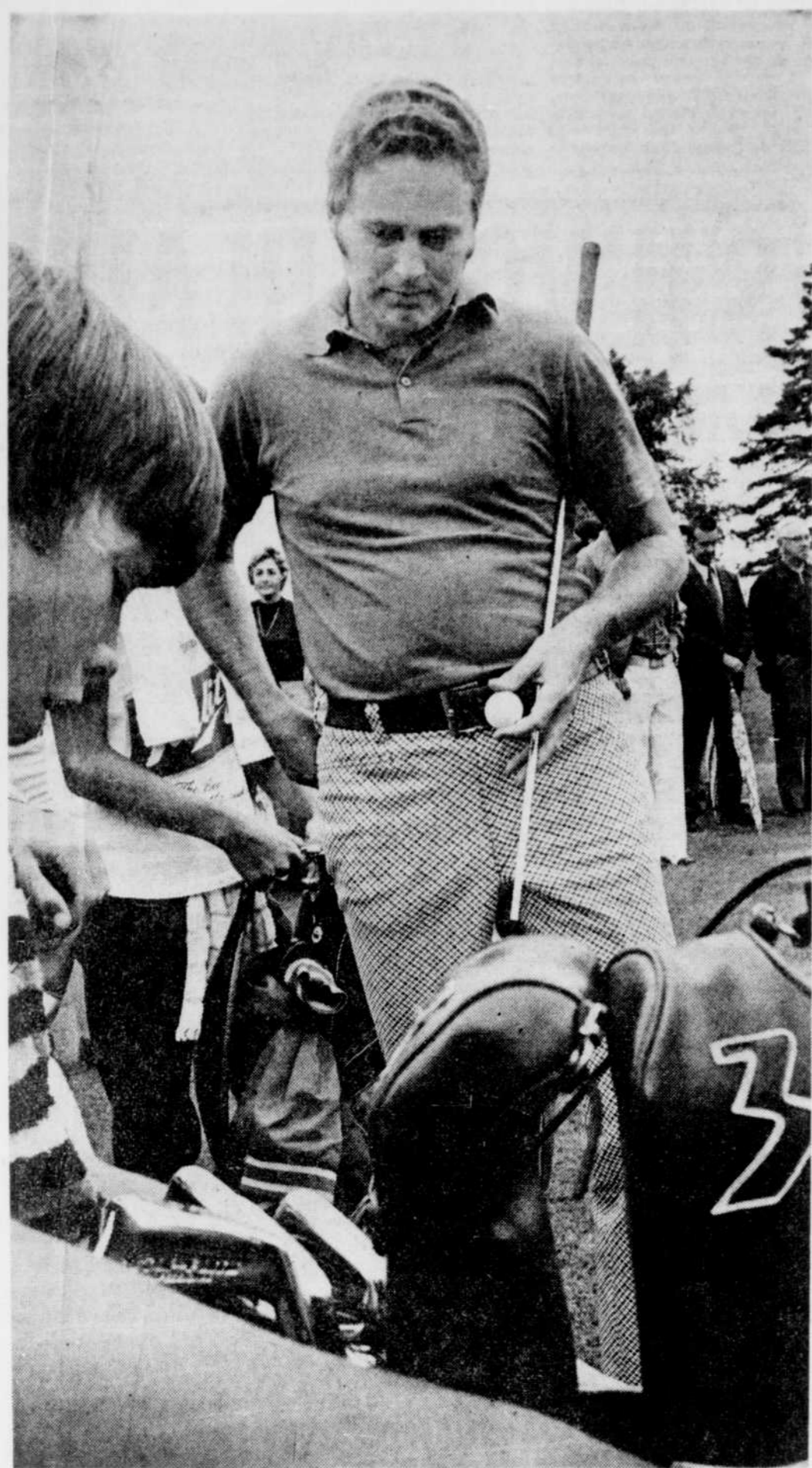
tanguay
AUTOMOBILES

Y A DU TEMPS GAI CHEZ TANGUAY A LEVIS

Vous rêvez d'une VOITURE NEUVE OU USAGÉE

AUTOS USAGÉES FIAIBLES

89 ROUTE KENNEDY - TEL.: 837-9383



roland sabourin



La retraite de Gary Cowan n'est que temporaire

Les amateurs de golf ont été surpris, au début de la semaine, quand ils ont lu que Gary Cowan, de Kitchener, Ont., n'aurait pas défendu son championnat de golf amateur des Etats-Unis. Cowan, qui est le seul joueur étranger à avoir remporté ce titre deux fois, devient ainsi le premier joueur à ne pas retourner pour défendre son titre.

Encore plus surprenant est le fait qu'il ne s'est pas rendu à Calgary pour participer au championnat amateur canadien qui commençait hier matin. Pourtant, il avait été un participant régulier depuis 1957.

C'est tout simplement que Cowan a décidé de se retirer de la compétition, du moins pour la présente année. La situation en était venue à un point qu'il n'était pas capable de vivre la vie qui lui plaisait.

"Je me suis rendu compte que je n'avais plus de plaisir à jouer au golf", nous confiait-il, hier midi. "C'était tout simplement devenu un travail pénible pour moi".

Toutefois, le vendeur d'assurance de 33 ans, a mentionné que sa retraite n'était que temporaire. Il est tout probable qu'il sera de retour dans les tournois en 1973. Cependant, quand il reviendra ce sera un horaire bien établi qui ne demandera pas autant de son temps.

Pour le moment, le seul "championnat" qui l'intéresse est celui d'être le meilleur vendeur dans tout le Canada pour la compagnie d'assurance sur la vie qui l'emploie.

Dans la classe de Leonard et Knudson

La plupart des connaisseurs sont d'avis que Cowan aurait fait tout aussi bien que Stan Leonard et George Knudson, s'il avait décidé de rejoindre les rangs professionnels. Après l'avoir vu à l'oeuvre, hier après-midi, c'est une opinion que nous partageons.

"Je l'aime mieux que Knudson", nous déclarait André Cazes, pro du club Lévis, quand nous lui avons demandé comment il comparait le distingué visiteur aux deux noms qui ont fait honneur au Canada sur le circuit américain.

Malgré tous ses succès dans les rangs amateurs, Cowan nous a assuré qu'il ne lui était jamais venu à l'idée de tenter sa chance sur le circuit. Il a ajouté qu'il était encore moins intéressé à un poste de professeur dans un club de golf.

Rappelons que Cowan remporta le championnat junior du Canada, en 1956. Cinq ans plus tard, il devenait le champion amateur. En 1966 et 1971, notre homme arrachait le titre améri-

temps... "Même alors que je m'entraînais, j'étais convaincu que c'était chez moi que j'aurais dû être", mentionne-t-il...

Mentionnons que Cowan a été invité au tournoi des Maîtres pas moins de sept fois, et une année il fut le meilleur chez les concurrents amateurs. Et depuis 1957, il a été membre de l'équipe Willingdon de l'Ontario à toutes les années, exception de 1959. Cette année, il n'a même pas tenté de se gagner une place pour la compétition qui a pris fin mardi.

Comme palmarès, il est bien difficile de demander mieux, admettez-vous. Il n'y a aucun doute qu'il mérite sa place auprès des grands joueurs développés par le Canada.

Quelques autres notes avec Gary...

Cowan a dit que sa pauvre tenue dans le dernier tournoi des Maîtres n'était pas la raison pour laquelle il avait délaissé la compétition... Cependant, il a dit que sa tenue n'avait servi qu'à confirmer qu'il avait pris la bonne décision... Cette année, il s'était même rendu dans le Sud un mois à l'avance afin de se préparer pour Augusta, Georgia... Selon lui, ce fut une perte de temps... "Même alors que je m'entraînais, j'étais convaincu que c'était chez moi que j'aurais dû être", mentionne-t-il...

Sa victoire de l'an passé aux Etats-Unis lui rapporte de fameux dividendes comme vendeur d'assurance... Signalons qu'il a déjà dépassé les \$4 millions et que son année se termine seulement en mars prochain... Gary s'est déjà classé troisième pour tout le pays avec \$2.5 millions... Avec une telle performance, on comprend mieux pourquoi le golf professionnel ne l'intéresse pas...

"Je crois que j'aurais pu gagner ma vie", est sa réponse à savoir comment il s'en serait tiré, si jamais il avait décidé de rejoindre le circuit... A son avis, les Canadiens peuvent être aussi bons que les Américains mais que le climat fait toute la différence... Les seuls qui ont la chance de percer dans l'avenir sont ceux qui ont la chance de fréquenter les collèges des Etats-Unis...

Des félicitations sont dans l'ordre pour Jacques Martin, qui a finalement réussi à convaincre Cowan de venir visiter notre région... A noter que c'est un projet qu'il mûrissait depuis déjà trois ans... Incidemment, Cowan n'était jamais venu dans notre région...

SUPER-GALA DE "LUTTE GRAND PRIX"

20 LUTTEURS - 3 COMBATS PAR EQUIPES - 1 COMBAT CHAMPIONNAT

FINALE 7-2 à FINIR COMBAT REVANCHE
 JOS LÉDUC vs PAUL VACHON
 PAUL LÉDUC vs MAURICE VACHON
 3 ARBITRES - L'ARBITRE EN CHEF SERA L'EX-LUTTEUR LARRY MOQUIN

LUNDI 14 AOÛT AU QUEBEC 8h30 P.M.

Finale 1 (Chute à l'écrou pour le championnat du monde poids légers): Édouard Lapointe (Champion vs Dédé Roberts, opposant)
 Finale 1 (Chute à l'écrou - Combat équipes): Foch Robert Jr. (Gent Jean contre vs Jos. Les Joliveau - Bourreau de la Mongolie 6 p. 4 po 350 lb) vs René Paix
 Spécial: Denis Gauthier vs Gerry Brown - Poids d'entraînement

PARTIERS ET LOGES: 350 MILITAIRES 7.75, BALCON 37.00
 BILLET EN VENTE AU COLISEE ET A LE TABARGE 512 FOT
 104 St. de Lévis

PROMOTEUR: DICK MARSHALL

Tout un golfeur -

Gary Cowan, le champion de golf amateur, des Etats-Unis, n'a pas suivi le circuit professionnel cette année mais il a démontré aux spectateurs qui s'étaient dérangés

pour le voir évoluer sur le parcours du club de golf de Lévis qu'il était toujours en forme. Il a roulé un 71 et ses coups de départs en ont rendu plusieurs jaloux.

(Photo Pierre Martineau)

Gary Cowan n'a pas déçu ses admirateurs

par Roland SABOURIN

"C'est un parcours très bien dessiné. Les membres doivent avoir beaucoup de plaisir à y jouer", voilà comment Gary Cowan, champion de golf amateur des Etats-Unis, a résumé ses impressions du club de golf Lévis, hier après-midi.

Il venait juste de compléter une partie de 71, un sous la normale, en compagnie du pro André Cazes, de Jacques Bégin et de Jacques Martin. Ce dernier, gérant du district de Lévis pour la compagnie d'assurance sur la vie Mutuelle du Canada, était celui qui avait invité Cowan.

Au sujet de sa performance, Cowan a mentionné que la longueur du gazon des verts lui avait causé la plupart de ses ennuis. "Je ne suis pas habitué à frapper une balle aussi fort sur les verts", nous a-t-il déclaré. Toutefois, il a tenu à préciser qu'il ne faisait pas cette remarque comme une critique.

Cowan n'en a pas moins réussi cinq "birdies", dont trois d'affilée sur les trous 12, 13 et 14, sur sa carte de pointage de 36-35.

SUR LE PAR-3

Les trous à normale-3 sont ceux qui l'ont empêché de réussir un pointage plus bas.

Au trou no 3, il a dû se contenter d'un cinq après avoir joué son plus mauvais coup de la journée alors qu'il se trouvait dans une fosse de sable. A la surprise des spectateurs, sa balle alla choir complètement de l'autre côté du vert, dans de l'herbe très longue.

Cette mauvaise aventure devait lui servir de leçon pour les autres coups du même genre. C'est ainsi qu'au trou no 13, il envoya son coup de départ dans le sable, mais devait placer sa

balle à trois pieds du pavillon pour réussir son avant-dernier "birdie". Il devait répéter un autre coup du même genre pour récupérer son par sur le trou no 15.

Les autres trous où il maîtrisa le par furent les trous 6 et 9, où la normale est de cinq.

DE LA DISTANCE

La plupart de ses coups de départ approchèrent les 300 verges, dépassant même cette distance sur les trous 7 et 18, mais chaque fois, il resta trop court du trou avec son approche.

"J'espère que les gens ne s'attendront pas à me voir jouer une partie du tonnerre", déclara-t-il avant de se rendre sur le terrain. "Je n'ai joué qu'une dizaine de

fois depuis le Tournoi des Maîtres. Franchement, je serais très satisfait si je fais mieux que 75."

Cowan n'a pas déçu les spectateurs qui s'étaient dérangés pour le voir à l'oeuvre. Ces gens n'ont pas tardé à comprendre pourquoi il a connu une carrière aussi fructueuse comme compétiteur.

Aujourd'hui, Gary se rend au Royal Québec où il jouera en compagnie du pro Rodolphe Huot et des amateurs bien connus Michel Taché et Florent Roy. A sa propre demande, le match doit avoir lieu sur le parcours "Royal" dont il a beaucoup entendu parler mais qu'il n'a jamais vu.



Championnat Labatt

DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES GOLFEURS PROFESSIONNELS

au Club de Golf Rivermead, à Lucerne (Québec), dans la magnifique région de l'Outaouais, du 14 au 20 août 1972. Bourse: \$33,000.

Avec la 50... **Tu l'as!**
Brassée au Québec par des gars qui l'ont



RESSORTS
 POUR AUTOS ET CAMIONS
 AIR LIFT - SHOCK ABSORBER
 COIL SPRINGS - BALL JOINT
 BUSHING POUR
 CAMIONS TANDEM
ESTIME GRATUIT

**ENLIGNEMENT et
 BALANCEMENT DE ROUES**

edgar blondeau INC.
 PARC COLBERT
 Via boul. Charest ouest - 651-6880
 STE-FOY

SOLDE D'ETE

chez
NAP. COTE SPORTS

GOLF

14 ENSEMBLES "Pro-Master" Dames et messieurs • 8 PERES • 2 BOIS

Vol. \$58.00
\$37.77

PUTTERS \$4.97

Gauche et droite
Vol. \$6.95

82 ENSEMBLES PRO ET SEMI-PRO.

- Spalding
- Wilson
- Revolta

30%

SOULIERS DE GOLF

9 trous complet

\$9.77

Dernier Boom

490 PERCHES

POUR MOUCHER ET LANCER

20% 40%

10,000 TRAILLES **30% à 50%**

ENSEMBLE

Tom Dixon

POUR LANCER LÉGER

- PERCHE
- LIÈGE 100"
- EN MOUCHER LANCER
- MOUCHET
- DUVON

Prix Dernier Boom **\$2.47**

MOULINET L.-M. Dickson

LANCER LÉGER

\$1.97

240 JEU DE PETANQUE EN ACIER

marque officielle

\$4.47
\$6.95

RAQUETTE DE TENNIS METAL

montée en multiple

Vol. \$27.00
\$14.77

RAQUETTE DE TENNIS Wilson et Jack Warner

Vol. \$20.00
\$12.97

RAQUETTE DE TENNIS "WORLD ACE"

Vol. \$7.50
\$5.97

VOTRE DERNIERE CHANCE

de vous procurer à ce prix les dernières

SOULIERS "Bob Wolf"

En stock \$9.97 En stock \$12.97
Vol. \$18.99 Vol. \$22.95

ENSEMBLE AU PROPANE

POUR RÉSERVOIR RÉGULATEUR ET BOYAL

ENSEMBLE No 1 \$35.97
ENSEMBLE No 2 \$45.97

BICYCLETTE 16" "AMBASSADOR"

Avec roues auxiliaires. Garçonnettes et fillettes. Couleur métalliques. Elles sont très belles!
DERNIER "BOOM"

\$39.97

NAP. COTE SPORTS

ST-ROCH
 PLACE LAURIER
 GALERIES CHARLESBOURG

Comme ils l'ont fait avec Theisman

Les Alouettes chercheront à presser Rick Cassata

MONTREAL (PC) — L'équipe défensive des Alouettes de Montréal fera face ce soir à un autre quart - arrière qui aime courir avec le ballon et elle espère être aussi efficace à le contenir qu'elle l'a été la semaine dernière aux dépens de Joe Theisman des Argonauts de Toronto.

Cependant les Alouettes ne pensent pas que Rick Cassata, le quart - arrière des Rough Riders d'Ottawa, sera victime de la même malchance que son vis-à-vis de la semaine dernière.

Huit parties hors-concours pour les Remparts

En plus des exercices du camp d'entraînement des Remparts, les candidats qui se présenteront à l'instructeur Orval Tessier seront également mis à l'épreuve dans huit joutes hors-concours.

La première de ces joutes sera le match traditionnel entre les blancs et les rouges au Centre sportif de Sainte-Foy le 8 septembre. Les Remparts se produiront ensuite pour la première fois contre une formation de la Ligue junior majeure de Québec le 10 septembre à Drummondville. Deux des huit joutes hors-concours auront lieu à Québec, le 15 septembre alors que les Remparts recevront le National de Laval et le 22 septembre alors que Drummondville sera le visiteur.

Le 17 septembre, les Remparts visiteront les Castors de Sherbrooke et iront jouer à Sept-Îles le 20 septembre. Les deux autres joutes hors-concours sont prévues pour le 24 septembre à Hull et le lendemain à Laval.

Les premiers visiteurs de la prochaine saison régulière au Colisée seront les Castors de Sherbrooke, le 1er octobre.

Deuxième revers des Argonauts

REGINA (PC) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont marqué des touchés au début des deuxième et quatrième quarts, mercredi soir, et ont infligé un échec de 15-6 aux Argonauts de Toronto devant 15,771 spectateurs.

Dans l'ensemble, le match a revêtu un aspect très défensif. Les Argos ont ouvert le pointage à 3:40 au premier quart. Zenon Andrusychyn a enfilé, de la ligne de 27 verges, le premier de ses deux placements. Harrold, si l'autre au deuxième engagement, de la ligne de 19 verges.

Les Roughriders ont obtenu un point au premier quart lorsque Elmars Sprogis leur a concédé un simple. Toutefois, à 0:21 au deuxième quart, le vétérinaire Ron Lancaster a remis le ballon à George Reed qui a percé la défensive adverse de la ligne de trois verges. Jack Abendschan a réussi la transformation.

Après un troisième quart qui a donné lieu à passablement de rudesse, mais au cours duquel aucun point n'a été compté, Lancaster a complété une passe de 40 verges à Bob Thompson dans la zone des buts. Abendschan a scellé l'issue de l'arencontre avec son deuxième converti.

Greg Barton, le remplaçant du quart-arrière Joe Theisman dont le nom figure sur la liste des blessés des Argos, a complété seulement 14 de ses 29 passes dont trois ont été interceptées. Lancaster a pour sa part complété 12 passes en 20 tentatives.

REGINA (PC) — Sommaire du match de football opposant les Argonauts de Toronto aux Roughriders de la Saskatchewan.

Premier quart
Tor — Placement, Andrusychyn, 27 verges, 3:40.

football

Ligue canadienne

MARDI
Winnipeg 41, Calgary 14
Col.-Britannique 19, Hamilton 17

JEUDI
Saskatchewan 15, Toronto 6

AUJOURD'HUI
Ottawa à Montréal
Hamilton à Edmonton

LIGUE CANADIENNE
Conférence de l'Est

Conférence de l'Ouest

Edmonton
Winnipeg
Calgary
Col.-Britannique
Saskatchewan

Montréal avait été si efficace à presser Joe Theisman que le quart - arrière du Toronto avait été porté hors du terrain avec une fracture de la cheville. Il manquera au moins deux mois.

Sam Etcheverry, l'instructeur des Alouettes, espère seulement que son équipe pourra réussir à exercer autant de pression sur Cassata qu'ils en ont exercée la semaine dernière sur Theisman et son remplaçant Greg Barton.

"Nous avons fait du très bon travail," de dire Etcheverry. Cependant, des propos venant d'Ottawa sont à l'effet que les Riders ont bien l'intention d'empêcher Sonny Wade de se déplacer librement dans le champ arrière lors de la joute d'ouverture des Alouettes.

"Nous espérons surgir de plusieurs endroits et le frapper avec force, de dire Gotta, l'instructeur de l'Ottawa. La défensive est un point fort de notre équipe. Ça pourrait être l'histoire de la joute à Montréal."

Gotta a ajouté que son équipe tenterait de tirer profit de la faiblesse de la ligne tertiaire des Alouettes avec Cassata dirigeant ses tirs vers Rhome Nixon, Hugh Oldham, Billy Cooper, Art Cantrell et Terry Wellesley.

Cassata en est à sa deuxième saison avec les Riders. Il a été le meilleur coureur du Ottawa dans la victoire de 22-7 de la semaine dernière contre Saskatchewan. Il a de plus complété 13 passes sur 28 pour des gains de 183 verges.

L'un des joueurs sur lequel Sam Etcheverry mise beaucoup pour presser le quart - arrière est l'ailier défensif Phil Vandersea qui en est à sa première saison avec l'équipe. C'est Vandersea qui a mis Theisman hors de combat la semaine dernière et il commence seulement à se remettre en forme. Vandersea a déclaré qu'il n'avait ja-

mais été débutant à ses cinq saisons avec les Packers de Green Bay de la Ligue nationale de football.

"Je pense que ça fait une bonne différence quand vous débutez. C'est une chose que j'aime au sujet du football canadien."

"Le football canadien met aussi plus de pression sur les ailiers défensifs, de dire l'ancien joueur des Packers.

"Je ne peux pas dire que c'est plus facile dans la Ligue nationale de football mais l'ailier défensif n'a pas à réagir autant. C'est une question de foncer droit devant et de tenter de rejoindre le quart - arrière. Tous les quart - arrières restent dans la poche protectrice et ne courent pas comme au football canadien."

Un vétérinaire de la Ligue nationale qui n'est pas sensé voir beaucoup d'action ce soir est le quart - arrière George Mira.

Mira, le quart-arrière substitut des Dolphins de Miami la saison dernière, a signé son contrat lundi avec les Alouettes et il a immédiatement déclaré qu'il bataillierait pour le poste de quart - arrière no 1 avec Sonny Wade.

Cependant, Mira a eu de la difficulté à s'adapter au ballon qui est plus petit que celui de la Ligue nationale. Etcheverry a annoncé son intention de débiter avec Wade.

Mira a eu sa première pratique avec les Alouettes hier et l'instructeur du Montréal a noté que le quart - arrière avait certains ajustements à faire avec le football canadien.

"C'était un peu lent, de dire Etcheverry, de la première pratique de Mira, parce qu'il a encore beaucoup à apprendre du football canadien. Il bénéficiera de neuf jours avant notre prochaine joute et l'histoire pourrait être alors très différente."

HOCKEY - CANADA

TORONTO (PC) — Hockey-nada, qui représentera le Canada dans une série de huit parties contre l'Union soviétique le mois prochain, a annoncé hier qu'elle avait inclus trois nouveaux joueurs dans son alignement.

Les nouveaux joueurs, qui reportent la composition de l'équipe à 35 joueurs, sont le gardien de but Eddie Johnston, des Bruins de Boston, le joueur de défense Brian Glennie des Maple Leafs de Toronto et Dale Talon, des Canucks de Vancouver, un défenseur et joueur d'avant qui sera employé par l'instructeur Harry Sinden à l'aile droite.

Mark Kosmos s'interroge

MONTREAL (PC) — Mark Kosmos, secondateur extérieur qui s'est mis en vedette avec les Alouettes de Montréal la saison dernière, se demande s'il jouera à nouveau au football.

Kosmos avait été offert au repêchage par les Alouettes il y a deux semaines, et le club qui l'avait repêché, les Tiger-Cats d'Hamilton, l'ont à nouveau libéré.

AVEC LES RAIDERS

NEW YORK (PA) — Les Raiders de New York de l'Association mondiale de hockey ont annoncé hier qu'ils avaient mis sous contrat Kent Douglas, un vétérinaire de 36 ans, qui était capitaine des Clippers de Baltimore de la Ligue américaine l'an dernier...

JACQUES ANQUETIL

MONTREAL (PC) — Jacques Anquetil, cinq fois champion du Tour de France, a été nommé mercredi directeur du Tour de la Nouvelle-France qui se tiendra du 20 au 24 septembre.

DE QUEBEC A MUNICH

PARIS (AFP) — Le Dr François Cloutier, ministre de l'Éducation du Québec, se rendra à Munich pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, indique-t-on à la délégation générale du Québec.

M. Cloutier fera escale à Paris, le 25 août et demeurera à Munich jusqu'au 1er septembre.

LA RHODESIE

MUNICH (Reuter) — Les Rhodésiens participeront aux Jeux olympiques de Munich sous le drapeau britannique avec l'emblème de l'ancienne Rhodésie du Sud, a annoncé M. Willi Daume, président du comité organisateur des Jeux.

Les représentants du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), avec lesquels M. Daume a eu des entretiens, hier à Munich ont accepté ces dispositions.

MORT AU FOOTBALL

BANGKOK (Reuter) — Un étudiant a été tué d'un coup de feu et plusieurs autres blessés au cours d'une bataille qui a éclaté hier soir au stade national de Bangkok entre supporters sur-excités de deux équipes universitaires de football.

Plus d'un millier d'étudiants ont été aux prises, se battant avec des piquets de bois arrachés aux palissades entourant le stade, a déclaré la police qui a procédé à plusieurs arrestations.

TIREURS D'ELITE DE QUEBEC

Le caporal Maurice Bisson de Québec a remporté, hier à Ottawa, le titre individuel au championnat de tir au pistolet des membres des Forces armées

canadiennes. Il est membre du troisième bataillon du Royal 22e Régiment de Valcartier.

Le caporal Bisson a dominé 82 autres tireurs avec un pointage de 667 sur une possibilité de 850 points. Parmi les autres membres de l'équipe gagnante, on retrouve Michel Lacombe, Jacques Dugas, tous deux de la ville de Québec de même que le

Sergent Clément Boulanger de Neufchâtel et le Caporal Laurent Labrecque de Loretteville.

JARRETT AVEC LES CRUSADERS

L'ailier gauche Gary Jarrett, avec les Golden Seals de la Californie au cours des quatre dernières saisons, a accepté un contrat à long terme avec les

Crusaders de Cleveland de l'Association mondiale de hockey. Quatre autres joueurs ont aussi accepté les conditions de l'équipe: ce sont: Mayne Muloin, l'an dernier avec les Barons de Cleveland, Ted Hodgson de la Ligue de l'Ouest, Bill Horton et Ralph Hoptavouri, tous deux de la Ligue internationale.

le sport en bref

S'IL VOUS BLAIS!

Montego

...de rouler au volant d'une MERCURY '72, venez l'acheter chez Blais, le choix est complet et le service, parfait!



choisissez la voiture de l'année par la revue Road Test

TEL.: 837-3681

ARTHUR Blais AUTOMOBILES, inc. 61, rue Kennedy, Rond-Point, Lévis

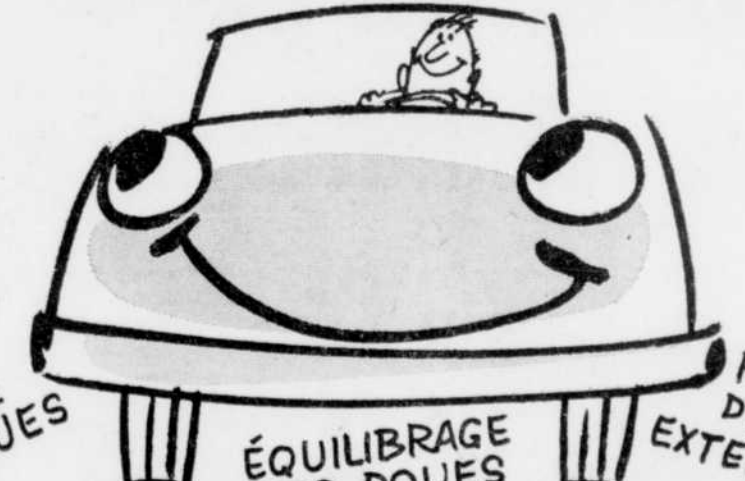
Plus de milles chez

Firestone

Entretien du train de roulement



ELLE IRA BIEN DE L'AVANT...



RÉGLAGE DES ROUES
ÉQUILIBRAGE DES ROUES
REGARNISSAGE DES ROULEMENTS EXTERNES DES ROUES

POUR \$9.95

Pour moins de dix dollars, chez Firestone, on fera beaucoup de choses pour votre voiture. Naturellement, après tous ces travaux, vous trouverez qu'elle roule beaucoup mieux. Mais ce n'est que le début. Ces \$9.95 vous feront en vérité faire des économies appréciables. En effet, lorsque les roues avant sont déréglées et déséquilibrées, les pneus s'usent beaucoup plus vite qu'ils ne le devraient. Vous ne vous en apercevez d'ailleurs peut-être pas avant que vos pneus ne montrent des signes d'usure... beaucoup plus tôt que vous ne l'aimeriez. Par exemple, ils s'usent par plaques ou encore d'un seul côté. Voilà du pur gaspillage.

De plus, il peut naturellement se produire aussi des détériorations mécaniques. Faites donc régler parfaitement vos roues avant comme elles l'étaient lorsque la voiture est sortie de l'usine. Nous nous assurons également qu'elles sont parfaitement équilibrées. Un mot maintenant du regarnissage des roulements externes des roues. La plupart des gens pensent que c'est une opération sans importance... jusqu'à ce que la graisse sèche et se fendille, jusqu'à ce que les roulements fendent ou se rayent... et qu'ils doivent être remplacés. Une petite dépense, de grosses économies. L'entretien Firestone du train de roulement, ça n'est pas autre chose.

Passez à l'un de ces magasins

Firestone QUEBEC PLACE FLEUR DE LYS 529-4111 (VOISIN DE STEINBERG)

Firestone RIMOUSKI: 200 rue St-Jean-Baptiste 734-2533

QUEBEC: Ouvert tous les jours de 9h. A.M. à 5h.30 P.M. les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. P.M. et samedi jusqu'à midi.

RIMOUSKI: Ouvert du lundi au jeudi de 8h.30 à 6h. P.M. Vendredi de 8h.30 A.M. à 9h. P.M. Samedi de 8h.30 à midi.

3 modes pratiques d'achat dans les magasins Firestone

1. AU COMPTANT
2. PAIEMENT A 30 JOURS
3. CREDIT PROLONGÉ

CHARGEX

Faites bouger les choses!

Louez un camion GMC ou Chevrolet chez Tilden. Nos "poids lourds" se chargeront des problèmes qui vous pèsent.



chez TILDEN

Rompré et Frère Drive Yourself Ltée
1303 rue Maguire, Sillery
Tél.: 527-8634

Un télécouleur console de 26" entièrement assemblé au Canada, présenté en première par

HITACHI

Le dernier-né des appareils HITACHI tout transistors.



- Réglage automatique de l'image
- En poussant un seul bouton, la couleur, la nuance, la brillance et le contraste de l'image sont réglés.
- Haut-parleurs haute fidélité assurant la richesse du son.
- Cabinets en bois de choix exécutés par des artisans canadiens.

CHOIX DE TELECOULEURS DE 12" à 26" NOIR ET BLANC, DE 9" A 20"

BELANGER & LACHANCE ENR.

2213 boulevard des Chutes
COURVILLE — TEL.: 663-3190

baseball



hier

Ligue nationale
 Montréal 8, Chicago 2
 San Diego 5, San Francisco 2
 New York 8, St-Louis 3
 Los Angeles 3, Cincinnati 6
 Philadelphie 2, Pittsburgh 9
 Houston 6, Atlanta 6

Ligue américaine
 Texas 2, Minnesota 2
 Cleveland 2, Boston 5
 Detroit 6, New York 9
 Baltimore 10, Milwaukee 6
 Oakland 2, Kansas City 5
 Chicago 1, California 9

Ligue Eastern
 Québec 3, West Haven 5
 Québec 1, West Haven 5
 Trois-Rivières 8, Elmira 6
 Trois-Rivières 2, Elmira 1
 Pittsfield 2, Reading 4
 Pawtucket 1, Sherbrooke 5

Ligue Québec-junior
 Lévis 4, Parc (pluie)
 Beauport 4, Roc-Amadour (pluie)
 Charlevoix 3, Ste-Orlé (pluie)

Aujourd'hui
 Ligue nationale: Montréal à Chicago, Los Angeles à Cincinnati, Houston à Atlanta.
 Ligue américaine: Baltimore à Milwaukee, Chicago à Oakland, Minnesota à California, Detroit à New York.
 Ligue Eastern: Québec à West Haven, Pawtucket à Sherbrooke, Trois-Rivières à Elmira.
 Ligue Québec-junior: Ste-Orlé vs Charlevoix (pluie), Roc-Amadour vs Parc (pluie).

Demain
 Ligue nationale: Montréal à Philadelphie, San Francisco à Houston, St-Louis à Pittsburgh, New York à Chicago, Cincinnati à Atlanta, Los Angeles à San Diego.
 Ligue américaine: Baltimore à California, Chicago à Oakland, Minnesota à California, Kansas City à Texas, Cleveland à Detroit, Boston à Baltimore, Milwaukee à New York.
 Ligue Eastern: Québec à West Haven, Pawtucket à Reading, Trois-Rivières à Pittsfield.

Ligue Québec-Junior

Lévis à Ste-Orlé (pare Maréchal)

LIGUE NATIONALE

Division Est	
Pittsburgh	65 39 825
New York	56 47 544 814
Chicago	55 51 519 11
St-Louis	55 52 495 154
Montréal	46 56 431 18
Philadelphie	40 64 385 25

Division Ouest	
Cincinnati	6 8 20
Houston	64 38 821
Los Angeles	62 45 572 714
San Francisco	59 50 515 11
San Diego	49 58 458 17
San Francisco	48 60 441 184
San Diego	42 65 490 23

LIGUE AMERICAINE

Division Est	
Detroit	58 47 502
Baltimore	57 47 548 14
New York	54 49 521 3
Boston	53 50 515 4
Cleveland	48 57 457 16
Milwaukee	41 64 380 17

Division Ouest	
Oakland	62 44 585
Chicago	61 47 572 1
Minnesota	54 48 529 8
Kansas City	50 58 458 17
California	47 58 445 184
Texas	42 64 386 20

LIGUE EASTERN

Division américaine	
West Haven	6 8 20
Pawtucket	47 55 481 124
Pittsfield	48 60 444 184
Elmira	41 68 385 21

Division nationale	
Sherbrooke	62 46 574 14
Trois-Rivières	47 58 457 16
Reading	57 52 523 6

LIGUE QUÉBEC-JUNIOR

Division Est	
St-Orlé	25 12 657
Lévis	18 16 539 414
Beauport	19 17 528 414
Roc-Amadour	19 17 528 414
Charlevoix	15 22 408 9
Dollard	12 22 353 1014

Qui réussira à cogner les offrandes de Mike Marshall?

CHICAGO (Collaboration spéciale) — Mike Marshall était évidemment le sujet de toutes les conversations dans le vestiaire des Expos à la suite de leur victoire de 8-2. Non seulement venait-il de remporter sa 10^e victoire de l'année, mais il a sorti Balor d'une sérieuse impasse à la septième manche de façon quasi-incroyable.

Marshall est le meilleur lanceur de relève que j'aie jamais vu dans le baseball! de déclarer le gérant Gene Mauch. "Jusqu'à maintenant, je reconnais Elroy Face, Ron Perranoski, Jim Brewer, Ed Roebuck et Jack Baldschum comme les meilleurs. Mais Marshall les dépasse tous".

Mauch a poursuivi en disant que son as-droitier possédait tous les genres de lancers de façon à être le maître de la situation devant n'importe quel frappeur.

Pour sa part, l'instructeur des lanceurs Cal McLish est d'avis que Marshall est plus versatile que les grands lanceurs de relève que furent les Jim Konstanty, Joe Page, Joe Black et Cie. "Marshall est plus consistant qu'eux. Il n'existe aucune situation de laquelle il ne peut sortir. En outre, il est un as pour surprendre des coureurs sur les sentiers comme il l'a prouvé cet après-midi en prenant Carmen Fanzone en défaut au deuxième cours".

MOORE: MIKE EST FANTASTIQUE

Le lanceur débutant Balor Moore n'en revenait pas encore de la façon dont Marshall s'est moqué des Cubs lorsqu'il est venu à sa rescousse dans cette septième manche. "Mike est tout simplement fantastique. C'est incroyable tout ce qu'il peut réaliser", Moore a-t-il dit. "Je ne suis pas satisfait de sa performance. Pour une raison que j'ignore, mon contrôle était loin d'être parfait cet après-midi", a-t-il dit.

Interrogé à savoir s'il était plus satisfait de la performance de Marshall que de l'explosion de ses hommes à l'attaque, Gene Mauch a dit que Marshall ne l'atteint plus. "Mais que cette attaque de 13 coups sûrs n'a fait bien plaisir".

Quant à Mike Marshall qui possède en réalité trois genres de balles tire-bouchon, il a révélé avoir commencé à préconiser ce lancer quand il s'est rendu compte il y a cinq ans qu'il ne pouvait plus retirer les frappeurs gauchers.

Maintenant, il s'amuse contre les gauchers et les droitiers. Et mêmes les cogneurs ambidextres.

Il a maintenant lancé durant 34 manches et deux-tiers sans accorder un seul point mérité à l'adversaire. Et non seulement tient-il ses rivaux en respect, mais il les empêche de marquer des points qu'on créditerait normalement au lanceur précédent.

Comme hier, par exemple. Les Expos et les Cubs sont sur un pied d'égalité 2 à 2. Marshall vient remplacer Balor Moore. Un coureur au troisième but, un coureur au premier, deux personnes de retiré. Les deux Cubs sur les sentiers n'ont jamais croisé le marbre. Ce qui a empêché Moore de subir la défaite d'abord, de lui créditer un point ou deux, et ce qui a permis aux Expos de se réveiller à l'offensive.

Les Expos ont suivi l'exemple de Marshall et ils ont mis fin à une série de quatre revers consécutifs.

seutifs. Ils ont surtout fait plaisir à Gene Mauch et à Larry Dob y en frappant 13 coups sûrs.

Marshall, avec ses dix triomphes, n'est qu'à deux victoires du lanceur partant Mike Torre. FANZONE PRIS EN DÉFAUT

Il a lancé les trois dernières manches sans accorder un seul coup sûr aux Cubs. Il a retiré deux frappeurs sur trois prises dont Don Kessinger dans cette dangereuse septième manche. Mais son jeu le plus spectaculaire fut réalisé aux dépens de Carmen Fanzone qu'il a pris par surprise un peu trop loin du deuxième but pour mettre fin à la manche alors que le puissant Billy Williams était au bâton.

Avant ce retrait, Marshall a fait frapper Cardenel en direction de Ron Fairly et ce dernier a lancé directement à Tim McCarver qui retira Glenn Beckert qui tentait de compter. Ce fut l'un des jeux importants du match.

BILL HANDS PART EN LION

Le lanceur droitier Bill Hands, qui est venu près de réussir une partie sans point ni coup sûr la semaine dernière à Montréal, a commencé le match en lion. Il a retiré les onze premiers frappeurs à lui faire face et ce n'est qu'à la cinquième manche que les Expos ont enfin réussi à compter un point contre lui. Le point est dû à une erreur de Glenn Beckert au deuxième but sur un roulant de McCarver. Ce dernier a croisé le marbre grâce au triple de Mike Jorgensen.

CIRCUIT DE BILLY WILLIAMS

Les Cubs avaient pris une avance de 1 à 0 dès la première manche. Avec deux retraits, le jeune Balor Moore a bvu Billy Williams cogner son 24^e circuit de la saison. La veille, Williams s'interrogeait sur Moore qu'il n'a jamais vu auparavant et il donnait l'impression d'être inquiet.

"C'est ma faute, de dire Moore après la joute. J'avais du mal à bien diriger mes lancers. J'ai lancé trop haut à Williams". Les Expos ont pris une avan-

MONTREAL		CHICAGO		MARSHALL	
1	0	0	0	000	115-8
0	0	0	0	100	100-2
4	0	2	0	E - Beckert 2	DP - Chica-
2	0	0	0	go 1	ESB - Montréal 9, Chica-
1	0	1	1	go 9	2B - McCarver, Single-
0	0	0	0	ton, Mashore	2B - Jorgensen,
0	0	0	0	C - B. Williams	24.
0	0	0	0		
0	0	0	0		
0	0	0	0		
32	2	6	2	mi	cs p m bb rb
					FPB - Par Marshall North,
					par McGinn Singleton, G.: Moo-
					re. T - 2:59 A - 17,750.

baseball

heures. Huit trophées sont à l'enjeu et la remise des prix sera suivie d'une soirée dansante.

BALLE-MOLLE

A la suite d'une écrasante victoire de 7 à 1 sur Shannon, le détenteur du troisième rang, le Sodor Inc. a amélioré ses chances de terminer en tête au classement général de la ligue de balle-molle Molson Métro et possède maintenant une avance de trois points sur le Saint-Emile qui a dû se contenter d'un match nul de 7 à 7 contre la Taverne Delisle. En remportant ce 17^e triomphe, Sodor a établi une nouvelle marque puisqu'il s'agitait de son douzième gain consécutif cette saison. L'ancien record était détenu par Ville-Vanier, club qui a cédé sa place cette année à une autre formation après avoir évolué pendant deux saisons dans la Molson Métro. Dans les autres rencontres, Bell Canada a pris la mesure du Lac Saint-Charles au compte de 6 à 2 tandis que Stoneham triomphait difficilement des Loisirs Neufchâtel par le pointage de 5 à 4.

GOLF

Le 3^e tournoi de golf annuel du Ministère des travaux publics a lieu demain sur le parcours du club Alpin. Le tournoi groupera un total de 124 participants, y compris les dames. Le premier départ est prévu pour 8.36 heures et en plus du tournoi de 18 trous, un concours de putting aura lieu à partir de 5.30

résultats à Blue Bonnets

TROT - \$1,000
 7-Lee Tag, Desjardis, \$27.60, 9.00, 3.70; 4-Drummond Luma, Giguère, \$29.60, 4.20; 2-Mr. Farish, Brisson, \$4.70

AMBLE - \$1,000
 2-Croix, Crest Lee, Normandin, \$9.10, 4.10, 4.70; 8-Armbré Mark, MacTavish, \$5.40, 4.50; 1-Dale Irish, Grise, \$4.80

AMBLE - \$1,000
 8-Flying Rumor, Strauss, \$12.50, 7.20, 4.80; 6-Scott Flicka, Deguire, \$17.90, 3.90; 3-Caroldon Intrepid, Gamache, \$3.50

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

sport local

baseball

heures. Huit trophées sont à l'enjeu et la remise des prix sera suivie d'une soirée dansante.

BALLE-MOLLE

A la suite d'une écrasante victoire de 7 à 1 sur Shannon, le détenteur du troisième rang, le Sodor Inc. a amélioré ses chances de terminer en tête au classement général de la ligue de balle-molle Molson Métro et possède maintenant une avance de trois points sur le Saint-Emile qui a dû se contenter d'un match nul de 7 à 7 contre la Taverne Delisle. En remportant ce 17^e triomphe, Sodor a établi une nouvelle marque puisqu'il s'agitait de son douzième gain consécutif cette saison. L'ancien record était détenu par Ville-Vanier, club qui a cédé sa place cette année à une autre formation après avoir évolué pendant deux saisons dans la Molson Métro. Dans les autres rencontres, Bell Canada a pris la mesure du Lac Saint-Charles au compte de 6 à 2 tandis que Stoneham triomphait difficilement des Loisirs Neufchâtel par le pointage de 5 à 4.

GOLF

Le 3^e tournoi de golf annuel du Ministère des travaux publics a lieu demain sur le parcours du club Alpin. Le tournoi groupera un total de 124 participants, y compris les dames. Le premier départ est prévu pour 8.36 heures et en plus du tournoi de 18 trous, un concours de putting aura lieu à partir de 5.30

résultats à Blue Bonnets

TROT - \$1,000
 7-Lee Tag, Desjardis, \$27.60, 9.00, 3.70; 4-Drummond Luma, Giguère, \$29.60, 4.20; 2-Mr. Farish, Brisson, \$4.70

AMBLE - \$1,000
 2-Croix, Crest Lee, Normandin, \$9.10, 4.10, 4.70; 8-Armbré Mark, MacTavish, \$5.40, 4.50; 1-Dale Irish, Grise, \$4.80

AMBLE - \$1,000
 8-Flying Rumor, Strauss, \$12.50, 7.20, 4.80; 6-Scott Flicka, Deguire, \$17.90, 3.90; 3-Caroldon Intrepid, Gamache, \$3.50

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40

AMBLE - \$1,000
 2-Frost Free, Arany, \$15.50, 7.00; 1-Silver Button, MacTavish, \$8.50

AMBLE - \$1,000
 6-Epi Time, Samson, \$6.30, 4.60, 3.50; 3-Charlie G., Lefebvre, \$5.80, 4.40; 8-Lonesome Valley, Seaman, \$5.40



EXPORT "A"
 LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA



CALENDRIER DU PECHEUR

Dates	6 a.m.	10 a.m.	2 p.m.	6 p.m.	11 p.m.
10					
11					
12					
13					

QU'EST-CE QUE VOUS AVEZ AVEC LA CLIMATISATION?

- AIR PURIFIE
- FROID EN ETE, CHAUD EN HIVER
- VOUS ROULEZ DANS LE CONFORT 365 JOURS PAR ANNEE

- ATTIRE L'ATTENTION
- DES GENS EN VOYANT VOS VITRES FERMEES
- 15 VOITURES ASSORTIES avec CLIMATISATION GRATUITE
- CHEVROLET IMPALA, CAPRICE, FAMILIALES, CHEVELLE MALIBU, MONTE CARLO, TORONADO, OLDSMOBILE 98

FINANCE G.M.A.C.
ASSURANCE M.I.C.
et ASSURANCE MALADIE
LOCATION A LONG TERME
LICENCE SUR LES LIEUX

CHEVROLET OLDSMOBILE

60 SUD, DORCHESTER - TEL.: 529-4561
 Terrain usagé: 565, boul. Hamel

- VENDEURS COURTOIS
- LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES 1972
- SERVICE APRES-VENTE LE PLUS RECHERCHE
- PRIX DEFiant toute COMPETITION
- MIEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ECHANGE

Steve Carlton se moque même des frappeurs des Pirates

inscrits et choix commentés

PITTSBURGH (PA) — Steve Carlton, en remportant sa 13e victoire consécutive, a limité les Pirates de Pittsburgh à trois coups sûrs et a frappé son premier coup de circuit de la saison, mettant les Phillies à un gain de 3-0.

Carlton, qui n'a pas perdu depuis le 30 mai, portait ainsi sa fiche à 18 victoires, 6 défaites, la meilleure de la ligue Nationale; il a aussi porté son total de retrait au cours de sa carrière dans les ligues majeures à 232, total inégalé dans la ligue, en retirant 12 frappeurs des Pirates.

Il a ainsi retirés 10 premiers frappeurs avant que Rennie Sennett frappe un double à la quatrième manche.

Phila. 011 000 009-2 8 0 Pitts. 000 000 005-0 3 1 Carlton 18-6 et Bottenman; Blass 12-6 et Sanguillen.

Trois coups retenus parfaits

CINCINNATI (PA) — Pete Rose a produit trois points et le lanceur gagnant Tom Hall a aidé sa cause en réussissant trois magnifiques coups retenus, hier soir, lors d'une victoire de 6-3 des Reds de Cincinnati contre les Dodgers de Los Angeles.

Hall, dont la fiche est maintenant de 5-1, a rempli les cousins à l'aide de son deuxième coup retenu, à la quatrième manche, et Rose a suivi avec un roulant, produisant un point.

Deux manches plus tard, Hall a de nouveau rempli les sentiers à l'aide d'un coup retenu et Rose a ensuite cogné un double de deux points.

Los Ang. 001 100 001-3 10 0 Cinc. 110 103 006-6 8 1 Singer 4-11, Downing 6 et Yeagher Hall 5-1, Carroll 8 et Bench, Singer, 4-11. C.: Los Angeles, Robinson 14.

Victoire de McAndrew

ST-LOUIS (PA) — Ken Boswell et Ed Kranepool ont produit trois points chacun, hier soir, permettant aux Mets de New York d'effrayer un échec de 8-3 aux Cardinals de St-Louis.

Jim McAndrew, qui a bien espacé six coups sûrs, a mérité

sa huitième victoire de la saison. New York 210 002 210-8 11 0 St. Louis 020 001 00x-3 6 1

McAndrew 8-3 et Dyerl, Durham 0-5, Cumberland 2, Bare 7, Grzenda 8, Drabowsky 9 et Simmons. C.: New York, Boswell 5.

New York 210 002 210-8 11 0 St-Louis 020 001 00x-3 6 1

Gaston bat les Giants

SAN FRANCISCO (PA) — Les

Wood porte sa fiche à 19 victoires

ANAHEIM (PA) — Wilbur Wood a produit le seul point de la rencontre, à l'aide d'un simple à la septième manche, mercredi soir, et les White Sox de Chicago ont vaincu les Angels de la Californie 1-0.

Wood, qui a accordé six coups sûrs, a mérité sa 19e victoire, soit le plus grand nombre de victoires portées à la fiche d'un lanceur depuis le début de la saison.

Chicago 000 000 100-1 4 1 Californie 000 000 000-0 6 1 Wood 19-11 et Herrmann; Ryan 12-10, Fisher 8 et Kusnyer.

Défaite de Blue

KANSAS CITY (PA) — Cookie Rojas a claqué un circuit de deux points, hier soir, pour contribuer à une victoire de 5-2 des Royals de Kansas City contre les Athletics d'Oakland.

Il s'agissait d'un troisième revers consécutif pour les Athletics et d'un septième en huit rencontres.

Oakland 000 000 200-2 4 2 K. C. 1 000 102 20x-5 9 0

Blue 4-7, Locker 6, Knowles 7 et Duncan; Hedlund 4-5, Angelini 7, Abernathy 7 et Kirkpatrick. C.: Kansas City, Rojas 3.

McNally lance et frappe

MILWAUKEE (PA) — Dave McNally a cogné un circuit de deux points et a limité les frappeurs adverses à quatre coups sûrs, hier soir, pour conduire les Orioles de Baltimore à un gain de 10-0 contre les Brewers de Milwaukee.

McNally, qui a porté sa fiche à 11 victoires et 10 défaites, a réussi son premier circuit de la saison à la troisième manche aux dépens du lanceur perdant Bill Parsons.

Baltimore 002 007 001-10 12 0 Milwaukee 000 000 000-0 4 1

McNally 11-10 et Oates; Parsons 9-10, Stephenson 6, Bell 6 et Rodriguez, Azcue 6. C.: Baltimore, McNally 1.

Perry rate sa chance

BOSTON (PA) — Le simple de Luis Aparicio qui a produit deux points à la cinquième manche va propulser les Red Sox de Boston à une victoire de 5-2 sur les Indians de Cleveland, hier.

Les Indians avaient égalé le pointage à 2-2 au début de la cinquième lorsque Gaylord Perry avait fait marquer Ray Fosse.

Padres de San Diego ont vaincu les Giants de San Francisco 5-2 hier, Clarence Gaston frappant un simple qui a produit deux points à la première manche, au cours de laquelle trois points ont été marqués, et Gary Jesteadt et Jerry Morales frappant chacun un circuit.

La recrue Dave Roberts a ouvert le bal à la première manche en frappant un simple, puis John Jeter a cogné un double. Nate Colbert a bénéficié d'unbut sur balles et Gaston a frappé un simple au milieu, augmentant par

le fait même sa série de coups sûrs à 15.

Jesteadt a frappé un circuit à la troisième pour augmenter l'avance de son équipe à 4-0 contre Juan Marichal, qui n'a pas remporté une victoire depuis le 14 juillet.

San Diego 301 001 010-5 10 0 San Fran. 000 200 000-2 6 1

Kirby 9-12, Norman 8 et Cortes; Marichal 9-15, McMahon 8 et Rader. C.: San Diego, Jesteadt 4, Morales 3; San Francisco, McCovey 8, Henderson 10.

662 pour Aaron

ATLANTA (PA) — Hank Aaron a cogné son 23e circuit de la saison et Felix Millan a produit deux points, appuyant ainsi le lanceur George Stone qui n'a accordé que six coups sûrs dans la victoire des Braves d'Atlanta sur Houston au compte de 6-0.

Le circuit de Aaron, frappé à la première manche aux dépens de Jerry Reuss était le 662e de sa carrière, soit seulement 52 de moins que le record de tous les temps établi par Babe Ruth.

Houston 000 000 000-0 6 0 Atlanta 202 000 20x-6 1 0

Reuss 8-9, Culver 3, Griffin 6, York 8 et Howard; Stone 4-9 et Williams, Cusanova 8. C.: Atlanta, Aaron 23.

Courage rapide

MINNEAPOLIS (PA) — Les Rangers du Texas ont marqué trois points non-mérités, dont l'un lorsque Vic Harris a couru jusqu'au marbre, et le lanceur-recrue Don Stanhouse n'a accordé que cinq coups sûrs pour l'emporter 3-2 sur les Twins du Minnesota.

Texas a marqué le point décisif à la huitième manche. Dave Nelson a devancé un coupfrappé au champ intérieur, puis a "voilé" le deuxième et a gagné le troisième sur un mauvais lancer du receveur Phil Roof. Il a marqué sur une chandelle-sacrifice de Dick Billings.

Texas 002 000 010-3 5 0 Minnesota 001 000 001-2 5 0

Stanhouse 2-2 et Billings; Woodson 9-10 et Borgmann.

Gardner reste invaincu

NEW YORK (PA) — Bob Gardner, encore invaincu, n'a accordé que deux coups sûrs en huit manches, hier, et Celerino Sanchez a frappé un simple de deux points à la septième, menant les Yankees de New York à une victoire de 2-1 sur les Tigers de Detroit et partageant ainsi les honneurs d'un programme double.

Les Tigers avaient remporté la première partie 6-0 grâce aux six coups sûrs accordés par le débutant Woodie Fryman et aux cinq points produits par Aurelio Rodriguez et Gates Brown.

Le programme double partageait les honneurs de la victoire en avance de Baltimore — qui jouait en soirée — et trois parties devant New York dans la division est.

Detroit 100 000 000-1 2 0 New York 000 000 20x-2 4 0

Timmerman 7-9 Scherman 7 Hiller 8 et Frechan; Gardner 4-0 Lyle 9 et Munson.

Première partie

Detroit 002 010 300-6 11 0 New York 000 000 000-0 6 1

Fryman 1-0 et Sims; Stottletmyre 11-13 Roland 7, Blasingame 9 et Ellis.

les inscrits à Blue Bonnets

- Première Course**
TROT — BOURSE \$1,000
- 1-Lionel Land Abe. Pas nommé 5:2
 - 2-Dough C. Savanac 3:1
 - 3-Duke J. C. Young 4:1
 - 4-Der Mill M. Lachance 9:2
 - 5-Upside Down G. Gendron 4:1
 - 6-Lively Kid Pas nommé 6:1
 - 7-Ward Steam G. Gendron 8:1
 - 8-Bud Wyn. G. Gendron 12:1
- Deuxième Course**
AMBLE — BOURSE \$1,500
- 1-Irish Mubar. N. Tremblay 5:2
 - 2-Dragon J. Fisher 4:1
 - 3-J.W. Castle D. McIntosh 4:1
 - 4-Rocky Marve. M. Brosseau 9:2
 - 5-Steve Angus. E. Cox 4:1
 - 6-Moe E. Chap. C. Pelletier 6:1
 - 8-St. David. J. Lalabe 10:1
 - 9-Johnny Drummond. S. Grier 10:1
 - 8-Dixie G. Lee. R. Samson 12:1
- Troisième Course**
AMBLE — BOURSE \$1,000
- 1-York Lobell. H. Hébert 5:1
 - 2-Vandaro. B. Cox 3:1
 - 3-Ambrosio Tim. W. Bourque 3:1
 - 4-Tiger Wave. D. MacTavish 6:1
 - 5-Born Foxe A. D. White 6:1
 - 4-Wesley. A. Deguire 8:1
- Quatrième Course**
AMBLE — BOURSE \$1,100
- 6-Lauréon G. Gendron 5:2
 - 3-Duke Belmont. Pelletier 3:1
 - 4-Caporal Tracy. G. Godin 4:1
 - 2-Tami D. Normandin 9:2
 - 5-Vicor Hanover. E. Laroche 6:1
 - 1-Thunderman N. G. Belanger 6:1
 - 7-Rick Atome. G. Alken 6:1
 - 6-Udele Rige. G. Savinac 8:1
 - 7-Homes Water. Pas nommé 12:1
 - 8-Bill Ding. Hans. M. Amber 8:1
 - Berwick Baby. V. Bourque
- Cinquième Course**
AMBLE — BOURSE \$1,200
- 4-Leslie Count. M. Lachance 5:2
 - 2-Ray Sid. R. Cox 4:1
 - 3-Carroll Példe. S. Grier 4:1
 - 1-Biggest Karl. A. Huard 5:1
 - 5-Howard Mir. G. Gendron 5:1
 - 1-Jef. Ken. J. Hébert 5:1
 - 4-Green River. R. Samson 8:1
 - 7-Bushing Pandora. G. Alken 8:1
- Sixième Course**
AMBLE — BOURSE \$1,300
- 8-Centauri Yankee. D. Orvever 5:2
 - 4-And Pitt. Pat. J. Fisher 4:1
 - 2-Notre Dame. A. Boizard 4:1
 - 5-Ambrois Henri. S. Grier 6:1
 - 8-Mr. Right. R. Quessy 5:1
 - 6-Bravo Sir. V. Gamache 6:1
 - 3-Ambrois Juge. G. Gendron 8:1
 - 4-G. River. H. H. R. Samson 8:1
 - 7-Fancy Thoughts. R. Seaman 10:1
- Septième Course**
AMBLE — BOURSE \$1,500
- 2-Meadow Ford. E. Cox 5:2
 - 3-Moon Mask. Finlay 5:2
 - 4-Coe. Der Hill Pas nommé 4:1
 - 4-Armbr. Lew. D. MacTavish 6:1
 - 7-Roughrid. C. Pelletier 6:1
 - 8-Lana Pitt. M. Amber 6:1
 - 1-Protest Painter. G. Alken 8:1
 - 2-Joez Rhythm. G. Hébert 8:1
- Huitième Course**
TROT — BOURSE \$1,600
- 1-Bobby Cam. J. Bounin 5:2
 - 3-Likely. G. Gendron 3:1
 - 2-Old Polka. B. Cox 4:1
 - 4-Mr. Bomb. P. S. Gault 4:1
 - 5-Danny Mir. A. Deguire 5:1
 - 7-Agony Brook. M. Giguère 6:1
 - 1-Lady Lobell. J. Gauthier 8:1
 - 6-R. Ann. Charlton. G. Reaume 10:1
 - 2-Fine Stinger. C. Hébert 12:1
- Nouvième Course**
AMBLE — BOURSE \$1,000
- 3-Prosper. Dore. D. MacTavish 5:1
 - 4-Jamson. J. Hébert 5:2
 - 2-Ambrois Kevin. B. Cox 4:1
 - 1-The Goal Pas nommé 3:1
 - 5-Heine Travel. J. P. Charvon 6:1
 - 1-Ray of Bengal. C. Pelletier 8:1
- Dixième Course**
AMBLE — BOURSE \$1,400
- 1-Inverall. B. Cox 5:2
 - 2-Mage Man. J. Pas nommé 5:1
 - 7-Twin City. Adios. G. Gendron 4:1
 - 3-H. G. G. Pagette 4:1
 - 4-Joe Boy Pas nommé 3:1
 - 8-Nancy Joy. R. Savinac 6:1
 - 2-Buck. Thane. Y. Gamache 8:1
 - 6-Melrose Magnus. R. Samson 8:1
 - 9-Hey Dore. R. Ste-Marie 10:1
- OTO-PERFECTA**
BOUTE \$6,000
- Armon McKee. Serge Grier
Clara Amy. Robert Samson
Dora Ott. Pat. Percy Robillard
Eden Ficks. André Deguire
Happy Genery. Renée Cox
Hugo. Gerald Alken
Catherine Anolin. Claude Pelletier
Keystone Spin. Keith Wapora
Moudu. Gerard Bourvrette
Norman Drummond. Jean Chénier
Patime Ott. Sheep. Jacques Hébert
The Hammer. Jack Kopas
West River Kewaway. Jeanne Ashton

CE SOIR

- Course No 1 — Trot à réclamer \$1,000-\$1,250. — Bourse \$550.**
- 1-Mr. Scotch. Pas nommé. A sa place.
 - 2-Dandy Mir. C. Desjardins. Au lauréat.
 - 3-Chapman Hanover. A. Jean. Sera proche.
 - 4-Tranquil Elise. H. Gervais. Peut tout prendre.
 - 5-Walsh Chaney. F. Nadeau. Dans l'argent.
 - 6-Shadyale Glow. Pas nommé. Improbable.
 - 7-Bushy Hanover. J.-C. Martineau. 3 du mal.
 - 1-Shadyale Rocky. B. Beaudoin. Bon dernier.
- Course No 2 — Amble à réclamer \$1,000. — Bourse \$500.**
- 1-The Town Dean. G. Boly. Ne peut manquer.
 - 2-Billy Abe. R. Pilon. Dans la photo.
 - 3-Joele Abe. W. Lévesque. A charge de main.
 - 4-Kelly Sorrel. G. Mallard. A surveiller.
 - 5-Passant Way. M. Brosseau. Petit court.
 - 6-Demon Prince. J. Gauthier. Part trop sûr.
 - 7-Lynxangel. R. Blais. Événement au steeple.
 - 3-Aries. J. G. Tremblay. Passons.
- Course No 3 — Amble à réclamer \$4,000-\$4,500. — Bourse \$1,000.**
- 4-Vip N. J. C. Gauthier. Le cheval à battre.
 - 2-The Count A. G. Gauthier. Paris son possible.
 - 3-Fargo Mark. N. Tremblay. Voutrait bien.
 - 1-Regal Don. Y. Gauthier. Ne tirera pas.
 - 2-Arden Hunter. R. Blais. Trop fort pour elle.
 - 6-Mr. Backward. J. Bruyère. Surprenant.
- Course No 4 — Amble à réclamer \$1,250. — Bourse \$550.**
- 1-Intimate C. F. Noël. La quiniela.
 - 4-Mighty Que. G. Smith. Lui fera la vie dure.
 - 3-King Robinson. F. Nadeau. Ramollet.
 - 2-Candy Mar. M. Gauthier. Pas régulier.
 - 8-Adios Kim. L. Desautels. Devra faire vite.
 - 5-Madeleine. Y. Gauthier. A son tour.
 - 1-Yankee B. Mar. G. Miro. Paraît bon prix.
 - 6-Fifty Grattan. Y. Roger. Pème perdue.
- Course No 5 — Amble "Faveleur du Québec". — Bourse \$3,315.**
- 3-Buster Drummond. A. Veinax. Fait le choix.
 - 2-Lilly Dee. R. Bruyère. Bonne dernière.
 - 1-Swing Mir. P. Lacharité. Bon palmarès.
 - 4-Best Yet Mir. Pas nommé. 2 pour 1.
 - 6-Mile Legend. D. Laroche. Pour l'an prochain.
 - 1-Madeleine. Y. Gauthier. Élevé aussi.
 - 8-Bei Amour. J. P. Gauthier. Aimé-vous les uns les autres.
- Course No 6 — Amble n.g. \$100. par. dép. — Bourse \$700.**
- 3-Raine Columbia. M. Cournoyer. Bon choix.
 - 1-Gemini Pick. L. Desjardins. Événement de classe.
 - 2-Summer Knight. C. Dupont. Bien placé.
 - 4-Berendine Mir. G. Boly. Attale dur.
 - 4-Dukes Victor. J. Gauthier. Marque de course.
 - 5-Adios Great. J. C. Martineau. C'est léger.
 - 2-Prate D. Law. J. Landry. Déclassé.
 - 8-Irish Grove. H. Quessy. Lui parvi.
- Course No 7 — Amble n.g. \$125. par. dép. — Bourse \$800.**
- 2-Two Mountains Stud. M. Cournoyer. Événement à venir.
 - 1-Two Mountains Pass. M. Cournoyer.
 - 3-See My Dream. B. Grand'Maison. Gagnera des positions.
 - 4-Hunter Jagoe. J. C. Martineau. So grande forme.
 - 1-Saratoga Lad. E. White. A la veille d'éclater.
 - 4-Derek. N. Tremblay. Pas peut.
 - 3-Short York. C. Desjardins. Pas déclassé.
 - 2-Floadeem. J. C. Martineau. Pas déclassé.
 - 1-Harry Stokes. Y. Gauthier. Soit sa chance.

- 3-The Florentine. E. White. Fera son possible.
- 4-Scottish Pride. H. Gervais. Événement de classe.
- 5-Tiffany Miss. P. Lacharité. Petite part.
- 6-Todd Farmington. M. Cournoyer. Atendra position.
- 8-Rick Hanover. N. Tremblay. Pourrait améliorer #1 de classe pas.
- 9-Autom. Sky. Pas nommé.
- Course No 9 — Amble n.g. \$175. par. dép. — Bourse \$1,000.
- 4-Rebel Brother. R. Cosette. Devrait repéter.
 - 2-Mickey Joe Abhey. N. Tremblay. Devrait repéter.
 - 3-Comet Columbia. M. Cournoyer. Pas assez battu.
 - 7-Trotwood Nile. C. Desjardins. A gagner de loin.
 - 5-Count Three. J. Bruyère. Devrait repéter.
 - 4-Battle Sharp. G. Gault. Une autre fois.
 - 3-Jamie Dream. Y. Gauthier. Pas d'illusions à.
- Course No 10 — Amble à réclamer \$2,000-\$2,500. — Bourse \$800.
- 1-Sunny Asden. N. Tremblay. Événement pas.
 - 2-Tommy Blackstone. P. Noël. Événement pas.
 - 4-Jerry's Hope. Y. Roger. Petit fait.
 - 3-Roula Lebel. A. Tremblay. Nouveau venu.
 - 4-Mark's Jony. M. Cournoyer. Les maîtres.
 - 2-Meadow River. A. Desjardins. Je ne crois pas.
 - 7-Leah's Lady. G. Mathieu. Ne tirera pas.
 - 8-Topez Duke. R. Grand'Maison. Reversera pas.

A VENDRE

2 CHEVROLET 1971
30,000 et 32,000 milles - 2 portes, hard-top, V-8, automatique, freins à disques, servofrein et servodirection, toit vinyle et radio.

1 PONTIAC 1971
30,000 milles - 2 portes, hard-top, V-8, automatique, freins à disques, servodirection, servofrein, radio.

\$2,750⁰⁰ au choix

AUSSI

CHEVROLET 1969
IMPALA CUSTOM \$1,800⁰⁰
Très propre, 37,000 milles... vrai millage!

(FINANCE ACCEPTÉE)

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

Demandez M. CLAUDE MOISAN
Tél.: 651-5221



chez **ROCK AUTO SPRING INC.**

ça traîne pas!
2 fois plus d'espace
17 unités à la fois

VENTE - REPARATION - INSTALLATION

- de coussinets (bushing) sur camions de 10 roues;
- de ressorts sur camions, autobus, semi-remorques, automobiles;
- d'amortisseurs (shocks), boudins (coil springs), air lift, etc...

DEPOSITAIRE **HENDRIKSON TANDEM** EQUIPEMENT **ULTRA-MODERNE**

ROCK AUTO SPRING INC.

Vente Service

Experts en ressorts d'auto, autobus camions, semi-remorques. Amortisseurs (shocks), boudins (coil springs), Air Lift, Tandem, Bushing Camions 10 roues, Rotule (Ball Joint).

TEL: 837-2733

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au jeu. 8h. a.m. à 6h. p.m.
Ven. 8h. a.m. à 10h. p.m.
Fermé le samedi

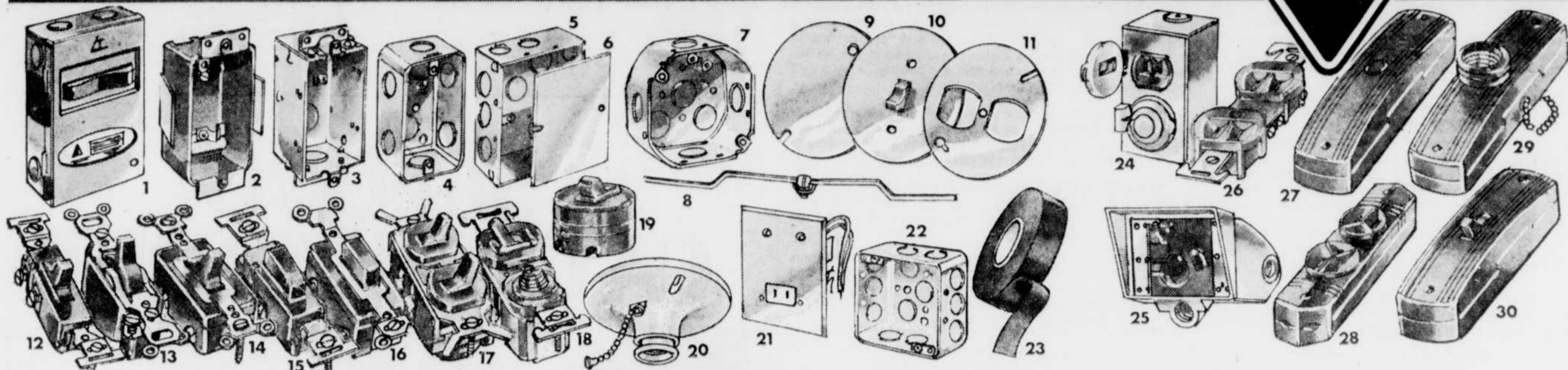
81, RUE KENNEDY LEVIS

d'la Molson c'est ce qu'on boit chez nous.

Saut!

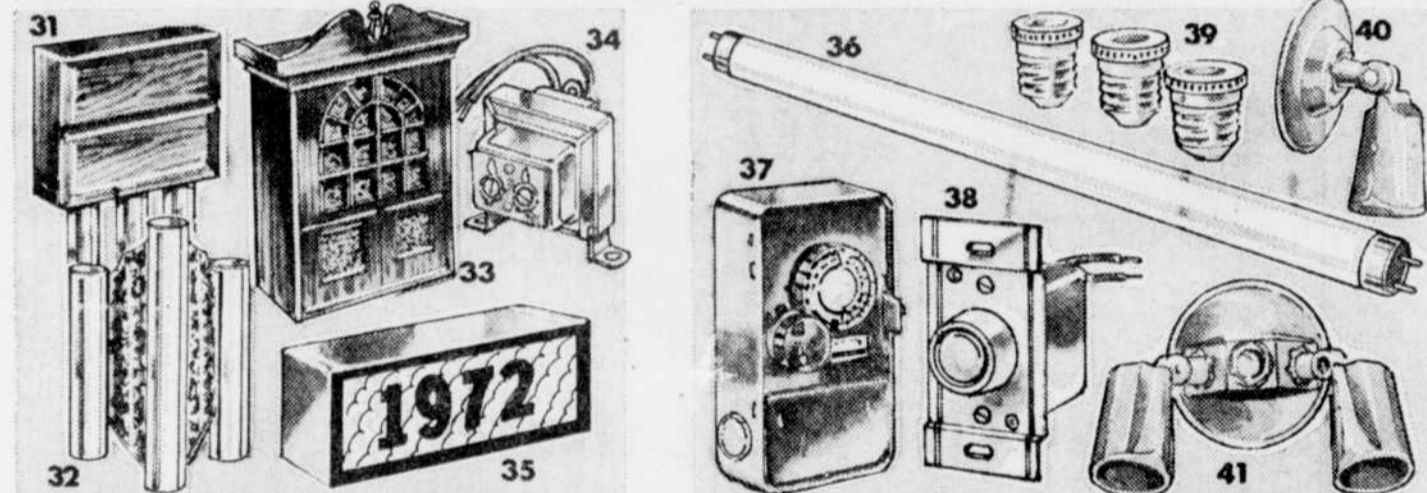
TOUT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT ÉLECTRIQUE!

Matériel électrique DE POSE FACILE

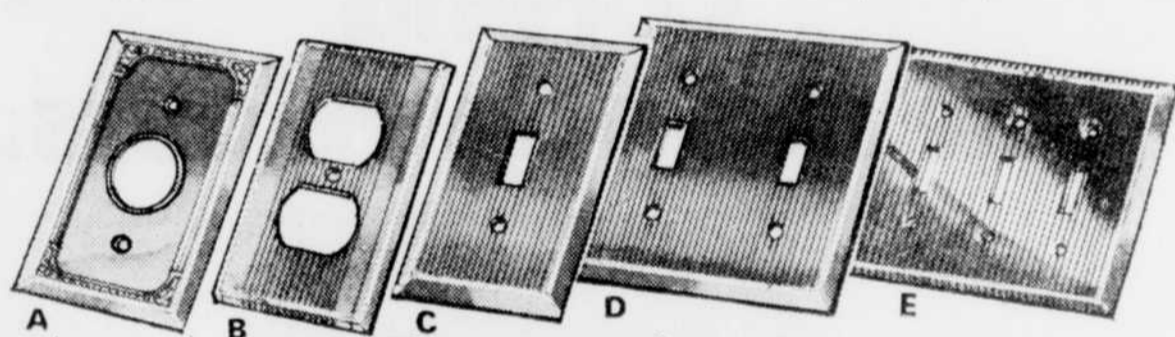


- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|---------------------------------------|--|---|---|--|--|---|---|---|---|--|---|---------------------------------------|--|---|--|--|--|---|---|--|---------------------------------|----------------------------|--|--|
| 1. BOITE A INTERRUPTEUR A COUPEAU
1 fusible.....2.99
Boîte à double lame, 2 fusibles 3.69 | 2. BOITE EN BAKELITE à autofixation .45 | 3. BOITE D'INTERRUPTEUR pour Romex,
BX ou Loom à trous estampés..... .39 | 4. BOITE D'INTERRUPTEUR ou prise de
montage apparent sur maçonnerie,
sans fixations..... .39 | 5. BOITE DE SORTIE CARREE DE 4"..... .49 | 6. COUVERCLE POUR BOITE CI-DESSUS .17 | 7. BOITE DE SORTIE DE 4" (trous estampés)
..... .38 | 8. BARRE DE FIXATION DE BOITE DE SORTIE
pour centres 12 à 18"..... .46 | 9. PLAQUE POUR BOITE DE 4", pour
no 7..... .15 | 10. PLAQUE RONDE DE 4" avec inter-
rupteur..... .79 | 11. PLAQUE DE 4" A PRISE DOUBLE..... .19 | 12. INTERRUPTEURS A BASCULE
En bakélite brune..... .36
En bakélite ivoire..... .42
Modèle va-et-vient à bascule..... .54 | 13. INTERRUPTEURS SILENCIEUX AU MERCURE
Avec bouton brun..... 1.49
Avec bouton ivoire..... 1.69 | 14. INTERRUPTEUR à 2 intensités de lu-
mière..... 2.59 | 15. INTERRUPTEUR à culbuteur, brun, .39
Avec veilleuse..... 2.59 | 16. INTERRUPTEURS "TOUCHETTE". Au
Au simple toucher, allume et/ou
éteint. Intensité de 15 ampères.
Brun..... 1.39
Ivoire..... 1.59
INTERRUPTEUR "TOUCHETTE" à bascu-
le, pour circuits à deux interrupteurs.
..... 1.99 | 17. INTERRUPTEURS UNIPOLAIRES JUMELÉS.
..... .94 | 18. INTERRUPTEUR A VOYANT ROUGE. 1.84 | 19. INTERRUPTEUR APPARENT A BASCULE,
EN BAKELITE..... .59 | 20. SOCLE DE PLAFOND A CHAINETTE
pour boîtes de 3 1/2" et 4"..... .69
Socle sans chaînette..... .39 | 21. PRISE CHROMEE, POUR RASOIR... 4.49 | 22. BOITE POUR PRISE DE RASOIR.... .79 | 23. RUBAN ADHESIF ISOLANT, 1/2" x 144",
dans boîte distributrice..... .39
Ruban de vinyle, 3/4" x 240"..... .39
Ruban de caoutchouc, 3/4" x 252"..... .69 | 24. BOITE METALLIQUE A PRISE DOUBLE
Étanche. Couvercle, rondelle, rabats
à ressorts. Avec prise de terre, pour
plus de sécurité..... 4.59
Couvercle étanche..... 1.69 | 25. PROTECTEUR POUR PRISE DE COURANT
s'ajustant au no 24 ci-dessus. Métal
fini gris..... 2.59 | 26. PRISE DOUBLE A 3 FILS
En bakélite brune..... .37
En bakélite ivoire..... .47 | 27. BOITE DE JONCTION..... 1.59 | 28. PRISE DOUBLE..... 1.98 | 29. DOUILLE D'AMPOULE A CHAINETTE. 2.19
Douille d'ampoule..... 1.79 | 30. INTERRUPTEUR VA-ET-VIENT..... 2.39
Interrupteur à un pôle..... 1.89 |
|---|---|---|--|--|---------------------------------------|--|---|---|--|--|---|---|---|---|--|---|---------------------------------------|--|---|--|--|--|---|---|--|---------------------------------|----------------------------|--|--|

Filerie sécuritaire pour l'extérieur

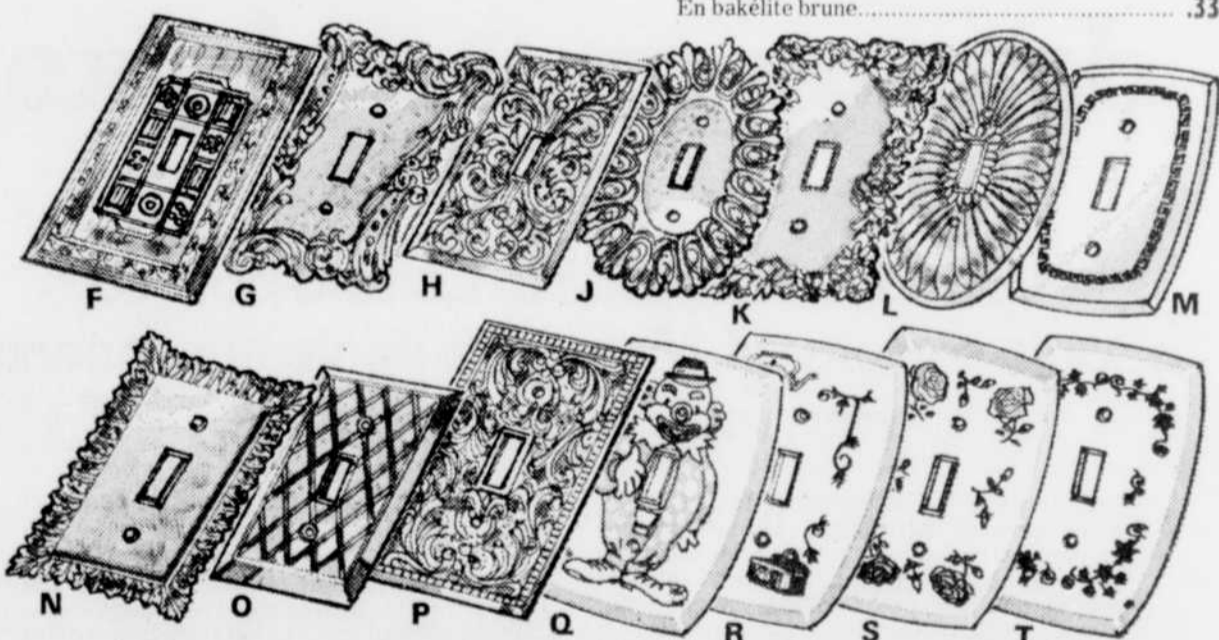


- | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|--|--|---|---|--|---|--|
| 31. CARILLON "ARISTOCRAT" —
3 tubes finis laiton. Boîte
noyer..... 16.95 | 32. CARILLON "BONJOUR" —
3 carillons. Métal fini ton de
cuivre jaune..... 15.95 | 33. CARILLON "WILLIAMSBURG"
— Produit des notes à deux
accords. De style colonial.
..... 21.95 | 34. TRANSFORMATEUR 10 v. 3.39
TRANSFORMATEUR 16 v. 3.89
Boulon d'ornementation 3.55
Boulon-poussoir rond... 2.95
Boulon-poussoir oblong. 2.95
Boulon avec plaque de
nom..... 3.95 | 35. PLAQUE LUMINEUSE DE NOME-
RO DE PORTE. Interconnexion
avec le circuit du car-
illon..... 9.95 | 36. TUBES FLUORESCENTS G.E. —
18", 15 watts, blanc.... 1.49
24", 20 watts, blanc.... 1.29
36", 30 watts, blanc.... 2.19
48", 40 watts, blanc.... 1.29
48", 40 w., lum. jour... 1.49 | 37. MINUTERIE 24 HEURES —
Allume ou éteint lumières et
appareils électriques à des
moments fixes d'avance....
..... 15.39 | 38. VARIATEUR D'INTENSITE —
De l'obscurité au plein éclai-
rage. Résistance de 600
watts..... 7.19 | 39. FUSIBLES A VISSER
15, 20, 25 ou 30 amp. 3 pr. .24 | 40. PORTE-LAMPE
Pour boîte de 4"..... 2.69 | 41. PORTE-LAMPE JUMELLE
Pivot d'ajustement.... 4.88 |
|--|---|---|---|--|--|---|---|--|---|--|



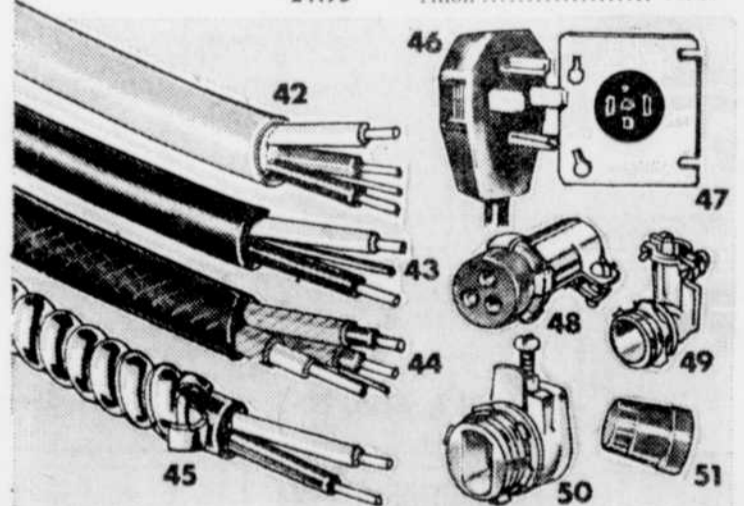
Plaques murales unies

- | | | | | |
|---|--|--|--|--|
| A. PLAQUE DE PRISE SIMPLE —
En bakélite brune..... .15 | B. PLAQUE DE PRISE DOUBLE —
En bakélite brune..... .09
En bakélite ivoire..... .15 | C. PLAQUE D'INTERRUPTEUR SIMPLE —
Bakélite brune..... .09
Bakélite ivoire..... .15 | D. PLAQUE POUR DEUX INTERRUPTEURS —
Bakélite brune..... .25
Bakélite ivoire..... .39 | E. PLAQUE POUR TROIS INTERRUPTEURS —
En bakélite brune..... .33 |
|---|--|--|--|--|



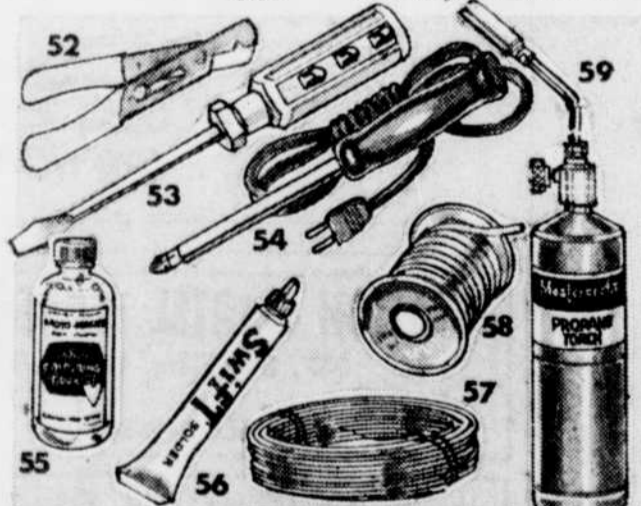
Plaques murales décoratives à motifs de fantaisie

- | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|--|--|--|---------------------------------|--|--|---|--|
| F. DE STYLE ESPAGNOL —
A partir de..... 1.19 | G. DE STYLE PROVINCIAL —
En métal coulé, ton de cuivre
jaune. Blanc et or..... 1.19 | H. DENTELLE ANTIQUE —
Métal fondu, tons de cuivre
jaune ou d'argent..... 1.39 | J. "NORMANDIE" —
En métal..... 1.39 | K. "RENAISSANCE" —
En métal..... 1.39 | L. DE STYLE FLAMAND —
Forme ovale..... 1.98 | M. PLAQUE CONCAVE —
Garniture de couleur or... 1.69 | N. "SAXE" Métal fondu. De teinte
cuivre, laiton ou argent... 1.39 | O. PERLE NACREE. Couleur cuivre.
jaune. A partir de..... 1.19 | P. "MONA LISA" En métal... 1.69 | Q. MOTIF DE CLOWN —
En plastique..... .79 | R. MOTIF POUR CUISINE —
En plastique..... .79 | S. MOTIF DE ROSE —
En plastique..... .89 | T. MOTIF DE GUIRLANDE —
En plastique..... .89 |
|---|---|---|--|--|--|--|--|--|---------------------------------|--|--|---|--|



Câbles et raccords pour la maison

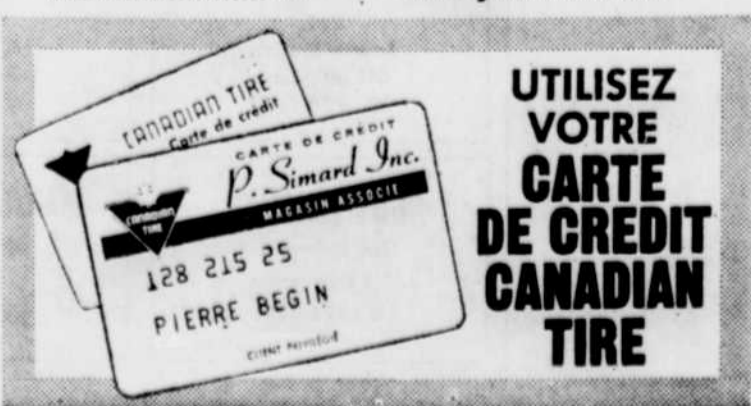
- | | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|--|--|--|--|---|--|
| 42. CABLE A GRAND RENDEMENT
POUR L'EXTERIEUR 3ca. 14 pi. .39 | 43. CABLES DE TYPE ROMEX POUR
L'EXTERIEUR
NMW-10, 2ca. 14..... pi. .13
NMW-10, 3ca. 14..... pi. .17
NMW-10, 3ca. 14..... pi. .20 | 44. CABLES NMD-7 POUR L'INTERIEUR
Cuisinière, gauge 3/8..... pi. .11
Lessiveuse, gauge 3/8..... pi. .35 | 45. CABLE BLINDE SOUPLE
BX2/10, BX2/14 ou 3/14.
A partir de..... .21 1/2
Roul. de 250 pi.
A partir de..... 47.95 | 46. CABLE ET FICHE
Pour cuisinière, fil de
3/8..... 5.79
Pour sècheuse, fil de
6/8..... 4.99 | 47. COUVERCLE POUR BOITE
Pour cuisinière, 50 amp. 5.49
Pour sècheuse, 30 amp. 5.49 | 48. ELECTROLET
Pour BX, Romex, etc. ch. .49 | 49. RACCORD DE BOITE A 90°
Pour BX, Romex, etc..... .26 | 50. RACCORD DE BOITE DE SORTIE,
A PINCE
(Grandeur Romex)..... .10
Grandeur Romex, BX, etc. .12 | 51. RACCORDS MARR DE TYPE
A VISSER
#1..... 6 pour .42
#2..... 4 pour .36
De type à tourner.
..... 14 pour .39 |
|---|--|---|--|--|--|--|--|---|--|



Des outils pour bien travailler

- | | | | | | | | |
|----------------------------|--|--|---|--|--|---|--|
| 52. DENUDEUR/CISAILLE 1.59 | 53. DENUDEUR ET
TOURNEVIS..... 1.39 | 54. FER A SOUDER DE 75 WATTS
De 100 watts..... 5.98
De 125 watts..... 9.89 | 55. FONDANT LIQUIDE POUR
SOUDURE
4oz..... .49 | 56. SOUDURE "6 SECONDES"
1/2 oz..... 1.25 | 57. SOUDURE 40/60
1/2 lb..... .59
1 lb..... 1.09 | 58. SOUDURE A CENTRE RESINE
OU ACIDE. 1 oz..... .33
Dévidoir 1 lb..... 2.69 | 59. CHALUMEAU AU PROPANE
"MASTERCRAFT"..... 6.49
Bouteille de propane de
rechange..... 1.69 |
|----------------------------|--|--|---|--|--|---|--|

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT
CANADIAN TIRE
SUR TOUT ACHAT COMPTANT
REGION DE QUEBEC



UTILISEZ
VOTRE
CARTE
DE CREDIT
CANADIAN
TIRE



CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIE

- | | | | | | |
|----------------------------|----------------------------------|-------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| QUEBEC
4 BOUL.
HAMEL | QUEBEC
2575 BOUL.
STE-ANNE | LEVIS
ROND-
POINT | STE-FOY
1170 RTE
DE L'EGLISE | CHICOUTIMI
1257 BOUL.
TALBOT | KENOGAMI
20 RUE
PRICE |
|----------------------------|----------------------------------|-------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

**raymond
gagné**
CHASSE ET PÊCHE



Nos deux grandes solitudes: la politique et la contestation

Nous en sommes au même point qu'il y a deux ans. Depuis il y a eu quatre nouvelles réserves qui furent créées. Il n'y a pas eu, en fait, et malgré cela, de solution véritable et à long terme apportée au problème de la gestion des territoires fauniques. La politique demeure dans l'attente tandis que les contestataires s'efforcent de faire du bruit. Mais les deux ne s'acceptent pas et encore moins ne se comprennent. Elles sont nos deux grandes solitudes.

Il est vrai qu'on ne fait pas de la crème avec du "p'tit lait". On n'administre pas non plus les affaires d'une population en s'en tenant tout au plus à faire le dos rond dans l'espoir que les criards se lassent et en viennent à se taire. L'expérience démontre au contraire qu'une bouchée peut calmer momentanément l'appétit mais ne solutionne pas le problème de la faim. La contestation que nous avons vécue le prouve hors de tout doute.

La situation actuelle veut que tout le monde soit dans le noir, et dans le noir personne ne se sent confortable du moins lorsque cet état s'annonce pour durer longtemps.

Une situation claire s'impose donc, de même qu'une politique aussi précise que possible en matière de gestion et d'exploitation des territoires fauniques. Le fait de créer certaines réserves peut permettre de répondre à des besoins immédiats, mais ça ne règle à peu près rien. On se contente alors d'appliquer du plâtre sur une jambe de bois. Le drame actuel résulte justement de notre façon d'avancer sans savoir au juste où nous mettons les pieds.

Les bêtes de la démocratie

L'aspect le plus attristant de cette situation se situe au niveau de l'attitude des agents qui s'opposent et du principe général (le même) sur lequel cette attitude s'appuie.

D'autre part, le gouvernement se dit une créature de la démocratie. Comme tel il s'appuie sur la majorité. Or la majorité ne bouge pas, ne dit mot. On croit qu'elle s'exprimera, par son vote, lors des prochaines élections. Donc, on attend qu'elle se prononce. D'ici là, inutile de réaliser, d'élaborer, voire de penser une politique de gestion.

D'autre part, les contestataires agissent dans le sens contraire, mais en vertu du même principe. La démocratie leur a permis de naître. Ils croient porter en eux la synthèse du bien commun: ils personnifient la volonté de la majorité. Mais celle-ci est muette. Cette attitude leur fait donc croire qu'elle leur est aussi favorable. Ils n'ont donc pas à se gêner pour faire du tapage.

Gouvernement et contestataires sont donc l'un en face des autres. Les deux groupes revendiquent l'appui de la majorité. Les deux groupes croient tenir en leurs mains les intérêts fondamentaux des Québécois. Les derniers crient et le premier se bouche les oreilles. Les contestataires se montrent violents pendant que le gouvernement sommeille. Ils sont deux bêtes de la démocratie, mais leur coexistence sera toujours précaire comme il en est pour le chien et le chat. Le premier préfère laisser croire qu'il assure la garde de la maison, tandis que le second s'emploie bruyamment à faire la chasse aux oiseaux.

On dit que "gouverner c'est prévoir". Si tel est vraiment le cas, le gouvernement a tort d'attendre un signe quelconque de la majorité silencieuse. Il a déjà été mandaté pour "prévoir" pour et au nom de la population. Il a donc comme premier devoir, au lieu d'attendre, de tracer, aussi clairement que possible, la route qu'il croira la plus utile aux Québécois.

Il doit donc, et malgré que le problème soit d'une très grande complexité, je le reconnais, se mettre à table et au moins tenter d'esquisser une politique de gestion qui puisse satisfaire dans la plus large mesure les intérêts généraux de la population.

On me demandera: mais quels sont-ils ces intérêts généraux? Puisque vous semblez si à l'aise pour en parler, êtes-vous au moins en mesure de les discerner? J'avoue ne pas être si à l'aise qu'on pourrait le penser.

J'essaierai toutefois de prétendre que ces intérêts généraux doivent être à tout prix considérés et qu'ils sont d'ordre social d'abord et économique ensuite. Je laisse de côté, pour le moment, tous les autres aspects. Et ils seraient nombreux.

Je dirais donc que les intérêts sociaux qui m'apparaissent les

plus importants seraient: a) la possession réelle et complète par la population de tous les territoires forestiers et fauniques du Québec; b) le plein exercice par cette même population de la jouissance de ses richesses naturelles renouvelables; c) l'utilisation universelle de l'environnement comme agent d'équilibre et moyen de conserver, voire d'améliorer la santé physique et morale de la population.

Les intérêts économiques, d'autre part, comprendraient la stimulation du tourisme, la production de la matière ligneuse, la création d'industries, la fabrication de biens de consommation, l'augmentation de l'activité professionnelle (des emplois). Ici, encore, l'énumération pourrait être longue.

Et je n'ai pas parlé des intérêts d'ordre purement naturel tels ceux qui découlent de l'écologie, l'hydrologie, la climatologie, etc., etc.

La question des territoires est donc d'une extrême complexité. Et parce qu'elle est telle, elle exige de notre gouvernement qu'il fasse l'effort voulu pour esquisser une politique globale et l'appliquer avec cette constante détermination de la mûrir et de la rendre la plus efficace possible. Mais de grâce, qu'il bouge!

Symptôme profond et danger

Car la contestation est là, profonde dans sa source mais superficielle dans son action et son but. Dangereuse à cause même de la superficialité de son objectif.

La population perçoit avec une acuité croissante qu'un jour prochain son environnement sera sa planche de salut, puisqu'elle se sent irrémédiablement enserrée par les tentacules de l'urbanisation qui tend, qu'elle le veuille ou non, à l'isoler et à lui faire oublier les réalités de son milieu. Elle réagit donc et c'est normal.

Mais, sa perception actuelle de la gravité de la situation ne lui permet pas d'agir comme il serait souhaitable qu'elle le fasse. Dans l'état présent de sa compréhension des choses, l'objectif important est la libération des territoires. Insuffisamment éclairée, elle fait d'une conséquence un objectif.

Ce qu'il lui faudrait exiger, c'est un mode de gestion, un plan général d'aménagement et d'exploitation, en somme une politique globale, mais une politique axée sur les intérêts généraux des Québécois. Une fois élaborée et utilisée, une telle politique ne pourra qu'amener la libération des territoires qui ne se fera peut-être pas de la manière exigée par les contestataires mais qui se réalisera quand même.

Ceci dit, qu'on fasse de moi l'ennemi no 1, dans les congrès de la CSN, lors des conférences de presse du MACPETC, ou en d'autres circonstances, je m'en balance. Je suis contre la contestation aveugle et je le resterai.

Mais ça ne m'empêchera pas de dire au gouvernement qu'il a tort de somnoler et d'inciter les hommes politiques qui ont en main le pouvoir à prendre leurs responsabilités. L'évolution sociale actuelle et les intérêts des Québécois l'exigent.



Cortina Une main de velours...



dans un gant de boxe.

Vous pouvez choisir la Cortina pour sa beauté seulement. Mais cette petite européenne vous réserve des surprises.

Où, bien sûr, la Cortina est de toute beauté. Mais sous sa carrosserie vous attend une mécanique nerveuse et résistante ainsi qu'un vaste équipement standard qui en font bien plus qu'une belle petite voiture. Par exemple:

- son moteur de 2000 cc à cames en tête, qui combine performance et économie.
- sa boîte manuelle à 4 vitesses synchronisées qui vous assurent une accélération hors-pair.
- sa direction à pignon et crémaillère qui permet d'exécuter les virages avec précision et vous facilite la conduite en ville.
- ses freins à disque avant pour des arrêts plus rapides et plus rectilignes.
- son sous-révétement électrolytique spécial anti-rouille.
- sa suspension avant à bras courts et longs et une suspension arrière à quatre barres articulées dont la combinaison vous assure sécurité, confort et bonne tenue de route.
- son système électrique particulièrement

robuste, adapté aux conditions de conduite canadiennes.

- son dégivreur électrique de glace arrière.

Où, la Cortina est robuste. Mais elle est aussi confortable avec son système de ventilation supérieur, sa chaufferette à grand débit et ses sièges-baquets entièrement réglables et scientifiquement dessinés pour maintenir confortablement votre posture. Le plancher est entièrement couvert d'une moquette bouclée extra-durable. Et vous apprécierez les poignées de soutien placées à l'avant et à l'arrière.

En fait, la Cortina vous est livrée avec un équipement si complet que les seuls accessoires que vous puissiez avoir envie d'y ajouter, à coût supplémentaire, sont la reposante boîte automatique à 3 vitesses et l'appareil radio installé par votre détaillant.

Que vous choisissiez la 2-portes, la 4-portes ou la sportive GT, vous reconnaîtrez la beauté de la Cortina mais vous serez surpris de sa robustesse.

CORTINA

Bien plus qu'une petite voiture.

Chez les concessionnaires Mercury.

SKI-DOO ÇA CHANGE TOUT!



T'NT. 1973. La flèche d'argent.

*Marques de commerce de Bombardier Limitée

Tellement nouveau qu'on a peine à le reconnaître.

Nouvelle couleur étincelante: gris argent.

Nouvelles lignes, basses et profilées.

Nouveau choix de moteurs 2 cylindres hautes performances: 294, 340, 440.

Et en équipement standard: compte-tours, indicateur de vitesse, phare-code deux positions, siège moulé, frein à disque, patins de ski en acier au carbure et, selon ce que vous préférez,

la suspension à bogie ou la nouvelle suspension à glissière.

Souple, rapide, robuste. T'NT 1973. La GT des motoneiges.



Passez le voir chez le concessionnaire Ski-Doo.

Depositaires

STATION MARTEL & FRERE ENR.

347, L'Ornière, Loretteville

Tél.: 842-8010



4252, boul. H.-Bourassa, Charlesbourg

Tél.: 628-2317

ROUSSEAU & FRERES

INC.
2325, rue du Colisée

Tél.: 529-5711

LAURETIDE SPORTS

SERVICE INC.
1451, rue Raymond
N.-D. des Laurentides
Tél.: 849-2824

Succ.: Beauport, 661-5246

ROUSSEAU STE-FOY

INC.
2999, chemin Ste-Foy
Tél.: 659-1662

CENTRE JARDIN SHELL

Propri.: R. Paquin
Route 2, Donnacona
Tél.: 285-1377

GARAGE EMILE PAQUET

St-Henri
Cité Lévis
Tél.: 882-8812

AUX PETITS MOTEURS

ENR.
217, rue Principale
St-Romuald, Qué.
Tél.: 839-6384

LEVIS MACHINERIES

ENR.
50 Kennedy
Tél.: 837-5856

LAURIER SPORTS

INC.
Laurier Station
Cité Latbinière
Tél.: 728-2707

RENE SIMARD

& FILS
18, av. Royale
St-Tite des Caps
Tél.: 823-2402

NICOL MATHIEU

SPORT ENR.
451, rue Kennedy
St-Georges-Beauce
Tél.: 228-2092

DUFOUR & LAPOINTE

AUTOS INC.
Ste-Marie de Beauce,
Québec
Tél.: 387-6641

GUY LEHOUX

Loc Etchemin
Cité Dorchester
Tél.: 625-3081

MARTEL AUTO LTEE

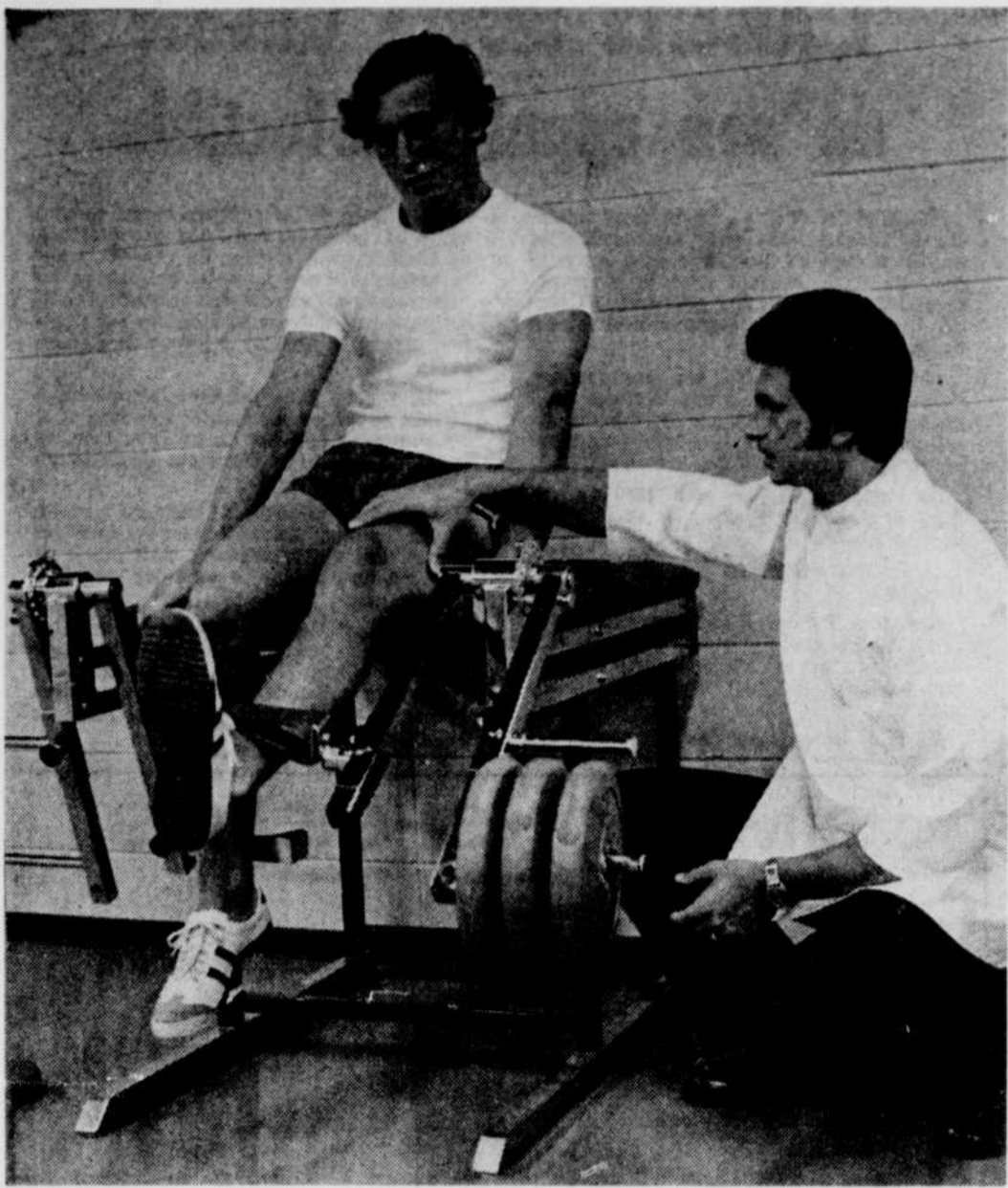
RTE ST-BRUNO
ALMA
Tél.: 662-6669

ROLAND SPENCE

8 - R - R - 3
L'Orée des Bois
Jonquière
Tél.: 542-4456

BOULIANNE & FILS

Bagotville
Tél.: 544-2333



— ANDRÉ SAVARD TRIME DUR POUR SON RETOUR —
(Photo Roland Marcoux)

La récompense de trois mois de labours pour André Savard: un genou tout neuf

par Jacques ARTEAU

Alors que l'on parle abondamment de la prochaine confrontation Canadiens - Russes, surtout de la préparation de ces derniers, deux joueurs des Remparts sont soumis actuellement à un conditionnement physique qui s'apparente aux méthodes soviétiques. Pour un, André Savard est le plus sérieusement concerné, s'astreignant depuis près de trois mois à un programme de rééducation physique et de conditionnement en vue de sa dernière saison junior.

"J'ai définitivement constaté des progrès et réalisé qu'il nous serait profitable de suivre un entraînement plus poussé dans l'été pour mieux nous préparer au camp d'entraînement" confie André Savard qui pourra hâter son retour sur patins grâce aux exercices spéciaux qu'il a pu suivre au Pavillon d'éducation physique et des sports de l'université Laval. Le joueur de centre des Remparts, appelé à combler le vide laissé par Jac-

ques Richard, a passé jusqu'ici une moyenne de deux heures par jour, six jours par semaine depuis la mi-juin, à préparer son retour cet automne.

André Savard avait été réduit à l'inactivité complète pour une période de trois mois, sans marcher, après avoir été blessé au début de janvier dernier au même genou gauche duquel il faut extraire plus tôt les ménisques interne et externe.

"Il fallait ni plus ni moins reconstruire son genou, entreprendre une rééducation physique. Dans les premiers exercices, nous sommes partis au point zéro comme charge à ce genou et maintenant, il peut soulever 70 livres alors qu'un homme normal peut soulever environ une quarantaine de livres" explique le physiothérapeute Georges Morisset qui veille à la préparation physique d'André Savard et du défenseur Raymond Racette. Ce dernier s'est attaqué depuis un semaine à un programme surtout conçu pour réduire son poids.

"Selon le docteur André Gilbert qui a soigné André, il est complètement rétabli de sa blessure. On peut dire qu'il a atteint 80% de sa forme physique et qu'il sera en mesure de chauffer les patins dès que la patinoire du centre de Sainte-Foy sera disponible" a précisé Georges Morisset. Ce dernier, qui sera attaché à plein temps au département de physiothérapie du Peps dès septembre, vient d'être nommé sur l'équipe médicale du contingent canadien qui sera des prochains Jeux olympiques à Munich. L'an dernier, il avait accompagné l'équipe canadienne aux Jeux pan-américains à Cali.

"André m'a surpris par sa détermination et son assiduité dans le programme tracé pour lui depuis la mi-juin. Ses résultats sont assez exceptionnels, il est très fort du point de vue musculaire. Nous avons aussi des premiers résultats assez intéressants en ce qui concerne Raymond Racette qui a été soumis à une évaluation physique au laboratoire d'éducation phy-

sique dirigé par Claude Bouchard" de commenter Georges Morisset qui avait également préparé un programme d'exercices à domicile pour les autres joueurs des Remparts durant la saison estivale.

"Pour les autres joueurs", il s'agissait de course à pieds avec échelles de distance et de temps. Ça ne donne pas plus d'habileté pour jouer mais ça les aide définitivement à mieux se préparer pour l'entraînement ajoute-t-il. "Les Remparts ont pensé à un camp d'été pour l'an prochain, on s'y rapprocherait de la préparation des Soviétiques".

Au seuil de sa dernière saison junior, André Savard met tous les atouts de son côté, sacrifiant les sorties et ses vacances, pour donner la meilleure preuve de son potentiel comme joueur d'avenir. "Ça fait pas mal de saisons que j'attends mon tour, c'est le mien cette fois et je souhaite seulement une chose, que les blessures me lâchent" conclut André Savard.

Charley's G MINI
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN MINIGOLF L F

Soyez votre propre patron, réalisez un profit avantageux dès votre première saison. Aucun droit de concessionnaire à payer.
Plan exclusif de construction pour chaque propriétaire.
SI VOUS LE FAITES VOUS-MÊME
Nous pouvons vous fournir un plan et illustré avec devis complet.
NOUS SOMMES SPECIALISTES EN EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DIVERS POUR MINIGOLF.
PUTTERS \$3.50 et plus
BALLS \$2.50 et plus le douz.
NOS PRIX SONT DES PLUS AVANTAGEUX!
GRENIER SPORT
6, rue St-Jacques, Québec 1 - Tél. (514) 681-2617
Tand 688-9022

Lessard prend les devants à Calgary

CALGARY (PC)—Pierre Lessard, membre de l'équipe québécoise qui a partici-

pé dans le tournoi pour la coupe Willingdon, a pris la tête hier dans les compéti-

tions individuelles du championnat canadien amateur de golf.

Lessard a roulé un total de 68 coups, trois sous la normale ce qui lui donnait une avance d'un coup sur deux autres joueurs, Keith Alexander de Calgary et Dick Sidetowf, de Easton au Connecticut, champion de l'an dernier.

A un autre coup de ces deux joueurs, étaient Jim Doyle de Winnipeg, Harold Paschnik et Joe Ferguson de Calgary, et David Barr de Kelowna, Colombie-Britannique.

Le pointage de Lessard était meilleur que ceux réussis dans le tournoi amateur par équipes, dans lequel le Québec s'est placé en cinquième place, derrière la Colombie-Britannique.

Lessard, un étudiant de 24 ans de l'université de Sherbrooke, avait roulé 71 et 72 lors de la compétition pour la coupe Willingdon, et il s'est dit satisfait de sa fiche dans cette compétition individuelle.

Participant cette année à son premier tournoi Willingdon, après avoir remporté l'an dernier le championnat amateur du Québec, Lessard a déclaré que les verts étaient particulièrement difficiles au club de golf Earl Grey.

Il n'y a cependant pas éprouvé beaucoup de difficultés, réussissant deux "putts" d'une distance de 20 pieds. En tout, il n'a joué que 29 coups sur les verts.

Coupe du Québec de ski nautique au lac Delage

La finale de la Coupe du Québec de ski nautique aura lieu au Lac Delage, les 12 et 13 août.

Trois compétitions ont déjà eu lieu et Pierre Plouffe a pris la tête chez les hommes. Il est suivi d'Eric Bagnall, Marc Perreault et Jacques Sicotte. Chez les femmes, Linda Crutchfield - Boccock domine aisément et elle est suivie d'Hélène Gégouire et d'Ann Donahue. Linda est championne canadienne, en plus de championne du Québec.

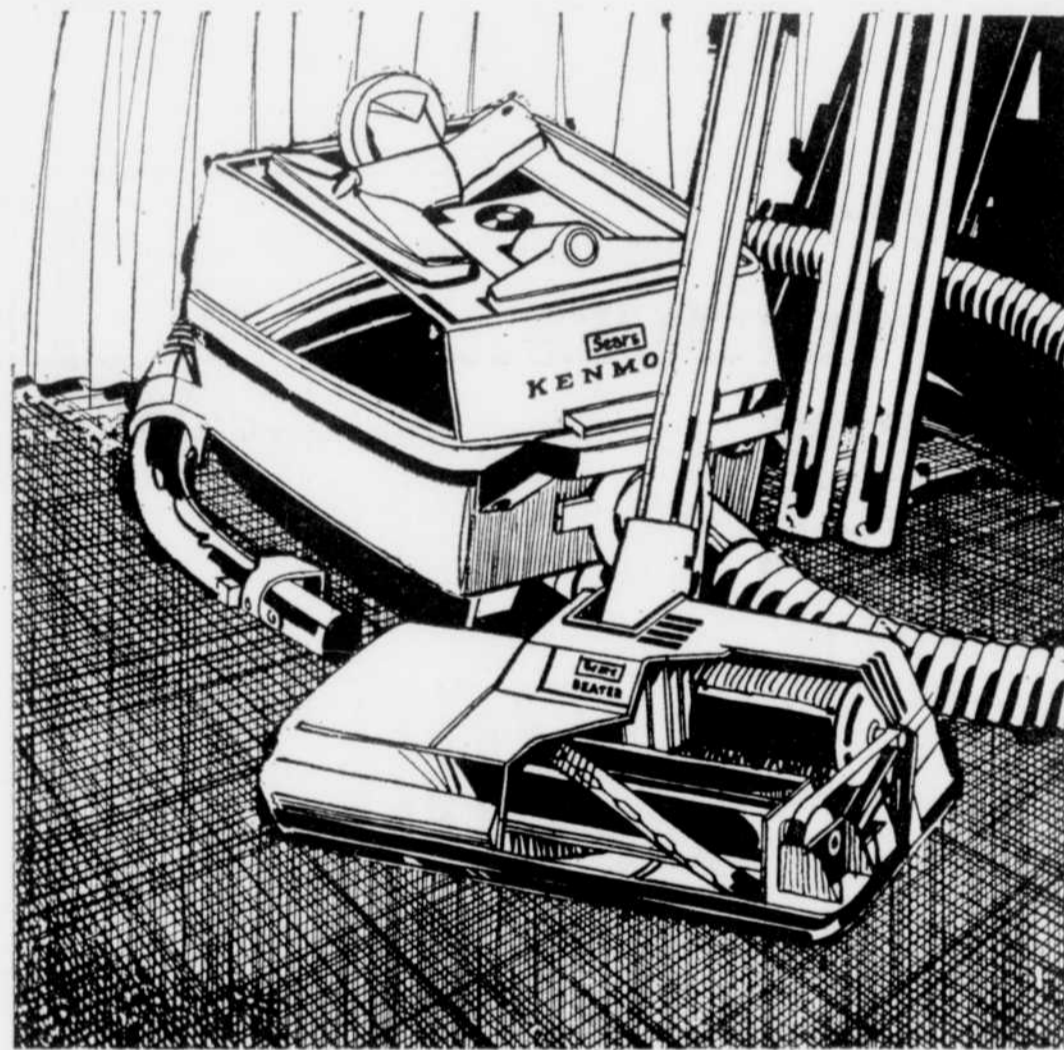
Plus de 55 compétiteurs seront sur les lieux. J. Dominique Coderre de Sherbrooke sera de la partie. Elle a battu en fin de semaine un record canadien aux Jeux de Québec. Il en est de même d'Edith Plante de Québec qui a remporté trois médailles d'or à Chicoutimi.

Les compétitions débuteront samedi matin à 9 heures et les membres de l'équipe du Québec devraient être choisis vers quatre heures dimanche après-midi lors de la remise des médailles.

SIMPSONS-SEARS

• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi

* Voici la preuve que Simpsons-Sears offre mieux à meilleur prix...



Aspirateur "Kenmore" complet avec balai-batteur

Spécial **139⁹⁵**

Notre plus bas prix en 1972 pour un aspirateur de haute qualité, secondé par un puissant balai-batteur motorisé pour tapis, pratique et se glissant même sous les meubles. Cordon à réenroulement automatique. Accessoires de luxe.

Simpsons-Sears — Aspirateurs (Rayon 20).

VENTE APRES VACANCES DES TRAVAILLEURS

UNIFORMES

CHAUFFEURS - MECANICIENS
STATION SERVICE
COULEUR BLEU ESSO - BRUN
FONCE - GRIS FER - VERT
VERT OLIVE
QUALITE POLYESTER
ET VISCOSE
LAVEZ ET PORTEZ
AUCUN REPASSAGE

PANTALONS **9⁹⁵**
30 A 44

TUNIQUES **10⁹⁵**

P.M.G.XG.
PRIX REGULIER
L'ENSEMBLE **\$29.95**



CHAUSSURES DE SECURITE

APPROUVEES PAR LE MINISTERE DU TRAVAIL



Disponible avec semelle de sécurité anticoups

14⁹⁵
ET PLUS

Choix considérable à différents prix

HABITS IMPERMEABLES INDUSTRIELS

CAOUTCHOUC VULCANISE GARANTI IMPERMEABLE

- CAOUTCHOUC EPAIS DURABLE
- ATTACHES A BOUTONS-PRESSION
- CAPUCHON DETACHABLE
- COLLET EN CORDUROY
- PANTALON SALOPETTE A BAVETTE
- COULEUR VERT FORET
- GRANDEURS: P.M.L. XL
- VALEUR 19.95 SEULEMENT



14⁹⁵
ESCOMPTE SPECIAL POUR INDUSTRIES

AUTHENTIQUE CHANDAIL MARIN Col roulé et uni 100% laine **7.95**

GANTS cuir-coton Val. 2.00 SPECIAL **1.49**



CASQUE DE SECURITE

APPROUVE par le Ministère du Travail

3.49

Blanc - Jaune - Rouge - Vert - Orange



MAGASIN LATULIPPE

637 OUEST, RUE ST-VALLIER

Au sujet de la partialité de Radio-Canada

J.-P. L'Allier diffère d'opinion avec C. Kirkland-Casgrain

M. Jean-Paul L'Allier, ministre provincial des Communications, n'abonde pas dans le même sens que son collègue le ministre Claire Kirkland-Casgrain, des Affaires culturelles,

quand cette dernière accuse Radio-Canada de partialité en faveur du parti indépendantiste québécois. En effet, la semaine dernière, alors qu'elle agissait comme premier ministre par in-

terim pendant la conférence à Halifax des premiers ministres provinciaux, Mme Kirkland-Casgrain se prononçait même en faveur de l'établissement d'une politique de contrôle sur l'in-

formation diffusée par Radio-Canada. Dans une entrevue différée pour ce soir sur le réseau anglais "Encounter", M. L'Allier, parle de la politique des communications et des difficultés d'en arriver à un accommodement entre les gouvernements Trudeau et Bourassa. Il soutient qu'il n'a jamais remarqué une importance indue favorable à l'activité du Parti québécois et diffusée par Radio-Canada.

M. Bourassa a spécifié la semaine dernière, à la suite de la déclaration de Mme Casgrain, que son Cabinet n'est divisé ni sur Radio-Canada, ni sur aucune autre question.

Pourtant, M. L'Allier, en sa qualité de ministre des Communications, engageait son gouvernement dans son opposition à toute tentative d'instauration d'un contrôle politique sur les moyens de communications de masse, même si cela se pratique en France. M. L'Allier est également opposé aux manipulations des journalistes qu'il considère répréhensibles.

M. L'Allier déclare qu'il n'est pas opposé à toute forme de propagande sur les ondes, jugeant essentiel que le téléspectateur ou l'auditeur doit être en mesure de juger essentiel que la propagande puisse être identifiée comme telle. C'est dans cet esprit, explique-t-il, que le gouvernement Bourassa a présenté son bill 38 qui consacre l'autonomie de fonctionnement de Radio-Québec.

Le ministre ajoute qu'il ne faut pas s'affoler chaque fois que Radio-Canada fait état, dans un reportage, du mécontentement des Gaspésiens vis-à-vis les politiques gouvernementales.

M. L'Allier précise pourtant qu'il n'exprime là qu'une opinion personnelle, tout comme l'a fait Mme Casgrain la semaine dernière, pas plus qu'une position du gouvernement Bourassa qui, en l'occurrence n'a pas, selon lui, à adopter de position officielle sur l'activité de la société Radio-Canada. Toutefois,

Jones poursuit Radio-Canada et l'ONF

Le maire de Moncton, M. Leonard Jones, a annoncé hier qu'il intentera des poursuites judiciaires pour diffamation contre l'Office national du Film et la société Radio-Canada qui ont respectivement produit et projeté le film de Pierre Perrault, "l'Acadie, l'Acadie", et contre une troisième personne qu'il n'a pas voulu identifier. L'avocat du maire, Me

Dwight Mitton a confirmé, pour sa part, qu'il préparait actuellement la cause mais n'a pas précisé la date où serait entamée la poursuite. Il s'est également refusé à divulguer quel sera le troisième personnage qui sera poursuivi. "L'Acadie, l'Acadie", tourné en 1969 dans la capitale du Nouveau-Brunswick pendant une période de manifestations pour l'instauration du

bilinguisme à l'Hôtel de Ville, avait été projeté en janvier dernier au réseau français de Radio-Canada et repris, quelques semaines plus tard, en version abrégée, par le réseau anglais.

Un passage du film de deux heures mettait en scène le maire Jones durant une séance du conseil municipal où des délégués de manifestants demandaient à se faire entendre tandis qu'un autre passage relatait une manifestation survenue devant le domicile du maire où les étudiants avaient déposé une tête de porc.

faits divers

Le voleur, lui, a compté jusqu'à 118 Important butin récupéré: trois arrestations

M. et Mme Richard Bernier, les propriétaires du restaurant "Cavalier", au 1075 Chemin de la Canardière, ont été enfermés dans la salle de toilette de leur établissement, aux premières heures de la nuit, par un client armé qui a raflé le contenu de la caisse, soit la somme d'environ \$118. Ce n'est qu'au départ de leur assaillant, après avoir compté jusqu'à 500 tel qu'il leur avait été intimé, que le couple s'est libéré.

Trois jeunes gens ont été arrêtés, hier, en rapport avec un certain nombre de vols et les policiers ont, en même temps, récupéré un butin considérable. Cet heureux résultat est le fruit d'une collaboration étroite entre la police de Québec et les corps policiers de la banlieue dont Charlesbourg surtout.

Les agents de la brigade criminelle de la police de Québec a institué une enquête sur ce vol et ils sont à la recherche d'un homme âgé de 30 à 35 ans, d'apparence soignée.

Des perquisitions effectuées dans plusieurs endroits de Québec et de la région ont permis de trouver des téléviseurs, des radios, des appareils électriques, un coffre d'outils et différents autres objets dont une petite moto qui avait été volée à Charlesbourg.

L'assaillant de M. et Mme Bernier avait pris un repas et passé plusieurs heures dans le restaurant où il avait aussi consommé plusieurs bouteilles de bière. Au départ de tous les clients, vers 2:15 heures, l'individu s'est levé de sa table et, armé d'un revolver, s'est dirigé vers le restaurateur et son épouse, leur intimant l'ordre de lui remettre le contenu de la caisse.

Le butin proviendrait de maisons surtout et ces cambriolages ont eu lieu tant à Québec que dans la région, Sainte-Anne-de-Beaupré compris.

Sous les menaces, M. et Mme Bernier furent enfermés dans la pièce adjacente d'où l'homme leur ordonna de ne pas sortir avant d'avoir compté jusqu'à 500. L'homme s'empara alors de la somme d'argent qui se trouvait dans la caisse et il disparut.

D'autre part, la police de Québec a ouvert une enquête, hier, en rapport avec l'activité d'un fraudeur. Ce dernier soutirerait de la marchandise dans des magasins et il la vendait à son profit.

La police de Québec rapporte aussi des vols avec effraction à la Boutique de la haute coiffure et à la succursale P. Ferland Inc, rue Saint-Jean ainsi qu'à la Québec Pressing Metal, rue Dorchester. Deux résidences ont aussi été visitées.

Dix-huit fraudes sont éciaies

Le détective Léo Doyon, de la police de Québec, a ramené de Montréal, hier soir, un individu soupçonné de 18 fraudes représentant une somme globale de \$2,500 environ, aux dépens de marchands et citoyens de Québec. L'individu était recherché depuis quelques mois et un mandat d'arrestation avait été délivré contre lui.

Il bat 2 dames pour ravoir sa fenêtre...

Un individu s'est brutalement attaqué à deux femmes, hier après-midi, dans le lobby du Château Frontenac. Les deux compagnes regardaient dans une fenêtre quand un homme s'est présenté à elles et a réclamé sa fenêtre en les bousculant et même les frappant.

Le corps du pharmacien de Giffard est repêché

Des chercheurs ont trouvé, au cours de la matinée, aujourd'hui, le corps de M. Louis-M. Langlois, pharmacien, du boulevard Sainte-Anne, à Giffard, qui a péri dans le Saint-Laurent, dimanche après-midi. Le cadavre a été repêché vis-à-vis le village de Saint-Jean, soit en face de la propriété sise au 1072 de l'avenue Royale.

Il a été arrêté et traduit en Cour des sessions de la paix, sous l'accusation d'assaut et de voies de fait.

Des agents de Québec-Métro ont informé le coroner J.-Armand Drouin et le fourgon de la maison Bouchard & Fils s'est rendu chercher le corps et l'a ramené à la morgue. M. Langlois a péri au large du fleuve apparemment après être tombé de son embarcation. Mme Langlois fut la première à réaliser ce qui se passait après avoir aperçu l'embarcation sans occupant, mais dont le moteur était en marche et l'ancre jeté.

ERRATUM
VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE L'ERREUR SUIVANTE PARUE DANS NOTRE CAHIER INSERE DANS LE SOLEIL DU MERCREDI 9 AOUT:
Les illustrations de meubles Provincial français sont erronées et ne correspondent pas au texte.
SIMPSONS-SEARS
• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi

SIMPSONS-SEARS
• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi

"Jours Aubaines d'Août"...

Ces jours d'aubaines se terminent samedi. Profitez-en!

Simpsons-Sears... votre magasin le plus complet

SIMPSONS-SEARS
• Fleur de Lys • Place Laurier

Notre concours régulier, c'est le Père Noël toute l'année!

Somme à gagner **\$700** (en marchandises)

Un joli magot capable de dérider les plus grincheux... Le nom gagnant est tiré chaque jeudi et vendredi à 8h 45 p.m., ainsi que le samedi à 4h 45 p.m.

MONTANT INITIAL \$500 (en marchandises)

Depuis janvier 1971, plus de \$45,000 en marchandises ont été gagnés par nos clients...

Nos plus récentes gagnantes:

Mme J.T. HOLTBY
245 ouest, 54e rue, Charlesbourg
Montant gagné: \$500 (en marchandises), le 22 juillet 1972

Mme Maurice TRUDEL
9280 Ampleman
Montant gagné: \$700 (en marchandises), le 21 juillet 1972

Vous pourriez figurer ici, un de ces jours...

L'Alberta assure Québec de son appui indéfectible

EDMONTON (PC) — Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, s'est engagé à appuyer le Québec dans les relations de cette province avec le gouvernement fédéral. "Il ne faut plus que le Canada français soit de nouveau isolé", a-t-il expliqué notamment.

Le premier ministre, un conservateur, s'est exprimé ainsi dans une interview qu'il donnait sur la conférence interprovinciale qui a réuni à Halifax la semaine dernière les premiers ministres des provinces.

De l'avis de M. Lougheed, trop souvent dans le passé, le Québec se sentait seul devant Ottawa.

"A l'avenir, cela ne se produira plus", a-t-il déclaré.

Il faudra toujours, a-t-il continué, qu'au bien l'Alberta ou l'Ontario se range du côté du Québec, "même s'il nous arrive de ne pas partager, de tout coeur, toutes ses vues".

Parlant du partage des responsabilités entre Ottawa et les gouvernements provinciaux, M. Lougheed a dit que la conférence de Halifax avait montré un consensus sur la nécessité d'une nouvelle orientation en cette matière. Les relations entre Ottawa et les provinces doivent être basées sur l'égalité, estime le premier ministre de l'Alberta.

"S'il y a un gouvernement minoritaire à Ottawa après les prochaines élections et si les provinces décident de lui faire face, ce gouvernement aura sûrement des difficultés", dit M. Lougheed.

Le premier ministre de l'Alberta a ensuite déclaré qu'il ne faut pas voir dans ses propos de l'antifédéralisme, mais plutôt un retour à un meilleur partage des responsabilités.

Il a dit enfin que la date de la prochaine conférence fédérale-provinciale dépend du premier ministre Bourassa, qui a dit à Halifax qu'une telle conférence ne pourra être tenue qu'après les prochaines élections fédérales.

SIMPSONS-SEARS
• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi

Fenêtres "Aristocrat"
Rég. \$19
15⁹⁹ ch.

Confection solide pour durabilité. Aluminium léger, inoxydable. Prix ci-dessus pour modèles 0 à 59 pouces. Fini blanc.
59 à 74 pouces. Rég. \$22 18.99 ch.
74 à 87 pouces. Rég. \$24 20.99 ch.
87 à 101 pouces. Rég. \$28 23.99 ch.

Fenêtres canadiennes
Modèle à guillotine ou à panneaux coulissants. Construction aluminium solide. Fini naturel.
0 à 59 pouces Rég. \$22
19⁹⁹ ch.
59 à 74 pouces. Rég. \$24 21.99 ch.
74 à 87 pouces. Rég. \$26 23.99 ch.
87 à 101 pouces. Rég. \$28 25.99 ch.
FINI BLANC \$5 DE PLUS

Fenêtres panoramiques
0 à 59 pouces. Rég. \$22 17.99 ch.
59 à 74 pouces. Rég. \$24 20.99 ch.
74 à 87 pouces. Rég. \$27 22.99 ch.
87 à 101 pouces. Rég. \$32 26.99 ch.
101 à 120 pouces. Rég. \$45 40.99 ch.

Fenêtres pour sous-sols
Aluminium naturel. Modèle avec moustiquaire.
0 à 59 pouces. 59 à 74 pouces.
Rég. 11.50 ch. Rég. 16.50 ch. **14⁷⁵**
MODELES EN ALUMINIUM BLANC.
Rég. 15.98 et \$18 15.25 et \$16 ch.

Portes d'aluminium 1 1/4"
Modèle "Apollo" robuste et léger. Rég. 31.95 **28⁸⁸**
Porte canadienne 1 1/2".
Avec grille. Rég. 60.98 **53⁹⁹** ch.

Simpsons-Sears — Matériaux de Construction (Rayon 64).

Remise en acier
Modèle 8x5 pieds, à 2 fenêtres. Rég. 104.98
MODELE 10x11 PIEDS
4 fenêtres, 3 tabourets. Rég. 230.47 204.99 ch. **99⁹⁹** ch.

PORTE PLIANTE
Spécial **4⁹⁹** ch.
Simpsons-Sears — Matériaux de Construction (Rayon 64).

Accessoires de qualité pour la construction

Grille en aluminium Rég. 5.98 **4⁹⁸** ch.
Pilastre avec chapeau Rég. 3.39 **2⁹⁹** ens.

Loquet Rég. 4.98 **4⁴⁵** ch.
Carreaux à motif "éclat de pierre" Beige et rose. Rég. 1.19 **99^c** ch.

Autre modèle Rég. 11.49 **9⁸⁸** ch.
Même modèle 12x12 pouces. Lavande, avocat ou bleu. Rég. 1.19 **99^c** ch.

Ferrures réglables Ensemble de 4. Rég. 1.89 **1⁶⁹** ens.
Fer forgé de luxe 1 1/4"x4 pieds. Rég. 9.49 **8⁴⁹** ch.

1 1/4"x6 pieds. Rég. 13.98 **12⁵⁹** ch.

Simpsons-Sears — Matériaux de Construction (Rayon 64).

Les E.-U. réorientent leur politique nucléaire et veulent neutraliser la force de dissuasion russe

WASHINGTON (NYTNS) — Le département de la Défense a admis hier que l'administration Nixon avait modifié sa politique, et tentait maintenant de mettre au point des ogives nucléaires beaucoup plus précises et beaucoup plus puissantes, qui seraient capables de détruire des cibles militaires soviétiques considérées comme inattaquables.

Le porte-parole du Pentagone, Jerry Friedheim, a toutefois souligné que l'accélération de la recherche, dans ce domaine, ne devrait pas être interprétée comme une démarche de l'administration visant à permettre aux Etats-Unis d'attaquer les premiers.

"La politique de notre gouvernement n'est pas de perfectionner sa puissance offensive", a dit Friedheim.

Au cours des dernières années, le président Nixon a écarté le développement de missiles si précis et si puissants qu'ils puissent atteindre les missiles soviétiques souterrains, enfouis dans des silos à sécurité maximale. Cette décision visait à persuader les Russes que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'attaquer les premiers.

Le New York Times, rapportait dans son édition de samedi dernier, que l'administration, en vue d'accroître l'éventail des options nucléaires offertes aux futures présidences, en cas de conflits, avait demandé \$20 millions au Congrès pour perfectionner ces nouveaux missiles ultra-puissants.

L'article expliquait qu'actuellement, en cas d'attaque nucléaire soviétique, les

Etats-Unis se verraient réduits à attaquer les cibles "faciles", c'est-à-dire les villes, les bases importantes, et les régions industrielles. L'arsenal nucléaire des Américains n'est pas assez précis, ni assez puissant, pour être dirigé contre les cibles "inattaquables", tels que les missiles enfouis dans des silos protégés.

Après avoir lu l'article du New York Times, le sénateur Edward W. Brooke, un Républicain du Massachusetts a exprimé dans une lettre au président Nixon son inquiétude face à l'apparent changement de politique de l'administration.

MENACE

Le New York Times a souligné l'important changement qu'avait subi le programme américain de développement des missiles a écrit M. Brooke. Il semble évident que la nouvelle capacité nucléaire américaine menacerait même les missiles enfouis dans les silos à sécurité maximale. S'il en est ainsi, une telle orientation viendrait en contradiction avec la politique traditionnelle des Etats-Unis de ne pas développer d'armes nucléaires considérées par les Soviétiques comme une menace à leur force de dissuasion.

Le sénateur Brooke a demandé dans sa lettre à Nixon de réaffirmer clairement les directives qu'il avait précédemment données au département de la Défense, pour empêcher de développer une technologie provocatrice.

Un porte-parole du sénateur Brooke a indiqué hier qu'il n'avait pas reçu de répon-

se de la Maison Blanche.

Toutefois, M. Friedheim semblait parler au nom de la Maison Blanche lorsqu'il a justifié la requête de \$20 millions du département de la Défense, par son désir de perfectionner les charges nucléaires à têtes multiples, pour maintenir la supériorité américaine dans ce domaine.

Il a précisé qu'actuellement, aucun projet de déploiement de ces puissantes charges nucléaires n'avait été mis de l'avant, et que leur développement exigerait au moins cinq ans.

Il a précisé que la stratégie américaine n'avait pas été modifiée. "Notre stratégie en est une de dissuasion réaliste. Nous tentons d'éviter la guerre. Nous n'avons aucune intention d'attaquer les premiers. Il a dit que les stratégies militaires voulaient tout simplement donner aux futurs présidents un plus grand éventail d'options que celui qui est à la disposition présentement du président Nixon.

Les efforts déployés pour développer de nouvelles têtes nucléaires font apparemment suite à la conclusion à Moscou de l'accord sur la réduction des armements stratégiques. L'accord de cinq ans limitant l'arsenal nucléaire offensif permet aux Soviétiques de développer un plus grand nombre de missiles terrestres et embarqués, que les Etats-Unis.

L'administration a toutefois soutenu qu'en raison de la supériorité technologique de leurs têtes nucléaires, la sécurité américaine n'était pas menacée par l'accord.

L'URSS et les Etats-Unis aborderaient la question nucléaire en Europe, à l'automne

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a souligné hier que "la question de l'armement nucléaire européen devrait, à notre avis, être discutée dans le cadre de la deuxième phase de la négociation Salt" entre l'URSS et les Etats-Unis.

Cette deuxième phase doit s'ouvrir en octobre, à condition toutefois, que les deux Chambres du Congrès approuvent d'ici là l'accord intérimaire sur la limitation des armes stratégiques offensives conclu à Moscou le 26 mai dernier en même temps que le traité permanent de limitation des armes défensives, déjà ratifié. Ces deux textes sont le fruit de la première phase de la négociation Salt.

Cependant, le sénateur Henry Jackson (démocrate de Washington) a déposé lundi

dernier un amendement, qu'il a attaché au projet de résolution portant approbation de l'accord en question, pour formuler certaines réserves quant à l'évolution future de la négociation.

Le jour même, la Maison Blanche avait publiquement donné son aval à cet amendement, qui concerne l'équilibre des forces stratégiques offensives de l'URSS et des Etats-Unis, en faisant valoir qu'il n'allait pas au-delà de sa propre interprétation des clauses de l'accord de Moscou, interprétation que le Kremlin ne conteste pas.

Mais, entre lundi et mercredi, le sénateur Jackson a formulé une réserve de plus en déclarant publiquement que toute discussion de la question des forces nucléaires européennes "devrait être exclue" de la

prochaine phase de la négociation Salt.

C'est cette nouvelle réserve qui a poussé la Maison Blanche à faire, hier, une mise au point dont on peut penser qu'elle sera appréciée par le Kremlin, qui avait voulu aborder cette question dès la première phase de la négociation Salt. "Nous n'approuvons pas cette interprétation" (du sénateur Jackson) a dit M. Ronald Ziegler, le porte-parole présidentiel, qui a ajouté: "A notre avis, cette question devrait être discutée dans le cadre de la deuxième phase de la négociation Salt."

M. Ziegler s'est refusé toutefois à préciser ce qu'il entendait par "forces nucléaires européennes": ogives américaines aux mains des alliés européens des Etats-Unis ou forces de frappe nationales (France et Grande Bretagne).

Recommandations pour la survie des communautés amérindiennes

BRASILIA (AFP) — Le septième congrès interaméricain pour la protection et la défense des droits des indigènes, qui se tient à Brasilia, a approuvé hier une série de recommandations qui seront soumises aux divers pays du continent américain.

Ces recommandations concernent notamment:

— L'utilisation de techniques adaptées aux conditions particulières de chaque communauté indienne.

— L'accès des indigènes à toutes les activités socio-économiques, et particulièrement aux organismes traitant de leurs problèmes, avec la possibilité

de poursuivre les études nécessaires.

— Le droit pour les indigènes à la propriété ou à l'usufruit permanent de la terre.

— La validité juridique de toutes actions réalisées par les indigènes selon les règles traditionnelles de leur culture, dans les régions qu'ils habitent.

— L'importance du dépistage et du traitement de la tuberculose parmi les populations indiennes, en conformité avec les recommandations faites par les organismes compétents.

— La préservation de la cul-

ture des populations indigènes.

— L'étude de la situation réelle de la Malaria et de son taux de mortalité.

— La nécessité d'enquêtes sur la malnutrition dans certaines régions en corrélation avec l'étude des habitudes alimentaires des Indiens, de l'importance des surfaces cultivées et du volume des récoltes.

— La création dans chaque nation américaine — en collaboration avec l'Unesco et l'OEIA (Organisation des Etats américains) — d'un musée ethnologique spécialisé, accompagné d'une discothèque et d'une cinémathèque.

— L'étude des cultures musicales indiennes.

Toutes ces recommandations, adoptées au cours de la séance d'hier, avaient été proposées par la délégation brésilienne.

Un règlement temporaire de la crise politique aux Pays-Bas

LA HAYE (AFP) — La crise gouvernementale néerlandaise,

ouverte le 20 juillet dernier par la démission du cabinet présidé par M. Barend Biesheuvel, a trouvé hier son dénouement: à la demande de la reine Juliana des Pays-Bas, le cabinet démissionnaire restera en fonction jusqu'aux élections anticipées. Apparemment, la souveraine avait déchargé M. Biesheuvel de sa mission de former un gouvernement, comme elle le lui avait demandé.

La tâche principale du cabinet sera vraisemblablement d'élaborer le budget intérimaire qui doit être déposé sur le bureau du parlement le 19 septembre prochain. Ce n'est probablement qu'après le vote de ce budget que la reine pourra prononcer la dissolution du Parlement. Aux termes de l'article 82 de la constitution, les élections devraient intervenir dans les

quarante jours suivant la dissolution.

Le cabinet qui reste en place est toujours privé de la participation des deux ministres "Démocratie 70" qui en avaient provoqué la chute en démissionnant le 17 juillet dernier pour protester contre le projet de budget, contraire, selon eux, à une politique saine de lutte contre l'inflation.

Une dernière tentative menée par M. Scholten, l'ancien ministre de la Justice, pour concilier les Démocrates 70 avec leurs anciens partenaires avait échoué le 4 août. Privé du soutien des Démocrates 70, le cabinet ne disposait plus que de 74 voix sur 150 à la Chambre des députés. Les Pays-Bas connaissent la plus forte hausse des prix de détail au sein de l'Europe des Dix avec une hausse de 7,8% depuis le début de l'année.

LA VIRGINITÉ EST-ELLE DÉMODÉE ?

Actuellement, presque tous les jeunes estiment que rester vierge ou non est une question de choix personnel. Soit, mais encore faut-il choisir en connaissance de cause. Or, où l'adolescente d'aujourd'hui va-t-elle trouver les raisons de pencher dans un sens ou dans l'autre? Hors de l'Eglise, il n'existe aucun code moral irrefutable auquel recourir. Dans le numéro d'août de Sélection du Reader's Digest, un psychologue tente de résoudre ces difficultés et suggère cinq questions que les jeunes devraient se poser avant de s'engager dans une liaison. Achez Sélection d'août aujourd'hui même.

Les démocrates face à un problème de financement

WASHINGTON (Reuter et UPI) — Le financement de la campagne de George McGovern, le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, risque de devenir un problème majeur d'ici très peu de temps.

Interrogés par le New York Times, 15 des 35 démocrates fortunés qui avaient versé un total de \$1,200,000 pour les campagnes des sénateurs Humphrey et Muskie ont répondu que leur contribution à celle de M. McGovern n'aurait qu'un caractère symbolique.

Pire: 13 autres n'ont pas hésité à révéler qu'ils financeraient la campagne du président Nixon et voteraient pour lui.

Quant au reste, 20 au total, 17 se sont déclarés indécis et une bonne partie d'entre eux, même ceux qui penchent pour McGovern ont expliqué qu'ils ne pourraient contribuer de façon substantielle à sa campagne, en raison des sommes importantes qu'ils ont déjà versées au parti.

C'est sous de bien mauvais augures que le sénateur McGovern et son colistier M. Robert Sargent Shriver, ont ouvert leur campagne hier.

Le sondage, communiqué à la presse par le groupe, "Louis Harris" réputé pour la rigueur avec laquelle il les mène, montre que 57 pour cent des personnes interrogées sont en faveur des Républicains contre 34 pour cent seulement pour les démocrates.

Le trait le plus frappant de ce sondage est à coup sûr le fait qu'une proportion sensible de jeunes gens, dont on pensait qu'il accordaient un soutien sans réserve à McGovern, aient eux aussi déclaré qu'ils souhaiteraient voir le parti républicain se maintenir au pouvoir.

D'autre part, la mini-convention de Washington a donné de nouveaux indices sur la lutte que mènent certains Démocrates pour obtenir le contrôle du parti.

Plusieurs compromis ont été acceptés, afin de ne pas empirer la situation, mais la plupart des observateurs croient qu'une sérieuse défaite en novembre entraînerait un important remaniement au niveau du leadership du parti démocrate.

Le comité a en effet décidé, lors de cette mini-convention d'attendre après les élections présidentielles pour combler neuf postes vacants, et compléter les cadres du comité.

Après un vif débat, les démocrates ont également décrété que huit membres régionaux de l'exécutif du parti ne conserveraient leur poste que jusqu'à la fin de l'année.

Il s'agit d'une importante bataille entre les partisans de McGovern et les adversaires du candidat à la présidence au sein même du parti.

Le Comité envisage également de trouver un autre moyen de choisir le candidat à la vice-présidence.

Les débats sur l'orientation du parti ont coïncidé avec les déclarations de l'ancien secrétaire au Trésor John B. Connally, qui se dit encore démocrate, et qui a amorcé une campagne destinée à faire voter les démocrates pour le président Nixon, un Républicain.

Connally a accusé McGovern de transformer le parti en une machine idéologique, inaccessible à des milliers de démocrates.

Un des membres les plus influents du comité, qui a appuyé McGovern depuis le début, a même déclaré qu'il pourrait que l'actuelle présidente du comité, Mme Jean Westwood soit destituée de son poste, en cas de défaite sérieuse, en novembre.

Par contre, M. Sargent Shriver est parvenu à réconcilier le sénateur McGovern et M. Daley, maire de Chicago qui s'était brouillé avec l'équipe du candidat démocrate à la suite de la décision de la convention du parti à Miami d'attribuer les voix de ses délégués au sénateur du Dakota du Sud, M. Sargent Shriver. Il est vrai, est un ami de longue date du maire. Mais nul doute que M. McGovern sera reconnaissant à son colistier d'être parvenu à apaiser le redoutable maire, pour remporter l'élection — cruciale — de l'état de l'Illinois, son soutien est en effet indispensable.

M. Sargent Shriver a d'ailleurs fait un brillant "début" — à tout le moins à titre de colistier — à la télévision, en se livrant au cours d'une interview à une attaque incisive et mordante de l'administration Nixon. "Ce pauvre Nixon, a-t-il dit quand on pense que son premier et seul choix d'un colistier a été Spiro Agnew.

BALANCE de SOLDE d'ETE chez NAP. COTE SPORTS

DES MILLIERS d'ARTICLES DE SPORT D'ETE OFFERTS A DE VRAIS PRIX DE DEBARRAS!



FILTRES 1/2 FORCE "DE" Val. \$300.00



PISCINE - FILTRE - ECHELLE 15 x 48" rebords 2" les 3 morceaux Val. \$400.00

MUSKIN "FERNWOOD" — GARANTIE 7 seulement

REBORDS 4" 24" x 12" x 48" TOILE jaune 16, garantie pour l'hiver. VAL \$700

\$427

SACS DE COUCHAGE "COBRA" avec toile imperméable Reg. \$14.95 pour \$6.97

SACS DE COUCHAGE "TOURISMO" en polyester 36 x 72" Reg. \$24.95 pour \$13.97

CHAISE-LIT IMPRIMEE 4 positions Val. \$12.95 \$7.97

CHAISE A RESSORTS ENFANT \$3.97

CHAISE IMPRIMEE A RESSORTS 10.95



Romance... à la belle étoile

MODELE ORIGINAL "LE DOME" TOILE DE COTON EGYPTIEN Prix "Dernier Boom" \$57.97

TENTE EUROPEENNE "CHANTECLERC" 10' x 10' COTON EGYPTIEN 4 PERSONNES Val. \$100.00 \$69

JAMBON CUIT, TRANCHE A MESURE 1/2 LB 98
FESSE CUIE, JAMBON DE 2 A 11 LB 1.55
ROTI DE PORC FRAIS, CUIT TRANCHE 1.65

JAMBON FESSE, 3 A 17 LB PRESQUE DESOSSEE 95
PETIT JAMBON FUME, DE 1 A 3 LB 1.85

LARD SALE POUR GRILLADE 79
LE PLUS MAIGRE 99

HAUT DE PATTE DE PORC 30
PORC HACHE 95

STEAK DE GROS FILET 1.75 — STEAK T-BONE 1.75
ROSBIF DE COTE DESOSSEE 1.75

ROSBIF DE CROUPE 6 A 8 LB 1.45
CROUPE CARREE 3 A 4 LB 1.19 — CROUPE RONDE 4 A 6 LB 1.65

STEAK DE BOSTON 2.10
BEAU FILET MIGNON 3.20

STEAK HACHE MAIGRE 99
BOEUF BOURGUIGNON MAIGRE 1.19

STEAK MINUTE, MINCE 2.10
DELICATISE 1.75

STEAK HAUT DE RONDE 1.95
OEIL DE RONDE 1.75

CUISSE POULET 63 POITRINE DE POULET 1.15

DINDE FRAICHE, CANADA CATEGORIE 'A' 59
CUISSE DE DINDE 49 — POITRINE DE DINDE 1.19

HORAIRE

SAMEDI 8 1/2 A 5	MERCREDI 8 1/2 A 6
VENDREDI 8 1/2 A 9	MARDI 8 1/2 A 6
JEUDI 8 1/2 A 9	LUNDI 8 1/2 A 6

500 RUE ST-JEAN, AU COIN DE LA COTE STE-CLAIRE, 524-5271
520 RUE DE LA SALLE, A ST-ROCH ET AUSSI PAR 535 RUE DE LA REINE, 529-1331

W. E. BÉGIN

La diplomatie commerciale canadienne inscrira à Pékin un sommet triomphant

OTTAWA (PC) — Plus de 200 compagnies canadiennes, dont certaines sont des corporations canadiennes à parents étrangers, vont présenter leur production à Pékin ce mois-ci, lors de la plus grande exposition commerciale à n'avoir jamais été présentée à l'étranger du pays.

Une primeur que les Etats-Unis n'auront pas

Cet événement sera le plus important effort commercial du genre que le Canada ait organisé, en plus d'être la plus grande exposition organisée par un seul pays, sur le territoire chinois. Jusqu'ici, cet honneur revenait à la Suède qui a tenu récemment une exposition analogue à Pékin.

De la haute technologie

La liste des produits exposés sera très diversifiée. Elle est en fait un reflet assez fidèle de ce que les Chinois ont "demandé" au ministre Pepin, de l'Industrie et du Commerce, et aux autres personnalités qui se sont déjà rendues en ce pays lointain.

Est-ce la fin des restrictions commerciales?

Une première constatation pourtant: dans tout cet éventail de produits souvent très hautement technologiques, on ne retrouve rien qui puisse réellement inquiéter les alliés canadiens de l'OTAN, particulièrement les Etats-Unis, pour qui la normalisation chinoise est encore un processus à peine engagé.

Le commerce postal des "encyclopédies familiales" s'avère très lucratif

(D'après UPI) — Même si on ne les enregistre pas officiellement parmi les "best sellers", un grand nombre de livres ou encyclopédies vendus par commandes postales ont des chiffres de vente dépassant largement la moyenne des "bons vendeurs", c'est-à-dire ceux qui sont distribués à plus de 50,000 copies.

Pendant ce temps pourtant, les publications Audubon viennent de livrer leur 7 millionième exemplaire de leur encyclopédie de la nature, Time-Life Books, maison de publication qui fait sa publicité à partie de revues comme le Time, Sélection du Reader's Digest, ou autres périodiques, rapporte que sa série sur la nature (Nature Library) a été distribuée à 31 millions d'exemplaires, alors que sa série sur la science (Science Library) atteint maintenant les 22 millions.

LES PROFITS
A première vue, ces chiffres semblent démontrer une véritable explosion des ventes pour les livres "familiaux". Il convient de nuancer cette impression. Beaucoup de maisons de publications donnent en fait le

premier exemplaire de leurs séries, afin de stimuler les ventes, sur les numéros suivants. Ces chiffres impressionnants donnent cependant une fausse image.

Les statistiques demeurent vagues concernant les profits réalisés sur ces ventes postales. Les compagnies impliquées refusent la plupart du temps de donner les profits détaillés réalisés sur chaque série.

L'encyclopédie Audubon s'est vendue en 7 millions de copies. Parmi celles-ci, seulement 450,000 copies sont en fait des séries complètes, les autres ne constituant que des ventes d'un ou quelques numéros. La firme n'a donc rapporté d'une proportion de 7% de séries complètes.

Selon le président de Curtis Publishing, une firme impliquée dans cette production, la série Audubon a rapporté des revenus de \$16 millions environ, sur une période de 7 ans. Or, la part des profits touchés par la Société Audubon elle-même n'a été que de \$45,000 en 1970-1971.

Time-Life cependant rapporte des profits plus considérables de \$75 millions sur ses séries encyclopédiques l'année dernière, alors que Newsweek, qui vend plusieurs "best sellers" par commande postale, affirme que ses profits sont considérables. M. Reb Dembar, éditeur au Newsweek affirme, sans tou-

tefois révéler de chiffres précis, que Newsweek fait des profits un peu moins intéressants que Time-Life, sur ses séries postales, "Time-Life y met de l'argent par paquets!" avoue-t-il.

NOUVEAUX PROJETS
De toutes façons, la majorité des éditeurs semblent satisfaits de leurs ventes, puisque la majorité d'entre eux travaillent actuellement à la réalisation de nouvelles séries. Curtis lancera bientôt une série de 22 volumes sous le titre "Family Bible Encyclopedia" que Seymour Spiegel, président, espère vendre au-delà des sommets atteints par la série d'Audubon.

Time-Life complète actuellement la publication de sa série "Emergence de l'Homme", et Newsweek annonce qu'il publiera une série basée sur les écrits des pionniers de la conquête américaine.

Pour qu'on se lance dans de telles "aventures" de publication, il faut vraiment que les profits soient grands, car les coûts sont considérables. La firme doit produire un grand nombre d'exemplaires, s'associer à une équipe rédactionnelle considérable pour la préparation de ces encyclopédies, et absorber un coût de publicité postale très élevé. D'après Spiegel, les ventes doivent dépasser les 2 millions pour franchir le seuil de rentabilité et rencontrer les

coûts de production et de rédaction.

VENTE SOUS PRESSION
La majorité de ces publications familiales suivent une offre de "premier exemplaire gratuit, sans obligation de la part du récipiendaire". La technique de vente est de poursuivre les expéditions tant qu'un avis de annulation n'est pas envoyé à la compagnie, les expéditions suivantes étant cependant accompagnées de factures.

Le ministère américain de la Justice examine de très près ce système de vente. Les avocats du gouvernement affirment qu'un dépliant explicatif doit nécessairement être envoyé, si la compagnie d'édition entend poursuivre les expéditions postales. Les avocats examinent donc le contenu de ces indications nécessaires, en plus des procédures d'annulation, afin d'être certain que les consommateurs ne reçoivent pas d'exemplaires supplémentaires, après avis d'annulation.

De telles manœuvres constitueraient en fait des "ventes sous pression", interdites par la loi.

Nouveau pont de \$2.5 millions entre le Québec et le N.-B.

Un pont de 1,350 pieds sera construit sur la Restigouche entre Matapédia, au Québec, et Flatlands, au Nouveau-Brunswick, en empruntant l'île Bell. Ce pont interprovincial de \$2.5 millions sera construit par la firme Gaffney Québec Ltd, de Stratford, en Ontario, qui a reçu à cette fin un contrat fédéral de \$799,197. La part de l'administration fédérale à ce projet atteint \$1.9 million. Le reste des frais est assumé par le Québec et le Nouveau-Brunswick. La chaussée routière aura 32 pieds de large.

Par ailleurs, le ministère de la Voirie du Québec a accordé un contrat de \$295,829 à la firme Garage Robert Gagnon et Fils pour l'amélioration de la route à l'est de l'Eglise de Bonaventur.

M. Sinclair n'a pas fourni de détails sur le projet en question.

Du 23 août au 3 septembre, l'événement attirera en Chine populaire plus de 500 représentants de ces compagnies, en plus de personnalités invitées, comme le ministre des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp, qui ouvrira officiellement la foire.

Une victoire diplomatique canadienne

En 1958, l'annonce du refus par Ford Canada d'un contrat de vente de 1,000 voitures à la Chine, avait provoqué la fureur des milieux officiels à Ottawa. Diefenbaker avait alors protesté fermement à Washington, mais l'administration Eisenhower lui avait donné son assurance publique que jamais elle n'interviendrait dans les affaires des filiales étrangères.

Ce n'est qu'en 1969 que le gouvernement américain a amendé sa législation, permettant aux filiales étrangères des sociétés américaines de vendre à la Chine, dans les secteurs jugés "non-stratégiques".

On peut donc considérer comme un des plus grands triomphes de la diplomatie canadienne que cette introduction à Pékin de filiales de sociétés américaines. D'abord parce que cet amendement de 1969 fut adopté en grande partie à la suite des efforts du Canada en vue de la libéralisation de certaines de ses industries, et en second lieu parce que, aux premières rencontres avec M. Pepin, les Chinois eux-mêmes avaient exigé qu'il n'y ait à cette exposition que des compagnies de propriété canadiennes.

Ce n'est qu'en décembre dernier que les représentants canadiens ont amené la Chine à considérer que la possession étrangère n'était pas une faute, dans le cadre de l'économie canadienne, et que ces firmes contribuaient somme toute à l'essor national, et que les exclure signifiait, selon les termes d'un représentant canadien, "empêcher une large part de l'économie canadienne d'entretenir tout contact avec la Chine".

— M. Pepin voit cette exposition comme un moyen pour le Canada de prouver à la Chine son aptitude à combler les besoins futurs de ce pays, à mesure qu'ils se présenteront. "A partir de là, nous serons en mesure d'identifier les besoins d'importation et les intérêts chinois, et nous espérons être plus aptes à répondre aux attentes des représentants du pays, des corporations commerciales, des producteurs domestiques, et des consommateurs, tout en comprenant mieux le système commercial chinois" affirme le ministre.

225,000 personnes sont attendues à cette exposition, représentants tous les groupes mentionnés ci-dessus. Si les visiteurs sont satisfaits des produits démontés, il leur faudra ensuite convaincre les corporations commerciales nationales de commander du Canada. Le processus risque donc d'être plus lent que dans les pays de type capitalistes, mais malgré tout, les représentants industriels ont été avisés de transporter avec eux des formulaires de commande, "au cas où..."

— Le commerce canado-chinois n'a atteint que \$227 millions l'an passé, et presque toute cette somme fut cumulée sous forme de ventes de bié canadien à la Chine.

— M. Pepin voit cette exposition comme un moyen pour le Canada de prouver à la Chine son aptitude à combler les besoins futurs de ce pays, à mesure qu'ils se présenteront. "A partir de là, nous serons en mesure d'identifier les besoins d'importation et les intérêts chinois, et nous espérons être plus aptes à répondre aux attentes des représentants du pays, des corporations commerciales, des producteurs domestiques, et des consommateurs, tout en comprenant mieux le système commercial chinois" affirme le ministre.

— Le commerce canado-chinois n'a atteint que \$227 millions l'an passé, et presque toute cette somme fut cumulée sous forme de ventes de bié canadien à la Chine.

— M. Pepin voit cette exposition comme un moyen pour le Canada de prouver à la Chine son aptitude à combler les besoins futurs de ce pays, à mesure qu'ils se présenteront. "A partir de là, nous serons en mesure d'identifier les besoins d'importation et les intérêts chinois, et nous espérons être plus aptes à répondre aux attentes des représentants du pays, des corporations commerciales, des producteurs domestiques, et des consommateurs, tout en comprenant mieux le système commercial chinois" affirme le ministre.

— Le commerce canado-chinois n'a atteint que \$227 millions l'an passé, et presque toute cette somme fut cumulée sous forme de ventes de bié canadien à la Chine.

— M. Pepin voit cette exposition comme un moyen pour le Canada de prouver à la Chine son aptitude à combler les besoins futurs de ce pays, à mesure qu'ils se présenteront. "A partir de là, nous serons en mesure d'identifier les besoins d'importation et les intérêts chinois, et nous espérons être plus aptes à répondre aux attentes des représentants du pays, des corporations commerciales, des producteurs domestiques, et des consommateurs, tout en comprenant mieux le système commercial chinois" affirme le ministre.

— Le commerce canado-chinois n'a atteint que \$227 millions l'an passé, et presque toute cette somme fut cumulée sous forme de ventes de bié canadien à la Chine.

— M. Pepin voit cette exposition comme un moyen pour le Canada de prouver à la Chine son aptitude à combler les besoins futurs de ce pays, à mesure qu'ils se présenteront. "A partir de là, nous serons en mesure d'identifier les besoins d'importation et les intérêts chinois, et nous espérons être plus aptes à répondre aux attentes des représentants du pays, des corporations commerciales, des producteurs domestiques, et des consommateurs, tout en comprenant mieux le système commercial chinois" affirme le ministre.

— Le commerce canado-chinois n'a atteint que \$227 millions l'an passé, et presque toute cette somme fut cumulée sous forme de ventes de bié canadien à la Chine.

économie et finance

La baisse se poursuit à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — Les valeurs industrielles ont de nouveau fléchi légèrement durant la séance d'hier en raison de la continuation des prises de bénéfices dues à la clôture de la hausse. Une autre raison avancée pour expliquer la tenue du marché est constituée par les nouvelles opérations des forces nord-vietnamiennes au Cambodge. Par contre les transports, dont les compagnies aériennes constituent une des principales composantes de l'indice, ont bénéficié d'une bonne demande motivée par les informations selon lesquelles le trafic aérien a augmenté dans une proportion appréciable pendant le deuxième trimestre de cette année. Le marché a connu une bonne activité, et en clôture, le nombre de valeurs en hausse était de 735 contre 686 en baisse et 352 indifférentes. L'indice Dow Jones, de 30 valeurs industrielles de premier plan, a clôturé à 951.16 à la baisse de 1.28. L'indice Standard and Poor's, de 500 valeurs industrielles, a clôturé à 110.86, à la hausse de 17. L'indice de la Bourse de New York, comprenant environ 1,400 valeurs ordinaires, a monté de .05 pour atteindre 60.92.

MONTREAL (PC) — On a enregistré une hausse générale des prix hier, à la Bourse de Montréal. Les transactions y ont été modérées. A l'indice, les valeurs industrielles ont clôturé à 229.79, en hausse de 1.36; services publics, à 162.88, en hausse de 1.49; banques, à 281.30, en hausse de 31; l'indice composé a fermé à 234.24, en hausse de 1.44 et les papeteries ont clôturé à 98.91, en hausse de .30. Le virement total de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a été de 1,851,000 actions, au regard de 1,369,000 mardi. La valeur industrielle la plus active a été Power Corporation, dont 139,219 actions ont été transférées. Elles a gagné 3/4, pour fermer à \$12.34. La mine la plus active a été North American Rare Metals, dont 308,000 actions ont été transférées. Un gain de deux cents l'a fait avancer à 24 cents. A la Bourse de Montréal, Genstar Ltd a monté d'un point à \$15.34.

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a fermé légèrement en hausse hier. Les transactions y ont été nombreuses. Les pétroles de l'Ouest dirigeaient la hausse. Ils ont progressé pour la troisième séance consécutive. Les valeurs aurifères, par contre, ont perdu un peu de terrain. Le marché de Toronto était en hausse pour la huitième séance consécutive. L'indice industriel a gagné .05 à la fermeture. Au début de la séance, il enregistrait un gain de près d'un point. Les pétroles de l'Ouest ont monté de 3.57 et ont fermé à \$52.37. C'est leur plus haut niveau depuis le 2 septembre 1969. Les métaux usuels ont monté de .30 à 94.43. Il s'agit de leur meilleur niveau depuis plus d'un mois.

statistiques boursières

Cours moyens à Toronto				
Ind.	C.F.	S.P.	Ind. Tot.	Ind. Tot.
100	100	100	100	100
15	15	15	15	15
20	20	20	20	20

COURS MOYENS DE DOW JONES				
Ind.	C.F.	S.P.	Ind. Tot.	Ind. Tot.
100	100	100	100	100
15	15	15	15	15
20	20	20	20	20

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK				
Ind.	C.F.	S.P.	Ind. Tot.	Ind. Tot.
100	100	100	100	100
15	15	15	15	15
20	20	20	20	20

Fonds mutuels				
Ind.	C.F.	S.P.	Ind. Tot.	Ind. Tot.
100	100	100	100	100
15	15	15	15	15
20	20	20	20	20

FONDS AMERICAINS				
Ind.	C.F.	S.P.	Ind. Tot.	Ind. Tot.
100	100	100	100	100
15	15	15	15	15
20	20	20	20	20

Recherchers BUREAU DE COURTIER D'ASSURANCES Volume jusqu'à \$300,000. Possibilité d'achat immédiate.

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH

marchés agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des oeufs, des volailles et sommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DES OEUFS
Les prix des oeufs classés en cartons, les gros et les petits, aux détaillants, catégories A-Extra-Gros, 36.77 pour A-Moyens, 32.7; A-Petits, 28.8.

PRIX DES VOLAILLES
Poulets à l'ère, de moins de 5 livres, 21 1/2; de 5 à 6 livres, 21 1/2; 6 à 7 livres, 21 1/2; 7 livres et plus, 25 1/2.

POULES
Moins de 4 livres, 6 à 7; 5 livres et moins de 6 livres, 7 à 8; 6 à 7 livres, 10 à 11; 7 livres et plus, 10 à 14.

INDONDS
Jeunes dindons de moins de 12 livres, 26 à 27; 12 à 20 livres, 28 à 29; 20 livres et plus, 27.

PRIX DES GROSSISTES AUX DÉTAILLANTS, CATEGORIE "A"

Sujets éviscérés et emballés en paquets réguliers.

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des oeufs, des volailles et sommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DES OEUFS
Les prix des oeufs classés en cartons, les gros et les petits, aux détaillants, catégories A-Extra-Gros, 36.77 pour A-Moyens, 32.7; A-Petits, 28.8.

PRIX DES VOLAILLES
Poulets à l'ère, de moins de 5 livres, 21 1/2; de 5 à 6 livres, 21 1/2; 6 à 7 livres, 21 1/2; 7 livres et plus, 25 1/2.

POULES
Moins de 4 livres, 6 à 7; 5 livres et moins de 6 livres, 7 à 8; 6 à 7 livres, 10 à 11; 7 livres et plus, 10 à 14.

INDONDS
Jeunes dindons de moins de 12 livres, 26 à 27; 12 à 20 livres, 28 à 29; 20 livres et plus, 27.

PRIX DES GROSSISTES AUX DÉTAILLANTS, CATEGORIE "A"

Le fédéral accorde une autre tranche de \$2 millions à des firmes de Québec

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a octroyé des subventions totalisant \$1,990,000 à 12 entreprises dans le cadre du développement régional au Québec.

Ces subventions, selon un communiqué du ministère de l'Expansion économique régionale, distribué hier, à Ottawa permettront la création de 472 nouveaux emplois.

Les compagnies bénéficiaires sont:

The Ogilvie Flourmills Company Ltd. de Montréal: \$840,000 pour la construction à Candiac d'une usine de fabrication de gluten et d'amidon de blé et autres sous-produits;

Canadian Johns-Manville Co. Ltd., de Port-Croix, \$829,000 pour la construction à Brossard d'une usine de matériau isolant et de tuyaux de plastique;

Technical Mould Ltd. de Montréal: \$36,000; Beaulieu et Fils Inc., de St-Germain: \$28,000 pour la cons-

truction à St-Zacharie d'une usine de confection de vêtements; Curadeau et Frères Inc., de Rivière-au-Renard à Gaspé-Sud: \$59,000; International Harvester Company of Canada Ltd., de Hamilton, Ont.: \$15,000 pour la modernisation de son usine de charges mécaniques situées à Candiac;

J.R. Pet Foods Company Ltd., de St-Jude: \$34,000; Gordon W. Ross Ltd., de La-Salle: \$17,000;

Les Brevuages Oka Inc., de Oka: \$11,000; Les Patates Québécoises Ltée, de Québec: \$63,000;

Roland Boulanger et Cie de Warwick: \$55,000; Montréal Woollens Ltd., de Montréal: \$3,000;

Les subventions dont les buts ne sont pas mentionnés vont pour l'agrandissement ou la modernisation des usines des compagnies bénéficiaires.

Saint-Pierre rappelle à nouveau la réforme projetée à la SGF

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce M. Guy St-Pierre a déclaré il y a quelques jours que la réorganisation proposée de la Société générale de financement (SGF) avait été approuvée en principe par le cabinet provincial. Le ministre a cependant refusé d'aller plus avant en complétant les informations générales sur le sujet.

Le clé de cette réorganisation repose sur le rachat par le gouvernement des actions de la SGF détenues par les investisseurs privés. Le ministre a cependant rappelé que personne ne serait forcé à vendre ses

actions, dont le prix offert n'a d'ailleurs pas été fixé à ce jour.

Le gouvernement détient présentement 40% des actions de la société créée au temps de la révolution tranquille pour devenir un outil de stimulation économique au Québec.

C'est au cours de la conférence de presse qu'il donnait lors de l'annonce d'un investissement de \$10 millions par la Industrial Grain Products, en banlieue de Montréal, que le ministre St-Pierre a fait cette déclaration concernant la SGF.

Les transactions sur les actions de la SGF ont été suspendues à la Bourse de Montréal en avril dernier, alors que les actions valaient \$4.25. En 1962, les mêmes actions avaient été émises à un prix unitaire de \$10.

Rappelons que la réforme de la SGF est prévue depuis la dernière réunion des actionnaires, en avril dernier, ce qui avait d'ailleurs justifié la suspension des transactions en Bourse.



Après des investissements de \$70 millions, la mine d'amiante de l'Asbestos Corporation, ou Nouveau-Québec, est maintenant en production. Le premier minéralier est attendu à la Baie Déception dans la première semaine de septembre marquant ainsi le début des expéditions de minéral vers l'Allemagne. La mine de Putnik, en production depuis mai, est située à 40 milles au sud de la Baie Déception tandis que le port de cette baie se trouve à 1,100 milles au nord de Québec, sur le détroit d'Hudson. Il a fallu deux ans pour construire les installations. A la mine, elles comprennent les bâtiments du broyage et du traitement (à gauche), les dômes en bois lamellés pour l'entreposage du minéral, et les garages où sont entretenus les 10 camions de hau-

lage et les 8 camions long-courriers pour le transport du minéral de la mine à la baie. En raison de son éloignement et du rude climat, l'usine a été conçue pour le traitement d'un million de tonnes de minéral entre avril et octobre. Puis on ferme boutique jusqu'à la saison suivante. La production est expédiée à Nordenham, en Allemagne, par les ports de la mer du Nord. Cette usine allemande doit traiter annuellement 300,000 tonnes de matière non classées pour en tirer 100,000 tonnes de fibre fine, en grande partie des catégories amiante-ciment des groupes 4 et 5. En hiver, le détroit d'Hudson est fermé à la navigation. Entre 200 et 250 personnes se trouvent présentement dans cette région; elles habitent surtout Putnik.

Nouvelles brèves des sociétés

Ventes record de la Cie de Béton Prefac Ltée

Les ventes consolidées de la Cie de Béton Prefac Ltée et filiales, manufacturiers et érecteurs de produits de béton préfabriqué et précontraint, pour les premiers six mois de 1972, ont atteint un record de \$1,689,117, comparés à \$842,861 pour la même période en 1971, a annoncé M. Jean M. Beck, président de la compagnie, dans un rapport aux actionnaires.

Les commandes présentement en carnet se chiffrent par plus de \$3.5 millions dont approximativement \$2.0 millions devraient être complètes pendant la deuxième moitié de l'année.

Les bénéfices nets pour les premiers six mois de 1972 ont augmenté à \$123,147 ou 12 cents par action, à comparer à \$83,842 ou 8 cents par action pour la même période en 1971.

Bilan favorable de Patino N. V.

Le rapport intermédiaire de Patino N. V., dont le siège social est à La Haye, indique que, pour les six premiers mois de 1972, les bénéfices nets de la compagnie se sont établis à \$7,359,000 soit \$1.69 par action à comparer à \$1,216,000 soit 28 cents par action durant la période correspondante de 1971.

Les gains réalisés à la vente de valeurs mobilières se sont chiffrés au premier semestre de l'année en cours, par \$6,743,000 soit \$1.54 par action, et ces gains résultent de la vente de la participation de Patino N.V. dans Foodex Systems Limited.

Les ventes de cuivre ont totalisé durant les six mois cette année 18,205,000 livres, soit une diminution de 321,000 livres par rapport à la même période de 1971. La moyenne des prix de vente du cuivre durant le semestre cette année s'est située à 48.2 cents au regard de 49.3 cents un auparavant.

ASEA Limitée reçoit une importante commande

ASEA Limitée, dont le siège social est à Montréal, a reçu une commande pour trois transformateurs-élevateurs 115 mva de 13.2 à 220 kilovolts destinés à la centrale électrique d'Alto Chichaya sur la rivière Cauca en Colombie, en Amérique du Sud.

Les transformateurs seront fabriqués à la nouvelle usine de transformateurs de ASEA Industries Ltd., à Varennes, près de Montréal. La commande est évaluée à environ \$750,000 et représente 25,000 heures-hommes de travail. Le premier transformateur sera livré vers la fin de la présente année.

Ventes et profits sans précédent de ITT

NEW YORK (PA) — Des ventes et des profits record tant pour le deuxième trimestre que pour le premier semestre de 1972 ont été rapportés par International Telephone and Telegraph Corp.

Le revenu net du deuxième trimestre, compte non tenu d'un gain extraordinaire, a été de \$121.8 millions soit l'équivalent de 99 cents par action, en comparaison de \$110 millions ou 90 cents par action durant le trimestre correspondant de 1971.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le marché cotait hier, sur le marché français de l'or, 70.20 francs au regard de 71.80 mardi.

L'ail américain cotait 205.00 francs au regard de 206.00 mardi.

LONDRES (Reuter) — L'onc d'or fin cotait, sur le marché européen de l'or, \$65.70 en argent américain, au regard de \$66.25 mardi.

Prix stables des bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient en baisse, la demande bonne, le marché actif et les prix stables, hier, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

À 14 heures, les arrivages s'établissaient comme suit: 150 bœufs à cornes, 130 vœux, 29 agneaux et moutons mais aucun porc.

Les bovillons de choix se sont vendus \$37.75 à \$38.00, les moyens \$32.75 à \$33.75 et les communs \$27.75 à \$30.00.

Les bonnes génisses ont rapporté \$28.25 à \$30.00, les moyennes, \$27.00 à \$27.75.

Les bons vœux se vendaient \$28.25 à \$28.75, les moyennes \$25.25 à \$26, les communs \$23 à \$24 et les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie se vendaient \$18.50 à \$22.50.

Les bons taureaux ont rapporté \$30 à \$32, les moyens et les communs, \$26 à \$28.

Les bons vœux se sont vendus \$48 à \$52, les moyens \$42.50 à \$47.50, les communs \$25.75 à \$42 et les sujets destinés à la reproduction, \$33.50 à \$58.50.

Les agneaux pesant peu se sont vendus \$30 à \$34.50, les moutons ont rapporté \$14.50 et les communs \$3.50.

Il n'y avait pas de cotations de porc.

marchés des grains

WINNIPEG (PC) — Le colza a fermé un peu moins fort que la veille à la Bourse des céréales de Winnipeg.

Le lin et le seigle manquaient également de vigueur. Par contre, l'avoine et l'orge ont enregistré des gains.

Les prix d'exportation pour le blé à Thunder Bay étaient tous inchangés.

CHICAGO (PA) — Le soya et les récoltes à terme de blé ont débüté de la séance d'hier, à la Bourse des céréales de Chicago, mais, par la suite, ces contrats ont repris un peu de vigueur.

À la clôture, le blé de septembre valait \$1.74 3/8, le maïs de septembre, \$1.26 1/2, l'avoine de septembre, 0.75 1/8.

bourse américaine

Table with columns: Cours fermés sur la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne, Vente, Div., '00 haut bas ferm. échang.

Table with columns: Div., '00 haut bas ferm. échang., various stock symbols and prices.

dividendes déclarés

par la PRESSE CANADIENNE

Dominion Textile Co. Ltd., dividende spécial de 15 cents, payable le 31 août, inscription le 18 août.

J. Ray McDermott and Co., 25 cents en argent américain, le 2 octobre, inscription le 15 septembre.

Monoco Ltd., 7-1/2 cents, le 1er septembre, inscription le 15 août.

National Drug and Chemical Co. of Canada Ltd., 5 cents par action privilégiée; les deux payables le 1er septembre, inscription le 16 août.

Placer Development Ltd., 30 cents, le 15 septembre, inscription le 25 août.

D. A. Stuart Oil Co. Ltd., 5 cents, payable le 1er septembre, inscription le 17 août.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Ville de Loretteville lors de l'assemblée du 7 août 1972 a adopté le règlement 723 concernant l'exécution des travaux d'égout, d'égout et de voirie dans le quartier de l'Éclaircie, à Loretteville, rue 107-28 au sud-est de la Grande-Rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 723.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Ville de Loretteville lors de l'assemblée du 7 août 1972 a adopté le règlement 725 concernant la perception des droits sur les divertissements.

Le dit règlement est maintenant déposé au bureau de la Corporation, 228, rue Racine, Loretteville où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

Donné à Loretteville, ce 30 jour d'août 1972.

GILLES MARTEL, Secrétaire-Treasorier.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Ville de Loretteville lors de l'assemblée du 7 août 1972 a adopté le règlement 726 concernant l'exécution des travaux de réparation de voirie dans le quartier de l'Éclaircie, à Loretteville, rue 107-28 au sud-est de la Grande-Rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 726.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 727.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 728.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 729.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 730.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 731.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 732.

dividendes déclarés

par la PRESSE CANADIENNE

Dominion Textile Co. Ltd., dividende spécial de 15 cents, payable le 31 août, inscription le 18 août.

J. Ray McDermott and Co., 25 cents en argent américain, le 2 octobre, inscription le 15 septembre.

Monoco Ltd., 7-1/2 cents, le 1er septembre, inscription le 15 août.

National Drug and Chemical Co. of Canada Ltd., 5 cents par action privilégiée; les deux payables le 1er septembre, inscription le 16 août.

Placer Development Ltd., 30 cents, le 15 septembre, inscription le 25 août.

D. A. Stuart Oil Co. Ltd., 5 cents, payable le 1er septembre, inscription le 17 août.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Ville de Loretteville lors de l'assemblée du 7 août 1972 a adopté le règlement 723 concernant l'exécution des travaux d'égout, d'égout et de voirie dans le quartier de l'Éclaircie, à Loretteville, rue 107-28 au sud-est de la Grande-Rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 723.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Ville de Loretteville lors de l'assemblée du 7 août 1972 a adopté le règlement 725 concernant la perception des droits sur les divertissements.

Le dit règlement est maintenant déposé au bureau de la Corporation, 228, rue Racine, Loretteville où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

Donné à Loretteville, ce 30 jour d'août 1972.

GILLES MARTEL, Secrétaire-Treasorier.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Ville de Loretteville lors de l'assemblée du 7 août 1972 a adopté le règlement 726 concernant l'exécution des travaux de réparation de voirie dans le quartier de l'Éclaircie, à Loretteville, rue 107-28 au sud-est de la Grande-Rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 726.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 727.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 728.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 729.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 730.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 731.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes inscrites dans le rôle de la Ville de Loretteville aura lieu le 17 août 1972 à 19 heures à l'Hotel de Ville, 228, rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 732.

Le fédéral consacre \$574,000 de plus pour la recherche

OTTAWA (PC) — Des subventions de recherches au montant total de \$574,000 ont été octroyées à 25 universités canadiennes, trois conseils de recherches et le Royal Ontario Museum, par le gouvernement fédéral dans le cadre des conventions de recherche individuelles.

Le nouveau programme, selon un communiqué gouvernemental remplace l'ancien régime de subventions à la recherche et il est conçu pour améliorer sensiblement les relations de l'Etat avec la communauté scientifique.

Cette année, 92 conventions ont été signées avec 88 chercheurs.

Les universités recevront cette année \$516,400 et les centres de recherche \$57,600.

Au Québec, l'Université Laval recevra \$36,950.

PLACE DESJARDINS

AVIS DE PREQUALIFICATION

JANIN CONSTRUCTION LTEE Société de Gérance de la Place Desjardins 1233 McGill-College Suite 1030 Montréal 10, Qué.

FOURNITURE DE BETON

Les firmes désireuses de soumissionner sur le contrat de fourniture de béton pour le Projet, Place Desjardins, doivent remplir une déclaration de préqualification qui sera remise sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée.

Cette déclaration devra être retournée au plus tard le 21 août 1972 à la même adresse.

Le lancement des appels d'offres se fera vers le début de septembre 1972.

Les garanties de soumission à fournir seront soit un chèque visé de 500, soit un cautionnement de soumission de 10% du montant de la soumission.

Les travaux consistent essentiellement à fournir 75,000 verges cubes de béton.

PLACE DESJARDINS

AVIS DE PREQUALIFICATION

JANIN CONSTRUCTION LTEE Société de Gérance de la Place Desjardins 1233 McGill-College Suite 1030 Montréal 10, Qué.

FOURNITURE ET INSTALLATION D'ASCENSEURS

Les firmes désireuses de soumissionner sur le contrat d'ascenseurs, pour le Projet, Place Desjardins, doivent remplir une déclaration de préqualification qui sera remise sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée.

Cette déclaration devra être retournée au plus tard le 21 août 1972 à la même adresse.

Le lancement des appels d'offres se fera vers la fin septembre 1972.

Les garanties de soumission à fournir seront soit un chèque visé de 500, soit un cautionnement de soumission de 10% du montant de la soumission.

Les travaux consistent à fournir et installer environ 30 ascenseurs.

La Ville de Clermont

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné QUE vendredi le 25 août 1972, une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables de la suite de la Ville de Clermont se tiendra à l'Hotel de Ville de Clermont à 19 heures.

Lesdits électeurs auront à se prononcer sur le Règlement numéro 154, adopté par le Conseil de la Ville de Clermont le 10 août 1972, relatif à certains travaux d'égout, d'égout et de voirie dans le quartier de l'Éclaircie, à Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 732.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 30 jour d'août 1972.

GILLES MARTEL, Secrétaire-Treasorier.

APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE PAVAGE CONTRAT 1907-10 B

La Ville de Bélar, Comité de Portneuf, demande des soumissionnaires pour des travaux de pavage de différentes rues de la Ville.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau de Monsieur LOUIS P. COUTURE, Ingénieur-Chef, 280, Quai de la Cité, Québec. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$25.00 lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission et remis en bon état desdits documents dans les dix jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci doivent être accompagnées de "SOUSMISSION CONTRAT 1907-10B".

Règlement concernant la disposition des déchets chimiques et combustibles

adopté sous l'autorité de la Loi d'hygiène publique.

1. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots et expressions qui suivent signifient ou désignent:

1) "déchets chimiques": tout résidu, rebut, boue liquide ou semi-liquide et de nature combustible, composé d'huiles, d'hydrocarbures, de solvants, de polymères ou d'autres produits chimiques tels que reconnus par le ministre.

2) "élimination": rejet, dépôt, versement dans l'environnement de déchets chimiques ayant pour objet l'assimilation de ceux-ci par l'eau, l'air ou le sol excluant toute forme d'usage reconnu de ceux-ci;

3) "réservoir d'entreposage": contenant fermé et étanche, fait d'un matériau incombustible, destiné à recevoir temporairement les déchets chimiques;

4) "usine de traitement": un établissement comportant tout procédé industriel aux fins d'incinérer, de recycler, de détruire, de convertir, de transformer les déchets chimiques;

5) "municipalité": toute corporation municipale constituée par ou en vertu d'une loi de législation de même que la Communauté urbaine de Montréal, la Communauté régionale de l'Outaouais;

6) "ministre": le ministre d'état responsable de la qualité de l'environnement.

2. Nul ne doit déposer, décharger ou rejeter ni permettre le dépôt, le déchargement ou le rejet pour fins d'élimination de tout déchet chimiqe dans un endroit autre qu'un site, un réservoir d'entreposage ou une usine de traitement, spécialement approuvés par le ministre pour ces fins.

3. Le ministre peut, pour les fins d'application du présent règlement, diviser le territoire du Québec en autant de régions qu'il le juge à propos et limiter le nombre de sites, de réservoirs d'entreposage ou d'usines de traitement par région.

4. Lorsque le ministre a approuvé pour une région qu'il désigne et pour des fins publiques une ou plusieurs usines de traitement, un ou plusieurs réservoirs d'entreposage, il peut prescrire tout déchet chimiqe provenant de cette région y soit déposé, déchargé ou rejeté, à l'exception de ceux qui ne sont pas destinés à l'élimination.

5. Un avis de la prescription prévue à l'article 4 doit être publié, trois fois, à au moins cinq jours d'intervalle, dans un quotidien ou un hebdomadaire de langue française et dans un quotidien ou un hebdomadaire de langue anglaise, circulant dans la région désignée, et une fois dans la Gazette officielle du Québec.

6. Tout avis donné en vertu de l'article 5 doit indiquer le nom du propriétaire et de l'exploitant de l'usine de traitement ou du réservoir d'entreposage, l'adresse de ceux-ci, la désignation de la région que ceux-ci doivent desservir, la date de l'entrée en vigueur de la prescription et une mention de la nature des déchets chimiques auxquels s'applique la prescription.

7. Toute approbation d'un site ou d'un mode de disposition autre qu'une usine de traitement ou d'un réservoir d'entreposage pour fins de disposition des déchets chimiques ne peut-être donnée que pour une période n'excédant pas deux ans et aux conditions que détermine le ministre.

8. L'exploitant de toute usine de traitement et de réservoir d'entreposage doit obtenir du ministre un permis d'exploitation dont la durée est de deux ans, lequel est renouvelable automatiquement de deux ans en deux ans. Ce permis peut toutefois être annulé à l'expiration de toute période de deux ans lorsque l'exploitation est contraire aux normes d'administration, d'hygiène et de salubrité déterminées par le ministre, pourvu que celui-ci ait au moins six mois avant la date d'expiration de toute période de deux ans signifié un avis à cet effet à l'exploitant et au propriétaire.

9. Toute demande d'approbation d'un site, d'un réservoir d'entreposage, d'une usine de traitement doit être soumise au ministre ou au directeur du service de l'hygiène du milieu des services de protection de l'environnement et être accompagnée des données suivantes:

a) les terrains qui seront utilisés en indiquant pour chacun d'eux une description

bourse de toronto

bourse de new york

bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'Cours transmis par la Presse Associée'.

Cours transmis par la Presse Associée

Table of stock market data for New York and Montreal, listing various companies and their share prices. Includes sub-sections for 'Cours transmis par la Presse Associée' and 'Cours transmis par la Presse Canadienne'.

Large graphic logo for 'bourse canadienne' with a stylized 'b' and 'c'.

Graphic logo for 'titres au comptoir' with a stylized 't' and 'a'.

Table listing 'Cours transmis par la Presse Canadienne' for various companies, including titles and prices.

CARRIERES et PROFESSIONS

Une compagnie d'équipement du Québec est à la recherche d'un

REPRESENTANT DE SERVICE

Expérience requise. Salaire selon compétence. Adresser toute demande à: DEPT 4941, LE SOLEIL

DEPOSITAIRE DATSUN demande 3 déballeurs ayant expérience. Couvrage permanent. Très bon salaire. (Demander M. Chabot) 1265 de la Canadienne. Tél.: 522-5205

INGENIEUR-CHIMISTE demandé. Ingénieur bilingue, pour travail de procédés et "compounding" de produits de caoutchouc, pour usine dans la ville de Québec. Bénéfices usuels. Ecrire, incluant curriculum vitae, au: **Gérant du Personnel THE GOODYEAR TIRE & RUBBER CO. OF CANADA LTD.** 1195, Taillon, Québec 8

On demande: **JEUNE COMPTABLE AGREE** pour cabinet d'experts-comptables en pleine expansion. Perspectives d'avenir excellentes. S'adresser: **TREMBLAY, BERUBE et ASSOCIES, C.A.** Suite 304 - Edifice Lasalle Baie-Comeau, P.Q. — Tél.: 418-296-2276

TECHNICIEN EN COMMUNICATION avec expérience en V H F. Connaissances en S S B et marine seraient un atout. Ecrire incluant curriculum vitae, à: **CANADIAN MARCONI COMPANY** 450, PAPIN, STE-FOY QUEBEC 12

COMPTABLE AGREE DEMANDE
FONCTIONS: Administration et contrôle pour une industrie établie et prospère.
EXIGENCES: Expérience et être bilingue.
TRAITEMENT: Salaire et intérêts selon ententes.
Le candidat intéressé devra fournir son curriculum vitae à: **DEPT 4943, LE SOLEIL**
Toute application sera strictement confidentielle.

Québec Ready Mix Inc. demande **UN MECANICIEN SPECIALISE EN HYDRAULIQUE** possédant carte de compétence et certificat requis. S'il vous plaît prendre rendez-vous avec: **M. Fernand Bernier, 74, Boul. St-Joseph** Charlesbourg Ouest - 628-0440, local 238

VENDEURS D'AUTOMOBILES DEMANDES
Expérience nécessaire, marié. Salaire: \$150.00 par semaine plus boni, voiture fournie, bénéfices marginaux. Toute application est confidentielle. s'adresser chez:

Chevrolet Oldsmobile Ltée, 60 sud, Dorchester demandez Bernard Tremblay

VENDEUR demandé pour visiter salons de coiffure. Territoire bien établi. Québec. Disponible pour homme de 30 à 40 ans, marié, possédant voiture de modèle récent et expérience dans la vente. Le candidat doit résider à Québec ou banlieue. Allocations de voiture plus commission et bénéfices marginaux. Faire parvenir votre curriculum vitae à: **DEPT 4946, LE SOLEIL**

MECANICIENS DEMANDES
Mecaniciens, classe A, B ou C pour travail de jour ou de nuit, concessionnaire G.M., salaire selon la carte. **Denis Pépin Autos Ltée** 2500 des Quatre Bourgeois Québec 10. Demandez: Lionel Bellemare-chef du service après-vente.

Distributeur en couvre-planchers demande **UN REPRESENTANT** pour la vente de tuiles et prélat. Région de Québec et Bas-du-Fleuve. Age: de 25 à 35 ans. Devra demeurer dans la région de Québec. Expérience préférable mais non obligatoire. Ecrire, incluant curriculum vitae, à: **2145, LAVOISIER, CENTRE JEAN-TALON NORD** QUEBEC 12. a.s. M. André Charbonneau, gérant des ventes.

CHEF BUANDIER DEMANDE. Nous sommes à la recherche d'un chef buandier, pour le département de la Buanderie, pour un hôpital de 400 lits. **QUALIFICATIONS REQUISES:** Sclarité: 11e année. Expérience: Minimum de trois années d'expérience pertinente. Toute demande doit être faite par écrit au: **Directeur du Personnel, Hôpital St-Joseph, 150 av. Rouleau, Rimouski.**

QUEBECAIR PILOTE
QUALIFICATIONS: — âge: maximum 30 ans — vol aux instruments, classe 1 — bilingue — 1.000 heures de vol — 12e année ou l'équivalent — licence commerciale — catégorie médicale A-1. Pour plus de détails, appeler: **(Montréal) 631-9802**

Le CEGEP de la Pocatière sollicite des candidatures pour le poste suivant: **TECHNICIEN DE SCIENCES NATURELLES**
Fonctions: Accomplir le travail de technicien au laboratoire des techniques de sciences naturelles. **Qualifications requises:** Avoir obtenu un diplôme d'études post-secondaires équivalent à 14 années de scolarité en techniques de sciences naturelles. **Echelle de salaire:** \$5,270 à \$7,730 selon l'expérience. Faire parvenir toute application à: **Gratien Jean, Secrétaire général, CEGEP de la Pocatière, La Pocatière**

SECRETAIRE-TRESORIER demandé pour la **VILLE de NOTRE-DAME DES LAURENTIDES** S.V.P. adresser votre curriculum vitae avant 7 p.m. le 14 août 1972 à: **Ville de Notre-Dame des Laurentides C.P. 40** Notre-Dame des Laurentides, Qué.

OFFRE D'EMPLOI
POSTE: Préposé au Service d'informatique. **FONCTIONS:** Assumer la responsabilité du Service d'informatique (IBM 3 modèle 6); et voir à l'implantation d'un système intégré de gestion municipale. **EXIGENCES:** Outre une formation académique avec certificat de 12e année, le candidat doit avoir un minimum de deux (2) ans d'expérience en conception de système à disques et en programmation, un bon sens des communications et une grande facilité de dialogue. **CONDITIONS:** Le salaire est en relation avec l'expérience et les responsabilités du candidat. Les avantages sociaux sont complets. Les candidats intéressés et qualifiés sont priés de nous faire parvenir leur application avant le 21 août 1972 à l'adresse suivante: **VILLE DE HAUTERIVE** 625, boulevard Lafleche, Hauterive, P.Q. **GILBERT MOFFATT, Secrétaire-trésorier.**

RECHERCHE COMMIS COMPTABLE
POSTE: assister le vérificateur interne dans l'élaboration de différents rapports et états financiers. **EXIGENCES:** posséder une 12e année commerciale, de bonnes notions de comptabilité et avoir quelques années d'expérience. **TRAITEMENT:** selon la convention collective présentement en vigueur. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au: **Directeur du Personnel HOPITAL LAVAL** 2725, Chemin Ste-Foy, Québec 10

LE GROUPE LA LAURENTIENNE secteur de l'assurance générale recherche un **EVALUATEUR**
EXIGENCES: 11 ans de scolarité et plus, bon jugement, initiative, expérience de 3 à 4 ans dans le déboulage et la réparation d'automobiles. **TACHE:** faire l'évaluation des dommages matériels, prendre entente avec les garagistes pour le coût des réparations, préparer et dicter les rapports, collaborer avec les agents de réclamations, effectuer tout travail connexe. **AGENT DE RECLAMATIONS AU TELEPHONE**
EXIGENCES: personne du sexe féminin, 12 ans de scolarité et plus, initiative, bon jugement, sens des responsabilités, aptitudes et goût pour les relations avec le public, expérience comme agent de réclamations. **TACHE:** compléter les enquêtes au téléphone, dicter la correspondance, faire les recommandations de paiements, effectuer tout travail connexe. **SOUSCRIPTEUR-APPRECIATEUR DE RISQUES** lignes personnelles lignes commerciales automobile **EXIGENCES:** 12 ans de scolarité et plus, homme ou femme, bon jugement, initiative, expérience requise. **TACHE:** analyser les dossiers, sélection, tarification et modification des risques d'assurances, effectuer tout travail connexe. **LIEU DE TRAVAIL:** Québec. S.V.P., faire parvenir curriculum vitae au: **Service du Personnel** Case postale 5,600 Québec 2. Toute réponse sera traitée confidentiellement.

LA CITE DE SHERBROOKE est à la recherche d'un **DIRECTEUR GENERAL**
FONCTION: — A l'intérieur des devoirs, responsabilités et pouvoirs prévus dans la Loi des Cités et Villes et sous la responsabilité du Conseil, dirige, contrôle et coordonne tous les services municipaux ainsi que la Direction Générale. Dans ses relations avec le Conseil, il a la responsabilité des dossiers présentés au Conseil et de la mise en application des décisions et politiques du Conseil. — En collaboration avec les directeurs généraux-adjoints et en conformité avec les vœux exprimés par le Conseil, détermine les objectifs généraux et à long terme du développement de la Cité et des services municipaux. — Soumet au Conseil les estimés budgétaires nécessaires à l'administration de la Cité et contrôle les dépenses en fonction des budgets approuvés. Pour le secondar dans sa tâche, il sera assisté de quatre directeurs généraux adjoints affectés dans les quatre grands secteurs suivants: Technique, Finances, Développement Industriel, Services Auxiliaires. **QUALIFICATIONS DU CANDIDAT:** A) - Etudes: — Detenir un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences administratives ou connexes; — Plusieurs années d'expérience pertinente à un poste administratif de niveau comparable pourraient compenser pour le diplôme universitaire. B) - Expérience: — Minimum de 5 à 7 ans d'expérience dans un poste administratif de niveau comparable; — Le candidat devra avoir démontré, dans le passé, sa capacité à administrer des équipes de travail multidisciplinaires; — Expérience de quelques années dans un poste important d'une municipalité. Prière de faire parvenir curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante, au plus tard, le 21 août 1972: **Directeur du Personnel, Cité de Sherbrooke, 145 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Québec.**

CARRIERES ET PROFESSIONS tous les jours pour les gens d'ambition **LE SOLEIL**

Le Groupe La Laurentienne, Secteur de l'Assurance Générale — Club Automobile Québec recherche un **DIRECTEUR DES VENTES** Poste de siège social à Québec
LE POSTE: Participe à l'organisation du réseau des représentants dans tout le territoire que veut couvrir l'entreprise, dirige et contrôle le travail du personnel de vente afin d'atteindre les objectifs approuvés par la direction générale, dirige les superviseurs et le groupe des représentants, participe à l'analyse du marché et des statistiques de vente des compagnies afin d'établir les politiques de vente de l'entreprise, participe à la conception de nouvelles techniques de vente, à la création de nouveaux services ou à l'amélioration des services existants, programme le travail qui doit être effectué par les représentants en vue d'atteindre les objectifs approuvés et donne les directives nécessaires, dirige, programme et contrôle le travail des superviseurs, crée un climat de coopération, détermine ses besoins d'effectifs et recrute les représentants qualifiés.
LES QUALIFICATIONS REQUISES: Formation universitaire et 6 à 7 ans d'expérience ou 10 à 15 ans d'expérience pertinente.
SALAIRE: A discuter selon l'expérience et la compétence. Prière de faire parvenir le curriculum vitae: **Service du Personnel C.P. 5600 Québec 2**

VENDEUR D'EXPERIENCE DANS LE CHAUFFAGE
Un manufacturier et distributeur en gros de fournaises à air chaud, bouilloires, équipement et accessoires pour le commerce de chauffage demande un vendeur. Une ouverture immédiate est disponible pour couvrir les territoires suivants: la ville de Québec, la Beauce, la Gaspésie, le Lac-St-Jean. L'applicant étant qualifié pour l'emploi rencontrera les plombiers et les entrepreneurs en chauffage aussi bien que les grossistes. L'homme d'expérience comme vendeur dans le chauffage aura une excellente rémunération. Ecrire ou téléphoner à: **M. Paul Seiler, Vice-président des ventes générales, Metropolitan Oil & Gas Industries, Inc.** 4609 rue Iberville, Montréal 178, 524-7575. Toutes les applications seront reçues confidentiellement.

XEROX DU CANADA LIMITEE
XEROX
Nous sommes à la recherche d'un **COMMIS D'INVENTAIRE** pour le bureau de Québec
FONCTIONS: Recevoir, distribuer et contrôler les pièces de remplacement fournies à nos techniciens.
QUALIFICATIONS: Expérience minimum de trois ans, bon administrateur de système minimum maximum.
L'HOMME: Minimum de 25 ans, un bon sens des responsabilités, assidu et ponctuel, bilingue, innovateur.
SALAIRE: Excellent pour l'homme qualifié, participation aux profits, assurance-vie, fonds de pension, assurance-maladie sans charge à l'employé, etc., etc.
S.V.P. APPELER JEAN GRAVEL 651-3600 **XEROX DU CANADA LIMITEE** 990 avenue de Bourgogne, Ste-Foy, Québec 10, Qué.

SECRETAIRE (EXECUTIVE) ayant formation légale. Salaire suivant compétence. 522-1910

SECRETAIRE MEDICALE demandée Travail de soir. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur demande d'emploi et leur curriculum vitae à: **LA CLINIQUE MEDICALE DE CAP-ROUGE** 4315, rue St-Félix, Cap-Rouge

Fonction publique Canada / Public Service Canada
CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES
AGENT REGIONAL DES FINANCES
\$18,400 à \$21,100
Services de la Marine (Région du St-Laurent)
Ministère des Transports Québec
FONCTIONS: Agir à titre de conseiller financier principal auprès du Directeur de la nouvelle Région du Saint-Laurent, à Québec; préparer un budget de plusieurs millions de dollars dans un milieu où se pratique la rationalisation des choix budgétaires; effectuer l'analyse financière de divers programmes administrés par la région; organiser et diriger les transactions financières effectuées dans un certain nombre de bureaux de district.
CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire de préférence avec spécialisation en comptabilité, et (ou) admissibilité à l'accréditation à titre de comptable par une société reconnue de comptables (CA, CGA, RIA). Nombreuses années d'expérience financière valable, acquise par exemple à un poste de contrôleur financier pour le compte d'une société de moyenne ou de grande envergure. Qualités requises en ce qui concerne la connaissance de l'anglais et du français.
MODALITES D'INSCRIPTION: Toutes les demandes d'emploi et de renseignements seront traitées confidentiellement. Veuillez remplir une "Demande d'emploi" (Formule PSC367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de main-d'œuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, ou plus tard le 23 août 1972, et l'adresser comme suit: **CHEF DU RECRUTEMENT, DIRECTION DU PERSONNEL DE LA MARINE, MINISTERE DES TRANSPORTS, TOUR "C", PLACE DE VILLE, OTTAWA (ONTARIO) K1A 0N5** Référence à rappeler: concours no 72-PTM-15-206

LES ANNONCES CLASSÉES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Voire annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

529-9231

Index des rubriques des annonces classées

- Services 100 à 185 incl. Divers à vendre 200 à 291 incl. Emploi 300 à 367 incl. Logis 400 à 498 incl. Commerce et Industries 500 à 590 incl. Véhicules-Moteurs 600 à 659 incl. Accessoires d'autos et camions 646. Activités diverses 175. Agences 329. Agences matrimoniales 365. Agents 308. Améliorations de maisons 459. Animaux 248. Antiquités 221. Appareils électriques 201. Arbres et parterres 140. Argent à prêter 104. Argent demandé 105. Articles de sport 255. Associés (Commerce) 532. Assurances 107. Autos à louer 620. Autos à vendre 621. Bicyclettes 511. Bureaux à louer 511. Bureaux demandés 631. Camions à louer 630. Camions à vendre 630. Camions demandés 632. Camping 145. Cartes professionnelles 185. Châlets à louer 496. Châlets à vendre 496. Chambres demandées 430 à 442. Chambres et pensions demandées 442. Chasse-neige 296. Chauffage 144. Coin de la couture 531. Commerces à louer 531. Commerces à vendre 530. Commerces demandés 344. Couples demandés 367. Déménagement-Transport 367. Dépannage 465. Divers 275. Divers à louer 291. Divers demandé 291. Ecoles de conduite 165. Ecadrement 222. Encans 590. Enseignement-Cours 135. Entrepôts 166. Entreprises à louer 512. Entreprises à vendre 513. Entreprises demandées 326. Equipement de ferme 672. Extermination vermine 148. Femmes-Filles demandées 350. Femmes-Filles demandant emploi 366. Garages-Stationnement à louer 656. Garages-Stationnement demandés 657. Hommes demandés 300. Hommes demandant emploi 365. Hommes de métier demandés 313. Hommes et femmes demandés 340. Hôpitaux 112. Immeubles 540. Infirmières 353. Gardes-Malades 230. Instruments de musique 230. Livres-Timbres-Monnaies 515. Locaux à louer 527. Locaux demandés 410 à 420. Logements-appartements meublés 421. Logements-appartements non classifiés 422. Logements appartement à partager 496. Logements appartements demandés 495. Machines à coudre 206. Machines à écrire 215. Machinerie à louer 664. Machinerie à vendre 663. Maisons à louer 448. Maisons à vendre 460 à 483. (Par quartier) 498. Maisons demandées 484. Maisons Mobiles ou Préfabriquées 230. Marchandises-Nouveautés 230. Matériaux de construction 260. Médecins 110. Meubles 204. Motocyclettes 252. Motos-neige 185. Non classifiés 184. Occasions d'affaires 332. Pensions d'affaires 330. Pensions d'été 452. Pensions pour enfants perdus-trouvés 123. Personnels 133. Non responsabilités 162. Photographes 209. Pianos-Orgues 348. Professeurs demandés 310. Propriétés demandées 545. Radios-TV Stéréos 169. Rembourvers 143. Réparations-Entretien 170. Restaurants-Réceptions 170. Roulettes 686. Salons de beauté 163. Service automobile 644. Service de garderie 359. Service domestique 358. Service 24 heures 137. Tapis-Tuiles 203. Taxis 119. Terrains à louer 570. Terrains à vendre 564. Terrains demandés 580. Terres à louer 571. Terres à vendre 565. Terres demandées 584. Tondeuses 765. Vacances-Voyages 622. Véhicules tous terrains 185. Vendeurs demandés 307. Ventes spéciales 258. (Commerces) 242. Voilages 242. Yachts-Moteurs 683.

Services

104 ARGENT A PRETER LE PRET HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE

\$875,000 PREMIERE, deuxième hypothèque, 4-5%... PRETS PERSONNELS... AIDE FINANCIERE, CONSOLIDER VOS DETTES...

110 MEDECINS

DR CHARLES Rinfret, voir annonces... MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION INSECTES...

135 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

ALCOOLIQUE ANONYMES... 135 ENSEIGNEMENT-COURS... APPRENEZ UN METIER D'AVENIR...

INFORMATIQUE

OPERATRICE DE PERFORATRICE... Institut de Data Processing de Québec Inc. 20 St-Jean #206 Québec Tél.: 525-7463

DETECTEUR DU PERMIS DU MINISTERE DE L'EDUCATION CREDITS ACCORDES AUX ETUDIANTS.

COURS privés, piano et violon, à domicile... TOUTES LES ANNONCES sont soumises à leurs propres règles...

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

DISCO LE DOYEN... AUBERGE Nouvelle Orleans, cuisine française et canadienne...

TARIF DES ANNONCES CLASSÉES

Table with columns: Nombre de Mots, LIGNES, 1 jour, 3 jours, 6 jours, 12 jours, 15 jours, 20 jours, 25 jours, 30 jours.

Classification commerciales, offres d'emploi et tarif général: .70 la ligne comptée - Minimum \$3.00

"Le Soleil", fondé en 1868, est imprimé à Québec... TARIF D'ANNONCEMENT LE SOLEIL

140 ARBRES ET PARTERRES

TERRE ET REMPLISSAGE... CONSTRUCTION de murs de pierre, assés... 170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

Divers à vendre

201 APPAREILS ELECTRIQUES

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS... 202 MEUBLES

202 MEUBLES

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE 175 EST ST-JOSEPH... 143 REPARATIONS-ENTRETIEN

146 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

148 EXTERMINATION VERMINE

160 AGENCES MATRIMONIALES

CELIBATAIRES, veufs, divorcés... 160 AGENCES MATRIMONIALES

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

DISCO LE DOYEN... AUBERGE Nouvelle Orleans, cuisine française et canadienne...

202 MEUBLES

EPARGNEZ... PRINX TRES AVANTAGEUX... OCCASION ménage complet...

202 MEUBLES

AMETLEMENT 3 pièces à liquider... 202 MEUBLES

203 TAPIS-TUILES

MONTMINY tapis, vente, pose, nettoyage... 203 TAPIS-TUILES

209 PIANOS-ORGUES

ORGUE d'orchestre portative, Paris... 209 PIANOS-ORGUES

210 RADIOS-TV-STEREOS

TELEVISION-steréo combiné, diodes... 210 RADIOS-TV-STEREOS

215 MACHINES A ECRIRE

I B M OLYMPIA... 215 MACHINES A ECRIRE

221 ANTIQUITES

MEUBLES antiques canadiens, d'un... 221 ANTIQUITES

221 ANTIQUITES

MEUBLES antiques d'un particulier, cause... 221 ANTIQUITES

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achetez vos... 224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

248 ANIMAUX

DANOIS, taure, pure race, femelle de 2... 248 ANIMAUX

254 MOTOCYCLETTES

YAMAHA 500, 1972, 1.600 miles, tel. 822-... 254 MOTOCYCLETTES

248 ANIMAUX

DANOIS, taure, pure race, femelle de 2... 248 ANIMAUX

254 MOTOCYCLETTES

YAMAHA 500, 1972, 1.600 miles, tel. 822-... 254 MOTOCYCLETTES

MOTO MICHEL INC.

529-0871 La Compagnie Kawasaki nous a pris par surprise en nous annonçant que dans les prochaines semaines, nous allons recevoir les modèles '73? Aussi nos modèles '72 doivent libérer le plancher le plus rapidement possible. Nous avons également plusieurs modèles de motos usagées à sacrifier.

MOTO MICHEL INC.

550 EST, ST-VALLIER 529-0871

AUCLAIR AUTOMOBILES

200 BOUL. HAMEL... 681-8022

SUSUKI

PRESTO SPORT INC... 681-8022

KAWASAKI

HARLEY Davidson... 681-8022

A LOUER

FENTES-roulottes, neuves, tout rigides... 681-8022

254 MOTOCYCLETTES

YAMAHA 500, 1972, 1.600 miles, tel. 822-... 254 MOTOCYCLETTES

MOTO MICHEL INC.

529-0871 La Compagnie Kawasaki nous a pris par surprise en nous annonçant que dans les prochaines semaines, nous allons recevoir les modèles '73? Aussi nos modèles '72 doivent libérer le plancher le plus rapidement possible. Nous avons également plusieurs modèles de motos usagées à sacrifier.

MOTO MICHEL INC.

550 EST, ST-VALLIER 529-0871

AUCLAIR AUTOMOBILES

200 BOUL. HAMEL... 681-8022

SUSUKI

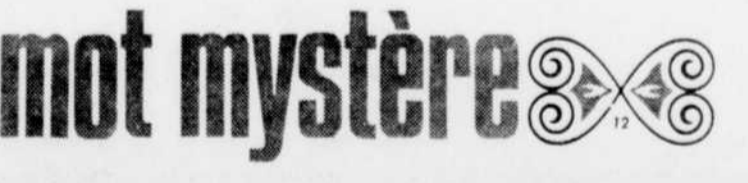
PRESTO SPORT INC... 681-8022

KAWASAKI

HARLEY Davidson... 681-8022

A LOUER

FENTES-roulottes, neuves, tout rigides... 681-8022



6 LETTRES LE MOT CLEF — PORE DES EPONGES. Grid for word search: 1 ENRETLABELNITERC, 2 DBASIDEEDAREYUCE, 3 ABEBMCTAVOUERL, 4 LGAIIEADIEONACU, 5 ASRRMSNEUDLLOAV, 6 SFAADATTSEIEIPI, 7 BGFNFAGRAOGRITTO, 8 AUAARAEGLIELCNCUN, 9 LETONSEBSRYERF, 10 LRSNENACOESDLEP, 11 ORIAEATVILIERRO, 12 TERUBMUVASELRRRO, 13 EDUOCIELOLETETB, 14 EGAVALLNLTREVEII, 15 RECANEMECEUBREH

EXPLICATION DU JEU

Pour découvrir le mot mystère, procédez de la façon suivante: lisez attentivement la liste des mots horizontalement, verticalement et obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut...

258 CAMPING
TENTE-roulotte, 4 places, fabrication do-

259 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
P. GAUPE Frères, vente, réparation, ap-

275 DIVERS
POSTE-émetteur à vendre, après 8 heu-

275 DIVERS
VENEUR, prof. bon, 60, 80, 100, 120, 150,

290 DIVERS A LOUER
BOILLY Michel, location et vente, chaie-

300 HOMMES DEMANDES
DISTRIBUTEUR VENDEUR DEMANDE
Importante compagnie de Montréal dé-

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES URGENT
AVONS besoin homme ou femme, dé-

344 COUPLES DEMANDES
COUPLE demandé pour services domes-

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION
ATTENTION: CONTRACTEURS, PROPRIETAIRES DE MOTELS,

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION
ATTENTION: CONTRACTEURS, PROPRIETAIRES DE MOTELS,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES
EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.
KITAMAT, C.B.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION
ATTENTION: CONTRACTEURS, PROPRIETAIRES DE MOTELS,

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION
ATTENTION: CONTRACTEURS, PROPRIETAIRES DE MOTELS,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES
EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.
KITAMAT, C.B.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

265 TONDEUSES
GILSON
JOURDAIN SPORTS

265 TONDEUSES
GILSON
JOURDAIN SPORTS

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES
EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.
KITAMAT, C.B.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

275 DIVERS
CROTEAU LEE
VRAIE VENTE ENTREPOT

275 DIVERS
CROTEAU LEE
VRAIE VENTE ENTREPOT

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES
EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.
KITAMAT, C.B.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

275 DIVERS
CROTEAU LEE
VRAIE VENTE ENTREPOT

275 DIVERS
CROTEAU LEE
VRAIE VENTE ENTREPOT

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES
EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.
KITAMAT, C.B.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

275 DIVERS
CROTEAU LEE
VRAIE VENTE ENTREPOT

275 DIVERS
CROTEAU LEE
VRAIE VENTE ENTREPOT

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES
EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.
KITAMAT, C.B.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

275 DIVERS
CROTEAU LEE
VRAIE VENTE ENTREPOT

275 DIVERS
CROTEAU LEE
VRAIE VENTE ENTREPOT

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

275 DIVERS
HALAYEUSES polisseuses, 815 et plus,

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES
EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.
KITAMAT, C.B.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES
350 FEMMES-FILLES DEMANDES

Emploi
Illustration of a person sitting at a desk.

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES
EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.

KITAMAT, C.B.
Un représentant visitera l'est du Canada pour

MACHINISTES,
MECANICIENS D'INSTRUMENTS,
MONTEURS DE TUYAUTERIE,
MECANICIENS DE MACHINERIE LOURDE,

La préférence sera accordée aux candidats ayant

TARIFS: OUVRIERS \$5.70 l'heure
VERIFICATEURS DE LUBRIFICATION \$4.56 1/2 l'heure

L. A. Herbert
Industrial Relations Assistant

EUROCAN PULP & PAPER CO. LTD.
P.O. BOX 1400, Kitimat, British Columbia.

Les entretiens seront fixés après réception des

ATTENTION! VENDEURS DU QUEBEC

Grand territoire offert, opportunité exceptionnelle

Federal Brand Clothes Ltd.
9200 Park Avenue

VOUS ETES JOLIES
QUELQUES heures de votre temps peuvent

CAISSIERE-TELEPHONISTE
Avec expérience de restaurant de livra-

SOYEZ INDEPENDANTES
GAINES jusqu'à \$100 par semaine, comme

LES OCCASIONS DE VENDRE
L'occasion de vendre votre produit

2 JEUNES HOMMES
POLYBILINGUE entraîné pour devenir

LIVREUR - VENDEUR
DEMANDE par compagnie de spécialité

DEUX MECANICIENS DEMANDES, s'adres-

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

VENDEUR
Avec expérience dans le meuble et

AGENTS DEMANDES
HOMMES 40 ANS ET PLUS SEULEMENT

HOROSCOPE
La conversation et tout ira pour le mieux. Santé: M-

464 MONTCALM MAISON SEULES QUÉBEC

BUNGALOW, pierre & briques 6 pièces, plus remise, tout confort, 43.000. 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

DE GRAND LUXE

DUPLEX, 2 pièces plus 3 au sous-sol, disponible pour occupation, 19 pièces, loué \$300 par mois, garage triple, 1725, belle propriété, tout confort, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

AVE MURRAY

COTTAGE 6 pièces, 1 1/2 bain, salle de bains moderne, maison pour vendre, 1712, rue, tapis mur à mur, 2 solaires, terrain cédure, arrosage, passage, près des écoles, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

RESIDENCE DE LUXE, 12 grandes pièces, garage, finition de style, magnifique salle familiale, 28 x 35, logement de 10 pièces, au 2^e étage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MAGNIFIQUE résidence, foyer, salle à manger, cuisine, garage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

UNIQUE St-Cyrille Ouest, 5 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MAGNIFIQUE résidence, foyer, salle à manger, cuisine, garage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

BELLE résidence, chemin Ste-Foy, avec garage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

465 MONTCALM MAISON A REVENUS

PAROISSE ST-SACREMENT

CHATEAU, rue Marguerite-Bourgeois, 8 logements, 3 à 5 pièces, tout confort, électrique, construction brick, près de tous les services, Léon Bernier, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MARGUERITE-Bourgeois, 3 à 5 pièces, tout confort, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-SACREMENT, 4 logements, 3 à 4 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

RUE DES FRANCISCAINES, 4 logements plus 8 chambres, louer à 100\$, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

467 ST-JEAN-BAPTISTE MAISON A REVENUS

COTE ABRAHAM

6 REVENUS, incluant local commercial, propriété en parfait état, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

PROPRIÉTAIRE à vendre, gros revenu, direct propriétaire, cause de départ, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-JEAN, 11 chambres, garage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

471A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISON SEULES

BUNGALOW jumelé, 5 pièces, tout confort, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

DUPLEX, 2 pièces plus 3 au sous-sol, disponible pour occupation, 19 pièces, loué \$300 par mois, garage triple, 1725, belle propriété, tout confort, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LES SAULES, maison canadienne, 7 pièces, beau terrain, bien situé, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

471B LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISON A REVENUS

FAUT VENDRE

BUNGALOW avec revenu, extérieur impeccable, idéal pour investissement, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LOGEMENTS 3 pièces, 1155 Noterie, 2500 Abtli, comptant \$4.500, Société Immobilière Québec Métropolitain, courtiers, 525-4202.

472 CHARLESBOURG MAISON SEULES

CHARLESBOURG

11 tous rez-de-chaussée maisons 5 pièces, terrain de jeux, très peu de comptant, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MAISON MODELE

A VISITER, 1228, Place Bourbonnais, près du Restaurant Le Vatel, Charlesbourg, hypothèque 8-1/2%, mensualité \$142, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

FINANCEMENT 6%

4 BUNGALOWS

SUPPLÉMENT, pierre, briques, neuves ou récentes, revenus élevés, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MEUBLEE DE "A A Z"

ORSAINVALLE, 5 pièces, sous-sol fini avec cave, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

6 MAISON NEUVES LUXEUSES

TROIS et quatre chambres, garage simple, double ou triple, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

595 PERPYNGAN

1015 PAUL VI, agrément 46 x 28, pierre, tout confort, plusieurs autres, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MAISON NEUVE

ORSAINVALLE, près école, très belle résidence, léger dépôt, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

595 PERPYNGAN

1015 PAUL VI, agrément 46 x 28, pierre, tout confort, plusieurs autres, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

STYLE CANADIEN

JARDIN Laurentien, bungalow impeccable, 1970, offre, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

SEMI-DÉTACHÉ

5-1/2 PIÈCES, 3 chambres, cuisine, belle famille au sous-sol, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

BUNGALOW AVEC PISCINE

473 CHARLESBOURG MAISON A REVENUS

LOGEMENTS 1970, revenu \$23.000, comptant \$10.000, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

474 RIVE-SUD MAISON SEULES

ORSAINVILLE, 8 revenus, 2 1/2 pièces plus comptant, près des écoles, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

475 RIVE-SUD MAISON SEULES

BUNGALOW jumelé, 5 pièces, tout confort, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

476 SILLERY MAISON SEULES

SI VOUS POUVEZ UN TERRAIN LIÈZE CECI

BUNGALOW moule, grand, 24 x 42, trois chambres à coucher, grand salon, cuisine ultra moderne, salle à diner, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

BUNGALOW

5-1/2 DÉTACHÉ, terrain 65 x 100, 5 minutes de Place Laurier, près de l'école, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LEVIS - SECTEUR EXCLUSIF

MAGNIFIQUE résidence, 5 chambres à coucher, garage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-CHICHEL de Bellechasse

GRAND cottage 15 pièces, converti en 2 logements, magnifique terrain, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-ROUMALD, JOI BUNGALOW

10 pièces, 2 salles de bains, extérieur impeccable, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

DUPLEX

ST-ETIENNE, duplex, construction 1971, 6 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

PARC FRÉCHETTE

ST-ETIENNE, duplex, construction 1971, 6 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-ROUMALD, maison située sur terrain commercial

15 pièces, 2 salles de bains, extérieur impeccable, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-NICOLAS, près Pont Québec

ST-NICOLAS, près Pont Québec, bungalow, 10 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LEVIS, résidence de luxe

LEVIS, résidence de luxe, avec garage, piscine, chauffage central, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

PARC FRÉCHETTE

ST-ETIENNE, duplex, construction 1971, 6 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-ROUMALD, maison située sur terrain commercial

15 pièces, 2 salles de bains, extérieur impeccable, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

473 CHARLESBOURG MAISON A REVENUS

LOGEMENTS 1970, revenu \$23.000, comptant \$10.000, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

474 RIVE-SUD MAISON SEULES

ORSAINVILLE, 8 revenus, 2 1/2 pièces plus comptant, près des écoles, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

475 RIVE-SUD MAISON SEULES

BUNGALOW jumelé, 5 pièces, tout confort, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

476 SILLERY MAISON SEULES

SI VOUS POUVEZ UN TERRAIN LIÈZE CECI

BUNGALOW moule, grand, 24 x 42, trois chambres à coucher, grand salon, cuisine ultra moderne, salle à diner, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

BUNGALOW

5-1/2 DÉTACHÉ, terrain 65 x 100, 5 minutes de Place Laurier, près de l'école, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LEVIS - SECTEUR EXCLUSIF

MAGNIFIQUE résidence, 5 chambres à coucher, garage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-CHICHEL de Bellechasse

GRAND cottage 15 pièces, converti en 2 logements, magnifique terrain, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-ROUMALD, JOI BUNGALOW

10 pièces, 2 salles de bains, extérieur impeccable, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

DUPLEX

ST-ETIENNE, duplex, construction 1971, 6 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

PARC FRÉCHETTE

ST-ETIENNE, duplex, construction 1971, 6 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-ROUMALD, maison située sur terrain commercial

15 pièces, 2 salles de bains, extérieur impeccable, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-NICOLAS, près Pont Québec

ST-NICOLAS, près Pont Québec, bungalow, 10 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LEVIS, résidence de luxe

LEVIS, résidence de luxe, avec garage, piscine, chauffage central, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

PARC FRÉCHETTE

ST-ETIENNE, duplex, construction 1971, 6 pièces, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-ROUMALD, maison située sur terrain commercial

15 pièces, 2 salles de bains, extérieur impeccable, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

478 STE-FOY MAISON SEULES

acheter par un courtier MLS c'est beaucoup plus efficace

Attention Professionnel ANCIENNE-Lorette, bungalow 12 pièces, idéal pour bureau, garage double, piscine, chalet, courtiers, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LORETTEVILLE

MAISON 5 pièces, beau, cuisine, peu de comptant, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

VILLE BELAIR

MAISON neuve, 5 pièces, beau, comptant, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LAC BEAUPORT

MAISON style Suisse, Mont Cervin, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

VILLENEUVE-FLEUVE

MAGNIFIQUE propriété, 8 pièces, construction récente, grand terrain, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MAISON LUXEUSE

6 PIÈCES, 3 chambres, garage double, piscine panoramique, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LAC BEAUPORT

CHALET 7 pièces, foyer, bois du lac, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ANCIENNE-LORETTE

BUNGALOW 5 pièces, pierre & briques, revenu au sous-sol, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

BEAUPORT

BUNGALOW pierre & bois, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

Occupation immédiate

LAC Beauport, bijou de maison, meubles, chauffage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

NEUFCHATEL

ENVOIE chaque bungalow, styles et grands prix, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

"MEUBLEE DE A A Z"

ORSAINVALLE, 5 pièces, sous-sol fini avec cave, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

AUBAIN

GIFFARD, maison seule, 6 pièces, à vendre, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MAISON MODELES JUMEELES A VISITER

ORSAINVALLE, près école, très belle résidence, léger dépôt, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-LAURENT, magnifique propriété

ST-LAURENT, magnifique propriété, sur le bord du fleuve, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

480 BANLIEUE MAISON SEULES

BEAUPORT maison neuve, près du lac, directeur de propriétaire, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

BANLIEUE MAISON SEULES

VAL ST-MICHEL, bungalow tout brick, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LORETTEVILLE

BUNGALOW jumelé, 5 pièces, tout confort, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

VILLE BELAIR

MAISON neuve, 5 pièces, beau, comptant, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LAC BEAUPORT

MAISON style Suisse, Mont Cervin, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

VILLENEUVE-FLEUVE

MAGNIFIQUE propriété, 8 pièces, construction récente, grand terrain, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MAISON LUXEUSE

6 PIÈCES, 3 chambres, garage double, piscine panoramique, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

LAC BEAUPORT

CHALET 7 pièces, foyer, bois du lac, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ANCIENNE-LORETTE

BUNGALOW 5 pièces, pierre & briques, revenu au sous-sol, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

BEAUPORT

BUNGALOW pierre & bois, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

Occupation immédiate

LAC Beauport, bijou de maison, meubles, chauffage, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

NEUFCHATEL

ENVOIE chaque bungalow, styles et grands prix, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

"MEUBLEE DE A A Z"

ORSAINVALLE, 5 pièces, sous-sol fini avec cave, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

AUBAIN

GIFFARD, maison seule, 6 pièces, à vendre, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MAISON MODELES JUMEELES A VISITER

ORSAINVALLE, près école, très belle résidence, léger dépôt, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-LAURENT, magnifique propriété

483 NON CLASSIFIEES MAISON A REVENUS

ANCIENNE-Lorette, 2119, rue Notre-Dame, 12 logements, pierre, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

484 MAISON MOBILES OU PREFABRIQUES

MAISON mobile, 60 x 12, état neuf, prix \$8.000, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

485 CHALETS A LOUER

CHALET Laurent, vacances familiales, 43 personnes, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

486 CHALETS A VENDRE

CHALET à louer, habitation à l'année, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

RESIDENCE D'ETE

VILLE LA St-Joseph, magnifique chalet, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

MODULEX INC.

DIRECTEUR du matériel, chaudières, chaudières, 635-1149. Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 525-4202.

ST-CHARLES

684 MOTOS-NEIGE

ARC TIC CAT, SKI ZOOM, CHAPARAL, 16 à 45 forces, neufs et usagés, bonnes conditions financement

TONDEUSES LAWN-BOY 825-2755 OU 825-2282

ROULOTTES 686 CONFORTE CARAVANING

ROULOTTE LANGLOIS ENR. DEPOSITAIRE de maisons mobiles

TENTE-ROULOTTE TOIT rigide, 8 places, état de neuf

LES ROULOTTES CHAMPION LITEE

M & M CARAVAN LITEE 1760, OUEST, BOUL. HAMEL

GARAGE EMILE LEVASSEUR GRANDS SPECIAUX

GARAGE ANDRE BELANGER DEPOSITAIRE des roulettes

NOUVEAU! Magasin pièces et accessoires

VAL-BAR TENTES roulettes, toit rigide

RIVE-SUD SPORT VENTE et service des roulettes

UNIK ROULOTTES MONTES NEUVES, usagées, 18, 21, 26, 32 pieds

ROULOTTE A VENDRE ROULOTTE 1971, Champlain, 28 pieds

ATTENTION! tente toit au Québec

AGENCE Expo Camping & Sport

ROULOTTE à louer, 6 places, tout équipé

ROULOTTE 12, 15, 18 pieds, vente et réparation

ROULOTTE à louer, 6 places, tout équipé

ROULOTTE 12, 15, 18 pieds, vente et réparation

ROULOTTE à louer, 6 places, tout équipé

ROULOTTE 12, 15, 18 pieds, vente et réparation

ROULOTTE à louer, 6 places, tout équipé

ROULOTTE 12, 15, 18 pieds, vente et réparation

ROULOTTE à louer, 6 places, tout équipé

ROULOTTE 12, 15, 18 pieds, vente et réparation

ROULOTTE à louer, 6 places, tout équipé

ROULOTTE 12, 15, 18 pieds, vente et réparation

ROULOTTE à louer, 6 places, tout équipé

686 ROULOTTES

CAMPEUR économique, lit, rideaux, armoire, auvent, bon état

GRAND Prix, 1960, 28 pieds, vendrait, échangeable plus petite

TENTE-roulotte, 1971, toit rigide, 8 places, équipement complet

ROBITAILLE MARINE CHOIX incomparable de bateaux neufs

LE VOILIER SPORT VOILIER, voiles, accessoires complets

ROUSSEAU & FRERE INC. GRANDE variété de bateaux et moteurs

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

VOILIER 20, état neuf, remorque, valeur \$2,000

VOILIER 16 pieds, Prince-Craft aluminium

689 YACHTS-MOTEURS

INBOARD Outboard, 18 pieds, moteur 85 h.p. omc

MERCURY 110 forces, chaloupe 15' 7"

LOUER ou vendre, voilier 25 pieds, équipement complet

FAIT vendre, bateau Princecraft, 16 pieds

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

VOILIER 470 occasion unique, voir Paul Bouchard

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

VOILIER 470 occasion unique, voir Paul Bouchard

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

VOILIER 470 occasion unique, voir Paul Bouchard

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

VOILIER 470 occasion unique, voir Paul Bouchard

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

VOILIER 470 occasion unique, voir Paul Bouchard

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

VOILIER 470 occasion unique, voir Paul Bouchard

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

VOILIER 470 occasion unique, voir Paul Bouchard

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

VOILIER 470 occasion unique, voir Paul Bouchard

BATEAU, fibre verre 14', évinardé, 28 h.p. omc

VOILIER acajou, 4 couchettes, état neuf

La négociation de Paris paraît menacée

PARIS (AFP) — La 154^{ème} séance plénière de la conférence du Vietnam se tient aujourd'hui à l'avenue Kleber

Celle-ci, qui avait protesté jeudi dernier contre la vivacité des attaques des représentants d'Hanoi et du GRP

Or, les informations recueillies dans l'entourage de la délégation du GRP montrent qu'elle-ci est indignée

C'est le commandement saïgonnais lui-même qui a fait massacrer ses propres troupes

Le Canada, a-t-il dit, n'a reçu aucune note officielle au sujet de ces Asiatiques

M. Sharp a précisé que le Canada ne suivra pas l'Angleterre si jamais ce pays impose des sanctions économiques contre l'Ouganda

Selon lui, il n'y a aucun Asiatique en Ouganda détenant un passeport canadien de sorte qu'Ottawa ne se trouve pas dans la même position que Londres

Dans les milieux officiels de Whitehall, on n'a certes pas encore perdu tout espoir, sinon de faire revenir le chef de l'Etat ougandais sur sa décision

Réfugiés ougandais

Sharp ne dit pas non

(D'après AFP, Reuter et UPI) — La Grande-Bretagne va prendre contact avec certains pays du Commonwealth

C'est sans doute à quoi s'emploiera la commission permanente de ministres et de hauts fonctionnaires

Il semble improbable que les mesures d'exemptions d'expulsion prises à l'égard des Asiatiques exercent en Ouganda certaines professions

Le reclassement de ces Asiatiques risque d'aggraver la tension raciale qui règne déjà dans certaines villes du centre et du nord

Le général Amine a signé, hier, un décret annulant les permis de séjour de tous les Asiatiques qui ne possèdent pas la nationalité ougandaise

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Il y a quelque 80,000 Asiatiques en Ouganda et l'on ignore pour l'instant dans quelle mesure les concessions de couleur atteintes par les Asiatiques

Le général Amine a signé, hier, un décret annulant les permis de séjour de tous les Asiatiques qui ne possèdent pas la nationalité ougandaise

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

Il y a quelque 80,000 Asiatiques en Ouganda et l'on ignore pour l'instant dans quelle mesure les concessions de couleur atteintes par les Asiatiques

Le général Amine a signé, hier, un décret annulant les permis de séjour de tous les Asiatiques qui ne possèdent pas la nationalité ougandaise

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

La position des directeurs de journaux et des journalistes représentés au sein du conseil s'est donc considérablement durcie

Le conseil appelle tous les groupements politiques, syndicaux et religieux, pour qu'ils soutiennent la prochaine lutte de la presse

Le conseil rejette la responsabilité de la situation, sur le Parlement qui a délégué les pleins pouvoirs au président Thieu

Les forêts des environs de Moscou ravagées par des feux

MOSCOW (AFP) — Quarante importants incendies ravagent depuis plusieurs jours les forêts des environs de Moscou

La plupart des feux qui se sont déclarés dans les régions de Kalinine, Vladimir et Moscou

Le feu a été déclaré dans la région de Moscou, mais la menace de voir les sinistres se propager subsistera tant que le temps chaud et sec persistera

D'autre part, l'immense incendie qui sévit depuis le 5 août sur une superficie de 3,600 hectares dans les tourbières de la région de Chatura

La région de Chatura, à 80 milles à l'est de la capitale, n'est toujours pas épurée de ses nombreuses équipes pompières et de spécialistes de l'armée soviétique

Il s'agit de spécialistes de l'armée soviétique, qui utilisent les explosifs pour creuser les tranchées de protection

L'immense nuage de fumée qui, poussé par le vent d'est avait recouvert le ciel de Moscou

Le feu a été déclaré dans la région de Moscou, mais la menace de voir les sinistres se propager subsistera tant que le temps chaud et sec persistera

D'autre part, l'immense incendie qui sévit depuis le 5 août sur une superficie de 3,600 hectares dans les tourbières de la région de Chatura

La région de Chatura, à 80 milles à l'est de la capitale, n'est toujours pas épurée de ses nombreuses équipes pompières et de spécialistes de l'armée soviétique

Il s'agit de spécialistes de l'armée soviétique, qui utilisent les explosifs pour creuser les tranchées de protection

Il s'agit de spécialistes de l'armée soviétique, qui utilisent les explosifs pour creuser les tranchées de protection

Advertisement for Norman & Fils clothing featuring illustrations of girls in various outfits and text: 'FILLETES SAGES, FILLETES JOLIES', 'LE TEMPS DES VACANCES S'ÉLOIGNE DOUCEMENT ET "NORMAN" A PENSE EGAYER LE RETOUR DES DEMOISELLES EN HERBE EN LEUR OFFRANT LE PLUS VASTE ET LE PLUS CAPTIVANT CHOIX DE VETEMENTS DONT ELLES PEUVENT REVER.', 'norman & fils', '7 domaines 14', 'unique TOGS INC. MONTREAL', 'Encore inc.', 'D- Parfaite pour la maternelle...', 'E- La bambine sera à croquer...', '4 troupes Ex', '8- Chasuble en velours...', 'C- Tout nouveau ce tissu...', 'A- La jeune demoiselle...', '23.00', '13.00', '13.00', '8.00', '11.00', 'SI C'EST NOUVEAU, ALORS C'EST CHEZ NORMAN, ALORS, VITE, OPRES PORTÉZ A MON COMPTE, S.V.P.'

Spassky et Fischer doivent se contenter d'une nulle

REYKJAVIK (D'après AFP) — La douzième rencontre entre Boris Spassky et Bobby Fischer s'est terminée hier par une nulle au 55ème coup.

Pour chacun, une victoire aurait été extrêmement importante: Fischer aurait pu reporter son avance à trois points, tout en faisant oublier l'incontestable défaite qu'il a subie à la onzième partie; Spassky aurait pu se rapprocher à un point de son challenger qui le même maintenant par 7 points à 5.

Voici la fin de la douzième partie à partir du 41ème coup:

Greve des dockers anglais: un nouvel espoir de règlement

LONDRES (AFP) — Un nouvel espoir de règlement du conflit provoqué par la greve des dockers est né hier soir dans les milieux gouvernementaux britanniques.

En effet, lord Aldington, président des autorités portuaires londonniennes et M. Jack Jones, secrétaire général du Syndicat des transports, ont déclaré à l'issue d'une réunion que des « progrès concrets » avaient été accomplis.

Le ministre de l'Agriculture, M. James Prior, a pour sa part déclaré à la suite d'un entretien avec les leaders du syndicat des fermiers qu'il était « peu probable » que le gouvernement fasse appel aux pouvoirs spéciaux prévus par l'état d'urgence pour débloquer les stocks nécessaires pour l'alimentation du bétail.

La police a arrêté hier 22 autres piquets de greve des dockers qui faisaient partie près de Scunthorpe après une nouvelle série de heurts opposant des centaines de dockers et 500 policiers protégeant des travailleurs non-syndiqués occupés à décharger des navires. Un gréviste a été blessé.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

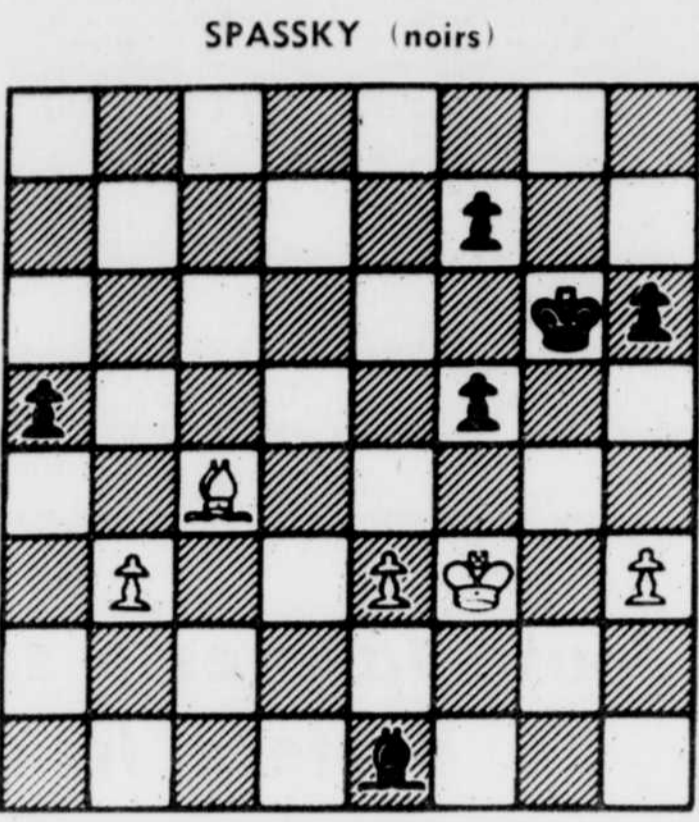
AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

43- D-a8 échec, R-h7
44- R prend C16, g prend F16
45- D-f3, f5
46- g4, D-e4
47- R-g2, R-g6
48- T-c1, F-a3
49- 4-a1, F-b4
50- T-c1, F-e7
51- g prend f5, e prend f5
52- T-e1, T prend f2, échec



PARTIE NULLE — Voici l'échiquier tel qu'il apparaissait après le 55ème coup hier à Reykjavik. Les derniers coups ont été joués debout, les deux hommes ne doutant plus de l'issue de la partie.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville...

L'impasse à la conférence des pays non alignés

GEORGETOWN (De l'envoyé spécial de l'A.P.F. Albert Brun) — La question de l'admission du gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam et celle de la représentation du Cambodge ont bloqué hier matin les travaux en assemblée générale de la conférence des pays non-alignés, alors que les travaux des deux commissions, politique et économique, progressaient rapidement.

L'entrée du GRP Sud-Vietnamien dans le groupe des non-alignés a rencontré l'opposition des pays suivants: Malaisie, Indonésie, Laos, Singapour, Zaire, Ruanda, Lesotho, République Centrafricaine et Libye. Selon des milieux proches de la conférence, l'Indonésie, la Malaisie et Singapour auraient même menacé de quitter la conférence si le GRP sud-vietnamien était admis.

Dans les mêmes milieux, on estime que le compromis qui a été proposé sur ce sujet sera vraisemblablement d'une recommandation destinée à la prochaine conférence des non-alignés, pour que celle-ci accepte une première fois rejeté, le président de la réunion a repoussé ce débat à l'après-midi.

APPEL D'OFFRES
NOS 92 - 96 - 97 - 98

La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, 3400, rue St-Jacques, Sherbrooke, Québec, des soumissions pour la fourniture de matériel suivant:

1. Etre préparés sur le formulaire fourni à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie.

2. Etre accompagnés d'un cautionnement ou d'un chèque visé, égal à 5% du montant de l'offre, incluant la taxe provinciale de 5%.

3. Etre remis, sous l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, le 24 août 1972, à 14 heures.

4. Les soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures, le 24 août 1972 au bureau de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, 3400, rue St-Jacques, Sherbrooke, Québec.

5. Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le 24 août 1972 au bureau de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, 3400, rue St-Jacques, Sherbrooke, Québec.

6. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

7. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

8. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

9. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

10. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

11. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

12. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

13. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

14. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

15. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

16. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

17. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

18. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

ainsi que la question de la représentation du Cambodge, sur laquelle deux délégations s'opposent: une du gouvernement du général Lon Nol, à Phnom Penh, et une autre du Pnom Penh du prince Sihanouk à Pékin.

La commission politique quant à elle a épuisé les deux premiers points de son ordre du jour: l'évolution des relations entre les grandes puissances et le rôle des pays non-alignés, et l'intensification des mesures de lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale.

Deux résolutions ont été préparées par la commission sur ces sujets. La première s'élève contre la non-participation des pays du tiers monde aux négociations des grandes puissances. Selon cette résolution, indique-t-on de bonne source, ou les négociations entre grandes puissances méritent l'appui des

La seconde résolution renouvelle les critiques formulées par les pays non-alignés contre l'Afrique Australe et condamne la fin de l'application par les Etats-Unis, des sanctions contre la Rhodésie approuvées par les Nations unies.

Reconnaisant la gravité de la situation en Afrique Australe, la résolution considère également que l'intensification de l'aide matérielle et morale aux mouvements de libération est impérative et propose des mesures pour arriver à ce but.

De son côté, la commission économique a épuisé le premier point de son programme: examen et appréciation de la stratégie internationale de développement.

APPEL D'OFFRES
PMS-72-10277

pour 10h.30 a.m. heure de Montréal

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 28 juillet 1972.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE TARDIVEL,
LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF,
A/S : SERVICE DES ACHATS,
310, RUE DE L'EGLISE, DONNACONA,
COMTE DE PORTNEUF, P. Q.

APPEL D'OFFRES No 46

La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, 3400, rue St-Jacques, Sherbrooke, Québec, des soumissions pour la fourniture de matériel suivant:

1. Etre préparés sur le formulaire fourni à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie.

2. Etre accompagnés d'un cautionnement ou d'un chèque visé, égal à 5% du montant de l'offre, incluant la taxe provinciale de 5%.

3. Etre remis, sous l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, le 24 août 1972, à 14 heures.

4. Les soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures, le 24 août 1972 au bureau de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, 3400, rue St-Jacques, Sherbrooke, Québec.

5. Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le 24 août 1972 au bureau de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, 3400, rue St-Jacques, Sherbrooke, Québec.

6. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

7. Les soumissions seront acceptées à la discrétion de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, sans obligation de l'accepter.

Pakistan Arrestations de 50 hommes politiques

KARACHI (Reuter) — La police pakistanaise a arrêté, durant la nuit et la matinée d'hier, 50 hommes politiques dans la province de Sind, a déclaré un communiqué officiel publié à Karachi.

Parmi les personnes arrêtées figurent M. G.M. Syed, président du 'Jeay Sind Mahaz' (Vive le Sind), M. Mahmudul Haq Usmani, secrétaire général du Parti national Awmi (pro-Moscou), MM. Nawab Muzaffar Hussain et Mohammed Usman Kennedy, tous deux membres de l'opposition à l'Assemblée du Sind, et enfin M. Qazi Mohammed Baksh, secrétaire général du Parti populaire pakistanaise à Nawabshah.

Selon le communiqué, 18 arrestations ont été opérées à Karachi, 18 à Nawabshah, neuf à Hyderabad, 3 à Dadu, et une à Mirpur Khan.

Le communiqué précise que certains hommes politiques ont été arrêtés aux termes des lois sur la défense du Pakistan. D'autres sont inculpés de divers délits figurant dans le code criminel du pays.

Le communiqué précise que cette mesure a été prise en raison de la «tendance croissante de ces éléments pour l'anarchie dans le Sind». Le gouvernement, ajoute le communiqué, a suivi avec une préoccupation grandissante la façon dont ils ont jeté de l'huile sur le feu du problème linguistique qui a déchiré la province, et ce dans le but de réaliser leurs ambitions politiques.

«Aussi fut-il décidé de mettre un terme à ces actions néfastes qui mettaient en danger l'intégrité du pays et la solidarité de ses habitants», déclare le communiqué, qui souligne enfin que le gouvernement continuera à suivre la situation de près et saura prendre toutes les mesures qui s'imposent.

TOUT A GAGNER
40,000 INFIRMIER(E)S - SOLIDARITE PROFESSIONNELLE
L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC
A BESOIN DE VOUS LE 11 AOUT 1972 A 9H.00
ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE
HOTEL SHERATON-MOUNT ROYAL (MTL)
INFIRMIER(E)S AGISSONS!

BUTS: 1) Permettre aux membres de l'Association d'étudier le rapport du comité ad hoc nommé pour étudier le projet de règlement relatif à la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q. 1971, ch. 48 (Bill 65)).

2) Informer les membres de la position que l'Association entend prendre.

N.B. Nous invitons les députés, les ministres à cette importante assemblée.

Appel d'offres

MINISTRE DE LA VOIRIE
VENTE A L'ENCHERE
DOSSIER NO 181-71-1301

Ex-proprétaire: Mme Blanche Daspé-Godin
D'une maison unifamiliale sise au numéro civique 210, 42ème Rue Ouest, Charlesbourg, et érigée sur le lot 271-13, du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, comté de Chauveau.

Une mise à prix a été fixée à \$1,500.00 et aucune offre inférieure ne sera considérée.

L'acheteur devra verser sur place un acompte de 10% de la mise à prix par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du Ministre des Finances. Cet acompte sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de donner suite à son offre dans les 24 heures suivant la vente.

L'adjudicataire devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse dans les 30 jours suivant l'adjudication.

L'adjudicataire devra fournir un chèque visé ou mandat de poste au montant de \$300.00, fait à l'ordre du Ministre des Finances, afin de garantir l'exécution des travaux selon les exigences.

Le Ministre de la Voirie ne s'engage aucunement à accepter la plus haute ni aucune des offres et se réserve le droit d'anuler cette vente en tout temps.

Cette vente aura lieu jeudi le 17 août 1972 à 2.00 heures p.m., sur les lieux mêmes. Toutes les conditions s'y rapportant seront lues avant l'enchère.

DOSSIER NO 181-71-1304
Ex-proprétaire: Jean-Louis Poulin
D'une maison unifamiliale sise au numéro civique 4261 Place Charles Dorion, Charlesbourg, et érigée sur le lot 271-27, du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, comté de Chauveau.

Une mise à prix a été fixée à \$1,000.00 et aucune offre inférieure ne sera considérée.

L'acheteur devra verser sur place un acompte de 10% de la mise à prix par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du Ministre des Finances. Cet acompte sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de donner suite à son offre dans les 24 heures suivant la vente.

L'adjudicataire devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse dans les 30 jours suivant l'adjudication.

L'adjudicataire devra fournir un chèque visé ou mandat de poste au montant de \$300.00, fait à l'ordre du Ministre des Finances, afin de garantir l'exécution des travaux selon les exigences.

Le Ministre de la Voirie ne s'engage aucunement à accepter la plus haute ni aucune des offres et se réserve le droit d'anuler cette vente en tout temps.

Cette vente aura lieu jeudi le 17 août 1972 à 11.00 heures a.m., sur les lieux mêmes. Toutes les conditions s'y rapportant seront lues avant l'enchère.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à: Monsieur Jacques Francoeur
Ministère de la Voirie
Complexe "H"
2ème étage
Tél.: 643-1310
par: CLAUDE ROULEAU, ING.
SOUS-MINISTRE

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

705 AVIS DE DECES

ARSENIAULT (Fernande) — A Québec le 9 avril 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Dame Fernande Arseniault...

BÉRUBE (Fernand) — A Québec, le 8 août 1972, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Fernand Bérubé...

CASTONGUAY (Lise) — Le 20 juillet, est décédée accidentellement à Matane (au Grand Détour), Mlle Lise Castonguay...

DEUIL (Sarto) — A Québec, le 9 août 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé Monsieur Sarto Deuil...

BLAIS (Sarto) — A Québec, le 9 août 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé Monsieur Sarto Blais...

BELANGER (Bernadette) — A Québec, le 8 août 1972, est décédée Mademoiselle Bernadette Belanger...

CAOINETTE (Joseph) — A Québec, le 8 août 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph Cœurette...

BOUCHARD (Laura) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 9 août 1972, à l'âge de 73 ans, est décédée Laura Bergeron...

BOULEL (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 9 août 1972, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Joseph Boulel...

BOULÉ (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 9 août 1972, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Joseph Boulel...

BOULÉ (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 9 août 1972, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Joseph Boulel...

BOULÉ (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 9 août 1972, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Joseph Boulel...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

me, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 2:30 heures p.m. Départ du salon funéraire...

Subpoena contre Jane Fonda?

WASHINGTON (UPI) — Le Comité américain sur la sécurité intérieure s'est vu présenter hier une demande de subpoena contre l'actrice Jane Fonda afin que celle-ci ait à répondre à ses appels lancés à la radio d'Hanoi à l'adresse des soldats américains combattant en Asie du Sud-Est.

Le représentant républicain de George, Fletcher Thompson, a demandé au comité d'ouvrir une enquête sur ce qu'il appelle les activités subversives de la jeune femme.

Un vote secret sera tenu par les neuf membres du comité et, selon un des membres, le démocrate Robert F. Drinan, il semble que la demande de subpoena sera rejetée.

M. Drinan, un prêtre catholique et un opposant de la politique américaine au Vietnam, a déclaré que Fletcher Thompson se servait de Mlle Fonda comme d'un support publicitaire dans sa propre campagne pour être élu au Sénat américain.

760 REMERCIEMENTS POUR FAVEURS

Grandes reconnaissances et remerciements à St-Jude pour l'aide obtenue avec promesse de publier. Mme C. Drouin, qu-10

LE SOLEIL vous informe tous les jours sur tout.

Irlande du Nord: arrestation d'un chef de la ligne dure de l'IRA

BELFAST (AFP) — Deux hommes ont trouvé la mort et un autre a été grièvement blessé hier en Irlande, un an après la mise en vigueur de l'interdiction administrative, contre lequel les catholiques ont manifesté dans plusieurs localités de la province.

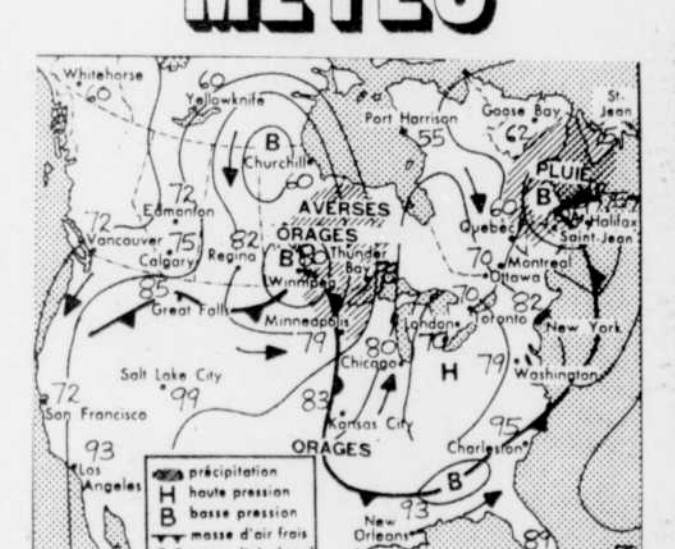
Les soldats britanniques, d'autre part, ont réussi un coup de filet spectaculaire en arrêtant, au cours d'une fouille dans le quartier catholique, Martin Meehan, l'un des chefs de l'aile "provisoire" de l'IRA, qui commandait jusqu'ici les "provos" du quartier de l'Ardoyne à Belfast. Les soldats l'ont trouvé caché à l'intérieur d'une armoire dans une maison de Jamaica Street, à proximité de son domicile.

Mais cette arrestation risque de provoquer la colère des catholiques, qui ont organisé des manifestations dans plusieurs localités de la province. A Belfast, des incidents ont provoqué la mort d'un homme, tué par l'armée en fin de soirée dans le Bogside de Londonderry, plusieurs centaines de manifestants ont harcelé les soldats à coups de pierres. Ceux-ci ont riposté avec des balles.

Un autre incident, dont beaucoup étaient masqués et armés de gourindes, se sont réunis près de Queensbridge, à l'est de Belfast. Ils ont pu franchir plusieurs barrages militaires dans le centre de la ville après avoir laissé leurs gourindes aux postes de contrôle.

Après cette journée anniversaire de l'entrée en vigueur des mesures d'interdiction, marquée par de nombreuses manifestations catholiques, il semble que l'UDA ait voulu faire une démonstration de force et lancer un défi direct à M. Whitehead, qui a annoncé récemment l'interdiction du port d'uniformes para-militaires.

MÉTÉO



PRÉVISIONS

Table with 3 columns: Location, Day, and Forecast details. Includes entries for Abitibi, Pontiac, and various regions.

TEMPÉRATURES

Table with 3 columns: Location, Min, and Max. Lists temperatures for cities like Vancouver, Victoria, and Toronto.

MARÉES SOLEIL

Table with 3 columns: Time, Tide, and Sun. Shows tide and sunrise/sunset times for Friday and Saturday.

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THÉRIAU ET FILS LTÉE 187, rue Avenue, Québec, Qué-29

790 MONUMENTS FUNERAIRES

VILLENEUVE monuments, comparés avec les meilleurs prix. 1599, Chaudière, Québec, Qué-29

Paquet

Centre-Ville Place Laurier

Tunique réglementaire pour la Commission Scolaire de Québec

J - Tunique en fin lainage à quadrilles bleu blanc rouge. Corsage long sur une jupe à plis plats et deux minipoches plaquées.
4 à 6X ans. \$9.00 7 à 14 ans. \$11.00

K - Gilet en tricot de nylon blanc, rouge ou marine avec glissière en avant se prolongeant au col roule. Manches longues avec poignet serré.
2 à 6X ans. \$5.00 8 à 14 ans. \$6.00

Salons Bambino et juvénile, rayon 12 et 54, 2e étage, Centre-Ville et 812, 854, niveau 2, Place Laurier.



Modes juvéniles
entre-deux-saisons

brian harvey
CLOTHES LTD.

Aristocrat

VERMONT

A) Veston sport BRIAN HARVEY. Style très coloré en tweed de laine avec quadrilles avec contraste d'un tissu uni aux poches, et aux empiècements du corsage. Simple croisé à deux boutons. Tons de brun, vert, bleu. Tailles: 8 à 16. \$40.00 — Tailles: 17 et 18. \$45.00

Pantalon extensible VERMONT. Confection dans un tricot 100% polyester extensible, lavable et sans repassage. Gris, marine, brun, bourgogne, beige. Tailles: 8 à 18. Jambes évasées. \$12.00

B) Pull-over ARISTOCRAT. Modèle en tricot 50% polyester et 50% acrylique à texture côtelée. Col roulé et manches longues. Marine, ivoire, rose foncé, vert, rouge. Petit, moyen. \$9.95

C) Corsage ARISTOCRAT. Tricot de 100% polyester lavable à effet de tweed avec col à pointes et manches en tricot de teinte unie. Glissière à l'avant. Beige, or, rose foncé. P.M. \$12.95

Confection et mercerie, rayons 35 et 50, rez-de-chaussée, Centre-Ville et 835, 850, niveau 1, Place Laurier.

Les interchangeables
passe-partout

Pert

PERT KNITTING LIMITEE

UNE SOCIÉTÉ CONSOLIDATED FOODS • SOUCIEUSE DE SATISFAIRE

Une mode versatile dans un denim extensible contrasté de piqûres très larges rehaussant les coupes étudiées de ces vêtements. Une mode de détente, de loisirs. En tricot brun garni de fil orange.

D - BLAZER à quatre boutons. 4 à 6X à \$10.00 et 8 à 14 à \$12.00

E - GILET et CRAVATE pour les 4 à 6X à \$5.00 et 8 à 14 à \$6.00

F - PANTALON à jambes évasées 2 à 6X à \$8.00 et 8 à 14 à \$10.00

G - BLOUSON court pour les 2 à 6X à \$10.00 et 8 à 14 à \$12.00

H - TUNIQUE avec manches ailérons. 4 à 6X à \$8.00 et 8 à 14 à \$9.00

Salons Bambino et juvénile, rayons 12 et 54, au 2e étage, Centre-Ville et 812 et 854, niveau 2, Place Laurier.

Utilisez notre plan 'mise de côté' moyennant un acompte à l'achat.
Utilisez la carte de crédit PAQUET, la clef de tous vos achats.

Heures d'été: lundi, mardi, mercredi, et samedi de 9h.30 à 5h. du soir, jeudi et vendredi de 9h.30 à 9h. du soir.